



JEUDI 22 OCTOBRE 1992

No 35185 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

CFF

Toujours dans le rouge

Les CFF poursuivent sur la voie des chiffres rouges. Malgré l'augmentation de 9,25% des subventions fédérales, qui passeront ainsi à plus de deux milliards de francs, le budget 1993 des CFF prévoit un déficit de 234 millions, selon un communiqué du DFTCE publié hier. La situation financière de la régie va encore considérablement se dégrader si l'offre et la structure du réseau ne sont pas adaptées...

Page 6

Protection des animaux

La charrue avant les bœufs

Vaches ou porcs ont droit à un certain espace, de la lumière, de l'air, du mouvement... La loi sur la protection des animaux fixe ces données très précisément. Les installations du canton n'y répondent pas toutes. Mais quand il faudrait vendre la charrue pour éclairer les bœufs...

Page 17

Formation professionnelle

Signe particulier: apprenti

Mécanique, horlogerie, vente, CFF, postes, bac professionnel: les possibilités d'apprentissage sont nombreuses dans le canton de Neuchâtel. Dans notre supplément, un large éventail est présenté, ainsi que les possibilités de contact dans le canton.

Bijoux Mimi Daux

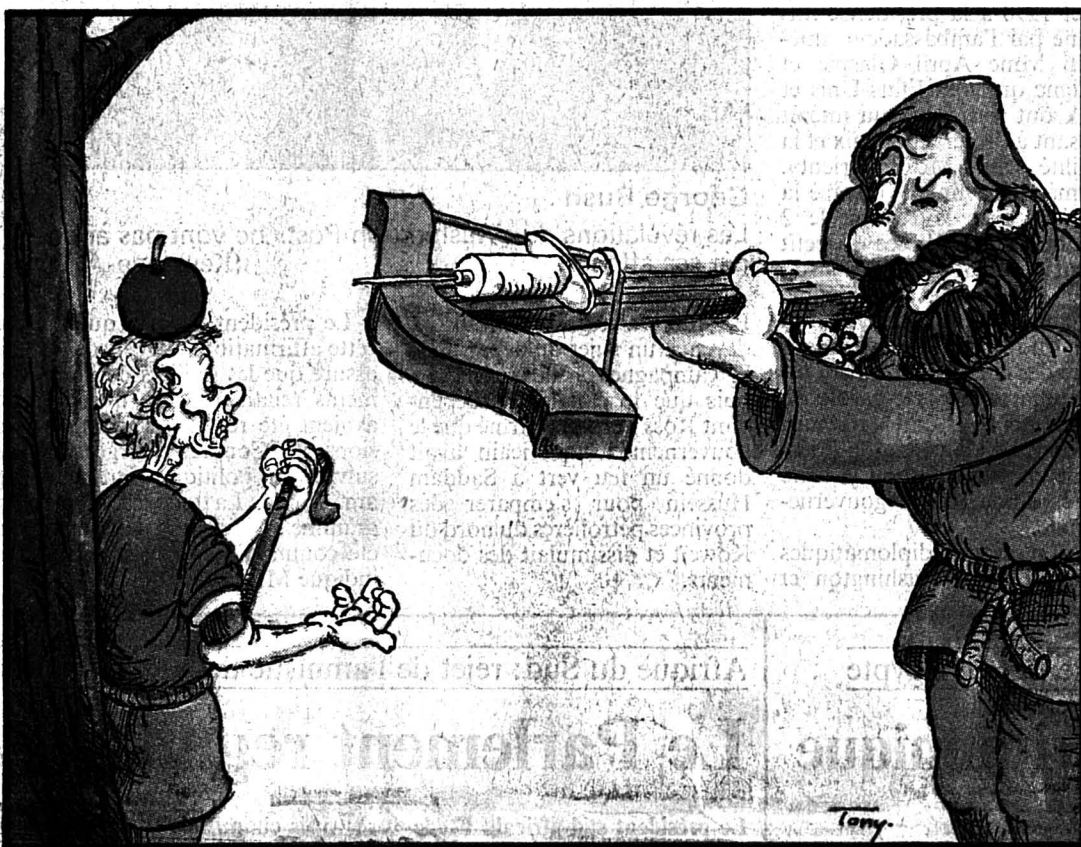
La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

Distribution contrôlée d'héroïne: les essais vont démarrer

Berne maintient le cap

Le Conseil fédéral a maintenu le cap qu'il s'était fixé ce printemps. Les essais, limités et sévèrement contrôlés, de distribution de drogues (dont l'héroïne) à des toxicomanes gravement dépendants peuvent commencer. L'ordonnance dans ce sens, adoptée hier par le Conseil fédéral, entre en vigueur le 15 novembre, jusqu'à fin 1996. But de l'opération: mieux cerner les effets des différentes mesures de prévention de la toxicomanie. Un rapport final paraîtra fin 1997.

Berne
François NUSSBAUM



Après quoi, les cantons, les villes ou les institutions spécialisées qui souhaitent mettre sur pied de telles expériences, établiront un projet détaillé. L'Office fédéral de la santé publique pourra alors donner son feu vert.

Autre précision: cinq essais avec héroïne seront autorisés (sur dix), avec 50 volontaires au maximum par essai. On ne retiendra que les personnes (majeures) très gravement dépendantes dans une situation de misère croissante, et les femmes qui se prostituent. Elles bénéficieront d'un encadrement médical et psycho-social, d'une offre d'hébergement et d'occupation la journée.

UN CANTON ROMAND

La Confédération débloquera 4 millions de francs jusqu'à fin 1996 pour lancer ces essais et évaluer les résultats. Un rapport annuel donnera l'état des travaux et, fin 1997, un rapport final sera publié. On en tirera des critères scientifiques de référence pour décider «des nouvelles mesures à prendre» et améliorer celles déjà mises en œuvre.

Jusqu'ici, sept départements cantonaux de la santé se sont déclarés disposés à entreprendre de tels essais (Bâle, Berne, Argovie, Grison, Lucerne, Zoug), ainsi que les villes de Saint-Gall, Schaffhouse, Olten, Granges et Zurich. Du côté romand, seul le canton de Fribourg s'est inscrit sur la liste, tout en précisant qu'il s'agirait d'essais sans héroïne. F.N.

VOLET CONTESTÉ

Le Conseil fédéral estime que les connaissances en matière de toxicomanie et de prévention «présentent de nombreuses lacunes», et que la loi (sur les stupéfiants) oblige la Confédération à «intervenir pour remédier à cette situation». Flavio Cotti s'est donc attelé à cette tâche, au vu des expériences faites à l'étranger et de la pression en Suisse, notamment alémanique.

Annoncée en mai dernier, l'ordonnance en question concerne «l'évaluation scientifique de projets visant à prévenir la toxicomanie et à améliorer les conditions de vie des personnes dépendantes». Stopper l'extension de la toxicomanie, dépister au plus tôt les risques de dépendance, aider à la réinsertion sociale, offrir des traitements de

sevrage, former un personnel d'encadrement spécialisé: tels sont, concrètement, les objectifs de ces projets.

S'y ajoute un dernier volet qui, lui, est loin de faire l'unanimité. Le Conseil fédéral entend explorer de nouvelles possibilités d'assistance aux toxicomanes, «entre autres par la prescription, dans une première phase et sous contrôle médical, de stupéfiants» (méthadone,

morphine et héroïne). De telles approches thérapeutiques pourraient se révéler plus efficaces, pour certains toxicomanes, que d'autres traitements qui ont échoué.

50 VOLONTAIRES

Les conditions de ces essais sont très restrictives. Le plan général doit encore passer devant la commission d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales (dans deux semaines).

OPINION

Que de confusions!

La décision du Conseil fédéral en matière de drogue est, décidément, de nature à consolider toutes les confusions dans ce domaine sensible et complexe. On mélange causes et symptômes, soins et lutte antitrafic, échec et humilité.

On va donc étudier scientifiquement le comportement de toxicomanes profonds pour comprendre le phénomène de la drogue, quitte à leur fournir parfois un peu d'héroïne. Est-on conscient de l'effet pervers qu'engendre l'annonce d'une telle mesure?

Toute une génération d'adolescents ne se reconnaît déjà plus dans notre système de valeurs. Et quel est le «modèle d'adulte» qu'on leur présente? De bien vouloir jouer les cobayes, atteints d'une maladie inconnue qui inquiète la société. Et si cette maladie n'était que le symptôme d'un mal plus profond, camouflé à l'intérieur de la société?

Au fond, dit le médecin neuchâtelois Pierre-Alain Porchet, «un toxicomane est quelqu'un qui souffre, cherche à se soigner mais choisit les mauvais remèdes». Et, aujourd'hui, on lui propose des remèdes qui ignorent d'emblée son vrai mal. Résultat: on soigne des gens, en sachant que le traitement est l'exact reflet de tout ce qui n'a pas été fait au niveau de la prévention.

Confusion également lorsqu'on oppose le

«laxisme» alémanique à la «répression» romande. On parle simplement de deux choses différentes: les soins aux toxicomanes ou la lutte antitrafic. Lorsqu'on précise le sujet, les attitudes sont beaucoup moins éloignées.

La Suisse alémanique a toutefois cru - troisième confusion - que les soins avaient manifestement échoué puisque la toxicomanie persistait, et même se développait. On oublie que les soins s'adressent souvent à des gens arrivés au-delà de toute limite et que même une longue prise en charge n'aboutit parfois qu'à un tout petit soulagement.

Mais il faut continuer, avec humilité - et ne pas faire n'importe quoi. L'ouverture du Kocherpark (Berne) au marché libre des drogues a immédiatement doublé le nombre de jeunes déboussolés arrivant au Drop-In de Neuchâtel. Et la fermeture soudaine de ce parc, combien en a-t-elle tué, parmi tous ceux qui y avaient trop facilement découvert la drogue?

Le Conseil fédéral cède donc à la même panique. Ces expériences auraient dû rester à leur place, confidentielles et envisagées comme soins palliatifs, conclut Pierre-Alain Porchet. «Tout aurait été différent». Mais non: elles seront en première page des journaux...

François NUSSBAUM

Football - Sion menait pourtant 2-0 contre Porto...

Syndrome helvétique



F. Couto - Marc Hottiger

A l'image de l'équipe nationale à Cagliari, les champions suisses se sont fait rejoindre sur le tard. (Keystone-AP)

● Lire en page 9

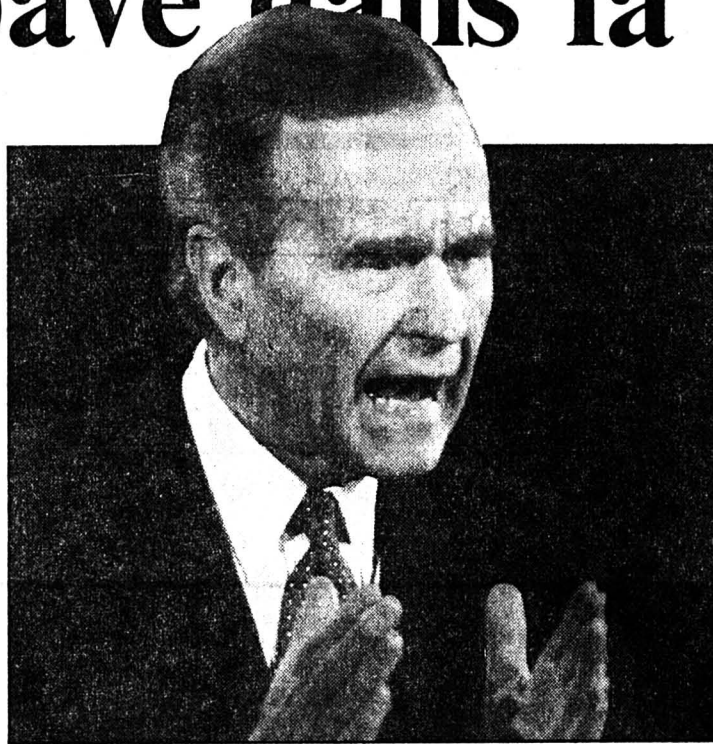
Gastro-Cash

Collège 85
La Chaux-de-Fonds

Pour tous vos achats en gros, viande fraîche, surgelés, fruits et légumes.

Peu avant l'invasion du Koweït: un télégramme secret de George Bush à Saddam Hussein

Un pavé dans la mare



George Bush

Les révélations du «Washington Post» ne vont pas arranger ses affaires. (Keystone-AFP)

Bagdad à la veille du conflit sont devenus un sujet de débat dans la campagne présidentielle depuis que le candidat indépendant Ross Péro a affirmé que le gouvernement américain avait donné un feu vert à Saddam Hussein pour s'emparer des provinces pétrolières du nord du Koweït et dissimulait des documents.

Le président Bush a qualifié cette affirmation «d'absurde» et assuré que les milliers de documents relatifs à cette question avaient été remis aux commissions du Congrès chargées de suivre la politique étrangère américaine. La teneur du télégramme présidentiel leur avait été communiquée, avait encore indiqué M. Boucher.

La politique d'ouverture à l'égard de l'Irak avait été décidée en 1989 lors d'une réunion du Conseil National de Sécurité au cours de laquelle l'avis favorable du secrétaire d'Etat James Baker et du conseiller présidentiel Brent Scowcroft l'avaient emporté sur les réticences de la CIA. Le président Bush a par la suite reconnu que cette politique était une «erreur».

Le télégramme souligne toutefois les profondes préoccupations américaines concernant «certaines activités et certains choix politiques» de l'Irak. «Nous continuerons de vous faire part de ces préoccupations en toute amitié et en toute franchise», poursuit le président Bush. Il conclut que les deux gouvernements doivent conserver «ouvertes» leurs voies de communications de façon à éviter toute «incompréhension».

Le gouvernement américain, qui a fait de la campagne Tempête du Désert le plus grand succès de politique étrangère du mandat de George Bush, doit se défendre depuis plusieurs mois contre des accusations portées notamment par les démocrates. A leur avis, la politique complaisante de l'administration républicaine à l'égard de Bagdad a incité Saddam Hussein à se lancer à l'assaut du Koweït.

(ats, afp)

Moins d'une semaine avant l'invasion du Koweït par l'Irak le président George Bush indiquait son désir d'améliorer les relations de Washington avec Bagdad, dans un télégramme à Saddam Hussein dont le Washington Post a publié hier le texte intégral.

Ce télégramme a été remis le 28 juillet 1990 à la présidence irakienne par l'ambassadeur américain Mme April Glaspie et souligne que «des Etats-Unis et l'Irak ont tous deux un intérêt puissant à préserver la paix et la stabilité au Moyen-Orient». L'armée irakienne a traversé la frontière avec le Koweït le 2 août et n'a été chassée du petit émirat que sept mois plus tard.

Ce télégramme présidentiel n'a jamais été rendu public en vertu du secret de la correspondance des chefs d'Etat, avait indiqué mardi le porte-parole du département d'Etat Richard Boucher. Le «Washington Post» assure en avoir obtenu le texte auprès d'une source gouvernementale.

Les messages diplomatiques échangés entre Washington et

22.10.1962 - Le président Kennedy ordonne un blocus aéro-naval de Cuba, après être arrivé à la conclusion que des bases de missiles soviétiques sont en cours d'installation dans l'île.

22.10.1985 - Des émeutes éclatent aux abords des grandes villes sud-africaines.

22.10.1990 - Saddam Hussein annonce la libération de tous les otages français.

BRÈVES

Arctique

Greenpeace peut repartir

Les autorités russes ont décidé hier que le Solo, le navire de Greenpeace arraisonné le 12 octobre par des garde-côtes alors qu'il allait enregistrer le niveau de radioactivité en Arctique, pouvait repartir. «Nous sommes libres», a déclaré à Reuter John Sprange, le chef de l'expédition de l'organisation écologiste.

Indiens d'Amérique et esclaves d'Afrique

Doléances du Pape
Jean Paul II a demandé pardon hier aux Indiens d'Amérique et aux esclaves d'Afrique, pour les «péchés» commis lors de la conquête du Nouveau-Monde, en évoquant son récent voyage à Saint-Domingue.

Prison de Sao Paulo

Massacre délibéré
Les 111 détenus de la prison Carandiru à Sao Paulo n'avaient pas d'armes à feu et ont été assassinés délibérément le 2 octobre dernier après s'être rendus. Selon un rapport, les prisonniers étaient nus au moment de leur exécution ce qui signifie qu'ils «étaient définitivement rendus», contrairement à la version du commando de la police militaire qui affirmait que les détenus étaient armés et qu'ils avaient tiré sur la police.

Liberia

L'ONU et les Etats-Unis évacuent

L'ONU et les Etats-Unis évacuent leur personnel non-essentiel de la capitale libérienne à la suite de la recrudescence des combats. Un diplomate américain à Abidjan a déclaré mercredi que Washington a l'intention d'évacuer la moitié de son personnel diplomatique, fort d'une quarantaine de personnes.

Pilatus pour l'Afrique du Sud

L'ANC menace
Le Congrès national africain a menacé hier de ne pas honorer une commande de 60 Pilatus PC-7 par l'armée sud-africaine s'il parvient au pouvoir, car cette vente viole l'embargo international contre le pays. Pour la Suisse, cette transaction ne tombe pas sous le coup de la loi sur l'exportation de matériel de guerre.

Attentat en Egypte

Britannique tuée

Une touriste britannique a été tuée hier et deux de ses compatriotes ont été blessés dans un attentat intégriste en Haute-Egypte, a annoncé l'ambassade de Grande-Bretagne au Caire. C'est la première fois qu'un touriste est assassiné par des islamistes en Egypte.

L'attaque a été menée par deux intégristes, cachés dans les champs en bordure de la route, qui ont tiré à l'arme automatique avant de s'enfuir, ont indiqué des sources policières. Le véhicule, qui transportait six Britanniques, deux Australiens et un Portugais, appartenait à l'agence touristique Sud Sinaï, spécialisée dans les safaris dans le désert. Au moment de l'attentat, il venait du Caire et se dirigeait vers Assiout. (ats, afp)

Etats-Unis

Jim Garrison est mort

Le procureur Jim Garrison, qui s'était rendu célèbre dans les années 60 à La Nouvelle-Orléans (Louisiane) en enquêtant sur un éventuel complot dans l'assassinat du président John Kennedy, est mort hier à l'âge de 71 ans, a annoncé un de ses collègues.

M. Garrison fut District attorney (procureur) pendant 12 ans à la Nouvelle-Orléans puis, après une interruption, juge dans une cour d'appel pendant encore 12 ans. Il avait pris sa retraite l'an dernier.

Le magistrat était convaincu que le président Kennedy avait été victime d'un complot impliquant notamment la CIA, et que les plus hautes autorités américaines avaient tenté ensuite de couvrir l'affaire. Il contestait la version officielle établie par la commission Warren selon laquelle le président avait été tué par deux balles tirées par le même homme, Lee Harvey Oswald. (ats, afp)

Afrique du Sud: rejet de l'amnistie des crimes politiques

Le Parlement regimbe

Le président sud-africain Frederik de Klerk a annoncé hier son intention de soumettre son projet d'amnistie des crimes et délits politiques au «Conseil présidentiel», en dépit du rejet de ce texte quelques heures plus tôt par le Parlement. Cet organisme est composé de députés désignés par le président et par les chambres.

Depuis son élection en 1989, le chef de l'Etat n'avait jamais utilisé cette procédure, à l'égard de laquelle il se déclarait réticent. Il n'a pas précisé quand le texte d'amnistie serait soumis au Conseil présidentiel.

Le projet d'amnistie des crimes et délits politiques en Afrique du Sud a été rejeté hier par le Parlement sud-africain, en raison de l'opposition d'une de

ses trois chambres, la Chambre indienne. Le texte a en revanche été adopté par les deux autres chambres (blanche et métisse), où le Parti national du président Frederik de Klerk est majoritaire.

SÉRIEUX REVERS

Ce rejet constitue un revers sérieux pour le président de Klerk qui s'était engagé à libérer tous les prisonniers politiques avant le 15 novembre, grâce à une amnistie devant, selon lui, ouvrir la voie à la «réconciliation» en Afrique du Sud.

Un tel engagement avait été pris par le chef de l'Etat lors de son sommet du 26 septembre dernier avec le leader de l'ANC Nelson Mandela. Cependant, M. Mandela avait alors affirmé l'hostilité totale de son mouve-

ment à une mesure qui éviterait que soient dévoilés les noms de coupables de crimes contre les militants antiapartheid.

Le projet du gouvernement prévoit que les auteurs de crimes politiques qui confesseront leurs méfaits pourront bénéficier d'une amnistie, mais que cette confession ne pourra être rendue publique.

C'est essentiellement cette procédure de la «confession secrète», qui a suscité l'hostilité des deux partis indiens - Solidarité et Parti national du peuple. Comme leurs collègues libéraux de la Chambre blanche, les députés indiens ont souligné que loin de contribuer à la réconciliation, un tel projet ne pouvait qu'encourager vengeance et rancœurs. (ats, afp)

Crise en Angola: proposition de Pik Botha

Une rencontre en Afrique du Sud

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères Roelof Pik Botha a proposé hier que le président angolais, Jose Eduardo dos Santos, et le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, se rencontrent en Afrique du Sud.

Rentrant d'Angola où il a participé à une médiation pour organiser cette rencontre envisagée à Luanda, M. Botha a réaffirmé qu'il croyait que la rencontre aurait lieu cette semaine. La réunion a été annulée par deux fois après que M. Savimbi eut manifesté des inquiétudes quant à sa sécurité dans la capitale angolaise.

Le ministre sud-africain a ajouté que M. Savimbi l'avait assuré qu'il restait disposé à rencontrer M. Dos Santos. Les deux hommes doivent chercher une solution pacifique à la crise actuelle née de l'incertitude sur un second tour de l'élection présidentielle.

Le premier tour a été remporté par M. Dos Santos mais il n'a obtenu que 49,57% des suffrages. Selon l'accord pré-élec-

toral, un second tour doit être organisé si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. (ats, afp)

Invités suisses

Henri Rieben, l'observateur suisse qui a fait état, dans la presse, de fraudes massives lors des élections en Angola, ne faisait pas partie de la délégation de dix observateurs que la Suisse a mis à disposition de l'ONU. Interrogé mardi par l'ATS, M. Rieben a indiqué qu'il avait été invité par l'UNITA, en compagnie de quatre autres ressortissants suisses.

Au cours des élections en Angola, il n'a lui-même pu constater aucune fraude. Il se dit cependant convaincu qu'il faut prendre au sérieux les accusations formulées par l'UNITA, l'ancien mouvement de guérilla. Selon lui, les soupçons de fraude empoisonnent le climat politique dans ce pays qui a été déchiré pendant seize ans par la guerre civile.

De son côté, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a indiqué que les prises de position de ressortissants suisses rentrés d'Angola ne l'engagent en rien. Ils n'appartiennent pas à la délégation suisse mise à disposition de l'ONU. «Il s'agit en fait d'observateurs invités par un parti, l'UNITA. Leurs prises de position sont personnelles», note le DFAE. (ats)

Pourparlers de paix

Israël prêt à des concessions

Les dissensions entre factions palestiniennes et les incertitudes de l'élection présidentielle américaine menaçaient de compliquer la septième session des négociations israélo-arabes au cours de laquelle les délégués israéliens devaient proposer hier un retrait partiel du Golan.

Selon la radio de Jérusalem, les représentants israéliens devaient remettre mercredi soir aux Syriens un nouveau document traduisant clairement la volonté de l'Etat hébreu d'abandonner une partie de ses positions sur le plateau du Golan occupé depuis 1967.

Côté israélien, on estime que ce document offre aux Syriens plus qu'ils ont obtenu lors des précédents tours de table. Des concessions ont été faites aux Syriens «sur de nombreux points importants pour eux». Ce retrait, s'il devenait effectif, constituerait la première avancée significative de ces discussions lancées il y a près d'un an à la conférence de Madrid par la présidence des Etats-Unis et de l'ex-URSS.

SUSPENSION

Ces négociations doivent durer un mois avec une suspension d'une semaine au moment de l'élection américaine le 3 novembre. Elles ont, selon les observateurs, de meilleures chances d'aboutir que les précédentes.

Les pourparlers, ont député hier au département d'Etat par une rencontre avec les délégations jordanienne et libanaise, elles doivent se concentrer sur deux sujets: un accord sur le principe de la paix contre les territoires et un plan d'autonomie pour les quelque 1,7 million de Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin s'est dit prêt mardi à accorder aux Palestiniens des pouvoirs réglementaires limités dans les territoires occupés notamment le droit d'adopter des arrêtés municipaux.

Le succès de ce septième tour de table pourrait bien être compromis par la reprise des violences anti-israéliennes dans les territoires occupés et l'opposition des islamistes à toute concession à l'Etat hébreu.

A la veille de la reprise des bilatérales, le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) avait revendiqué l'attentat à la bombe responsable de la mort d'une Israélienne et qui avait fait neuf blessés samedi dernier près de Ramallah (Cisjordanie).

Les partenaires arabes attendent également avec appréhension le résultat de l'élection à la Maison Blanche qui devrait voir la victoire du démocrate Bill Clinton si l'on se fie aux sondages d'opinion. (ap)

Colombie

Protestation sanglante

Une organisation d'extrême-gauche colombienne a marqué de façon sanglante le 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. Le Front de coordination Simon Bolivar a bloqué la principale voie d'accès à Bogota, assassiné onze soldats et attaqué des commissariats de police dans plusieurs villes du pays mardi.

C'est la dernière en date et la plus sérieuse offensive de l'organisation qui avait manifesté sa volonté de protester à sa manière contre les cérémonies officielles. (ats, afp)

GERARD PASQUIER
PARIS



Pour être
bien dans
sa peau

En exclusivité chez

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
La Chaux-de-Fonds - ☎ (039) 23 15 62

La boutique où l'on vous reçoit avec le sourire, où l'on vous conseille avec plaisir et où l'on vous habille, Madame, avec une élégance discrète

TAILLES 34-50

132-12247

visavis

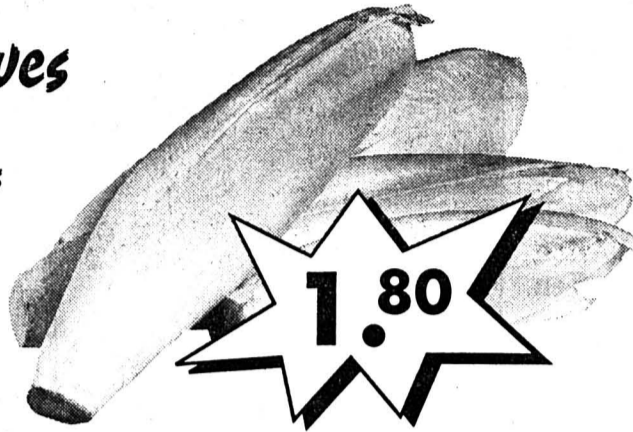
actuel cette semaine

valable dès le 22.10.92

Endives

tendres
étrangères

500 g



1.80

Golden Delicious
1^{re} qualité

kg **1.60**

Crème à fouetter

1,5 dl **2.15**

HIRZ

• Séré maigre 250 g **-.95**

• Séré à la crème 150 g **1.25**

Piatto Ticino

100 g **3.50**



MAESTRO

Tipo Napoli

• Spaghetti 500 g **-.90**

• Cornettes 1 litre (+dépôt) **3.95**

Vin rouge de France
Côtes-du-Rhône AC
«Belamour» 50 cl (+dépôt) **2.65**

Vin blanc suisse
Chasselas de Romandie
«Rêve d'or» 50 cl (+dépôt) **3.65**

Vin blanc du Valais
Fendant
«Cretavin» 50 cl (+dépôt) **3.65**

Grand concours-exposition
des artistes amateurs du 3e âge
du canton de Neuchâtel

vernissage
le vendredi 23 octobre
à 17 heures

au Home Médicalisé de la Sombaille,
La Chaux-de-Fonds

Venez nombreux

132-12280

Un enchantement pour les oreilles:
la nouvelle Mazda 121 Magic
avec radiocassette Blaupunkt.



En plus de l'équipement déjà très étoffé de la GLX, la nouvelle Mazda 121 Magic (1,3i, 16V) possède un radiocassette stéréo Blaupunkt «Boston», le verrouillage central avec sésame ouvre-toi à distance, l'alarme antivol et les jantes alu. Et ceci à partir de Fr. 17 200.-. Venez faire un essai. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

CENTRE AUTOMOBILE

Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14

Rouler de l'avant. **MAZDA**

470-203

Pampers
Phases

Emballages portatif **18.90**

HUG

Dar-Vida nature 250 g **2.40**



Lessive complète

1,5 litres **11.40**

JACOBS
Café

Jubila moulu, sous vide

500 g **5.60**

JACOBS
Café

Jubila moulu, sous vide

250 g **3.20**

Sun

pour lave-vaisselle

3 kg **11.90**

L'annonce, reflet vivant du marché

Economie? Du café à savourer! Stock limité.



JACOBS Médaille d'or vac. ou grains, 500 g

5.80

JACOBS Mastro Lorenzo, 28 portions, 210 g

5.50



JACOBS Café
ESPRESSO MASTRO LORENZO

28 Portion - Doses individuelles



NESSCAFÉ CAPPUCCINO 10 portions, 125 g

4.90

6.50

CAFÉ CHICCO D'ORO cremino ou grains, 500 g



NESSCAFÉ Gold de Luxe ou Finesse, 200 g

12.30



6.50 MÖVENPICK CAFÉ le divin, moulu, 500 g, vac.

boîte à 250 g

4.-



44-600

98-A-9210

La reine Elizabeth II continue son séjour en Allemagne

Voyage sur fond de polémique

Les efforts de la reine Elizabeth II d'Angleterre pour réaffirmer, au cours de sa visite en Allemagne, la solidité des liens germano-britanniques ont été contrariés hier par la naissance d'une nouvelle controverse entre Bonn et Londres concernant l'Avion de combat européen (ACE).



Elizabeth II et Richard von Weizsäcker

Le voyage en Allemagne de la reine de Grande-Bretagne ravive certaines querelles politiques entre les deux pays.

Alors que la souveraine exaltait à Berlin l'amitié entre les deux pays, les ministres allemand et britannique de la Défense, Volker Ruehe et Malcom Rifkind, ont échangé, par presse interposée, des propos peu amènes à propos de l'avenir de l'ACE, dont Bonn ne veut plus entendre parler en l'état. M. Rifkind a jugé «inconsidérés» des propos tenus la veille par M. Ruehe, qui s'était demandé comment Londres allait expliquer à ses mineurs pourquoi il s'entêtait à vouloir construire un appareil jugé trop coûteux par l'Allemagne.

«Volker Ruehe devrait parler aux syndicats britanniques et il se rendrait compte qu'ils partagent la conviction du gouvernement selon laquelle l'ACE est

bon pour le pays et son industrie», a ajouté le ministre à la BBC. L'Allemagne a annoncé cet été qu'elle ne construirait pas ce chasseur ultra-moderne, également développé par l'Espagne et l'Italie, et milite pour le développement d'un appareil beaucoup moins cher.

REFROIDISSEMENT

Cette polémique survient dans la foulée du refroidissement des

relations entre Bonn et Londres consécutif à la sortie de la livre du SME, pour laquelle la Bundesbank avait été très critiquée. Un projet allemand, finalement abandonné, de commémorer en septembre la naissance des fusées V2, utilisées par Hitler à la fin de la guerre pour bombarder des villes britanniques, avait également suscité un vif émoi en Grande-Bretagne.

Au troisième jour de sa visite

d'Etat en Allemagne, la reine Elizabeth s'est efforcée pour sa part de souligner l'entente germano-britannique. «Une alliance historique a été nouée entre la Grande-Bretagne et la RFA, et notamment les Berlinois» depuis la guerre, a-t-elle dit dans la capitale allemande.

La souveraine a rendu hommage aux Allemands de l'Est tués alors qu'ils tentaient de

franchir le Mur de Berlin, en déposant une gerbe de fleurs aux pieds d'un mémorial, situé à côté du Reichstag, l'ancienne diète impériale.

PORTE FRANCHIE

Accompagnée du prince Philip et du président Richard von Weizsäcker, la reine a ensuite franchi à pied la Porte de Brandebourg vers l'Est de la capitale, sous les applaudissements de 3000 personnes, se rendant ainsi pour la première fois dans l'ancien bloc communiste.

Vêtue d'un ensemble lilas, Elizabeth II a pris un bref bain de foule, discutant avec des écoliers allemands et britanniques qui agitaient des drapeaux européens et celui de l'Union Jack. «Le Royaume-Uni se réjouit, comme je l'ai fait lorsque j'ai franchi la porte de Brandebourg, de ce que la liberté ait été étendue à toute la ville et à l'Allemagne unie», a-t-elle dit dans un discours très chaleureux prononcé peu après dans la mairie de Berlin.

Le temps fort de sa visite de cinq jours doit intervenir aujourd'hui à Dresde, lorsque la reine, dans un spectaculaire geste de réconciliation, assistera à un office religieux à la mémoire des dizaines de milliers de victimes des bombardements de la «Florence de l'Elbe» par la Royal Air Force en février 1945. (ats, afp)

BRÈVES

Athènes

Chaleur et pollution

Une quarantaine de personnes ont dû être hospitalisées d'urgence hier matin à Athènes à la suite de troubles cardiaques ou respiratoires. Ceux-ci sont dus à une hausse des taux de pollution qui ont dépassé les cotes d'alerte, a indiqué le service d'urgence de la capitale.

Barrage sur le Danube

Dérivation des eaux imminente

La dérivation des eaux du Danube, devant alimenter la centrale hydroélectrique controversée de Gabčíkovo (Slovaquie), aura lieu d'ici le 3 novembre, a annoncé le directeur de la société responsable des travaux. Cette dérivation du cours principal du Danube est source d'un vif conflit entre Prague et Budapest. Ce dernier l'interprète comme une modification du tracé de la frontière qui passe au milieu du fleuve. Cette modification doit permettre d'alimenter le canal de navigation et la centrale construite sur le territoire slovaque.

Allemagne

Néo-nazis interpellés

La police allemande a mené mardi soir une série d'interventions dans les milieux néo-nazis procédant à l'interpellation de sept personnes dans l'ex-RDA et à des perquisitions dans plusieurs appartements de Potsdam. Lors de ces interventions dans le Land de Brandebourg, la police a saisi des armes à feu, des munitions, des équipements militaires et des éléments de propagande néonazie.

Dockers de Bordeaux

Fin de la grève

Les dockers de Bordeaux ont signé hier un accord avec les entreprises de maintenance du port. Cet accord met fin à une grève lancée le 28 septembre. Après la signature, tous les participants ont exprimé leur satisfaction.

Italie

Inondations meurtrières

Le bilan des inondations qui frappent le centre de l'Italie s'est alourdi hier et s'élève à trois morts. Un homme de 37 ans a été tué au volant de sa voiture qui a percuté une route glissante, près de Pérouse.

Manifestation contre la fermeture des puits de charbon

Mineurs dans les rues de Londres

Près de 50.000 personnes ont participé hier à Londres à la marche de protestation contre la fermeture des puits de charbon, a indiqué la police. Du côté des organisateurs on faisait état de 200.000 personnes. La manifestation s'est terminée en fin d'après-midi avec les discours de leaders syndicaux à Hyde Park. Au même moment, un débat se déroulait à la Chambre des Communes sur la politique énergétique du gouvernement.

Les mineurs et leurs familles ont manifesté sous les applaudissements des Londoniens, emplissant les rues de la capitale d'une multitude de pancartes. On pouvait y lire: «Virez Major, pas les mineurs!». Venus en trains et cars spéciaux de tous les bassins houillers d'Angleterre, mais aussi d'Ecosse et du pays de Galles,

les mineurs ont défilé sans incident derrière Arthur Scargill, président de leur principal syndicat. «Nous ne mourrons pas!», scandaient certains, tandis que d'autres brandissaient une caricature de John Major poignardant un mineur dans le dos.

«PAS LA CHARITÉ»

Les femmes étaient particulièrement nombreuses, unanimes à affirmer que le «moratoire» annoncé par le gouvernement sur 21 des 31 puits d'abord promis à la fermeture ne suffirait pas à sauver les emplois de leurs maris. «Nous ne voulons pas la charité et nous ne croyons plus aux promesses. Seule la colère peut encore nous sauver», assurait l'épouse d'un mineur du Derbyshire, venue avec ses deux jeunes enfants.

Pour ses organisateurs, elle n'était qu'une «répétition» d'une manifestation prévue pour dimanche et à laquelle 200.000 personnes sont attendues.

MOTION REPOUSSÉE

Par ailleurs, la chambre des Communes a rejeté hier une motion de l'opposition travailliste à propos du projet gouvernemental de fermeture de 31 mines de charbon. Le vote a été acquis par 320 voix contre 307.

Le gouvernement du premier ministre John Major avait été contraint de faire machine arrière sur certains éléments de son programme de fermeture des deux tiers des mines du pays, face à la menace de révolte de plusieurs députés conservateurs.

(ats, afp, reuter)

Aggravation des combats en Bosnie-Herzégovine

Pont aérien suspendu

L'ONU a annoncé hier la suspension sine die du pont aérien humanitaire vers Sarajevo. Cette décision fait suite à l'aggravation des combats entre Croates et Musulmans, jusqu'ici alliés dans le conflit bosniaque. Dans le cadre de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie de Genève, le président de la Bosnie, Alija Izetbegovic, a proposé de créer un Etat bosniaque constitué de régions plutôt autonomes.

Des responsables des Nations Unies ont expliqué que les affrontements, autour de Sarajevo constituaient une menace pour les couloirs aériens empruntés par les avions ravitaillant la capitale bosniaque. «C'est un nouveau clou enfoncé dans le cercueil des gens que nous essayons d'aider», a dit Ron Redmond, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Genève.

La suspension du pont aérien, que l'ONU espère brève, signifie l'arrêt de toutes les opérations de secours. Les routes menant à Sarajevo ont en effet été fermées la semaine dernière après des attaques contre des convois de l'ONU.

AFFRONTEMENTS ENTRE EX-ALLIÉS

Le conflit voit désormais les Croates et les Musulmans, théoriquement alliés, s'affronter. De violents combats autour de Vitez, à 100 km au nord-ouest de Sarajevo, ont conduit l'ONU à envoyer, dans la nuit de mardi à mercredi, un convoi de 20 soldats pour évacuer une dizaine d'employés du HCR.

La radio croate a rapporté que cinq soldats croates et 17 civils avaient été tués à Vitez. Vingt-deux autres soldats ont été blessés. La population de Vi-

tez est en majorité musulmane mais les Croates contrôlent la région.

Sarajevo a connu une accalmie hier, ce qui a permis la réparation des circuits de distribution d'eau et d'électricité. L'attaque de la principale boulangerie de la capitale a provoqué d'importants dégâts qui ne pourront pas être réparés avant plusieurs mois.

PROPOSITIONS

A Genève, lors d'un nouvel entretien avec Cyrus Vance, coprésident de la Conférence internationale sur la Yougoslavie, Alija Izetbegovic, président de la Bosnie, a proposé de créer un Etat bosniaque décentralisé. Ce dernier devrait être constitué de huit à dix régions disposant d'une large autonomie locale. M. Izetbegovic a, par ailleurs, écarté la création de «cantons ethniques». (ats, afp, reuter)

Trois explosions à Londres

L'IRA soupçonnée

Trois explosions se sont produites successivement hier à Londres, sans faire de victimes, dans une campagne de terreur apparemment orchestrée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Dans la soirée, deux engins ont explosé dans un centre de l'armée britannique, à Hammersmith, dans l'ouest de la ca-

pitale britannique, puis dans le quartier de Harrow Road, dans le nord.

Auparavant, une bombe déposée par l'IRA, avait explosé sur une ligne de chemin de fer dans le nord de la capitale, provoquant des dégâts matériels à un train de voyageurs.

(ats, reuter)

Polices italienne et allemande efficaces

Héroïne saisie

Plus de 150 kilos d'héroïne ont été saisis à Milan et à Bad Reichenhall, ont annoncé hier les polices italienne et allemande.

dans le box où le trafiquant garait sa voiture.

Plusieurs pistolets mitrailleurs, des armes de poing et de nombreuses munitions ont également été saisis. Selon les enquêteurs, la drogue arrivait à Milan en provenance d'Allemagne à bord de camions turcs, pour être ensuite revendue dans le nord de l'Italie.

En Bavière, à Bad Reichenhall, ce sont 43 kg d'héroïne qui ont été saisis, a annoncé mercredi la police allemande. La drogue était cachée dans une voiture. La police, qui doit donner une conférence de presse ce matin, a refusé de donner plus de détails pour le moment.

(ats, afp)

Parlement russe

Président souffrant

Le président du parlement russe Rouslan Khasboulatov a dû quitter la séance précipitamment hier à cause «d'une brusque montée de tension artérielle», a annoncé M. Iouri Iarov, vice-président du parlement, cité par l'agence Interfax. Un groupe de députés avait annoncé quelques instants plus tôt avoir trouvé M. Khasboulatov dans son bureau «en état d'ivresse».

Un député tchétchène avait toutefois indiqué que «comme nous ne sommes pas médecins, nous ne pouvons pas être sûrs à cent pour cent» de la raison de la pâleur du président du parlement.

M. Khasboulatov a dû ajourner sa rencontre prévue avec le président hongrois Arpad Genz, a ajouté M. Iarov, qui a déclaré attendre les conclusions d'une commission médicale. (ats, afp)

NOUVEAU TOTAL en sac de recharge en polyéthylène

TOTAL S'EMBALLE POUR L'ENVIRONNEMENT



Sac de recharge 5 kg à prix
de lancement jusqu'au 3.11.92

10.50

au lieu de 13.50 (1 kg Fr. 2.10)

Recharger plutôt que jeter! Cette formule s'applique désormais à la poudre de lessive TOTAL. Grâce au nouveau sac de re-

charge, vous vous épargnez bien des déchets de carton et l'environnement s'en trouvera mieux. Et, c'est tout bénéfice:

réduction des déchets, écobilan particulièrement favorable et prix nettement plus avantageux. TOTAL s'emballe pour l'en-

vironnement. Suivez l'exemple!

MIGROS

La situation de la régie fédérale est plus que mauvaise

Les CFF restent dans le rouge

Les CFF poursuivent sur la voie des chiffres rouges. Malgré l'augmentation de 9,25% des subventions fédérales, qui passeront ainsi à plus de deux milliards de francs, le budget 1993 des CFF prévoit un déficit de 234 millions, selon un communiqué du DFTCE publié hier. La situation financière de la régie va encore considérablement se dégrader si l'offre et la structure du réseau ne sont pas adaptées.



Transport

Malgré une diminution du nombre des voyageurs, les CFF attendent une amélioration des recettes de 8,2% dans ce secteur.

non rentables. Sur certaines lignes, il s'agira d'adapter l'offre aux besoins effectifs, notamment d'assurer le transport des passagers du trafic régional par la route, a rappelé le Conseil fédéral.

En 1993, les CFF ne pourront pas contribuer non plus aux frais d'infrastructure. La Confédération prendra donc en charge la totalité de ces dé-

penses, estimées à 1,35 milliard de francs, soit 10% de plus qu'au compte 1991. Elle fera passer à 725 millions, soit 8,2% de plus, l'indemnité pour le transport régional des voyageurs. Les CFF demandaient 741 millions.

La contribution fédérale au trafic de ferroutage augmentera de 12,5% et passera à 99 millions de francs. Cette hausse est due aux coûts des investisse-

ments pour le corridor de ferroutage.

Par rapport au compte 1991, le budget 1993 prévoit des recettes s'élevant à 6,446 milliards de francs, soit une augmentation de 9,9%. Malgré une diminution du nombre des voyageurs, les CFF attendent une amélioration des recettes de 8,2% dans ce secteur, grâce à la hausse des tarifs. Pour le trafic des marchandises, les produits prévus au

budget progressent de 7% seulement, en raison de la concurrence accrue sur le marché européen et la situation conjoncturelle défavorable.

Au chapitre des dépenses, les CFF prévoient une augmentation de 13,4% par rapport au compte 1991. Les charges se monteront ainsi à 6,7 milliards de francs. Les charges de personnel monteront de 11,4%. Les dépenses de choses s'accroissent de 15,2%, en raison surtout du renchérissement et des frais d'entretien accrues. Les intérêts dépassent de 38,9% le montant de 1991.

L'an prochain, les CFF vont investir 2,358 milliards de francs, en particulier pour Rail 2000 et le corridor de ferroutage. Le volume net des investissements prévus au budget ordinaire se limite à 1,550 milliard, soit la somme fixée par le Conseil fédéral.

ENCORE PLUS SOMBRES

Le plan à moyen terme 1994-1998 prévoit que la situation financière va se dégrader considérablement avec les structures actuelles, écrit le DFTCE. Malgré l'augmentation des subventions des pouvoirs publics, le déficit devrait passer à 410 millions jusqu'en 1998. Des mesures visant à enrayer la détérioration sont donc inévitables, estime le DFTCE. Le Groupe de réflexion créé par le DFTCE planche sur des solutions. Entre autres, une privatisation partielle des CFF est envisagée. (ap)

22 octobre 1991 - Après de longues négociations, les douze pays de la Communauté européenne et les sept de l'Association européenne de libre échange parviennent à un accord sur l'Espace économique européen. Dans la foulée, les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et René Felber annoncent que l'adhésion de la Suisse à la CE est le but visé par la politique d'intégration européenne des autorités fédérales.

BRÈVES

Pneus à clous Déjà autorisés

Dès maintenant, les automobiles peuvent être équipées de pneus à clous. Cette décision a été annoncée hier par le Département fédéral de justice et police, compte tenu des chutes de neige de samedi.

«24 heures»

Nouveau rédacteur en chef

Le nouveau rédacteur en chef de «24 heures» s'appelle Gian Pozzy, annonce le quotidien vaudois mercredi. Il succède à Fabien Dunand, qui a annoncé sa démission pour la fin de l'année.

Genève

Un butin au tapis vert

La Chambre d'accusation de Genève a prolongé hier de trois mois la détention préventive d'une vieille dame qui rêvait de millions. Berthe, 69 ans, arrêtée des passants dans la rue. Elle leur disait qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle en avait besoin pour elle et pour quelqu'un d'encore plus mal loti qu'elle. Plusieurs personnes lui ont ainsi remis de petites sommes. Mais la vieille dame avait des goûts de luxe et c'est sur le tapis vert du Ruhl, sur la Côte d'Azur, qu'elle jouait ses petits butins.

Comptable sous les verrous

Trois mois: la détention préventive du responsable de la comptabilité d'une petite régie immobilière genevoise a été prolongée par la Chambre d'accusation du canton de Genève. Inculpé d'abus de confiance et de faux dans les titres, ce quadragénaire d'origine bernoise aurait détourné en dix ans plus d'un million de francs.

Argentine et Chili

Une délégation économique suisse

Une mission suisse se rendra en Argentine et au Chili du 23 au 30 octobre sous la présidence de l'ambassadeur Nicolas Imboden, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et de M. François Habersaat, membre du Vorort. Cette délégation mixte comprendra une vingtaine de représentants de la Confédération et de divers secteurs de l'économie, en particulier de l'industrie des machines, de la chimie, de l'horlogerie...

Odilo Guntern présidera aux destinées de la BCV

Monsieur Prix retourne en Valais

Odilo Guntern, 55 ans, quitte ses fonctions de Surveillant des prix. Dès le 1er janvier 1993, il prendra la présidence du conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais. Son successeur à Berne n'a pas encore été désigné.

Le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) Jean-Pascal Delamuraz, a informé hier matin le Conseil fédéral de la décision d'Odilo Guntern. Le DFEP fera «en temps utile» au Conseil fédéral une proposition pour la succession de Monsieur Prix.

Au nom du Conseil fédéral, le DFEP exprime sa gratitude à Odilo Guntern qui a exercé pendant près de sept ans l'importante fonction de Surveillant des

prix avec «doigté et compétence».

C'est le 16 avril 1986 que le Conseil fédéral avait nommé le Haut-Valaisan Odilo Guntern en qualité de Surveillant des prix. Ses deux prédécesseurs avaient été Leo Schuermann, devenu directeur général de la SSR, et Leon Schlumpf, élu par la suite au Conseil fédéral.

DÉFI À RELEVER

Contacté hier à Sion, Odilo Guntern a déclaré à AP qu'il se réjouissait d'exercer ses nouvelles fonctions. Assumer la présidence de la BCV en une période difficile est un défi à relever. En raison de la nouvelle loi, la BCV est désormais adaptée aux exigences modernes du secteur bancaire. Il s'agit mainte-

nant de regagner la confiance perdue suite à l'affaire Dorsaz.

Odilo Guntern a retiré beaucoup de satisfaction des six ans et demi qu'il a passés à la Surveillance des prix. Bien que les compétences de Monsieur Prix aient été limitées, il a pu obtenir beaucoup plus que ce qu'il escomptait au départ. Grâce à la Surveillance des prix, des cartels ont été dissous, tels ceux de la bière et du tabac. Ses compétences ayant été élargies, Monsieur Prix a eu de nouvelles tâches, ainsi les enquêtes récentes sur les primes RC et les hypothèques. Odilo Guntern a encore du pain sur la planche d'ici à la fin de l'année, notamment en ce qui concerne les augmentations de tarifs des PTT et le prix des médicaments. (ap)

D'accord de servir, mais sans abandonner le turban

Casse-tête sikh pour l'armée

Pour la deuxième fois, un tribunal militaire a blanchi l'accusation de refus de servir un Genevois d'origine sikh désireux d'accomplir son service militaire mais refusant de se couper les cheveux et de remplacer son turban par un béret ou un casque. Un collaborateur de son avocat genevois a confirmé hier cette information publiée le même jour par la «Tribune de Genève».

Naturalisé Genevois à l'âge de 18 ans, un fils de diplomate d'origine sikh, incorporé dans l'infanterie, a été licencié par son commandant au premier jour de son école de recrues, en juillet 1991, et poursuivi pour refus de servir.

Le jeune homme, qui n'a rien fait pour se soustraire à ses obligations militaires, vit en parfaite conformité avec sa religion. Il n'a jamais coupé ses cheveux, attachés dans un turban qu'il doit constamment porter sous peine d'atteinte à son honneur et d'excommunication. Il ne peut trahir sa croyance en portant un béret ou un casque.

Un tribunal militaire a acquitté une première fois le Genevois d'origine sikh en reconnaissant la valeur de ses arguments. L'auditeur (procureur) a fait appel. Le 15 octobre dernier à Echallens (VD), le tribunal d'appel a confirmé l'acquiescement. Il a notamment admis que

«la liberté de conscience et de croyance garantit indiscutablement à l'accusé le droit de porter une longue chevelure attachée sous un turban, signe extérieur caractéristique de la religion et de l'identité sikh». Son comportement ne peut être assimilé à celui d'une recrue refusant de se couper les cheveux pour des questions de «look».

L'administration militaire devra trouver une solution. Soit, en se souvenant des exploits guerriers accomplis par des sikh enturbannés, elle tolère l'incorporation du Genevois et le dispense du port d'un casque, soit elle le licencie sans poursuite. (ap)

Kaspar Villiger accueille un pont

Le général Powell reçu

Le commandant en chef des forces armées américaines, le général Colin Powell, est arrivé hier en Suisse pour une visite de deux jours. Il a atterri dans l'après-midi à Zurich-Kloten avant de gagner l'aérodrome de Berne-Belpmoos où il a été reçu avec les honneurs militaires.

La dernière visite officielle en Suisse d'un commandant en chef des forces armées américaines remonte à 1969 avec la venue du général Westmoreland, a indiqué le Département militaire fédéral (DMF). Le général Powell répond ainsi à une visite aux USA du chef de l'Etat-major général Heinz Haesler en automne 1990. Il s'agit, selon Heinz Haesler, d'une marque d'attention et d'intérêt à l'égard d'une armée d'un petit Etat neutre.

(ap)

Liechtenstein

L'EEE ratifié

Par 19 voix contre cinq, le Parlement du Liechtenstein a ratifié hier le traité instituant l'Espace économique européen (EEE). Le vote a eu lieu à l'appel nominal après un débat de trois heures. Le législatif de la Principauté a aussi décidé que la votation populaire sur l'EEE aura lieu après le scrutin suisse du 6 décembre prochain.

Le président du gouvernement Hans Brunhart a déclaré que l'EEE permettait à la Principauté d'occuper la meilleure position possible dans la perspective des développements futurs en matière d'intégration européenne. Réfutant les critiques de quelques parlementaires, il a affirmé que le droit fiscal pour les sociétés domiciliées au Liechtenstein ne serait pas modifié en raison du traité EEE. (ap)

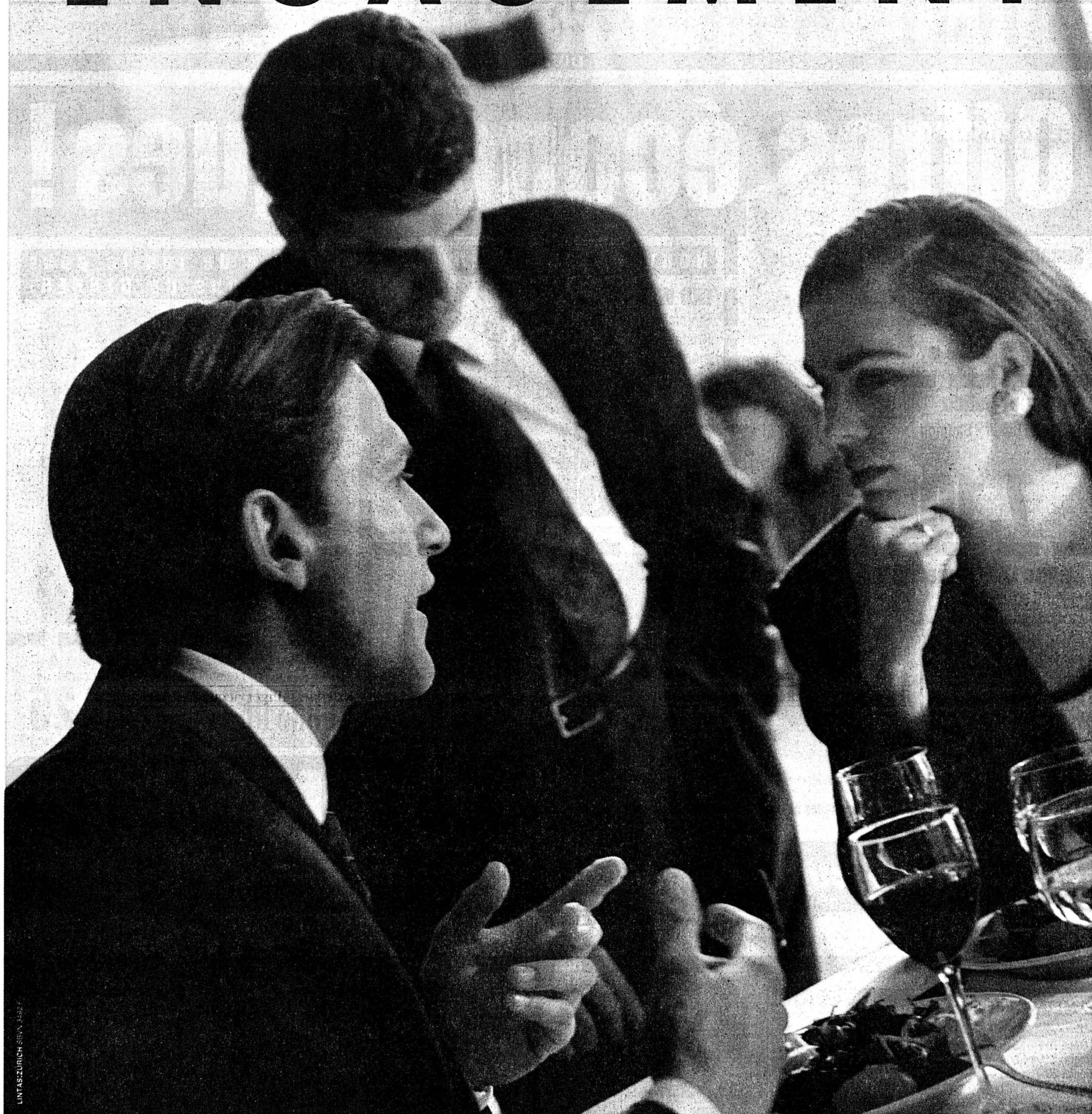
Prix Adèle Duttweiler 92

La Main Tendue récompensée

Le prix Adèle Duttweiler 1992, doté de 100.000 francs, a été remis pour la 19e fois hier, cette année à l'Association suisse de la Main Tendue. La fondation Adèle Duttweiler récompense ainsi le «dévouement généreux des très nombreux bénévoles» qui sont à l'écoute au numéro de téléphone 143.

La Main Tendue poursuit une activité inlassable en vue de venir en aide, dans l'anonymat le plus strict, aux personnes de tous âges qui se trouvent dans la détresse, le désespoir, avec parfois même des idées suicidaires, relève le communiqué publié hier par la Fondation Prix Adèle Duttweiler. Celle-ci a tenu à honorer la Main Tendue et ses bénévoles qui, après une formation rigoureuse, donnent de leur temps et de leur amour. (ats)

ENGAGEMENT



UNE CERTAINE PHILOSOPHIE. Fort complexe, l'activité bancaire requiert des spécialistes connaissant parfaitement leur domaine et sachant faire preuve de perspicacité. Des collaborateurs prêts à s'investir totalement dans leur travail et toujours à l'écoute de leurs collègues. Des collaborateurs qui n'hésitent pas à relever les défis lancés par nos clients. Des collaborateurs, enfin, qui ne sortent pas d'un quelconque moule bancaire, mais reflètent l'esprit de la Société de Banque Suisse. Des collaborateurs que nos clients savent apprécier.



**Société de
Banque Suisse**

UNE IDÉE D'AVANCE

Football - Coupe des champions: Sion menait pourtant 2-0 contre Porto...

Le syndrome helvétique

● SION - PORTO
2-2 (0-0)

Mais quand donc une équipe helvétique parviendra-t-elle à conserver un avantage de deux buts jusqu'au coup de sifflet final? Vous l'aurez compris: l'ombre de Cagliari a plané hier sur Tourbillon. Le FC Sion, vaillant comme à son habitude, a bien cru qu'il allait décrocher la timbale quand Orlando et Assis ont crucifié Baia. Mais Porto, au bord du gouffre, a retrouvé ses esprits, a pressé tant et plus... et a assuré l'essentiel en moins de 120 secondes.

Sion
Renaud TSCHOUMY

Sion n'a, quoi qu'il en soit, rien à se reprocher. Face à l'une des meilleures formations du continent, les gars de Jean-Paul Brigger se sont défoncés.

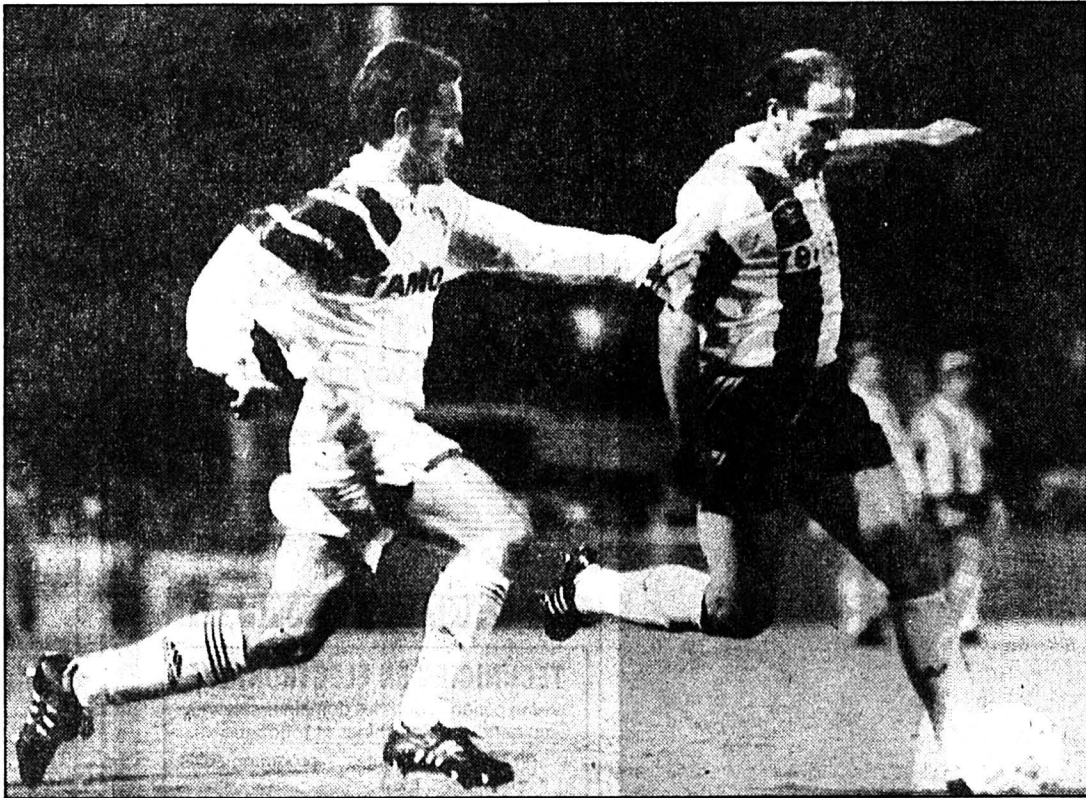
S'ils entendaient passer l'épaule, ils n'avaient d'ailleurs guère d'autre solution...

TROP STATIQUES

Brigger a d'emblée surpris les observateurs - et les Portugais -, en titularisant le jeune Brésilien Marcio (20 ans à peine) et en évoluant à trois attaquants nominaux, histoire de faire supporter le poids du match à la défense portugaise et de boucler les latéraux Joao Pinto et Bandeirinha que l'on sait particulièrement offensifs.

Son coup de poker n'a que partiellement réussi, parce que Porto a contenu les attaques séduinoises avec une grande maîtrise. S'ils avaient le plus souvent le ballon aux pieds, les Valaisans n'arrivaient pas à mettre la charnière centrale Fernando Couto - Aloisio hors de position. Trop statiques, manquant d'imagination, ils venaient constamment buter sur les derniers joueurs de Porto.

Outre un corner d'Assis qui prenait la direction du but (14e), une volée du même Assis (34e)



Quentin - Magalhaes

Comme à Cagliari, le Séduinois s'est fait rejoindre...

(AP)

et une tête de Herr (43e), Sion n'a jamais inquiété Baia en première mi-temps.

DOUBLE QUINE

Total changement de décor après le thé. Retrouvant les arguments qui sont les leurs, les Séduinois ont d'emblée pris leurs adversaires à la gorge. «Nous avons montré que, malgré la jeunesse de l'équipe, nous étions capables de mettre un grand d'Europe dans ses petits souliers» dira le président Christian Constantin.

Et plutôt deux fois qu'une! Marcio vit son coup de tête formidablement détourné par Baia. Mais l'inévitable Orlando veillait: quine! Andre «y alla» un peu trop gaiement face à Hottiger. Assis botta superbement le coup-franc: double quine! Et délire à Tourbillon.

Un délire de courte durée, toutefois; puisque, dès cet instant, Porto installa une pression que Sion contient dans un premier temps, avant de céder à dix minutes du terme.

«RIEN N'EST JOUÉ!»

«Notre recul est en fait une circonstance de match, et non un choix tactique raisonné, expli-

quait Jean-Paul Brigger. A 2-0, Porto est sorti de son camp et nous a obligés à nous replier. Si nous avons réussi à mettre un troisième but en contre, tout aurait été fantastique.»

Mais voilà: Semedo précéda la sortie de Lehmann pour réduire le score (80e), avant que Fernando Couto, qui avait raté l'immanquable à la 68e minute, ne remette du chef les deux équipes à égalité (82e). «Nous avons néanmoins effectué un grand match, poursuivait Brigger. Nous avons montré que les Suisses étaient capables de se hisser au niveau européen. Mais je me réjouis particulièrement du match retour: personne ne peut prédire ce qu'il se passera vraiment à Porto. Nous n'aurons rien à perdre, et tout est encore possible. Je crois encore fermement en nos chances.»

Une affirmation répétée par l'entraîneur assistant portugais Inacio: «Rien n'est acquis pour nous. Sion a prouvé qu'il savait se montrer dangereux. Et il ne faut pas oublier que Grasshopper a renversé la vapeur à Lisbonne il y a moins d'un mois.»

Alors, après le syndrome helvétique, le syndrome portugais...? R.T.

Tourbillon: 14.500 spectateurs. Arbitre: M. Blankenstein (Ho).

Buts: 55e Orlando 1-0. 60e Assis 2-0. 80e Semedo 2-1. 82e F. Couto 2-2.

Sion: Lehmann; Geiger; Sauthier, Herr, Quentin; Hottiger, Assis, Piffaretti; Marcio (81e Clot), Tulio, Orlando.

Porto: Baia; F. Couto; Joao Pinto, Aloisio, Bandeirinha; Rui Filipe, Magalhaes, Andre (61e J. Couto), Semedo; Do-

mingos (69e Antonio Carlos), Kostadinov.

Notes: temps couvert et froid, fine pluie dès le début de la seconde période. Pelouse en bon état, quoique rendue glissante par les pluies de ces derniers jours. Sion sans Rey (blessé) ni Luis Carlos (étranger surnuméraire). Porto sans Vlk (blessé) ni Timofte (?). Avertissements à Bandeirinha (32e, faute grossière) et Andre (60e, faute grossière). Coups de coin: 5-6 (4-0).

Marseille arrache le nul à l'extérieur

L'OM n'a rien volé

● DINAMO BUCAREST - MARSEILLE 0-0

L'Olympique de Marseille ne devrait pas passer cette année à côté de sa part de gâteau. Les Phocéens, qui ont obtenu le match nul 0-0 au Stade national de Bucarest face aux Roumains du Dinamo, devraient obtenir dans quinze jours, devant leur public, leur qualification pour les lucratives poules demi-finales de la Coupe des champions.

Malgré une flambée en début de chaque mi-temps, concrétisée en début de partie par deux occasions de but (Selimesy 2e, Hanganu 6e) et quelques situations chaudes devant la cage marseillaise après le repos, les Roumains ne sont jamais parvenus à

prendre en défaut le dispositif défensif renforcé des Français.

Au bénéfice d'une belle habileté technique, à l'image de l'intenable Munteanu, mais inconsistants dans l'effort, les Roumains auront bien de la peine à réaliser à Marseille ce qu'ils n'ont su faire devant leurs supporters. Remplacé en cours de match, l'Albanais Demollari n'est pas parvenu à justifier sa flatteuse réputation. Même s'ils ont été dangereux essentiellement sur des tirs à distance - Völler et Pelé ont souffert d'un manque de soutien rapproché - les hommes de Fernandez, toujours lucides et solidaires, n'ont rien volé à Bucarest.

Stade national: 28.000 spectateurs.

Arbitre: Mikkelsen (Dan). (si)

Le tenant du titre en bonne posture

Barcelone peut voir venir

● CSCA MOSCOU - BARCELONE 1-1 (1-0)

Tenant du trophée, le FC Barcelone a réussi un bon match nul à Moscou, face au CSCA, dans son match aller du 2e tour de la Coupe des champions.

Au stade Lénine, les deux équipes s'en sont retournées dos à dos (1-1). Un partage de l'enjeu qui laisse au club catalan toutes ses chances pour la suite de la compétition.

Les «militaires» russes, malgré une première période très timide, ont ouvert le score dès la 18e minute sur une interception en milieu de terrain suivie d'un départ sur l'aile gauche de Grichine et ponctuée d'un tir croisé

à ras de terre des 15 mètres qui trompait le gardien Zubizarreta.

Barcelone accélérât alors l'allure et il se créait trois occasions, par Stoichkov (32e) et Nadal (42e et 43e). Mais il fallait attendre l'heure de jeu pour assister à une égalisation méritée, à la suite d'un remarquable unedeux Laudrup - Beguiristain.

Dès lors, sous la direction de Koeman, les Espagnols se contentèrent de contrôler le jeu sans plus prendre le moindre risque.

Stade Lénine, Moscou: 22.000 spectateurs.

Arbitre: M. Röthlisberger (S).

Buts: 18e Grichine 1-0. 59e Beguiristain 1-1. (si)

DANS LE TOURBILLON

6000 PORTUGAIS

Si le FC Sion pouvait compter sur l'appui de ses fidèles supporters, le FC Porto n'était pas en reste: les Portugais présents à Tourbillon ont en effet été estimés à 6000, parmi lesquels 500 à 600 qui avaient effectué le déplacement depuis Porto. Rien de bien étonnant à cela, dans le fond, comme il n'y a rien de bien étonnant à ce qu'on ne les ait plus guère entendus après le coup-franc d'Assis de la 60e minute... et à ce qu'ils se soient réveillés dès le premier but portugais.

UNE SEULE DÉFAITE

Le FC Sion disputait hier soir son dix-septième match de Coupe d'Europe à Tourbillon. Et il peut se targuer de statistiques plus qu'honorables puisque, jusqu'à hier soir, les Séduinois ne s'étaient inclinés qu'à une seule reprise à domicile (tour préliminaire de la Coupe des vainqueurs de Coupes 1982, 1-4 contre Aberdeen), avaient concédé quatre matches nuls et s'étaient imposés à onze reprises. Maigre consolation pour Sion: ce n'est pas une défaite qu'il faut ajouter à ces chiffres...

AVANT-GOÛT

La rencontre d'hier avait un sérieux avant-goût de la double confrontation entre la Suisse et le Portugal, dans le cadre des éliminatoires de la World Cup 1994. Six internationaux (Lehmann, Quentin, Herr, Geiger, Hottiger et Piffaretti) d'un côté, huit (Baia, Joao Pinto, Bandeirinha, Fernando Couto, Rui Filipe, Magalhaes, Semedo et Andre) de l'autre. Les boys de Roy Hodgson savent désormais qu'ils peuvent s'attendre à rencontrer des joueurs qui ne renoncent jamais. Comme les Italiens...

PRONOSTICS

Trois personnalités du football suisse ont fait part de leur pronostic dans le «Tourbillon Magazine» du FC Sion. Et tant Gilbert Facchinetti que Me Freddy Rumo et «Gabet» Chapuisat ont parié sur une victoire séduinoise. Les scores? 3-1 pour le président de NE Xamax, 2-0 pour le président de l'ASF, comme pour l'ancien international. Mais l'avocat chaux-de-fonnier et le père de «Chapi» avaient oublié qu'un match n'est pas terminé quand on mène 2-0 à une demi-heure de la fin...

GOMES ÉTAIT LÀ!

Avant la rencontre, le speaker du stade a annoncé la présence à Tourbillon de Fernando Gomes, l'ancien attaquant du FC Porto, sacré sept fois meilleur buteur du club et qui a emmené son club en finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe (1984 à Bâle, défaite 2-1 contre la Juventus) et au sacre en Coupe des champions (1987, 2-1 contre Bayern Munich). Inutile de préciser que cette annonce a été accueillie par une formidable clameur des nombreux supporters portugais.

«BANDEROLES-COUSSINS»

Ce n'est pas un scoop: les mâts et les hampes sont interdits en Coupe d'Europe. Pour pallier au manque prévisible de drapeaux et pancartes, les dirigeants séduinois avaient disposé à chaque place une banderole d'une cinquantaine de centimètres de longueur. D'un côté la photo d'équipe du FC Sion, de l'autre l'inscription «Hop Sion». Le problème, c'est qu'il faisait tellement froid que les spectateurs des tribunes ont préféré utiliser cette banderole comme «coussin». Ne dit-on pas que c'est le geste qui compte...? R.T.

Football

Lucerne compétitif

Malgré sa chute en LNB, le FC Lucerne est compétitif au plus haut niveau. Il l'a prouvé hier soir en battant à l'Allmend Feyenoord Rotterdam (1-0) lors des huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe.

Page 11

Football

Laminé en 45 minutes

En s'inclinant 0-3 devant l'AS Roma, Grasshopper est pratiquement éliminé de la Coupe de l'UEFA. Dans la capitale italienne, les Zurichois ont connu une première période catastrophique.

Page 13

Volleyball

Encore insuffisant



«Il y a du progrès, mais peut faire mieux» aurait inscrit un instituteur sur le carnet de TGV-87. Zerika (photo Impar-Galley) et ses coéquipiers ont en effet fait bonne figure face au LUC, mais ils se sont tout de même inclinés 0-3.

Page 15



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - TÉLÉPHONE - BUREAU TECHNIQUE
APPAREILS ELECTROMÉNAGERS - LUSTRIERIE

Flückiger Electricité S.A.

Les Ponts-de-Martel: ☎ 039/371377
Saint-Blaise: ☎ 038/333340 Fax: 039/371214

Patinoire du Bugnon

Les Ponts-de-Martel - Match de 2e ligue
Les Ponts I - Saint-Imier - Vendredi 23 oct. 20 h 30



L'avant-garde
pour
cuisine et buanderie



Une affaire d'hommes.

Bosch & Butz

SERGIO DI LAURENTI



158.-

Manteau, aussi en marine ou pétrole

16.50

Echarpe, cashmink douillet 40x180cm

39.-

Pullover, 100% lambswool, diverses teintes

59.-

Pantalon, aussi en anthracite ou bordeaux

EP
le nouveau nom de l'UNIP.

VACANCES - VOYAGES



Ambiance comprise

Dimanche 25 octobre 1992

TRAIN SPÉCIAL 88.-*
Grande course d'automne

Agréable course surprise en train spécial, y compris repas de midi et animation musicale 109.-

* = abonnement demi-taxe

Programme détaillé auprès de toutes les gares

220-390782/4x4

Agence de voyages CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 10 54

DEMANDES D'EMPLOI

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

avec expérience dans les domaines suivants:
Commandes de machines et robotique

- Software automates programmables (S5-Siemens, etc.)
- Software PC (C, Quick B)

Electronique industrielle

- développement hardware
- développement software (microprocesseurs et microcontrôleurs INTEL)
- test et dépannage de cartes électroniques.

CHERCHE EMPLOI (TEMPS PARTIEL, PLEIN TEMPS), MANDATS.
☎ 039/41 16 36, le matin. 132-507209

DIVERS

TÉLÉVISEUR 70 cm PHILIPS
pal-secam stéréo txt

1690.-

À CE PRIX-LÀ TOUS CHEZ



Philippe-Henry-Mathey 3,
☎ 039/28 21 40 132-12059

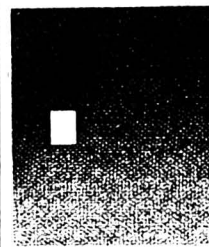
Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

Oiseaux et poissons exotiques
Articles pour chiens et chats
Petits mammifères
(Dépositaire CANFIT) 470-338

PROBLÈMES CONJUGAUX?

Ne les laissez pas s'aggraver



CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31

132-12385

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

De particulier, on vend
cheval de manège

en bois, bas prix
1550 fr., + 1 petit à
bascule, bas prix.
Ecrire à case 3, 1080
Les Cullayes.
450-742/4x4

En faveur de la population de montagne



L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

GASTRONOMIE



modhac '92

Faites-vous le plaisir d'une superbe dégustation en visitant notre stand No 334 (halle 3)

En stock: les vieux millésimes dès... 1780!

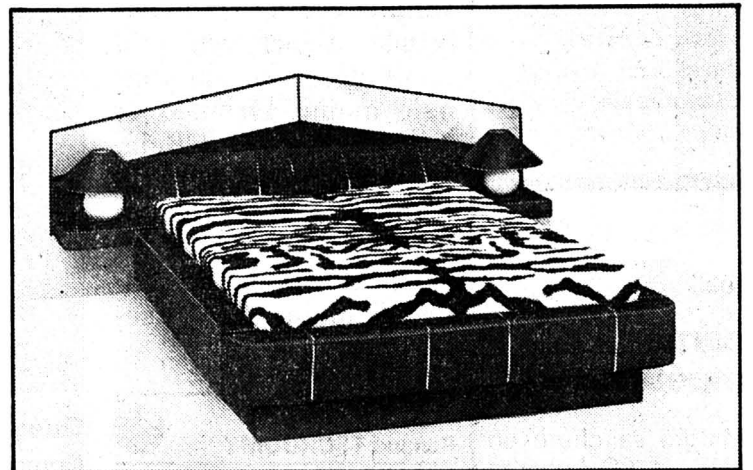
132-12220

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

meublorama
Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



NID D'AMOUR...

Lit rembourré à 2 places, exécution luxe, en cuir-look noir avec literie et couvre-lit, coffre à literie incorporé, tête de lit avec radio-réveil et miroirs.

1250.-

Un prix sensationnel Meublorama

Vente directe du dépôt (8500m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30
Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» Grand parking



Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement (ou l'équivalent en timbres-poste).
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paielements:** les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Football - Coupe des coupes: Feyenoord Rotterdam mord la poussière à l'Allmend

Lucerne toujours compétitif

● LUCERNE - FEYENOORD ROTTERDAM 1-0 (0-0)

Malgré sa chute en LNB, le FC Lucerne est compétitif au plus haut niveau! Trois semaines après avoir éliminé la meilleure équipe de Bulgarie, Levski Sparta Sofia, les Lucernois ont signé une belle victoire face à l'un des «grands» d'Europe, Feyenoord Rotterdam.

Lucerne s'est imposé 1-0 grâce à une réussite de son libero Rueda à la 74e minute. L'an dernier, au même stade de la compétition, Sion n'avait pu obtenir qu'un 0-0 devant Feyenoord, avant de s'incliner aux tirs au but lors du match retour.

Ce petit rappel doit convaincre les Lucernois qu'ils possèdent une réelle chance de se hisser en quarts de finale de la Coupe des Coupes. Dans quinze jours, les protégés de Bertalan Bicskei peuvent décrocher la lune s'ils se montrent incisifs dans les ruptures. Les défenseurs bataves, s'ils sont au bénéfice d'une parfaite organisation,

n'ont pas pu masquer une certaine lenteur.

SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE

Lucerne a eu la chance d'évoluer en supériorité numérique pendant 50 minutes. L'expulsion du stoppeur De Wolf, coupable d'une voie de fait sur Camenzind, a bouleversé toutes les données de la rencontre.

Après dix minutes difficiles, les Hollandais ont, en effet, exercé un ascendant logique. Mais à dix contre onze, ils ne pouvaient plus imposer leur football devant des Lucernois sans complexes.

Lucerne se ménageait sa première chance réelle à la 50e minute, avec une frappe de Camenzind, déviée par le portier De Goey. Une poignée de secondes avant ce tir, Feyenoord s'était créé sa seule occasion de la rencontre avec un essai de Bosz qui filait à quelques centimètres du poteau droit de Mutter.

JUSTE RÉCOMPENSE

À un quart d'heure de la fin du match, les Lucernois trouvaient la juste récompense de leurs efforts avec ce but de Rueda. Sur un coup franc botté de la droite par Bertelsen, l'ancien joueur de Grasshopper surgissait à point nommé pour, d'une tête piquée,



Metgod fauche Rueda

Le coup franc sera botté par Bertelsen. Et Rueda se fera justice lui-même. (Keystone)

ne laisser aucune chance à De Goey. Huit minutes plus tard, ce même Rueda inquiétait une dernière fois De Goey avec un coup franc brossé.

Lucerne aurait peut-être signé une victoire plus large si Fregno

avait connu la même réussite que devant les Bulgares. Le stratège de l'Allmend est un peu passé à côté de son match. En revanche, un Rueda, un Gmür, un Camenzind et un Koch ont su se montrer à la hauteur de l'événement. Côté hollandais, la plus

vive déception est venue des deux ailiers du Surinam, Tument et Blinker, incapables de piéger une seule fois la défense lucernoise.

Seront-ils inspirés à Rotterdam? (si)

Zen Ruffinen passe la rampe - Contrairement au souhait du comité central de l'ASF, la Fédération internationale de football a désigné le Valaisan Michel Zen Ruffinen (33 ans) comme arbitre FIFA. En compagnie de Werner Müller (41 ans), il remplace Manfred Schlup et Arturo Martino, qui se retireront à la fin de l'année pour avoir atteint la limite d'âge. L'Argovien Urs Meier (32 ans), en revanche, n'est pas retenu. (si)

Coupe des champions

AC Milan: option

● SLOVAN BRATISLAVA - MILAN 0-1 (0-0)

Bien que réduit à dix dès la 40e minute à la suite de l'expulsion de son milieu de terrain international Albertini (deuxième carton jaune), l'AC Milan a pris une sérieuse option sur sa qualification en allant s'imposer par 1-0 à Bratislava.

C'est Maldini, le grand absent transalpin du dernier Italie - Suisse, qui s'est fait l'auteur du seul but de la rencontre, à la 63e minute. Les Milanais ont joué avec Papin mais sans les Hollandais Gulit et Rijkaard.

Bratislava: 35.000 spectateurs.

Arbitre: M. Nielsen (Dan).
But: 63e Maldini 0-1.
Notes: 40e expulsion d'Albertini. (si)

Leeds sur la bonne voie

Chances préservées

● GLASGOW RANGERS - LEEDS UNITED 2-1 (2-1)

Repêché dans sa confrontation du premier tour à la suite d'une grossière erreur de l'entraîneur du VfB Stuttgart, Leeds United a préservé ses chances de qualification. Dans l'antre comble de l'Ibrox Park de Glasgow, il n'a concédé qu'un but de retard (1-2), après avoir fait craindre le pire aux spectateurs écossais en ouvrant le score dès la première minute.

Comme bien l'on pense, la réaction ne tarda guère. Pris à froid, les Rangers n'ont pas tardé à se reprendre. Ils ont égalisé à la 21e minute sur un autogoal du gardien Lukic, qui dégagait aux poings dans son propre but sur un corner de Durrant et ils ont pris l'avantage à la 37e minute par McCoist, leur buteur-maison, auteur de sa 25e réussite de la saison. Mais le troisième but qui leur aurait permis d'envisager le match retour avec un certain optimisme leur fut refusé par une défense de Leeds qui, malgré la pression adverse, ne commit plus d'erreurs en seconde partie.

Ibrox Park: 43.251 spectateurs.

Arbitre: M. Costantin (Bel).

Buts: 1re McAllister 0-1. 21e Lukic (autogoal) 1-1. 37e McCoist 2-1. (si)

Les footballeurs de la Principauté dans leurs petits souliers

Monaco piétine et perd

● MONACO - OLYMP. PIRÉE 0-1 (0-0)

L'AS Monaco est très mal parti dans sa confrontation du 2e tour de la Coupe des coupes face à Olypiakos Pirée. Aussi mal inspirés qu'au tour précédent face aux Polonais de Miedz Legnica (2e division), les Monégasques ont dominé en vain avant d'encaisser un but à quatre minutes de la fin.

Sur ce qu'il a montré au stade Louis II, on ne voit pas trop

comment le finaliste de la dernière Coupe des coupes pourrait bien renverser la situation au retour, surtout si les Grecs enregistrent la rentrée de leur attaquant vedette, le Soviétique Oleg Protassov, absent pour cause de blessure.

L'AS Monaco s'est créé quelques occasions mais la réussite n'était pas au rendez-vous. A un quart d'heure de la fin, Klinsmann, qui en a vu de toutes les

couleurs pendant ce match, fut une nouvelle fois accroché alors qu'il pénétrait dans le carré de réparation adverse. Mais l'arbitre ignora ce qui aurait pu être un pénalty.

Douze minutes plus tard, Batista, un joueur originaire des Iles Vierges, réussissait un fort joli travail sur l'aile droite. Vaitis coupait sur son centre et Etori ne pouvait que s'avouer battu. Un but et une victoire qui

ne sont certes pas conformes à la physiologie de la rencontre mais qui démontrent que, contrairement aux Monégasques, les Grecs n'ont connu aucun passage à vide et que, sur la fin, ils disposaient visiblement des plus grandes ressources physiques.

Stade Louis II: 8.000 spectateurs.

Arbitre: M. Listkiewicz (Pol).
But: 41e Vaitis 0-1. (si)

Le point

COUPE DES CHAMPIONS, 8es DE FINALE

Hier soir

IFK Goeteborg - Lech Poznan	1-0	(0-0)
Glasgow Rangers - Leeds	2-1	(2-1)
Slovan Bratislava - AC Milan	0-1	(0-0)
Dinamo Bucarest - Olympique de Marseille	0-0	(0-0)
FC Bruges - Austria Vienne	2-0	(2-0)
Sion - FC Porto	2-2	(2-2)
AEK Athènes - PSV Eindhoven	1-0	(0-0)
CSCA Moscou - Barcelone	1-1	(1-0)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE, 8es DE FINALE

Hier soir

Lucerne - Feyenoord Rotterdam	1-0	(0-0)
Monaco - Olympiakos Pirée	0-1	(0-0)
Aarhus GF - Steaua Bucarest	3-2	(2-0)
Trabzonspor - Atletico Madrid	0-2	(0-1)
Admira/Wacker Vienne - Royal Anvers	2-4	(2-1)
Werder Brême - Sparta Prague	2-3	(0-2)
Parma - Boavista Porto	0-0	(0-0)

Ce soir

Spartak Moscou - Liverpool

COUPE DE L'UEFA, 16es DE FINALE

Mardi soir

Kaiserslautern - Sheffield Wednesday	3-1	(1-1)
Panathinaïkos Athènes - Juventus	0-1	(0-0)
Borussia Dortmund - Celtic Glasgow	1-0	(0-0)

Hier soir

Real Madrid - Torpedo Moscou	5-2	(3-2)
Eintracht Francfort - Galatasaray Istanbul	0-0	(0-0)
Anderlecht - Dynamo Kiev	4-2	(2-1)
Vitoria Guimaraes - Ajax Amsterdam	0-3	(0-2)
Heart of Midlothian - Standard Liège	0-1	(0-1)
Napoli - Paris Saint-Germain	0-2	(0-2)
AS Roma - Grasshopper	3-0	(3-0)
Benfica Lisbonne - VAC FC	5-1	(1-0)
Auxerre - FC Copenhague	5-0	(2-0)
Fenerbahce Istanbul - Sigma Olomuc	1-0	(1-0)
Vitesse Arnhem - FC Malines	1-0	(1-0)

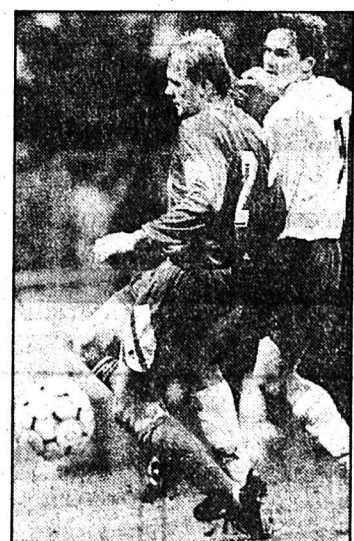
Ce soir

Frem Copenhague - Real Saragosse
Torino - Dynamo Moscou

● LES MATCHES RETOUR AURONT LIEU LES 3, 4 ET 5 NOVEMBRE.

Werder Brême battu

Sparta Prague récidive



Sopko - Rufer

Décidément, la coupe d'Europe convient aux Tchécoslovaques. (EPA)

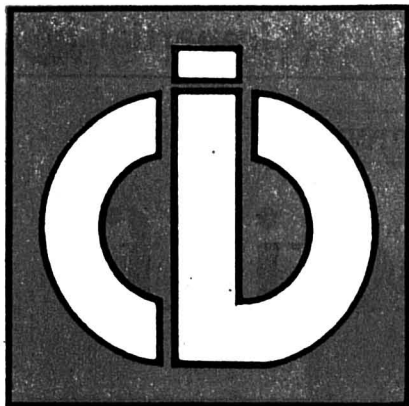
● WERDER BRÊME - SPARTA PRAGUE 2-3 (0-2)

Tenant du trophée, Werder Brême a été battu sur son terrain par Sparta Prague en match aller des huitièmes de finale de la Coupe des Coupes.

Menés de deux buts à la pause, les Allemands ont certes réussi à égaliser en deuxième mi-temps, par Neubarth (56e) et Rufer (80e). Mais Vonasek devait finalement donner la victoire à son équipe à l'ultime minute.

Weserstadion: 10.747 spectateurs.

Buts: 25e Sopko 0-1. 35e Dvirnik 0-2. 56e Neubarth 1-2. 80e Rufer 2-2. 90e Vonasek 2-3.



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



CONCOURS
JEU DE MOTS

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47



Tendance actuelle réunissant tissus unis aux imprimés. Combinaison individuelle de votre salon aussi bien par sa composition que par son recouvrement.

A MODHAC
STAND No 169

132-12218

JEU DE MOTS

Résultats du concours CID
du 24 septembre 1992

Mot du jour: **dynamique**

Gagnant: M. Jean-Jacques Willemin
Anémones 10 - 2726 Saingnégier

gagne 1 bon d'achat d'une valeur de Fr. 300.- offert par

LES MEUBLES LEITENBERG
Grenier 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition

132-12555

DIVERS

●
Prochaine
parution
de la
page
CID
le
29 octobre
1992
●

Toutes les dernières nouveautés
exposées dans votre parfumerie

Peignoirs linges signés, parfums hommes dames,
vaporisateurs cristal, statues Capo Dimonte

Notre grande action d'automne

Dès Fr. 50.- d'achat: une paire de collants Dim
ou 2 miniatures

Dès Fr. 100.- d'achat: un parapluie
ou un tee-shirt
jusqu'à épuisement
du stock

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404

Publicité intensive, Publicité par annonces

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-12398



COMMERCE
INDÉPENDANT
DE DÉTAIL

LE LABEL
DU DYNAMISME
COMMERCIAL

JEU DE MOTS

Constituez le mot ou la phrase du jour en utilisant toutes les lettres en couleur figurant dans les annonces de la page CID de ce numéro et remplissez le coupon-réponse.

Gagnez aujourd'hui
**UNE CAISSE
DE BORDEAUX**
d'une valeur de Fr. 300.-
offert par



Nadia Pochon
Rue de la Charrière 5
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 71 51 - Fax 039/28 71 26

MOT DU JOUR

A □ □ □ □ L

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

Coupon-réponse à retourner sur carte postale
jusqu'au 26.10.1992 à Publicitas, «Jeu de mots»
place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Après tirage
au sort des
réponses justes,
les résultats du
jeu et le nom
du (de la)
gagnant(e)
seront publiés
dans la page CID
du jeudi
29 octobre 92



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS. LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE !

DIVERS

Police-secours:
117

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

RÉBUS



Jeune vieux
Emmerdant
à ses heures
Ancien sportif
du macadam
et des «sables»
Nombreuses
langues parlées
et «écrites»

Penseur «fou»
Inconstant
en amour
Entre deux colères
Reconverti
à la pédale
Recherche vélo
volé
Entre deux apéros

Gains: anciens trophées, première main, avec poussière
à choix. ☎ 077/371 537

470-102025



AVIS D'INVENTAIRE ET
SOMMATION PUBLIQUE

(art. 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritières de M. Pierre-Denis CRUCHAUD, fils de Gilbert Paul Cruchaud et Edith Cruchaud née Perret, né le 16 octobre 1941, époux de Ginette Renée Cruchaud née Stauffer, originaire de Fontaines-sur-Grandson/VD, domicilié aux Bayards, décédé le 7 septembre 1992 à Lausanne, ayant réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district du Val-de-Travers somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal du Val-de-Travers, 2112 Môtiers, jusqu'au 30 novembre 1992 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (art. 582, al. 2 et 590 al. 1 du CCS) de perdre leurs droits contre les héritières.
2112 Môtiers, le 19 octobre 1992.

Le greffier du Tribunal:
A. SIMON-VERMOT

28-111

un bâton phosphorescent,
écologique, sans pile,
pour votre sécurité jour et nuit

Si vous remplissez les points suivants, écrivez-nous tout de suite:

- si vous avez 15000 fr. ou plus (achat d'un stock minimal indispensable);
- si vous avez quelques heures par semaine de libre ou à temps partiel ou même à temps complet;
- si vous avez envie de gagner de l'argent;
- si vous êtes fonceur, travailleur, honnête;

nous vous offrons une exclusivité à la vente d'un brevet nouveau, vendu à un large public au prix de 22 fr. pièce.

Nous avons besoin tout de suite de 30 agents avec exclusivité.

Début de campagne le 3 novembre 1992 (cadeau utile pour fin de l'année).

Ecrire sous chiffre C 36-42289 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

L'annonce, reflet vivant du marché

4x4

Football - Coupe de l'UEFA: l'AS Roma donne une leçon de réalisme à Grasshopper

Laminé en quarante-cinq minutes

● AS ROMA - GRASSHOPPER 3-0 (3-0)

En s'inclinant par 3-0 au match aller des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA face à l'AS Roma, Grasshopper se retrouve sans la moindre faveur des pronostics pour le retour dans quinze jours au Hardturm.

Carnevale, à la 17e, Rizzitelli, à la 26e, et Giannini, à la 42e, ont marqué les trois buts romains inscrits avant le thé. Privés de Carnevale, qui a voulu marquer de la main et qui s'est fait expulser, les hommes de Vujadin Boskov ont joué à dix dès la 36e minute.

Dès lors, l'AS Roma s'est contentée, bien à l'italienne, de gérer son avantage sans prendre

le moindre risque et, parfois, sous les sifflets de son public.

MANQUE D'EXPÉRIENCE

Au Stadio olimpico, Grasshopper a fait bonne figure devant les 31.074 spectateurs présents. Les Helvètes ont réussi à dominer le plus clair du temps leurs opposants romains. Malheureusement, ils ont manqué, parfois «clamorosament» comme disent les commentateurs italiens, une douzaine d'occasions. Mais défensivement, les Zurichois ont été naïfs comme la Suisse l'a été il y a une semaine à Cagliari. Reste que l'équipe nationale le fut pendant cinq minutes, les dernières, Grasshopper durant quarante-cinq minutes, les premières...

Les absences conjuguées, dans l'axe central, de Gren, le Suédois, et de Sforza, l'international, ont pesé lourd. Grasshopper a payé au prix fort le manque d'expérience. Zuberbühler, le gardien, et Vega, le stopper, ont 21 ans, Yakin, le libero, en a 18. A chaque fois que les Romains franchissaient le



Rizzitelli trompe Zuberbühler

L'AS Roma mène 2-0. Et ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

(AP)

milieu du terrain, les supporters suisses frissonnaient. Sur le côté droit, Alain Sutter n'avait pas grand-chose à envier à Thomas Hässler, mais le Zurichois rencontrait une autre opposition que l'Allemand, qui a amené les buts numéros deux et trois par ses centres. Carnevale, pendant la grosse demi-heure où il a évolué, fut un poison invraisemblable.

BOSKOV SÛR DE SON COUP

Les Romains, solides et intransigeants en défense, avaient en plus avec Giannini un distributeur génial. Bickel, en face, tentait désespérément de colmater

des brèches que Hermann n'arrivait que rarement à boucher. Zuberbühler, aux buts, n'a pas grand-chose à se reprocher. Il effectuait même un arrêt miraculeux devant Carnevale (24e). Meier pour sa part bouclait avec un certain succès Mihajlovic qu'on ne vit qu'à l'occasion d'un de ses terribles shoots pris de loin.

Enfin, Gretarsson n'a pas les moyens de jouer le rôle d'un étranger, tel qu'il se conçoit notamment dans le calcio, à savoir dans le sens d'un réel renfort.

«Quand mon équipe joue disciplinée comme ce soir, c'est un plaisir pour moi de la diriger. Un 2-0 avant le coup d'envoi

m'aurait déjà satisfait. Grasshopper n'a pas fait de la figuration, mais nous nous sommes conduits en pros. Le match retour ne devrait pas nous poser de problème» devait déclarer à l'issue de la partie, l'entraîneur romain Vujadin Boskov.

Leo Beenhakker estimait «qu'avec cinq occasions et trois buts, l'AS Roma a été efficace. Je ne fais pas de reproches aux miens, leur handicap défensif était trop lourd. Nous avons tout tenté en deuxième mi-temps pour marquer un but qui aurait entretenu notre espoir. Celui-ci n'est pas venu, nos chances sont tombées à zéro.» (si)

Berlusconi et le Giro - Silvio Berlusconi a acquis les droits de retransmission télévisée du Tour d'Italie pour les deux prochaines années. La firme Fininvest, contrôlée par le président de l'AC Milan, payera pour cela environ 10 millions de francs à l'organisateur du Giro, le quotidien «La Gazzetta dello Sport». La RAI, qui diffusait l'épreuve depuis 40 ans, n'a pas pu s'aligner sur ce chiffre. (si)

Le PSG brillant

Double de Weah

● NAPOLI - PARIS ST-GERMAIN 0-2 (0-2)
Paris tient enfin sa grande équipe. Au San Paolo de Naples, le Paris Saint-Germain a apporté la confirmation attendue. Grâce à deux réussites du Libérien Georges Weah, les Parisiens, qui n'ont pas encore connu la défaite cette saison, ont dominé Napoli 2-0.

Cette défaite risque bien d'être fatale à l'entraîneur de la formation italienne Claudio Ranieri, fort discuté ces derniers jours.

Les Parisiens ont forcé la décision en première période. A la 17e, sur un coup franc botté par Valdo, Weah devançait Francini pour, d'une superbe demi-volée, battre Galli. A la 35e minute, Weah s'élevait plus haut que le malheureux Francini pour reprendre victorieusement de la tête un corner de Ginola.

San Paolo: 40.000 spectateurs.
Arbitre: M. Assenmacher (All).
Buts: 17e Weah 0-1. 35e Weah 0-2. (si)

Auxerre sur un nuage

Facile!

● AUXERRE - FC COPENHAGUE 5-0 (2-0)

Auxerre a pris une sérieuse option de qualification en s'imposant 5-0 face à une équipe danoise visiblement dépassée par les événements.

Temporisant pour ne pas trop se découvrir face à une attaque redoutable, les Bourguignons parvenaient à leurs fins rapidement pour ouvrir la marque par Gérald Baticle d'une tête plongeante à la réception d'un centre de Co-card.

Menant à la marque, les choses étaient plus faciles pour les Auxerrois, qui doubleaient la mise par le même Baticle, bien lancé en profondeur par Dutuel.

Forts de cet avantage à la mi-temps, les hommes de Guy Roux le faisaient parfaitement fructifier après la pause grâce à leur arme redoutable de la contre-attaque. Martins, encore Baticle et Otokoré étaient les artificiers de ce festival offensif.

Buts: 13e Baticle 1-0. 36e Baticle 2-0. 55e Martins 3-0. 82e Baticle 4-0. 89e Otokoré 5-0. (ap)

Stadio olimpico: 31.034 spectateurs.

Arbitre: M. Holzmann (Aut).
Buts: 17e Carnevale 1-0. 26e Rizzitelli 2-0. 42e Giannini 3-0.

AS Roma: Cervone; Aldair; Carboni, Benedetti, Garzya; Hässler, Piacentini, Giannini (73e Bonacina), Mihajlovic; Rizzitelli (84e Salsano), Carnevale.

Grasshopper: Zuberbühler; Yakin; Vega, Gämperle; Meier. (76e Lombardo), Her-

mann, Bickel, Gretarsson (46e Magnin); Közle, Elber, A. Sutter.

Notes: l'AS Roma joue sans Caniggia (étranger surnuméraire), alors que Grasshopper est privé des services de Gren et Sforza (blessés), De Vicente (étranger surnuméraire). Avertissements à Carnevale (17e), Meier (37e) et Cervone (86e). Expulsion de Carnevale (36e, deuxième avertissement). Recette du match: 876,77 millions de lires (900.000 francs).

Le Real efficace

Un festival offensif

● REAL MADRID - TORPEDO MOSCOU 5-2 (3-2)

Le Real Madrid a comblé ses «socio» en réalisant un petit festival offensif face au Torpedo Moscou.

Dans leur antre de Bernabeu, les Madrilènes ont dominé les Russes 5-2 grâce à trois réussites de Hierro (8e, 28e et 32e), une de

l'ex-Saint-Gallois Zamorano (53e) et une de Michel (85e). Privé de Martin Vazquez, qui n'est pas qualifié en Coupe d'Europe, le Real a cependant eu la vie dure en première mi-temps.

Buts: 8e Hierro 1-0. 28e Hierro 2-0. 32e Hierro 3-0. 36e Shustikov 3-1. 39e Grishin 3-2. 53e Zamorano 4-2. 85e Michel (penalty) 5-2. (si)

Du côté des juniors

A Colombier le derby

Juniors Inter A1: Lugano - St-Gall 1-1. Meyrin - Wettingen 3-0. St-Gall - Young Boys 5-1. Servette - Grasshopper 0-1. Lugano - Lucerne 0-3. Bellinzzone - Monthey 2-1. Sion - NE Xamax 2-0.

Classement: 1. Lucerne 11/16. 2. Sion 9/14. 3. Bellinzzone 9/14.4. Meyrin 11/12. 5. St-Gall 11/12. 6. Grasshopper 11/12. 7. Monthey 11/12. 8. Servette 10/11. 9. NE Xamax 9/10. 10. Wettingen 11/7. 11. Lugano 8/6. 12. Zurich 10/6. 13. Young Boys 9/5. 14. Mendrisio 8/1.
Juniors Inter A2, groupe 1: Stade LS - Carouge 3-2. Vevey - Sion II 0-3. Bulle - Chx-de-Fds 2-1. Fribourg - UGS 4-0. Vil.-s/Glâne - Lausanne 0-4.

Classement: 1. Fribourg 8/15. 2. Bulle 8/13. 3. Xamax II 8/12. 4. Sion II 8/11. 5. Vevey 9/11. 6. Lausanne 9/10. 7. Chênois 7/7. 8. Carouge 8/7. 9. Yverdon 7/6. 10. Vil.-s/Glâne 8/6. 11. Stade LS 9/6. 12. UGS 9/2. 13. Chx-de-Fds 8/0.

Juniors Inter B2, groupe 2: Central - Rapid Oster. 1-8. Bümpliz - Interlaken 7-0. Bienne - Kerzers 0-2.

Classement: 1. Bümpliz 9/16. 2. Bulle 8/12. 3. Rapid Oster. 9/12. 4. Basse-Broye 8/11. 5. Delémont 8/10. 6. Kerzers 9/10. 7. Düdingen 8/8. 8. Bienne 9/8. 9. Le Parc 8/5. 10. Central 9/5. 11. Interlaken 9/3. 12. Granges 8/2.

Juniors A élite, groupe 1: Colombier - Marin 2-1.

Classement: 1. Colombier 7/13. 2. Corcelles 6/10. 3. Marin 6/8. 4. Serrières 5/6. 5. NE Xamax 4/5. 6. Béro.-Gor. 4/4. 7. Deportivo 5/4. 8. Chx-de-Fds 6/3. 9. Hauterive 5/1. 10. F'melon 6/0.

Juniors B élite, groupe 1: Fleurier - St-Imier 4-3. Colombier - Marin 4-11.

Classement: 1. Colombier 7/12. 2. Chx-de-Fds 5/10. 3. Le Landeron 6/8. 4. Fleurier 6/8. 5. Marin 5/7.6. NE Xamax 5/4. 7. Bevaix 6/4. 8. Corcelles 6/3. 9. St-Imier 6/2. 10. Cressier 6/0.

Juniors C élite, groupe 1: Colombier - Fleurier 0-3. Xamax II - Marin 0-0.
Classement: 1. Fleurier 7/11. 2. Colombier 6/10. 3. Xamax I 6/8. 4. Deportivo 6/6. 5. Xamax II 6/6. 6. Marin 5/5. 7. Comète 6/5. 8. Hauterive 4/4. 9. Béro.-Gor. 6/3. 10. St-Blaise 6/0.

Groupe 2: Corcelles - Dombresson 3-1.

Classement: 1. Corcelles 7/12. 2. Boudry 5/10. 3. Cortaillod 5/8. 4. Bevaix 4/4. 5. Bôle 5/3. 6. Dombresson 5/3. 7. Cornaux 4/2. 8. Cressier 3/0. 9. Audax Friül 4/0.

Groupe 3: St-Imier - Le Landeron 12-0.
Classement: 1. St-Imier 8/15. 2. Le Locle 5/7. 3. Le Parc 6/6. 4. Chx-de-Fds 6/6. 5. Couvet 6/6. 6. F'melon 5/5. 7. Noiraigue 6/3. 8. Le Landeron 6/0.

Tennis - Tournoi de Lyon

Hlasek: les yeux pour pleurer

«Je me suis battu tout seul. Aujourd'hui, Washington était prenable. Il ne m'a vraiment pas impressionné. Pour le battre, je n'aurais pas dû jouer les lignes, réussir une fois sur deux des coups miraculeux.»

A Lyon, Jakob Hlasek n'avait pas vraiment le moral à l'issue de son huitième de finale. Battu 3-6 4-6 par Mali'Vai Washington (ATP 14), vainqueur cette année du tournoi de Memphis et quart de finaliste à l'US Open, le Zurichois ne pouvait masquer une

légitime déception. Il est passé à côté de son match.

Après la perte du premier set, provoquée par un break au sixième jeu, Hlasek prenait le large au début de la seconde manche pour mener 3-1. Seulement, il devait perdre quatre jeux d'affilée. Le tournant du match intervenait dans un septième jeu interminable, où Hlasek capitulait sur la quatrième balle de break en commettant la faute sur son coup droit d'attaque. Incapable d'assurer ses premières volées, il s'est trop expo-

sé, permettant à Washington de réaliser un petit festival en passings.

Lyon. ATP Tour (600.000 dollars). Simple messieurs. Premier tour: Reneberg (EU) bat Roux (Fr) 7-6 (8-6) 6-4. Boetsch (Fr) bat Wuyts (Be) 6-2 6-0. Sampras (Eu/1) bat Tarango 7-6 (7-5). Huitièmes de finale: Washington (EU/3) bat Hlasek (S) 6-3 6-4. Zoecke (All) bat Masur (Aus/8) 7-6 (7-4) 7-6 (7-5). Novacek (Tch) bat Leconte (Fr) 6-4 6-4. (si)

PMUR - Tiercé, Quarté + et Quinté +

Je-Ne-Suis-Pas-Là sera-t-il là?

Aujourd'hui à Maisons-Laffite, Prix du Perray, plat, handicap, 1600 m, corde à droite, 180.000 FF, Réunion 1, 4e course.

No Cheval	Poids	Corde	Jockey	Perf.	Entraîneur
1. Bout-en-Bout	60	10	B. Marchand	6p0p1p	B. Marchand
2. Mepa-Bid	56	12	C. Asmussen	2p4p3p	J.-C. Rouget
3. Eastern-Promise	55,5	3	E. Saint-Martin	4p3p4p	D. Sepulchre
4. Prince-Ronney	55	2	M. Boutin	1p0p0p	F. Bellenger
5. Tomodachi	55	1	Pat. Havas	1p5p0p	A. de Moussac
6. Eltecey	54,5	11	P. Massage	5p2p0p	H. Van de Poel
7. Silverqueen	54,5	6	F. Head	3p6p1p	C. Head
8. Bhashani	54	9	O. Deleuze	5p3p2p	J.-E. Pease
9. Flyintor	54	17	P. Sogorb	1p0pAo	S. Berard
10. Milzarella	54	8	W. Mongil	6p2p1p	P. Demercastel
11. Elblest	53,5	18	P. Marion	4p3p5p	D. Smaga
12. Amour-Chéri	53	15	G. Guignard	2p1p0p	J. Perdrix
13. Bretteville	53	7	D. Regnard	0p0p1p	G.-E. Mikhalides
14. Gothland	53	16	F. Sanchez	0p3p4p	J.-E. Hammond
15. Pirandello-du-Paon	53	4	O. Plesier	1p1p1p	A. de Moussac
16. Bordelais	52	13	P. Bruneau	0p0p0p	J. Fellows
17. Je-Ne-Suis-Pas-Là	52	5	N. Jeanpierre	2p7p2p	C. Lerner
18. Saavy	52	14	C. Ramonet	0p0p0p	J. Fellows

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: o = obstacle, T = tombé, h = haies, s = steeple.

L'incontournable: Silverqueen. Coup de Poker: Prince-Ronney. Belle cote: Bretteville.

Impar pron: 7 - 2 - 12 - 3 - 17 - 4 - 13 - 1.

Un show en plus

Judi 22 octobre dès 19h. Soirée exceptionnelle d'inauguration avec l'Original Alpenland Quintett
L'un des cinq meilleurs orchestres autrichiens
Un cocktail explosif de variétés internationales, de succès d'hier et d'aujourd'hui... et le plein de bonne humeur

Réservations et locations au bureau de l'Impartial ou le 22 octobre à Polyexpo à partir de 19h

Prix des places
Repas et show (à partir de 19h.): Fr. 48.-
Show seul (dès 21h): Fr. 15.-



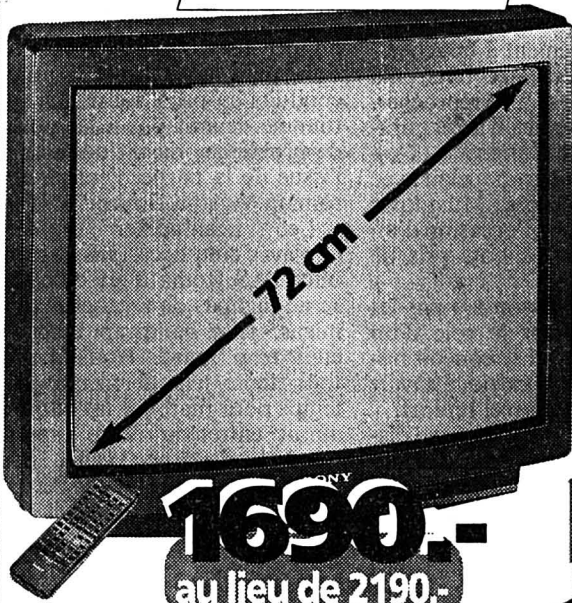
Original Alpenland Quintett

25^{ème}
édition
du 23 octobre au 1^{er} novembre 92
Polyexpo
La Chaux-de-Fonds

VAC

à **modhac**
FOIRE - EXPOSITION
La Chaux-de-Fonds
Stand No 350

SONY.



1690.-
au lieu de 2190.-

CAMERA
MOVIE VHS-C

ZOOM 8X

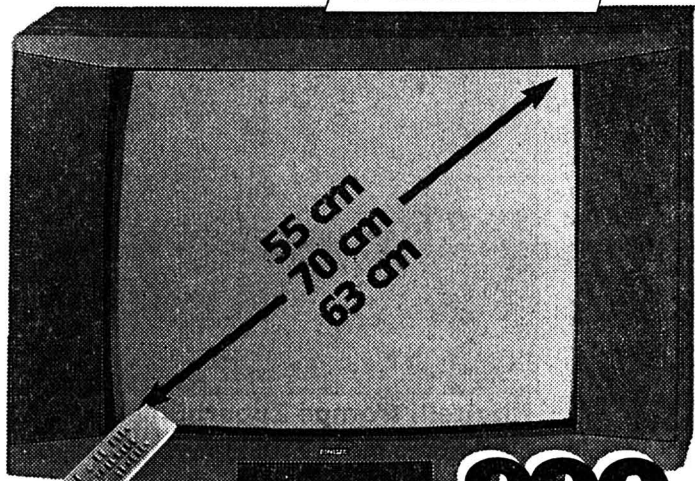


JVC

JVC GRAX 5 caméra movie VHS C, mini encombrement, poids plume. Grande facilité d'emploi, zoom 8x, macro, diaphragme automatique, très grande sensibilité (3 lux), obturation rapide, dateur. Livrée complète avec accessoires.

132-12072

FINLUX



Impensable

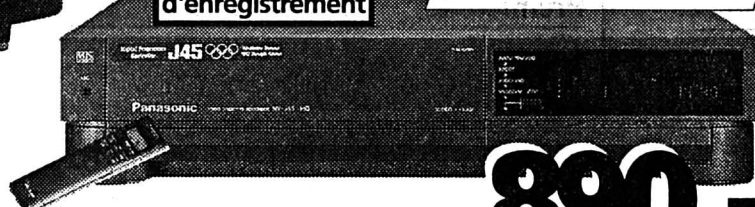
990.-

TV couleurs SONY stéréo K VX-2931B PAL et PAL SECAM, écran géant 72 cm coins carrés. 60 programmes, son stéréo, top télétexte, prises casque, vidéo, S-VHS

TV couleurs FINLUX stéréo série New-Line PAL et PAL/SECAM, écran coins carrés. 48 programmes, son stéréo, top télétexte, prises casque, vidéo, S-VHS
Ecran 55 cm Fr. 990.-
Ecran 63 cm Fr. 1290.-
Ecran 70 cm Fr. 1390.-

Double durée d'enregistrement

Panasonic



890.-
au lieu de 1190.-

PANASONIC NVJ 45 la vidéo de classe, la vidéo de marque. Enregistrement 4 ou 8 heures, 99 programmes, super-ralenti, arrêt sur image, VPS. Programmation très simple grâce à la télécommande (système barre-code).

MINOLTA

798.-

MINOLTA SPxi SET. Boîtier issu du concept Dynax Xi avec autofocus expert équipé du système "eye start". Livré avec objectif 35/80 mm, objectif 80/200 mm et sac fourre-tout.

(Durée illimitée)

Venez tester vos connaissances et gagnez notre premier prix: un week-end pour deux personnes à Paris, Londres ou Rome, ou l'un de nos nombreux prix.

Bienvenue à notre stand Modhac No 188 où vous trouverez de nombreuses informations sur nos prestations ainsi que sur divers sujets économiques et bancaires.

Réussir ensemble



Avenue Léopold-Robert 50
2300 La Chaux-de-Fonds
039/255 111

132-12193

PREMIÈRE EUROPÉENNE!
Fr. 14990.-



LA PUCE DES 4x4.

VIVIO SUBARU 4WD



AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

039/28 66 77

132-12388

Créations —
VÉRONIQUE

Francillon 18
2610 Saint-Imier
039/41 28 38

est présente à Modhac au stand No 331

et vous présentera

- ses vêtements de cuir
- ses laines à tricoter

anny blatt

- ses machines à tricoter Brother avec démonstration tous les après-midi.

470-967

elna

Machines à coudre et à repasser

Stand No 318

G. TORCIVIA

Av. Léopold-Robert 53
039/23 89 60 - La Chaux-de-Fonds
132-12390

L'annonce, reflet vivant du marché

Police-secours:
117

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

«LA SIBÉRIENNE»

Atelier: rue du Temple 22 - Les Brenets - 039/31 13 75

MODHAC **FOURRURES**
CUIR

hommes et dames
Nouvelle collection hiver 1992/1993

Travail soigné et personnalisé pour toutes vos transformations, réparations, confection sur mesure

470-69

la fête en plus

Expo Ouverture: 14h-22h

mode Garderie d'enfants

d'emploi (moins de 7 ans) gratuite

Prix Adultes

des Enfants 6-16 ans

entrées Forfait familial

Carte permanente Fr. 20.-

Fr. 6.- Le bus,

Fr. 3.- une

Fr. 15.- bonne

Fr. 20.- idée

Un bus gare-Modhac-gare

(ligne 3 puis ligne 33

après 19h10)

jusqu'à 23h33.

Le dimanche, toutes les 20 min.

Dernier retour depuis Modhac à 23h40.

Du 23 octobre au 1^{er} novembre, bus direct

depuis la gare de 19h10 à 23h33 (ligne 33).

Volleyball - LNA: TGV-87 a résisté pendant deux sets face au LUC

Intéressant, mais encore insuffisant

● LUC - TGV-87 3-0
(15-10 15-10 15-7)

«Il y a du progrès, mais peut faire mieux» aurait inscrit un instituteur dans le carnet de TGV-87 s'il avait eu à juger de la prestation des Tramelots hier soir face au LUC. En effet, par rapport à leur dernière sortie, les gens de La Marelle sont apparus un ton au-dessus, qui ont résisté pendant deux sets face au champion suisse. Mais cela est encore insuffisant pour parvenir à accrocher les ténors et briguer une place dans les quatre premiers.

Lausanne
Julian CERVIÑO

Dès les premiers échanges, on sentit les volleyeurs de Tramelan beaucoup plus à leur affaire que samedi passé face à Nâfels. Reto Ochsner en tête qui apparut, enfin, plus saignant. Il fallut ainsi 31 minutes au LUC pour enlever la première manche et 33 pour s'adjuger la seconde.

«Tout s'est joué sur quelques balles délicates, expliquait Hans

Bekkens. Les Lausannois ont attendu que nous commettions des fautes et nous les avons commises aux mauvais moments.» En effet, dans les deux premiers sets, le score demeura longtemps serré et c'est lors des points décisifs que les Tramelots flanchèrent. «L'autre problème, c'est que nous n'avons pas réussi à déstabiliser le LUC en réception, poursuivait Bekkens. Ce n'est vraiment pas évident de trouver la faille dans cette formation qui m'est apparue plus solide que je ne le pensais.»

Pourtant, les universitaires vaudois étaient prenables dans leur salle de Dorigny. «Nous avons joué à cinq, s'exclama Georges-André Carrel, entraîneur-assistant du LUC. Guillermo Martinez est malade depuis trois jours et nous avons donné congé à notre autre réceptionneur, Jérôme Hernot. Du coup, si nous avions eu affaire à un TGV-87 en verve, nous aurions éclaté. Heureusement, ce ne fut pas le cas.»

Il est clair que la phalange jurassienne n'a pas carburé à plein régime. On pense surtout à Mac qui n'a pas fait preuve de beau-



Nicolas Visinand
TGV-87 semble sur la bonne voie. (Impar-Galley)

coup de lucidité en attaque et qui a craqué en réception dans le troisième set, ce qui a précipité la défaite des Tramelots.

Salle de Dorigny: 200 spectateurs.
Arbitres: MM. Pierre-Humbert et Wenker.
LUC: Rey, Martinez, Chajai, Van Rooij, Sonnichsen, Pitton, Perrin, Ineichen, Zimmermann.

TGV-87: Visinand, Zerika, Ochsner, Mac, Ischy, Monnet, Lovis, Bianchi, Berger.
Notes: match avancé en raison d'une rencontre de l'équipe nationale face au Luxembourg samedi. Durée du match: 84 minutes (31', 33' et 20').

Reste, tout de même, que TGV-87 a disputé ses deux meilleurs sets en championnat face au champion. Mais, il en fallait plus pour contenter le druide hollandais de La Marelle. «On aurait pu et dû faire plus, regretta Hans Bekkens. Je ne me satisfais pas de l'amélioration par rapport à samedi passé. J'attend plus de ma phalange et je sais qu'elle a les moyens d'offrir plus.»

LE DIAGNOSTIC DE CARREL

Alors, que manque-t-il à TGV-87 pour parvenir à ses fins, c'est-à-dire briguer une place dans les play-off? «Un peu de tout dans tous les compartiments de jeu et surtout en défense, estime le Batave. Mais, ce que je regrette avant tout, c'est que personne ne parvienne à donner une étincelle à l'ensemble, à se transcender au moment opportun. Mes joueurs ont parfois tendance à accepter trop facilement les points adverses.»

Pour sa part, Georges-André Carrel, fin connaisseur du volleyball helvétique, émettait son jugement sur le nouveau TGV-87. «C'est certain, Ali Zerika amène un plus à la passe, commente-t-il. Il n'en demeure pas moins que les Tramelots connaissent des problèmes lorsqu'il faut passer par les ailes. En effet, ils manquent de taille dans ce secteur-là et leur réception n'est pas assez performante pour leur permettre d'attaquer systématiquement au centre. De plus, ils leur faut servir plus dur

pour mettre en difficulté l'adversaire, sinon ils rencontreront inévitablement des problèmes au bloc.»

Voilà un diagnostic à retenir et une chose est sûre: le malade n'est pas encore guéri.

Hans Bekkens a maintenant dix jours pour trouver les remèdes adéquats (TGV-87 disputera son quatrième match de championnat samedi 31 octobre contre Sursee à Corgémont). «Nous allons en effet mettre à profit cette pause pour effacer les carences apparues lors de nos premiers matches, confirmait Hans Bekkens. J'espère que ce sera suffisant et qu'on l'on pourra effectuer un bon test face à Sursee qui est l'équipe la plus faible du championnat avec Uni Bâle.»

Autrement dit, TGV-87 n'aura pas le droit à l'erreur face aux Lucernois s'il compte s'accrocher au wagon des play-off. J.C.

LE POINT

LNA. Messieurs (3e journée): Uni Bâle - Chênois 0-3 (3-15 9-15 9-15). Jona - Lugano 2-3 (15-7 8-15 15-13 7-15 9-15). Nâfels - Sursee 3-0 (15-11 15-9 15-9).

Classement: 1. Nâfels 4/8. 2. LUC 3/6. 3. Jona 3/4 (8-4). 4. Lugano 3/4 (8-6). 5. Schaan 2/2. 6. TGV-87 3/2 (5-7). 7. Chênois et Plateau-de-Diesse 3/2 (4-6). 9. Uni Bâle 3/0 (1-9). 10. Sursee 3/0 (0-9).

BRÈVES

Athlétisme

Krabbe en sursis mais...

Les Allemandes Katrin Krabbe, Grit Breuer et Manuela Derr, menacées d'être exclues de leur club de Neubrandenbourg après avoir été convaincues de dopage, ont obtenu un sursis afin de pouvoir faire appel devant une commission d'arbitrage de la Fédération allemande. Mais le vice-président du club a indiqué que ce sursis avait un caractère «surtout formel».

Le calendrier du Grand Prix

Réunie à Londres, la Fédération internationale a établi le calendrier du Grand Prix pour la prochaine saison. Le meeting de Zürich se déroulera le 4 août, au stade du Letzigrund. La date de la réunion de Lausanne sera déterminée ultérieurement.

Automobilisme

Le Rallye des pharaons

L'italien Franco Picco (Giler) et le Français Jean-Louis Schlessler (Buggy) ont remporté, respectivement en moto et en auto, le Rallye des pharaons qui s'est achevé hier au Caire.

Hockey sur glace

Les élites du HCC sur la brèche

Ce soir à 20 h 30 aux Mélézes, les juniors élites du HC La Chaux-de-Fonds affrontent leurs homologues du HC Ajoie dans le cadre du championnat.

TV-SPORTS

TSR

22.10 Fans de sport.

TF1

20.35 Tiercé.
23.30 Boxe. Championnat d'Europe.
Tafer - Angol.

France 2

15.20 Tiercé.
20.40 Journal des courses.

Eurosport

09.00 Step Aerobics.
09.30 Tennis.
11.30 Step Aerobics.
12.00 Football.
14.00 Voile.
15.00 Golf.
16.00 Equitation.
17.00 Tennis.
20.00 Automobilisme.
20.30 Transworld sport.
21.30 News 1.
22.00 Football.
24.00 Kick Boxing.
00.30 News 2.

LNB: changements au NUC et à Colombier

La saison des doutes

En LNB, les filles du NUC et les garçons de Colombier abordent la saison la tête pleine de doutes. En effet, les deux formations du Bas ont subi de nombreux changements pendant l'entre-saison et ne connaissent pas vraiment leurs possibilités.

Les dames d'abord. Le NUC, toujours dirigé par Lucia Banhegyi, a fait peau neuve. En effet, les deux étrangères, la Bulgare Svetlana Hadjyiska et la Russe Helena Schipitsin, ont quitté le bateau qui avait failli connaître l'ascension en LNA la saison passée. Et puis, quelques «anciennes» ont, elles, cessé la compétition. Ainsi, Florence Meyer et Loraine Bouquet ont pris leur retraite et mis fin à une longue carrière en Ligue nationale.

Du coup, le contingent du NUC s'est considérablement rajeuni, qui a enregistré les arrivées de Natacha Miche (ex-Franches-Montagnes), Doris Roman (ex-Bienne), Caroline Greuter (ex-Bienne) et Sonia Megert (retour au club). Puis, Denise Paris, joueuse du club, est montée en grade et fait désormais partie de l'équipe fanion.

Alors, Lucia Banhegyi, qui n'a pas pu préparer la saison dans les meilleures conditions, reste prudente. «Je ne peux pas garantir le maintien de façon certaine, confie la Hongroise. Il

est évident que nous sommes moins fortes et, comme je ne connais pas vraiment les capacités de nos rivales, je suis un peu dans l'inconnu.»

Pourvu que la cohésion, qui semble être le principal atout des universitaires neuchâtelaises, leur permette de se mettre à l'abri de la culbute rapide. Ensuite, Lucia Banhegyi pourrait travailler de manière plus approfondie et plus sereine.

COLOMBIER AMBITIEUX

Malgré les départs en LNA de Frédéric Monnet (à TGV-87), Marc-André Müller (Plateau-de-Diesse) et Samuel Jenny (au LUC), l'arrêt de la compétition de John Gibson, André Betschen, ainsi que la démission de l'entraîneur Daphnée Dietrich, les Colombins nourrissent l'ambition de terminer quatrièmes du classement.

Un objectif qu'ils espèrent atteindre grâce à leur combativité et à l'apport de jeunes loups de la région Patrick Bordon, Pascal Di Chello (deux joueurs de la seconde garniture), Marc-Olivier Müller (Marin), Adrien Probst (Berne) et à l'expérience du routinier Yvan Bruschweiler (Chênois).

Un ensemble que l'ex-entraîneur adjoint François Staub n'a pas pu réunir souvent. Mais, la confiance est de mise car l'esprit d'équipe devrait pallier à certaines carences. J.C.

LES CONTINGENTS

NUC

Karine Aeby (1965, 170 cm).
Sylvie Carbonnier (1967, 173).
Caroline Greuter (1969, 178).
Gisèle Jeanmonod (1971, 171).
Corinne Loup (1973, 170).
Sonia Megert (1966, 163).
Natacha Miche (1968, 170).
Denise Paris (1968, 172).
Doris Roman (1972, 168).
Claudine Rossel (1965, 175).
Stéphanie Schick (1975, 175).
Uta Von Beust (1965, 174).

COLOMBIER

Christian Beuchat (1965, 190 cm).
Patrick Bordon (1971, 182).
Yvan Bruschweiler (1953, 187).
Mauro Di Chello (1972, 192).
Pascal Di Chello (1969, 186).
Didier Hiltbrunner (1971, 186).
Marc-Olivier Müller (1971, 186).
Adrien Probst (1974, 186).
Frédéric Richter (1971, 186).
Simon Vaucher (1970, 188).

Première ligue: le VBCC veut faire un peu mieux

Dans l'inconnu

Nouveau groupe, nouvel entraîneur, la formation fanion du VBC La Chaux-de-Fonds abordera samedi une saison pleine de points d'interrogation. Néanmoins, même s'ils partent dans l'inconnu, les volleyeurs de la ville espèrent faire un peu mieux que lors de leur précédente campagne.

Donc, après une année de démarches, les gens du VBCC se sont assurés les services de Roman Borowko, ancien passeur de l'équipe de Pologne (plus de 100 matches internationaux) et de TGV-87. Le Polonais, qui occupe le poste d'entraîneur-jou-

eur en première équipe et entraîne également la formation féminine évoluant en deuxième ligue, ainsi que les Juniors A, semble plutôt content de son sort. «J'ai été très bien accueilli, souligne-t-il. Les gens se sont montrés très charmants aussi bien dans mon club qu'à mon travail.»

Roman Borowko a ainsi pu préparer son équipe dans la sérénité. «Nous avons fait de très bonnes choses pendant deux mois, se réjouit-il. Les joueurs ont assimilé le nouveau système (ré: le VBCC jouera avec deux passeurs, Borowko et Jeanfavre) et effectué des progrès intéres-

sants. Il est simplement dommage que pendant deux semaines l'absence de plusieurs éléments engagés sous les drapeaux nous ait empêché de nous entraîner convenablement.» A relever aussi que Fabio Bettinelli, qui effectuait son retour à la compétition, s'est blessé au genou et sera indisponible pendant toute la saison.

LE MESSAGE EST PASSÉ

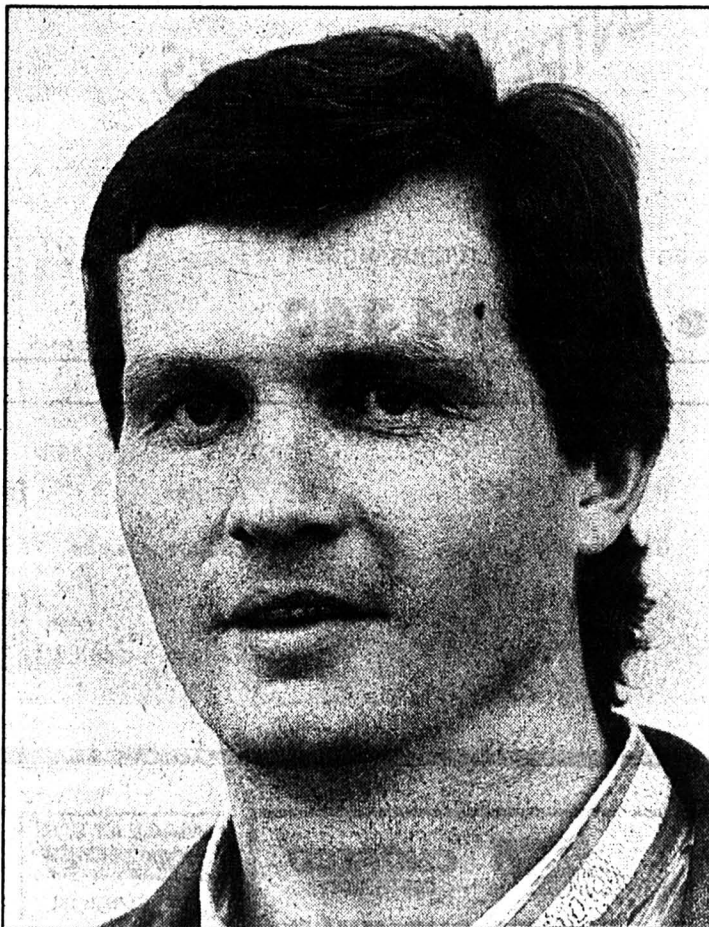
Reste que les prestations de la phalange chaux-de-fonnière lors des tournois et matches de préparation sont de bon augure. «Ça commence à tourner, relève Borowko. Je n'ai ainsi plus besoin de trop parler.» La preuve que, malgré quelques problèmes de communications, le message est passé.

Alors, si en plus les gens du VBCC peuvent compter sporadiquement sur les services de leur Allemand Hans Wolff, ils devraient pouvoir jouer un rôle intéressant. «On devrait faire mieux que la saison passée (ré: les Chaux-de-Fonnières avaient terminé cinquièmes), glisse le joueur-président Christian Blanc. Il est toutefois difficile de se fixer un but précis. En effet, nous avons changé de groupe et nous ne connaissons que deux de nos adversaires (ré: Guin et Yverdon).»

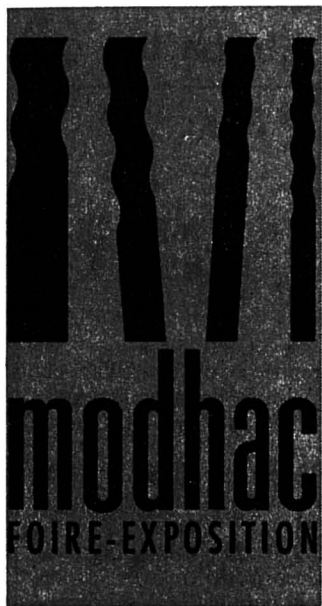
Espérons que les protégés de Borowko seront rassurés samedi après leur déplacement à Kôniz. J.C.

LE CONTINGENT

Alessandro Baggio (date de naissance: 1972, taille: 192 cm).
Christian Blanc (1965, 175).
Roman Borowko (1960, 184).
David Cossa (1968, 180).
François Egger (1966, 189).
Daniel Garcia (1971, 168).
Mario Gianoli (1968, 177).
Vincent Jeanfavre (1971, 181).
Marc Waisenker (1971, 186).
Hans Wolff (1963, 196).



Roman Borowko
«J'ai été très bien accueilli». (Impar-Galley)



Demain, on ouvre les portes

Modhac élargit ses horizons pour la 25^{ème} édition avec:

- deux nouvelles halles pour les hôtes d'honneur: la fédération neuchâteloise des entrepreneurs et son concours romand et tessinois de maçonnerie, la société d'agriculture pour son 125^{ème} anniversaire.
- trois nouveaux orchestres pour donner un coup de fouet aux soirées.
- et plus de 100 exposants avec de nombreux thèmes abordés: construction, bricolage, équipements de la maison, habillement, alimentaire, électroménager, loisirs, sports, activités de service.

Cette année, plus encore, Modhac affirme son dynamisme dans la convivialité.



Label jeunesse

25^{ème}
édition
du 23 octobre au
1^{er} novembre 92
Polyexpo
La Chaux-de-Fonds

STAND
No 168



La Chaux-de-Fonds

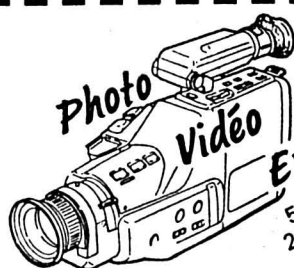


Photo
Video
Eric NICOLET
59, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 29 09

**VOUS ATTEND À MODHAC
STAND 314**

avec les dernières nouveautés
de la PHOTOKINA des marques:
CANON - MINOLTA - NIKON
OLYMPUS - KODAK PHOTO CD
1 PINS À L'ACHAT
DE DEUX FILMS
AGFA

132-12895

Toulefer s.a.

Place de l'Hôtel-de-Ville
**EXPOSE À MODHAC SES
NOUVEAUTÉS À PRIX
IMBATTABLES!**



FRIGO DÈS FR. 359.-
CONGÉLATEUR DÈS FR. 398.-
LAVE-LINGE DÈS FR. 890.-
LAVE-VAISSELLE DÈS FR. 595.-
CUISINIÈRE DÈS FR. 598.- ETC.

132-12066

L'annonce,
reflet vivant du marché

Pour l'électronique de vos loisirs...

RADIO SIEINER

... le meilleur!

STAND No 166

ENTREE EST

...ainsi qu'au stand
No 323

◆◆ SUIVEZ LA FLÈCHE!

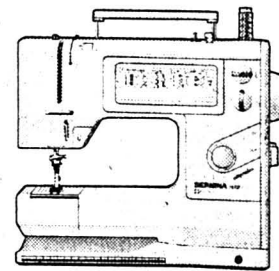
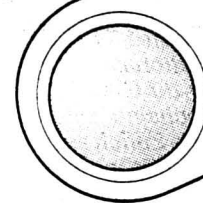
132-507107



132-12355

Grâce à la sphère-
Bernina
révolutionne la
couture!

Inspiration



Concours

Vous pouvez gagner:

- 5 x Fr.1000.-
- 10 x Fr.100.-
- 100 x Fr.10.-

Bons de participation dans le
magasin Bernina.

M. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31

☎ 039/23 21 54

La Chaux-de-Fonds

BERNINA®

LE MONDE DE LA COUTURE EN COULEURS.

132-12386



La petite annonce.
Idéale pour trouver
une roue de se-
cours. Petites an-
nonces. Grands ef-
fets. Publicitas.

**Police-
secours:
117**

Quand je s'rai grande!

Votre partenaire vous attend à

OK

PERSONNEL SERVICE
**Placement fixe
et temporaire**

Votre avenir nous passionne



stand No 186

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 04 04

LES PTT UN LIEN ENTRE LES HOMMES



Vous vous en convaincrez en nous rendant

visite au stand 340

132-507204

Pour en finir avec les
désagréments de paiements

* **1122 #**

sur Vidéotex



Nous nous réjouissons
de votre visite!

Expo mode d'emploi	Ouverture: 14h-22h	Prix des entrées	Adultes	Fr. 6.-	Le bus, une bonne idée	Un bus gare-Modhac-gare	Le dimanche, toutes les 20 min. Dernier retour depuis Modhac à 23h40. Du 23 octobre au 1 ^{er} novembre, bus direct depuis la gare de 19h10 à 23h33 (ligne 33).
	Garderie d'enfants (moins de 7 ans) gratuite		Enfants 6-16 ans	Fr. 3.-		(ligne 3 puis ligne 33 après 19h10)	
			Forfait familial	Fr. 15.-			
			Carte permanente	Fr. 20.-		jusqu'à 23h33.	



À L'OURS AUX BOIS
**Chevreuil frais
du pays**

Pour réserver: ☎ 039/61 14 45
14-8154



CHOFECO
☎ 039 31 16 31

BOIS DE CHEMINÉE

Chêne et foyard
Livraison à domicile, cave et grenier
157-901811/4x4

IMAGE ET SON



TÉLÉVISION

Ph.-H. Mathey 3
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 40
132-12059

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Les Brenets

Défi à l'impossible

Relier à pied Stavanger, une ville du sud de la Norvège, au cap Nord: le voyage de l'impossible. Olivier Déhon, un jeune Brenassier de 21 ans, relève le défi. Quelque 2500 kilomètres de sueur, de peines, mais aussi de joies intenses. Chronique d'une folle épopée.

Page 20

N5 à Saint-Blaise

Ecologie appliquée

Le remblai des rives en faveur de la N5 à Saint-Blaise a détruit les frayères naturelles. Arthur Fiechter, responsable cantonal de la faune, a obtenu compensation avec la réalisation d'un étang piscicole.

Page 25

Economies dans le Jura

La poire en deux

Le Parlement jurassien a adopté hier en deuxième lecture une série de mesures d'économies pour le budget 1993 d'un montant global de 21 millions de francs. Les députés ont toutefois accepté de ne pas supprimer les subventions aux crèches et garderies comme le proposait le Gouvernement lors de la première lecture.

Page 30



Météo:

Temps froid, devenant en partie ensoleillé. Averses possibles en montagne, belles éclaircies en plaine.

Demain:

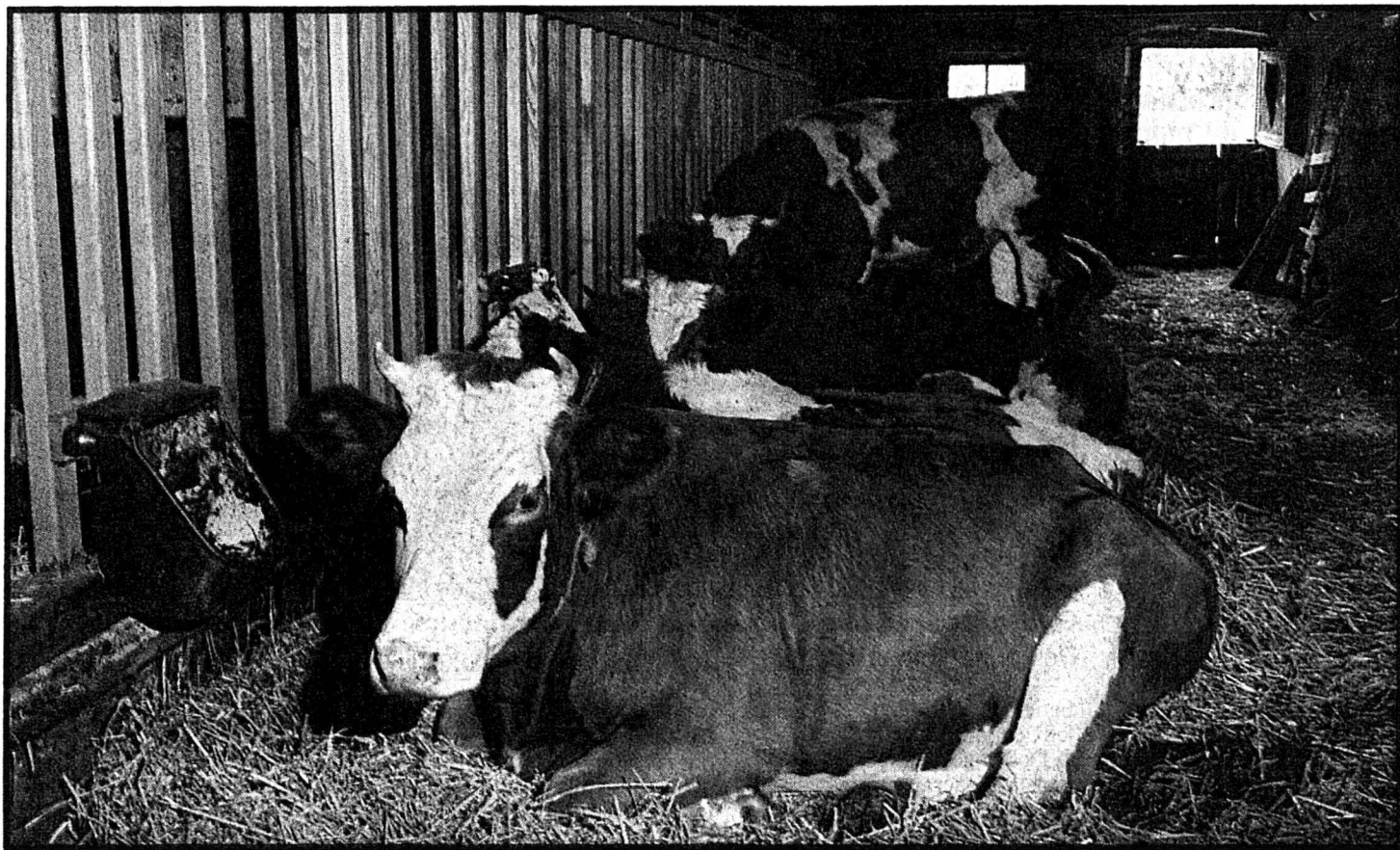
Encore de belles éclaircies le matin, sinon temps d'ouest changeant avec alternance d'averses et éclaircies.

Lac des Brenets
750,82 mLac de Neuchâtel
429,19 m

Fête à souhaiter jeudi 22 octobre: CLAUDINE

7°
Lever: 7 h
Coucher: 17 h 321°
Lever: 2 h 41
Coucher: 15 h 29Neige
700 m

L'Impartial

Loi sur la protection des animaux**La charrue avant les bœufs****Une étable dans les Montagnes neuchâteloises**

Les conditions de détention des animaux doivent répondre à des conditions très précises.

(Impar-Galley)

Vaches ou porcs ont droit à un certain espace, de la lumière, de l'air, du mouvement... La loi sur la protection des animaux fixe ces données très précisément. Les installations du canton n'y répondent pas toutes. Mais quand il faudrait vendre la charrue pour éclairer les bœufs...

Protection des animaux: la loi fédérale date du 9 mars 1978, suivie d'une ordonnance d'application au 27 mai 1981. Des modifications ont été apportées, notamment par l'ordonnance du 23 octobre 1991. Certains délais transitoires ont été prolongés, quelques exigences assouplies. Reste que les installations de détention de bovins et de por-

cins doivent répondre à des conditions très précises.

Aujourd'hui, les délais maximums (à fin 1991) ont été dépassés, il s'agit de vérifier si les conditions de détention légales sont appliquées. Sur mandat du Conseil d'Etat, le Service vétérinaire cantonal a procédé à cette étude, dès 1989. Le district du Val-de-Ruz a été choisi pour une visite systématique des étables (210) et des porcheries (37). Dans le reste du canton, le Service a agi par voie de questionnaires (plus de mille), remis et recollés par les inspecteurs du bétail. Grâce à cette collaboration, 95% des formulaires ont été retournés.

Le dépouillement des réponses a permis d'établir - sur la base des renseignements donnés par les exploitants - que 46,9% des installations pour bovins répondent aux normes prescrites; 33,3% présentent des défauts plus ou moins importants et

19,8% doivent faire l'objet d'investigations complémentaires. Une partie de cette dernière catégorie consistant en formulaires mal remplis, il faut compter avec quelque 60% d'installations conformes. Pour les porcs, les proportions s'avèrent moins favorables: 33,8% des installations conformes, 34,2% avec des défauts et 32% à vérifier.

1100 EXPLOITATIONS

Notre canton totalise quelque 1100 exploitations, hébergeant 41.000 bovins, 15.000 porcins. Les principales causes de non conformité des installations pour bovins sont les dimensions, puis la luminosité, enfin la stabulation permanente (les animaux devraient tous pouvoir sortir).

Pour les porcs, les défauts se rencontrent surtout quand une famille élève deux ou trois porcs, qui attendent la Saint-Jean dans quelque coin inutilisé de la ferme. Quels que soient les

motifs de non-conformité, il ne s'agit jamais de cas graves, qui mettraient en danger la vie des animaux.

L'étude a été menée par Michel Dey, agent de la police sanitaire des animaux. François DuPasquier, vétérinaire cantonal, a rendu son rapport à Michel von Wyss, conseiller d'Etat. Qui a souhaité que l'on entreprenne la phase d'application, avec tact et douceur.

Les modifications peuvent entraîner des coûts très importants. D'autant plus que le paysan appelé à agrandir voudra profiter pour moderniser voire mécaniser... Elles s'avèrent parfois impossibles (allez ouvrir des fenêtres dans une ferme neuchâteloise classée monument historique...). Les améliorations «spontanées», dues à des transformations ou de nouvelles constructions, ont suivi la même courbe que la construction en général.

D'autre part, l'insécurité dans laquelle le monde paysan est plongé face à son avenir prête à une certaine prudence. «Nous n'avons pas pour but d'enfoncer le paysan», précise François DuPasquier. AO

REGARD**Perfectionnisme vache**

La situation des installations cantonales de détention des animaux de rente est décrite par le Dr François DuPasquier, dans «Swiss Vet» 7/1992.

Le vétérinaire cantonal précise: «Nos contrôles et nos investigations sont considérés, dans les milieux paysans, comme de nouvelles et inutiles tracasseries administratives. D'aucuns ne manquent pas d'évoquer le perfectionnisme helvétique comme principal responsable de la cherté des produits agricoles. Dans leur ensemble, les agriculteurs connaissant les incertitudes qui planent sur l'avenir de leur profession estiment le moment mal choisi d'être mis dans l'obligation d'investir pour le mieux-être de leurs animaux. Il paraît peu probable que sans encouragements (attribution de subventions) ou sans mesures contraignantes (réduction ou suppression de subventions) les propriétaires d'animaux de rente consentent à adapter spontanément leurs installations aux normes prescrites.»

Aujourd'hui, les finances ne sont pas à la hauteur des exigences.

Autre problème, contrôler l'application de certaines normes. L'Ordonnance sur la protection des animaux, par sa modification du 23 octobre 1991, fixe des conditions de détention pour les lapins domestiques. Dimensions minimales des cages, une partie surélevée, une «étagère» (le lapin doit pouvoir sauter), une zone obscurcie...

«Comment voulez-vous que nous allions vérifier l'état des clapiers, au fond des jardins?», commente le vétérinaire cantonal.

Anouk ORTLIEB

Avenir du Franco-Suisse et de la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle**Critiquez l'horaire...**

Le projet d'horaire 1993-1995 des CFF sera mis en consultation du 26 octobre au 4 novembre. Le document peut être étudié dans tous les bureaux communaux du canton, ainsi qu'à l'Office des transports (OT) à La Chaux-de-Fonds. Les usagers, communes et associations diverses pourront faire part de leurs requêtes ou remarques jusqu'au 11 novembre.

Dans un communiqué, l'OT attire l'attention du public sur le fait que les projets relatifs à une desserte par bus du trafic régional sur le tronçon Travers-Les

Verrières, ainsi que ceux concernant la suppression des trains régionaux entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, font actuellement l'objet de discussions entre le canton et la Régie. Des discussions qui ne portent pas sur des minutes, mais sur le maintien ou non de ces lignes.

Par cette mise en garde, l'OT ne veut pas décourager les critiques mais simplement indiquer que rien n'est encore définitif. «Nous avons été surpris que les CFF, alors que nous sommes en pourparlers avec eux, imprimant le nouvel horaire comme si

tout était déjà fait», explique Raymond Mizel, chef de l'Office.

Une fois les remarques collectionnées, le Conseil des transports retiendra celles jugées d'intérêt général - portant sur les deux lignes précitées ou d'autres - et transmettra un document de synthèse à la Régie. Lequel document fera encore l'objet de négociations. Mais il n'est jamais facile de chambouler un horaire, ne serait-ce que déplacer une correspondance de quelques minutes. «C'est un vrai château de cartes, les modifica-

tions s'enchaînent en cascade. On retient donc surtout les grandes options», ajoute M. Mizel.

LES ENJEUX

Concernant le Franco-Suisse, le projet «tout bus» des CFF est opposé à une option mixte, trains aux heures de pointe et autocars le reste du temps, qui a la faveur des autorités cantonales. On s'attache actuellement à déterminer le coût des différentes variantes. Une fois ces chiffres connus, une décision pourra tomber.

La situation est différente

pour la liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Les TRN ont fait une demande de concession pour exploiter une ligne de bus. Les CFF, qui n'ont pas vraiment apprécié cette procédure, ne conserveraient que des trains directs. Le hic? Il n'y aurait plus de trafic régional après 19 heures et du samedi à midi au lundi matin. (mde)

Les requêtes et remarques doivent être adressées, avant le 11 novembre, à l'Office des transports, case postale 275, 2301 La Chaux-de-Fonds

Formation chaux-de-fonnière de rock'n roll aux prochains championnats du monde de Vienne

Sparkling Oranges en piste

Rythme, jeux de jambes et acrobaties, le rock'n roll est à la fois un sport et une danse qui demande un entraînement intensif et ne souffre pas la moindre imprécision. Les quatre couples du Club Zou, qui se préparent pour les prochains championnats du monde des formations, le savent. Ils s'en iront à Vienne le 21 novembre prochain, dûment qualifiés. Bref arrêt dans les figures avant la date fatidique.



Quatre couples du Club Zou et leurs entraîneurs. Des trois formations helvétiques, ils seront les seuls Romands à Vienne. (Henry)

Le cœur flanche en y pensant mais les jambes restent fermes: à Vienne, confrontés aux formations venues du monde entier – on en comptait 20 européennes en 1991 – ils espèrent atteindre les demi-finales.

L'équipe formée de quatre couples, toutes et tous membres du Club Zou, s'entraîne intensivement depuis neuf mois, soit une dizaine d'heures par semaine. Lors des championnats, dansant en formation de quatre couples, ils seront jugés sur la synchronisation de leurs mouvements, la beauté de l'ensemble, l'élégance de leurs costumes, la pureté et la clarté de leurs acro-

baties et la recherche dans les jeux de jambes au sol.

Des juges adhoc, mandatés par la Fédération suisse, sont venus les voir dans leur salle pour les qualifications. Les Chaux-de-Fonniers ont passé la

rampe et seront donc l'une des trois formations représentant la Suisse à ces compétitions mondiales. Le Club Damo de Winterthur sera du voyage, avec 8 couples, et le Hot Bananas de Glaris avec 6 couples.

Réglant leurs pas et leurs mouvements, les sélectionnés du Club Zou seront ainsi la première formation romande à participer à un niveau de compétition si élevé. Pour l'occasion, ils se sont trouvé un nom «Les

Sparkling Oranges», en rapport avec la brillance et la couleur de leurs costumes. Le voyage à Vienne représente un gros investissement et ils ont séduit quelques sponsors, dont la Maison Theben S.A. qui leur donne un bon coup de main.

Cette qualification est bienvenue dans le ciel actuel du rock and roll helvétique. En effet, le rock'n roll est depuis cette année un sport reconnu par Jeunesse et Sports. La Fédération suisse compte déjà une soixantaine de clubs avec 450 licenciés; qui peuvent se mesurer en une vingtaine de compétitions annuelles, entre les championnats et la coupe suisses, les championnats d'Europe et du Monde, en diverses catégories.

En Suisse, la passion rock'n roll touche 6000 danseurs. Le canton de Neuchâtel compte quatre clubs, dont deux à La Chaux-de-Fonds. Le Club Zou ouvre ses pas et ses bras à tous les intéressés, et invite à ses entraînements tous les lundis et mercredis à l'Ancien Stand. Fort d'une expérience de 14 ans et comptant une quarantaine de membres, ce club donne des cours pour les débutants, jeunes et moins jeunes.

Si l'on sait que deux minutes de compétition équivalent à l'effort d'un 400 mètres haies, et que danseurs et danseuses ne s'arrêtent pas après 120 secondes, on réalise quelque peu la performance! I.B.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Le pin's anniversaire
Lauriers mérités



Prenant quelque peu d'avance sur son soixantième anniversaire qui sera fêté l'année prochaine et pour marquer la transformation et la rénovation de l'entreprise, la maison de Jean-Denis Haag, Garage et carrosserie des Eplatures, a édité un pin's. Lauriers verts entourant une voiture ancienne de couleur rouge, avec raison sociale sur fond jaune, cette épingle se pare du charme d'une médaille commémorative. On peut l'obtenir gratuitement au garage-carrosserie, boulevard des Eplatures 25-27, jusqu'à épuisement. (ib-Impar-Gerber)

Pétition Cousteau
Signatures
Au Printemps

Depuis une dizaine de jours, la pétition Cousteau pour «Les Droits des générations futures» est lancée en Suisse romande, avec le soutien de la Jeune Chambre économique de Lausanne et les Grands Magasins Innovation-Grand Passage. Cette pétition a déjà récolté plus de 5000 signatures. A La Chaux-de-Fonds, le magasin Au Printemps a pris le relais, rassemblant déjà quelques centaines de signatures. Le but de cette action vise à tirer la sonnette d'alarme sur la dégradation de la Terre, rappelant que les générations futures ont droit à une planète indemne et non contaminée. Au Printemps, une vidéo explicative est projetée en différents points pour accompagner l'invitation à signer. «La plupart des gens se montrent compréhensifs et partagent cette inquiétude» précise une vendeuse. La pétition court toujours. (ib)

Accès au Centre Migros

Nouveau carrefour goudronné

A la fin du mois, Migros souhaite ouvrir le parking souterrain de son nouveau centre com-

mercial. Des travaux sont actuellement en cours pour permettre l'accès. Une brèche dans

le trottoir central du Pod a été pratiquée, à la hauteur du Printemps (photo Impar-Gerber).

Les automobilistes circulant sur l'artère nord et désireux de se rendre à la Migros traverseront l'avenue avant d'emprunter la rue du Roulage. Ils prendront ensuite la nouvelle portion de la rue Jaquet-Droz, qui contourne le centre commercial par le sud, jusqu'à la rue du Midi, où est située la rampe d'accès au parking.

Le goudronnage de ce dernier tronçon sera bientôt terminé. Mais avant de l'ouvrir à la circulation, il faudra procéder à l'installation de la signalisation lumineuse (voir notre édition du 2 septembre). (am)



SOCIÉTÉS LOCALES

- **CLUB CYNOLOGIQUE**
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Di 18, cinq membres du club ont participé au championnat romand de l'UCS organisé dans la région d'Estavayer. Résultats suivants:
en classe junior: 15e, ment. TB Marcel Barbey avec Ladia; 8e, ment. EX Charles Meyer avec Flint. En classe A; 6e, ment. EX Christiane Barbezat avec Jody. En classe D1: 5e, ment. EX Françoise Guerne avec Diva.
En classe D2: 4e, ment. B André Steiner avec Banco.
Entraînement sa 24, à La Corbatière: 14 h pour les classes A, D1 et D2 et 15 h pour les classes Junior et débutants. Renseignement: ☎ 038 24 70 22.
- **ROCK'N ROLL ZOU**
L'entraînement est donné par des moniteurs J+S et a lieu au Restaurant de l'Ancien Stand selon les horaires suivants: juniors 7-15 ans, lu 18-19 h, et me 18 h 15-19 h 15; adultes débutants, cours I et II, lu 19-20 h 30; adultes club (avancés, démos, compétition), lu 20 h 30-22 h, me 19 h 30-21 h, et ve 20-22 h. Renseignements et inscriptions

par couple pour le cours junior J+S de janvier 93, ☎ 039/266 548.

- **CLUB DES LOISIRS**
Groupe promenade
Les vendredis et jusqu'au mois de mars 1993, le but des promenades ne sera plus indiqué. Rendez-vous à la gare, tous les vendredis à 13 h 30.
- **CLUB JURASSIEN**
Section Pouillèrel
Ve, 23, 15 h au Parc Gallet, invitation à assister à la cérémonie officielle de parrainage des arbres plantés ce printemps (le protégé du Club jurassien est un Metasequoia). Di, 25, excursion pédestre cantonale aux Rochers du Cerf. Rendez-vous, 9 h 30, au parc du lac des Taillères.
- **CONTEMPORAINES 1905**
Rendez-vous lu 26, 14 h, au Bel Etage, hôtel Moreau, loto.
- **CONTEMPORAINES 1923**
Je, 22, 13 h 45, au local, match au loto.
- **CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES**
Ma 27, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien gymnase, étude pour le concert des Ramaux. Ne pas oublier les cor-

beilles de vente. Souper de vente me 28, Maison du Peuple dès 20 h.

- **CLUB ALPIN SUISSE**
Chalet Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa 24 octobre, dès 15 h, match au Kreuz, au Mont-d'Amin avec souper tripes. Inscription: Titi Jeanne- ret, ☎ 039 236 908. Me 28, fondue à la Grotte.
- **CLUB AMATEUR DE DANSE**
(local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et perfectionnement me, 20 h. Entraînement des membres tous les je de 19 h 30 à 22 h. Tous les ve dès 21 h, danse libre.
- **LA JURASSIENNE**
Section F.M.U.
La course du Mont d'Or est reportée au di 25, inscriptions ve 23, 18 h, gare CFF, organisateurs: E. Willemim ☎ 039 23 75 07 et F. Worpe ☎ 23 25 37. Gymnastique: junior, senior, me 18 à 20 h Centre Numa-Droz, vétérans lu 18 h 15 à 19 h 30 Collège des Gentianes.
- **TIMBROPHILIA**
Ce soir, 20 h 30, réunion habituelle au premier étage de la Chaux Valaisanne.

NAISSANCES

Natacha et Alain
BROQUET DUPRÉ
sont très heureux d'annoncer
la naissance de leur fille

CÉLINE
Christine

le 19 octobre 1992

Maternité Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

132-507264

MARIE-FRANCE
et ses parents
sont heureux d'annoncer
la naissance de

STÉPHANE

le 20 octobre 1992
à la Maternité de Landeueux

Asso et Daniel
BURGY - FANE

2208 Les Hauts-Geneveys

132-507266

SERVICES

- **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- **PHARMACIE D'OFFICE**
Coop I, Rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

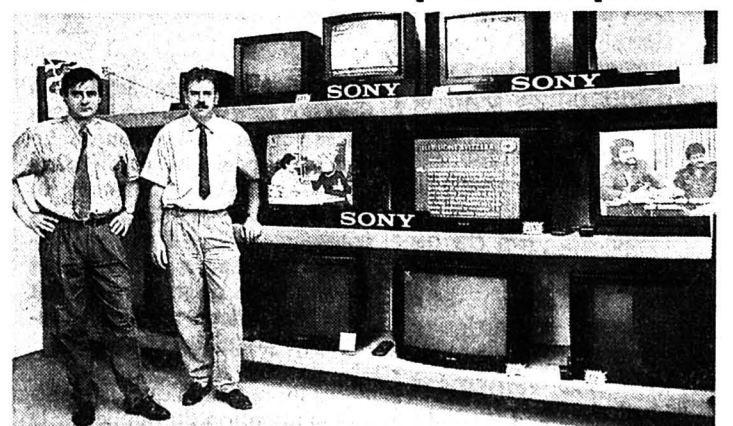
- **URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE**
☎ 23 10 17 renseignera.

- **HÔPITAL**
☎ 27 21 11.

- **CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS**
Service de l'hygiène et de l'environnement, Av. L.-Robert 36, 2e étage, lu-je 11-12 h et 17-18 h, ve 11-12 h et 16-17 h; Place du Marché, sa 10 h 30-11 h 30, di 18 h 30-19 h 30.

PUBLI-REPORTAGE

FILLIGRAF Radio TV
un anniversaire à ne pas manquer!!!



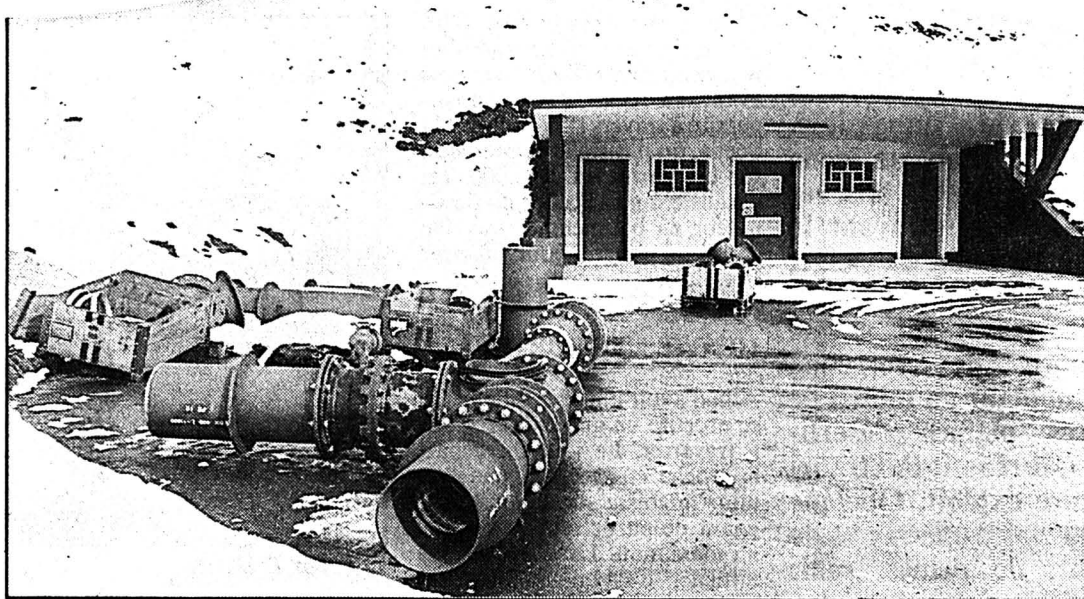
Un deuxième anniversaire dans la joie malgré l'impossibilité de participer à l'exposition régionale pour des raisons indépendantes de notre volonté. De part la qualité, la disponibilité, l'accueil et le professionnalisme de nos services, notre entreprise dérangerait-elle? Cependant, nous avons le plaisir de vous accueillir dans notre magasin où vous trouverez des offres équivalentes tout aussi fabuleuses, impensables, incroyables, etc., etc...
Avec en prime l'accueil et les conseils personnalisés de vos spécialistes.
FILLIGRAF Radio TV des Forges, Chs-Naine 5, La Chaux-de-Fonds Le juste choix!

132-2699

Conseil général: rapport sur la tarification du SIVAMO

Variations sur le prix de l'eau

Le Conseil général aura à examiner un rapport destiné à informer sur les propositions de nouvelle tarification qui seront faites à la prochaine assemblée du SIVAMO (Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâtelaises). Le but: trouver le moyen le plus équitable de facturer l'eau fourni par la future canalisation de secours à des partenaires de tailles fort différentes.



Le réservoir du Vuillème

La tarification de l'eau est une affaire qui se négocie avec doigté. (Impar-Gerber)

Le SIVAMO a été fondé en 1989 pour permettre aux régions concernées de disposer d'un apport en eau de secours, en cas de pénurie ou de catastrophe. Le principe est simple: profiter de la construction des tunnels sous La Vue-des-Alpes pour y amener une canalisation transportant de l'eau du lac, traitée bien entendu.

Un litige subsistait entre La Chaux-de-Fonds et les autres

communes membres du SIVAMO, au sujet de la tarification de l'eau. A l'exception de notre ville, tous les partenaires avaient souhaité un tarif dit binôme, que l'on peut résumer ainsi: chaque commune se voit attribuer une certaine quantité d'eau, en fonction de sa taille et de ses besoins.

Au moment de la facturation, les frais fixes (personnel, entretien, taxes, etc.) seront répartis en fonction de la quantité d'eau demandée, alors que les frais variables (frais d'acquisition, électricité), eux, seront calculés d'après le nombre de mètres cubes vendus. Mais le Conseil général de La

Chaux-de-Fonds avait craint, à l'époque, que certains «trichent» en utilisant de l'eau de secours pour alimenter de nouveaux quartiers, en étant financé par les villes.

La Chaux-de-Fonds avait préféré un tarif unitaire, selon lequel tous les frais seraient répartis sur les mètres cubes d'eau

vendus. Mais, avec ce scénario, les petites communes qui se verraient dans l'obligation de consommer plus que les quantités souscrites risqueraient de devoir payer des différences insupportables pour leurs budgets.

D'où la proposition d'une tarification mixte. La conduite devant être vidée tous les deux jours pour des raisons sanitaires, cette eau sera prélevée obligatoirement par les communes. Chacune d'entre elles pourra en outre recevoir une quantité égale au double de l'eau sanitaire qui lui est attribuée. Le tout facturé au tarif binôme. Quant aux prélèvements excédentaires, ils seront facturés au tarif unitaire. Et trois ans après le début de son application, ce système sera réexaminé et soumis à la critique.

C'est cette proposition que le conseiller communal Georges Jeanbourquin, directeur des SI, présentera au législatif mercredi prochain. Si elle est acceptée, elle sera alors proposée au Conseil intercommunal, le parlement du SIVAMO.

Mais que les Chaux-de-Fonds se rassurent: la bonne vieille usine des Moyats, récemment rénovée, continuera de leur fournir l'essentiel de l'eau qu'ils consomment. A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Grand Temple
Chœur de chambre
de Budapest

Le Chœur de chambre Monteverdi, de Budapest, donnera un concert de jubilé demain à 20 h 15 au Grand Temple. Dirigé par Eva Kollar et accompagné à l'orgue par Ferenc Solymosi, il interprétera des œuvres de Bach, Schütz, Liszt, Fauré, Duruflé, Kodály, Weelkes, Byrd et Franck, entre autres...

Modhac

Ouverture aux officiels

Dérégant à la tradition et afin de pouvoir ouvrir les portes au public demain dès 14 h, Modhac accueillera les officiels déjà aujourd'hui, en fin d'après-midi, pour la cérémonie d'ouverture immuablement au programme. En soirée, un repas et un show du désopilant Alpenland Quintett invitent par contre le public à une ouverture modhacienne en musique. (ib)

Galerie Florimont

Exposition de Blaise

Créateur de tableaux en marqueretterie, le Chaux-de-Fonnier Michel Blaise expose ses œuvres à la Galerie Florimont de Lausanne, avenue Florimont 4. A la grande précision d'exécution, l'artiste ajoute une inspiration réaliste qui prend le chemin vers le fantastique. L'exposition est ouverte jusqu'au 14 novembre, fermée les dimanches et lundis. (ib)

Danse à Bikini Test

Fabienne Berger

Dans «L'Arrache», Fabienne Berger propose une danse-spectacle autour de l'histoire d'une métamorphose et sur une musique de J.-P. Héritier. En compagnie de Maïck Cochar, elle sera à Bikini Test, ce soir à 20 h 30. (ib)

Concours-exposition

Vernissage
à La Sombaille

Le grand concours cantonal lancé aux artistes amateurs du 3e âge atteindra son apogée demain vendredi 23 octobre. Les lauréats seront désignés, les prix distribués et les œuvres exposées au Home médicalisé de la Sombaille. Le vernissage a lieu à 17 h. (ib)

Le Cirque en herbe peaufine son spectacle

Les enfants de la balle

Une septantaine d'enfants de 7 à 12 ans ont passé une bonne partie de leurs vacances d'automne à préparer un spectacle de cirque. Celui-ci sera présenté dès demain et jusqu'à dimanche, dans le cadre des 20 ans du CAR, sous le chapiteau dressé à la place du Gaz.

Les enfants ont travaillé sous la direction de professionnels du cirque et du spectacle. Babette et Numa Gaudy ont initié trois groupes au jonglage et à diverses acrobaties. Le mime Branch Worsham a enseigné le B.A.-BA de son art à une dizaine d'élèves. Sans oublier deux groupes de clowns encadrés par les comédiens Claude Moulet et Benjamin Cuhe. L'homme-orchestre Claude Cavalli se chargera de l'accompagnement musical.

Pas de programme prédéfini: il s'élabore au fil des jours, d'en-

tente avec les artistes en herbe. On sait déjà que les clowns raconteront une histoire, qui servira de fil conducteur entre les numéros. Parmi ceux-ci, beaucoup d'acrobaties, du trampoline, du mime, des pyramides et des cha-

rivaris (photo), et même du trapèze... Quant aux animaux, c'est une surprise! (am)

● **Cirque en herbe: Vendredi et samedi à 20 h, dimanche à 16 h, chapiteau place du Gaz.**



Matches d'improvisation sous le chapiteau du CAR

Chasseurs sachant imaginer

Au jeu de l'improvisation se sont mesurés, hier en fin de journée et en soirée sous le chapiteau du CAR, des novices de scène et des vœux routiers des planches. Entre les gymnasiens vaudois et les Cuhe-Barbezat et autres Chasseurs en exil, le rire a fait son nid. Ils ont joué à l'improvisation pour tout le public de Suisse romande, relayé par La Première et son émission «Baraka».

L'enjeu est périlleux dans les matches d'improvisation théâtrale; le sujet donné, il faut vite imaginer une histoire et prévoir une chute, tandis que filent les minutes. Pour ce rendez-vous de l'extrême, le Centre d'animation et de rencontre, toujours dans le cadre de son 20e anniversaire, avait chauffé son chapiteau installé Place du Gaz.

Pour ouvrir ces joutes verbales, deux équipes jeunes, l'une du nord de Lausanne et l'autre de La Côte, bien coachées et pratiquant l'impro selon les règles internationales. Animation sportive, cris itou, l'ambiance montait mais le public manquait. Malgré tout, ils ont joué et imaginé être un chou, un homme au gros ventre, une dame qui veut des dentelles et un couple habitant une caravane à trois étages, avec ascenseur! Chapeau, ils s'en sont bien sortis.

Les Chasseurs en exil

Ils ont laissé gagner les «locaux» (Henry)

Pas de limites quand s'ouvrent les vannes de l'imagination de Cuhe et Barbezat ou des Chasseurs en Exil. Pour eux, le chapiteau était plein et l'applaudimètre a grimpé, grimpé... Les sujets? L'exploration du Léman par Cousteau, la guerre des boutons II, les premiers pas de Christophe Colomb en Amérique, Carnotzet Night Fever ou la visite guidée du pavillon suisse à Séville. Cinq minutes de préparation et, top chrono, c'était parti!

Avec du bon, du très bon et du moins bon, mais tel est le jeu de l'impro, face à un public ravi et chaleureux, le quatuor a confirmé son sens de l'à-propos. L'humour, lui, est devenu langage automatique et les apartés affûtés ont fait bon poids dans le spectacle. Beaux et bons joueurs, les Chasseurs en Exil ont laissé la première place aux locaux, Cuhe et Barbezat. Ils prendront leur revanche lors de leur prochain passage à la Grange du Locle. (ib)

Bikini Test: spectacle total et événement

Von Magnet: pas de tiroir

Tenter de décrire une performance de Von Magnet tient de la gageure. Le chroniqueur se bornera à donner quelques repères tout en invitant le lecteur à défricher lui-même, tant que faire se peut, les inévitables zones d'ombre.

Une représentation de Von Magnet, c'est une explosion, une exploration, un spectacle total. Cela tient à la fois du concert de rock (de techno-flamenco en l'occurrence), du show multimédia, du théâtre éclaté, de la danse contemporaine et de l'agression plastique.

Dans des proportions laissées au seul caprice de la troupe. Von Magnet est une entité à géométrie variable, une base où sculpteurs, «performers», musiciens, danseuses et sorciers technologiques injectent les idées les plus folles dans un souci permanent

de création. Structure ouverte, Von Magnet peut se trouver augmenté... de pratiquement n'importe qui ou quoi; aussi est-il périlleux, voire téméraire, de donner un quelconque descriptif du spectacle.

Hétéroclites par leurs spécialités, les artistes le sont aussi par leurs origines. Ils font se télescoper le folklore andalou et l'expressionnisme allemand, marient tradition et technologie, créent d'improbables hybrides, jouent sur les contrastes. Séville et Berlin. Londres et Paris. Une Europe de l'étonnement. Le romantisme gypsy et la glaciaire morsure cyberpunk. Un spectacle choc à ne rater sous aucun prétexte, unique représentation en Suisse. (mam)

● **Spectacle Von Magnet à Bikini Test. Vendredi 23 octobre, 21 heures.**

Assemblée générale de La Gaule

La buvette est payée

Récemment, sous la présidence de Michel Thiébaud, l'Association des pêcheurs «La Gaule» a tenu son assemblée générale d'automne, durant laquelle fut évoquée l'activité de la saison écoulée.

Le concours de pêche organisé sur le site des Gravières au cours d'une journée ensoleillée, vécue dans l'enthousiasme et l'amitié, a rassemblé 110 personnes, dont 60 pêcheurs. Il fut capturé 65 poissons (truites et ombres) représentant un poids total de 29 kg.

Au cours de l'année, la pisciculture de l'Etat a remis dans le Doubs 600 brochetons et 45.000 alevins et estivaux de truites, dont 10.000 sont issus de géniteurs «souche du Doubs».

Tout au long de la saison, un service de gardiennage a permis d'accueillir à la buvette des Gravières autant les pêcheurs que les promeneurs. Au terme de cette période, les membres assurant la corvée de bois ont rassemblé

une importante réserve de combustible. Ceci est le reflet du dynamisme de l'Association dont l'effectif se monte aujourd'hui à 260 membres.

Ce lieu idyllique a nécessité un important effort financier consacré au chemin d'accès, à l'aménagement des berges ainsi qu'à la reconstruction du chalet-buvette. A ce jour, toutes les dépenses ont été couvertes. Les fonds propres de l'Association ont représenté 50% environ des frais engagés. Le solde est constitué par des subventions et des dons.

L'Association s'est plu à remercier, en particulier l'Etat de Neuchâtel, la Loterie romande, ainsi que les nombreux donateurs de la région.

Pour clore la saison, l'Association organise l'assemblée annuelle des délégués de la SCNPR (Société cantonale neuchâtelaise des pêcheurs en rivière), qui aura lieu à La Chaux-de-Fonds le 14 novembre 1992. (sp)

Objectif cap Nord ou la folle épopée d'un jeune Brenassier

Défi à l'impossible

Relier à pied Stavanger, une ville du sud de la Norvège, au cap Nord: le voyage de l'impossible. Olivier Déhon, un jeune Brenassier de 21 ans, relève le défi. Bravant le froid, la pluie, la neige, escaladant de hauts sommets, traversant à gué nombre de torrents, déambulant au milieu de vastes plaines désertiques, il réussit l'extraordinaire exploit. Quelque 2500 kilomètres de sueur, de peines, mais aussi de joies intenses. Chronique d'une folle épopée.

de se mettre dans la peau d'un aventurier: «La réalisation d'un rêve», affirme-t-il. Quatre mois avant son départ, il étudie un itinéraire à travers la Norvège et la Suède, qu'il trace avec précision sur des cartes au 1:50.000. En parallèle à son boulot de dessinateur en bâtiment, il travaille dans une pizzeria pour financer le périple.

L'ENVIE L'EMPORTE

Afin d'avoir une idée du relief, il se procure un guide des régions à traverser. Le jour du départ approche et avec lui, une certaine angoisse s'installe: «Craignant de partir seul, je flippais au maximum. La chose la plus difficile, c'est d'imaginer ces longs moments sans voir personne. Et en même temps, il y a un côté très grisant. Finalement, l'envie fut plus forte que la peur».

Olivier Déhon est un passionné d'aventures. Grand lecteur de récits ayant trait à ce domaine bien particulier, il décide un jour

Le 11 mai 1992: l'instant tant attendu est là. Notre randonneur quitte tout pour six mois; sa famille, ses amis et son tra-



Olivier Déhon

Quatre mois de solitude pour relier Stavanger au cap Nord: quelque 2500 kilomètres à pied. (Favre)

vail. Il emprunte trains et bateau, qui le conduisent à Stavanger. Contrée des fjords, le sud de la Norvège est bordé d'assez hautes montagnes et de vastes plateaux. Il ne tarde donc pas à rencontrer les premières neiges, qui ne le quittent pas durant cinq semaines.

«Raquettes aux pieds, je chemine de refuge en refuge. De temps à autre, je redescends dans la plaine. Ça fait du bien de rencontrer les gens dans les villages. Au début, l'objectif à atteindre me paraît tellement éloigné, que je ne peux envisager mon arrivée au Cap». Il marche au jour le jour, sans trop penser au lendemain: «Ça fonctionne énormément avec la tête». Rivières et ponts de neige se succèdent inlassablement.

Et tout à coup, c'est l'accident. Contraint de traverser un torrent en «cochon suspendu», il lâche prise au beau milieu. C'est le bain glacé. Ouvert au front, il se dirige comme un robot vers un refuge, heureusement très proche. Reprenant ses esprits, il se soigne avec les moyens du bord et retourne sur place pour récupérer ses affaires: «Un choc qui met les points sur les i». Et qui n'enlève rien au moral de notre ami.

LOGEMENT RUDIMENTAIRE

A la frontière norvégienne, un paysage désertique et... des vents très violents accueillent Olivier Déhon. Il s'agit, dès lors, de bien amarrer la tente. Partie suédoise de son voyage, il passe par la piste royale, un célèbre

chemin de grande randonnée, balisé et aménagé. Dans cette région de lacs, de barques sont mises à la disposition des marcheurs. La plupart du temps, le logement se résume à du camping sauvage. Puis, place aux grands troupeaux de rennes, signe de l'entrée en Laponie.

Le 19 septembre: le cap Nord, enfin! «Ce n'est pas l'immense explosion de joie, car je m'y suis préparé. A force de dépendre du temps, de la nature et du relief, je me dis que je n'aurai plus de problèmes. La solitude aura été l'élément le plus difficile à gérer. Sans les bouquins, que ma famille me faisait parvenir en poste restante, ni la radio, je ne sais pas ce que je serais devenu». Et si c'était à refaire? «Pourquoi pas, avec la compagnie de quel-
un!» PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lisè DROZ

BRÈVES

La Brévine Commission des déchets

Dans sa dernière séance, le législatif de La Brévine a nommé une Commission des ordures ménagères et des déchets. Elle présente le visage suivant: Corinne Jeune, Thierry Rossier, Frédéric Matthey, Edmond Schneider et Jean-Daniel Ray (représentant le Conseil communal). Elle est chargée d'étudier les moyens de remédier aux problèmes et aux coûts relatifs à l'élimination des déchets. (paf)

Les Ponts-de-Martel Prestation appréciée

Les pensionnaires du home «Le Martagon» aux Ponts-de-Martel ont bénéficié récemment des chants entonnés par la Chorale de la police cantonale, laquelle a souhaité apporter à chacun un message d'amitié et de paix. Les prestations très appréciées de cette société ont permis aussi de montrer la police sous un angle différent. (comm-paf)

AGENDA

Le Locle

Max Vandervorst à La Grange

Après Gérard William, vendredi 23 octobre, ce sera au tour de Max Vandervorst d'animer le Café-Théâtre de La Grange au Locle, samedi 24 octobre à 20 h 30. Il présentera dans sa «Symphonie d'objets abandonnés» son orchestre peuplé d'aspirateur, d'arrosoir, de pots à fleurs, de cailloux, de boîtes à choucroute et d'autres instruments insolites. Un spectacle peu banal. (paf)

La Chaux-du-Milieu «Pharmacie à la maison»

La section locloise de la Croix-Rouge et les Samaritains de La Chaux-du-Milieu organisent, mardi 27 octobre de 20 h 15 à 22 h 15 à la salle des samaritains du collège de La Chaux-du-Milieu, un mini-cours de santé intitulé «Pharmacie à la maison». Il sera donné par Mme Frauchiger, monitrice de la Croix-Rouge suisse. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont à faire parvenir au plus vite à Cyrille Bertschinger, Sur-les-Sentiers, La Chaux-du-Milieu. Entrée libre, collecte à la sortie. (paf)

L'équipement du randonneur

«Sur le plan physique, j'ai très bien tenu le coup. Le plus dur a été le port du sac», explique Olivier Déhon.

Pour un pareil périple, l'équipement du randonneur doit être complet: vêtements chauds et imperméables, pharmacie, tente de camping, réchaud à carburant, sac de couchage, appareil de photo, livres, journal de bord, radio...

Sans oublier les vivres, pour tenir parfois une semaine entière. Le poids varie ainsi entre 27 et 35 kilos. Les repas, toujours simples, sont composés de céréales, fruits secs, sandwiches; et le soir un mets chaud: «Sans doute le meilleur moment de la journée.» (paf)

EXpol: le visage du commerce loclois

Après les stands, les animations

La halle polyvalente du Communal au Locle accueillera du 20 au 28 novembre la désormais traditionnelle foire-exposition, EXpol. A cette occasion, les commerçants locaux auront le loisir de présenter aux visiteurs leurs produits et spécialités. Après la visite des stands, de nombreuses animations sont prévues dès 22 heures.

Une nouveauté cette année, et pas la moindre, l'entrée est gratuite. Ne pouvant donc plus se baser sur cette rentrée d'argent, le comité d'organisation de cette manifestation - laquelle tourne sur un budget de quelque

100.000 francs - compte sur la participation massive de la population. Du point de vue de la location des stands, le président, Bernard Vaucher note «qu'il reste encore de la place». Avis aux amateurs!

Le programme des «joies annexes» est aujourd'hui connu. Bernard Lehmann et Jean Baumat ont concocté des veillées «pas piquées des vers», espérant attirer un très large public. Vendredi 20 novembre, élections de Miss et Mister EXpol 92 (humour et originalité sont recommandés pour les messieurs!). Inscriptions aux téléphones (039) 31.80.34 ou 61.16.00 jus-

qu'au 10 novembre. Samedi 21, bal avec les «Mark Leader's». Dimanche 22, concours de valse l'après-midi, chants et danses avec «Sol de Andalucia» en soirée, un groupe de La Chaux-de-Fonds.

LE SOSIE DE SARDOU

Lundi 23, le sosie de Michel Sardou sur scène, et en direct! Mardi 24, défilé de mode. Mercredi 25, l'école des fans en matinée, le «Duo Evasion» en soirée. Jeudi 26, jazz avec les célèbres «Jum-pin Seven». Vendredi 27, cabaret et prestidigitation. Samedi 28, country traditionnel avec «Rodeo Ranchers» de Belp. (paf)

Affaire de vol au Tribunal de police

Un terrible engrenage

Triste affaire que celle qui vient d'être jugée par le Tribunal de police du district du Locle. Né d'un père alcoolique, actuellement détenu dans un pénitencier, et d'une mère prostituée et chômeuse, M. S. a eu à répondre d'un vol de voitures, d'un vol de plaques et d'une conduite sans permis... Mais derrière ces quelques délits se cache un sombre et très lourd passé judiciaire, qui, finalement, a servi de circonstances atténuantes.

Sous tutelle dès l'adolescence, le prévenu multiplie les vols, soit en bande, soit par métier. Il est alors placé pour la première fois dans un home. Depuis lors, il

passé dans différents foyers ou centres pédagogiques, desquels il s'enfuit à plusieurs reprises. De plus, il effectue moult séjours dans des maisons d'éducation au travail et dans diverses prisons, toujours pour le même type de délits.

Depuis qu'il a fêté son treizième anniversaire, il n'a fait qu'une année en liberté. Et aujourd'hui, il a vingt-cinq ans. Les faits qui se sont déroulés au Locle, assez banals en soi, s'inscrivent donc dans un terrible et surnois engrenage. Face à ce phénomène, la société est bien impuissante. Que peut-elle proposer d'efficace et de durable? Un travail stable? Pas évident,

avec la situation économique actuelle...

Un encadrement de presque tous les instants? Il n'a guère fait ses preuves jusqu'ici. A la lecture du jugement - 45 jours d'emprisonnement sans sursis (le ministère public en réclamait 75), plus des frais pour 300 francs - M.S. dit qu'il regrette et se confond en excuses devant les lésés. Touchante image en vérité, qui l'empêchera peut-être de recommencer. Dans l'immédiat, c'est tout ce que l'on peut souhaiter... (paf)

● Composition du tribunal: Jean-Louis Duvavel, président; Simone Chapatte, greffière.

Encore une coupure d'eau aux Brenets

Le réseau a pris de l'âge

Décidément, les Brenassiers n'ont pas été «gâtés» ces derniers temps avec la distribution d'eau! Après le désamorçage des pompes des Goudebas, il y a quelques jours, qui les privaient du précieux liquide à l'heure du lever, c'est au moment de la toilette du soir que les robinets refusaient tout service mardi.

La cause de cette dernière interruption n'est toutefois pas la même. Des contrôles de tout le réseau, effectués au moyen d'appareils sophistiqués, ont permis de déceler des fuites qui occasionnaient une perte d'eau d'environ 100 m³ par jour.

Six réparations ont été entreprises ces derniers temps, dont une entre la Grande-Rue et la rue du Lac, mardi. A cet effet, il

avait été prévu de couper l'eau à cet endroit. Mais au moment de travailler sur la conduite, on s'est aperçu que l'étanchéité des vannes laissait à désirer et que du liquide y circulait toujours. Il a donc été nécessaire de fermer les vannes du réservoir de l'Adeu, sans préavis, d'où les perturbations en question.

Lors de ces travaux, une importante fissure a été détectée à la rue du Temple et réparée. Mais on a aussi constaté que les conduites du réseau ne sont pas posées dans un nid de sable, ce qui les rend très sensibles aux vibrations occasionnées par le trafic routier.

Alors, si le réseau d'eau aux Brenets est actuellement en état, ne criions pas victoire. Des surprises sont encore possibles. (dn)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.

● HÔPITAL ☎ 34 11 44.

● CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS Local de la société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée ouest, sa, di, 20-21 h; Charles Henri Pochon, Petits Monts 4, ma sur rendez-vous, ☎ 31 31 71, 20 h 30-22 h.

AUJOURD'HUI

LE LOCLE

- MARCHÉ AUX PUCES de la paroisse catholique Paroissecent 14-21 h

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE
DAVID
est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur
YOLANDA
le 21 octobre 1992
Mari-Angeles et Tino MUCILLI
Jehan-Droz 13
2400 Le Locle

**Hôtel-Restaurant
La Couronne**
Les Planchettes, ☎ 039/23 41 07
Le restaurant sera fermé
jeudi 22 octobre dès 17 heures
Réouverture
mardi 27 octobre 132-501490

DIVERS
HÔTEL DE LA COURONNE
Les Brenets
**dimanche 25 octobre
COMPLET**
157-14308
L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER
PORTES OUVERTES
au Locle, à la Claire 5, de 16 h 00
à 18 h 30, jeudi 22 octobre 1992.
Visite d'appartements de 4½ pièces, au 2e et 3e
étage, de conception moderne, spacieux, bain
et W.-C. séparés.
Loyers mensuels Fr. 1180.- et 1200.- + Fr. 90.-
charges.
Possibilité de loyers échelonnés.
Renseignements et visites: ☎ 039/23 11 00
470-206001

GASTRONOMIE
Ils sont de retour: les véritables armourins confection-
nés avec l'authentique recette, vieille de deux siècles.
Vous les trouverez chez:
**BOULANGERIE
PATISSERIE**
J.-J. BOSSON
Les Ponts-de-Martel, ☎ 039/37 11 16
Le Locle: Jeanneret 19, ☎ 039/31 42 42
(Envoi par poste également. Renseignez-vous.) 157-800908

MARCHE DE L'OCCASION



GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER
Le Locle

Suite à notre exposition Opel, nous pouvons vous proposer
un beau choix de voitures d'occasion

Toutes avec la garantie

Opel Corsa Calypso	1990	25 000 km
Opel Corsa Swing 1.4i	1990	29 000 km
Opel Corsa GS/I 1.6i, toit ouvrant	1990	50 000 km
Opel Kadett Fun 1.5, turbo, diesel	1991	13 900.-
Opel Kadett Jubilé 1.6i, 4 p.	1987	68 000 km
Opel Kadett GT 2.0i, 4 p.	1991	19 000 km
Opel Kadett GS/I 2.0i	1988	14 900.-
Opel Ascona Sprint 1.8i, 5 p.	1986	6 900.-
Opel Ascona GL, 5 p., autom.	1987	56 000 km
Opel Vectra GLS, 4 p.	1989	16 800.-
Opel Vectra GLS, ABS, aut., t.o.	1989	43 000 km
Opel Calibra 16 V	1991	35 000 km
Opel Omega Montana 2.4i	1990	47 000 km
Opel Omega 3000	1989	24 000 km
Fiat Uno 55	1986	7 000.-
Ford Sierra Leader 2.0i, ABS	1988	13 900.-
Ford Escort Saphir	1990	41 000 km
Lada Samara 1.3	1988	6 500.-

Voyez notre parc. Essai - Crédit - Echange
Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33
157-14001

gb A louer tout de suite
ou pour date à convenir
**EMPLACEMENTS
DANS GARAGE COLLECTIF**
Situation: Chapeau-Râblé 46, La Chaux-de-Fonds.
Prix: Fr. 110.- par mois.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI 132-12057

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
2072 SAINT-BLAISE - TEL. (038) 33 27 57
A louer à Cernier
**Spacieuses surfaces de
400 à 1000 m² divisibles**
Convientraient pour toutes
sortes d'activités commerciales,
administratives, artisanales ou
même sportives. Libres tout de
suite. Monte-charge et places
de parc à disposition. Prix dès
Fr. 85.-/m²/année, plus charges.
28-1207

SPECTACLES - LOISIRS

FC TICINO Le Locle
GRAND MATCH AU LOTO
Vendredi 23 octobre 1992
à 20 h 15 précises
Salle de la FTMH
30 tours + 2 tours gratuits
Prix: Fr. 18.- l'abonnement
157-800525

IMMOBILIER

LE LOCLE
Cause départ
**MAGASIN
DE TABAC**
bon chiffre d'affaire
et emplacement.
☎ 022/312 07 89
18-5802
A vendre ou à louer aux Ponts-de-
Martel situation dominante et tran-
quille
APPARTEMENT DE 5½ PIÈCES
en duplex, cheminée, 2 salles d'eau,
W.-C. séparés, cave et garage.
☎ 038/24 77 40 28-40

A louer, centre Le Locle
**appartement
3 pièces**
entièrement rénové
avec cuisine agencée, salle de bains,
W.-C., cave et chambre haute.
Libre: tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 725.- + charges.
☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)
132-12083
A vendre à Dombresson accès aisé
même en hiver, superbe ensoleillement
CHARMANTE VILLA MITOYENNE
très soignée, 4 chambres à coucher,
2 salles d'eau, cave et garage pour
deux voitures. ☎ 038/24 77 40 28-40
Solution du mot mystère
RADIUS

Carrosserie du Crêt

R. Todeschini
Verger 22a, 2400 Le Locle
☎ 039/31 55 24

La bonne adresse
Eric ROBERT
TV - RADIO - Hi-Fi
DISQUES
Temple 21 - LE LOCLE
☎ 039/31 15 14

**Kiosque
des Jeanneret**
Famille Rui Batista
2400 Le Locle, ☎ 039/31 14 22
OUVERT
LE DIMANCHE MATIN
ALIMENTATION - BOISSONS
ET PAIN

SALLE FTMH - LE LOCLE
Samedi 24 octobre 1992 à 20 h 15
**GRAND MATCH
AU LOTO**
*Magnifiques quines comprenant:
lingot d'or, vrenelis, 1 montre,
corbeilles garnies, etc.*
Premier tour gratuit
Abonnement:
Fr. 18.- pour 37 tours
1 carton hors abonnement
Organisation:
**CLUB DU BERGER ALLEMAND
LE LOCLE**
Favorisez nos annonceurs

**GARAGE
INTER/AUTO**
Cassi + Imhof SA
Charles-Naine 33
2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 88 44
Achats - Ventes voitures neuves
et occasions toutes marques

traumatismes
consécutifs
au sport
avec DMSO
**dolo
demo
therm**
Emulsion
contre les rhumatismes,
les douleurs articulaires
et musculaires.
Droguerie-Parfumerie du Marais
P. Jeanneret - 2400 LE LOCLE
157-800366

**GARAGE
DES 3 ROIS SA**
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Neuchâtel
**GARAGE
DES 3 ROIS SA**
La Chaux-de-Fonds, Ind. des Epallures 8, tél. 039 26 81 81
Le Locle, rue de France 21, tél. 039 31 24 31
157-901782

Garage Pandolfo
LE LOCLE, rue Girardet 37
☎ 039/31 50 00 ou 31 62 06
Natel 077/37 18 07
La nouvelle Passat Place debout

VAG Audi VW

**EPICERIE
MICHEL
YUILLE**
LA CHAUX-DU-MILIEU

**BOUCHERIE DE LA JALUSE
E. Ammann**
De saison:
saucisses au foie...
tripes cuites...
choucroute...
fumé 1er choix.
civet...
grand choix de viande de première
qualité
Jaluse 12 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 48 49

**Boucherie - Charcuterie
E. Perregaux**
Spécialités de saucisses neuchâtelaises
Médaille d'or 1988
☎ 039/31 72 72 2400 Le Locle
Service à domicile

Garage du Crêt
Agence TOYOTA
Fam. R. Brulhart
Verger 22, 2400 Le Locle
☎ 039/31 59 33, Natel 077/37 44 10

Dépannages 24 heures sur 24

Chasseur d'images à Charquemont

Le petit paradis de Noël Jeannot

Noël Jeannot, chasseur d'images à Charquemont, publie une soixantaine de photos illustrant «Le Doubs, faune, flore», ouvrage produit en collaboration avec les Chaux-de-Fonniers Georges Bachmann et Marcel Jacquet.

puis, la liste de ses conquêtes s'est prodigieusement élargie. La vallée du Doubs franco-suisse l'a comblé depuis son installation à Charquemont où il dirige le centre de pleine nature de la ville de Montbéliard. En effet, ces gorges sauvages qu'il arpente en moyenne deux jours par semaine, lui révèlent leurs trésors.

ÉMOTIONS MAJEURES

«Le Doubs c'est mon petit paradis», avoue Noël Jeannot. Les yeux collés à sa paire de jumelles, il épie la vie intime de la vallée. «J'aime voir évoluer l'animal sans le déranger», observe-t-il, concédant volontiers qu'il fait preuve peut-être là d'un «certain voyeurisme». Mais cette passion là, fût-elle obsessionnelle, n'a rien de malsain. D'autant moins, précise N. Jeannot que l'oiseau ou le mammifère, est toujours en vie après sa visite, alors que le chasseur, lui, l'élimine.

Né à Grand'Combe Chate-leu, Noël Jeannot parcourt la nature depuis l'âge de douze ans (il en a 35). Il a connu ses premières grandes émotions en découvrant le faucon pèlerin dans la falaise de la Corchère. De-

l'observation du grand duc fait partie de ces privilèges réservés aux véritables naturalistes. La rencontre du chat sauvage, du martin-pêcheur comptent aussi parmi les instants mémorables d'une vie de photographe animalier. Certaines scènes de la vie sauvage fugaces mais intenses restent gravées pour l'éternité dans le souvenir figurant au hit-parade des émotions majeures. Ainsi, Noël a assisté, par exemple, à la capture d'un jeune cygne par un milan royal sur le lac de Biaufond. Quelques secondes d'une tranche de vie animale indélébile.

La loutre illustre le livre consacré à la faune et à la flore du Doubs, mais ce cliché a été réalisé en Bavière. Ce mammifère a disparu malheureusement de la vallée depuis les années

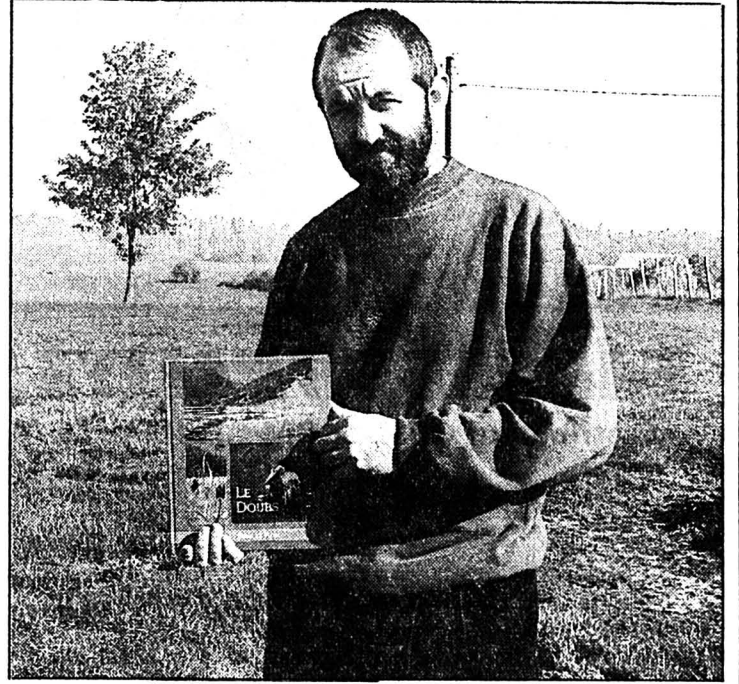
1950. Le grand corbeau, lui, est toujours présent mais sa présence dans l'ouvrage tient de l'acharnement comme l'explique Noël: «On tenait absolument à ce que cet oiseau soit dans l'édition. Seulement, pour cela j'ai dû effectuer 72 heures d'affût, l'hiver dernier, pour finalement obtenir cette image de deux oiseaux en vol à La Cendrée».

LES ORCHIDÉES

La Cendrée, un site magique également, où Noël Jeannot se plaît à admirer les orchidées représentées ici par 19 variétés différentes.

Une sensualité que Noël ne retrouve pas comme il l'aurait souhaité dans les photos du livre. «Je regrette qu'on ait souvent supprimé l'ambiance entourant les animaux pour recadrer les images au profit des gros plans».

Cet ouvrage, témoin de la beauté du Doubs, se veut aussi avertissement devant les menaces qui pèsent sur son intégrité et son avenir. «Ma grosse crainte, c'est l'envahissement de la forêt sur les secteurs non boisés ainsi que le risque de friches lié à la déprise agricole», souligne N. Jeannot.



Noël Jeannot

Co-auteur du livre sur la faune et la flore du Doubs franco-suisse. (Impar-Prêtre)

«Tout le monde va en pâtir. La diversité des espèces en premier lieu, mais aussi le promeneur dont le regard va se heurter à un horizon plus limité». Un plaidoyer pour interpeller les consciences et soutenir aussi l'action du Groupe Doubs sur la préservation de ce site exceptionnel. Pr.a

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

A Maïche
314 anciens

314 personnes âgées appartenant à quinze clubs du Haut-Doubs se sont retrouvées mercredi à la salle des fêtes pour une journée d'amitié. Le déjeuner, copieux et savoureux a été agrémenté par des intermèdes musicaux, danses et chants, proposés par des convives. (pr.a)

Charquemont
Cloches maudites

La Société tourisme et confort, de Liège, a adressé une plainte à la commune au sujet de la sonnerie des cloches de l'église qui importune ses clients, résidant à l'hôtel Voisard!

Vente de bois

Le résineux dégringole
Le prix moyen du hêtre ressort à 434 FF le m³ après la vente d'autonne de Montbéliard qui mettait sur le marché 71.200 m³ de coupes. Le cours du résineux continue de dégringoler, avec une baisse de 14% par rapport à l'autonne 91.

AGENDA

A Maïche
70 musiciens en stage
70 instrumentistes du Doubs sont attendus à Maïche à partir du dimanche 25 octobre pour un stage musical d'orchestre et harmonie. Ce stage de perfectionnement, organisé avec le concours de l'Harmonie de Maïche, s'achèvera par un concert public le 29 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

LOTO

Premier tirage
1 - 4 - 18 - 19 - 23 - 26
No complémentaire: 34
Deuxième tirage
6 - 16 - 22 - 31 - 35 - 36
No complémentaire: 43

TAPIS VERT

Tirage du 21 octobre
Huit de pique
Huit de cœur
Valet de carreau
Neuf de trèfle

Morteau: la folle histoire du saxophone

Des élèves enchantés

Le premier spectacle de l'année scolaire organisé par les Jeunesses musicales de France a été donné au théâtre municipal de Morteau. Près de cinq cents élèves du canton y ont assisté avec joie et intérêt.

Le premier spectacle de l'année scolaire organisé par les Jeunesses musicales de France a été donné au théâtre municipal de Morteau. Près de cinq cents élèves du canton y ont assisté avec joie et intérêt.

Le premier spectacle de l'année scolaire organisé par les Jeunesses musicales de France a été donné au théâtre municipal de Morteau. Près de cinq cents élèves du canton y ont assisté avec joie et intérêt.



Les deux artistes, Marianne Assor et Laurent Blumenthal, avaient pour mission de présenter l'histoire de la création du saxophone par son inventeur Adolphe Sax et le développement ultérieur de cette famille d'instruments. Alternant le jeu, la danse et la musique, ils ont réussi à gagner leur pari en transformant cet exercice pédagogique en plaisir des yeux et des oreilles.

Les productions instrumentales variées de Laurent Blumenthal, allant de la musique de

Le premier spectacle de l'année scolaire organisé par les Jeunesses musicales de France a été donné au théâtre municipal de Morteau. Près de cinq cents élèves du canton y ont assisté avec joie et intérêt.

Le premier spectacle de l'année scolaire organisé par les Jeunesses musicales de France a été donné au théâtre municipal de Morteau. Près de cinq cents élèves du canton y ont assisté avec joie et intérêt.

Complice d'un viol condamné à Besançon

Cinq ans de prison

En août 91 un ouvrier de 32 ans vivant à Colombier en Suisse violait sa femme avec la complicité d'un ami français. Il entendait ainsi la punir de son infidélité. Le complice, âgé de 22 ans, qui est originaire de Saint-Vit (25) près de Besançon, a été condamné à 5 ans de prison dont trois ferme. Le viol entre époux n'étant pas sanctionné par la justice helvétique, le mari était parallèlement poursuivi pour les délits d'attentat à la pudeur, de violences et comme co-auteur de viol.

Condamné à deux ans de prison en Suisse, il n'effectuait que quatre mois de détention, suivait à sa sortie un traitement psychiatrique et renouait les liens avec son épouse magnanime. Le complice était à son tour jugé, mais en France pour viol.

La Cour d'assise du Doubs s'est montrée bien moins tolérante. Les psychiatres ont pourtant décrit Franck Chapotte comme «débile moyen» et «intellectuellement indigent». Dès son arrestation en août 91, le jeune homme a reconnu avoir participé ce jour-là à l'expédition punitive organisée par le mari.

Selon ses dires, son acte s'est toutefois limité à une tentative de pénétration de la jeune femme qui se débattait. L'accusé a par ailleurs toujours affirmé qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres du mari vengeur. La victime elle-même a confirmé ces déclarations à la barre. Elle a demandé l'indulgence des jurés pour Franck Chapotte alors que l'avocat général Mlle Rioutort réclamait huit ans de réclusion criminelle. (p.sch.)

BILLET-DOUBS

Scénario du possible...

Le Haut-Doubs est-il pris en tenaille, avec la conjonction négative de la montée du chômage dans le Département du Doubs et dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud?

L'Institut français de la statistique vient de publier une intéressante carte de l'évolution départementale du chômage entre 1990 et 1991. Elle fait apparaître 5 départements privilégiés, ayant en 1991 moins de 8,2% de chômage, mais dont l'aggravation au cours de ces deux années est supérieure à la moyenne française. En clair, ces départements qui se portaient mieux sont en train d'être rattrapés à grande vitesse par le gros bataillon des départements les plus malades du chômage. Le Doubs est l'un de ces cinq départements, qui comptaient 5,4% de chômeurs en 1980, 7,2% en 1990 et 9,1% aujourd'hui, en attendant de rejoindre la moyenne française - plus de 10% - et de tordre le cou d'un mythe tenace, celui du département industriel, exportateur et résistant à la crise.

Dans le même temps, le chômage frappe plus de 100.000 actifs en Suisse, soit 3,3% sur le plan national, 5,5% et 5,7% dans les cantons de Neuchâtel et Vaud.

Cette double statistique qui enserme le Haut-Doubs dans un redoutable carcan pose le problème de son économie à moyen et long termes. Pour éviter tout scénario de l'impossible, trois conditions se dessinent à l'horizon. C'est d'abord la capacité de ses responsables à rompre le processus fatal du solde migratoire négatif,

alimenté par l'exode de la main-d'œuvre qualifiée. Sans doute, une meilleure conjonction, attestée par un meilleur taux de croissance peut-elle y contribuer. Mais le rôle déterminant incombe aux assemblées locales, sur le modèle du Haut-Rhin dont le chômage est inférieur à 5%. La crise financière qui menace les Conseils généraux n'est toutefois pas de nature à susciter la créativité économique du Département du Doubs. L'autre condition s'applique aux cantons de l'Arc frontalier et d'abord à Neuchâtel: c'est l'ouverture à l'Europe. Le vote récent sur les NLFA est un premier test qui devra être confirmé le 6 décembre par la ratification de l'EEE, garantie de décloisonnement et de mise en concurrence des entreprises neuchâteloises et du Haut-Doubs. Si l'on ajoute la libre résidence de part et d'autre de la frontière en 1998, alors cette même frontière cessera d'être un handicap pour devenir un atout.

Mais il ne pourra en être ainsi que grâce à une meilleure circulation transfrontalière. Si on en prend le chemin ici avec le futur tunnel sous La Vue-des-Alpes, avec la Transjurane et l'autoroute Chavornay-Vallorbe, on régresse du côté français avec la RN 57 d'un autre âge et l'arrêt de la desserte ferroviaire Neuchâtel-Pontarlier en mai prochain.

L'avenir du Haut-Doubs est inscrit dans la géographie. Il lui appartient de choisir entre la banalisation des 10% de chômeurs et les synergies transfrontalières.

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

● DE GARDE
Médecin: Dr Durand, tél. 81/67.00.82. Pharmacie. Baptiste à Morteau. Dentiste: Dr Levy, tél. 81/56.44.11. Cabinet vétérinaire à Morteau: tél. 81/67.09.07.

● CINÉMA LE PARIS
«Boomerang» vendredi 18 h 30 et 23 h 15; dimanche 16 h 30; mardi 21 h; «Le dernier des Mohicans» samedi 21 h; dimanche 18 h 30; mardi 18 h 30; «La p'tite arnaqueuse» jeudi, samedi, lundi 18 h 30; mardi 16 h 30; «L'arme fatale 3» jeudi 21 h; samedi 23 h 15; lundi 21 h; «Un cœur en hiver» vendredi et dimanche 21 h; «Blanche Neige et les sept nains» samedi 14 h 30; lundi 14 h 30 et 16 h 30; «Beethoven» samedi 16 h 30; dimanche 14 h 30; mardi 14 h 30.

● CINÉMA MJC
«L'Atalante» salle classée d'Art et d'Essai; «Versailles rive gauche» de B. Podalydès; jeudi et vendredi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.

● THÉÂTRE
Morteau, Théâtre municipal, samedi 24 à 20 h 30; «Le franc-Archer de Bagnole Création du Théâtre ascensionnel.

● EXPOSITIONS
Pontarlier, Galerie Art et Lithographie, du 24 octobre au 15 no-

vembre, chaque jour de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h; exposition Bernard Gantner. Morteau: Château Pertusier, jusqu'au 15 novembre, exposition photos, «Les Méditerranéennes».

● DIVERS
Villers-le-Lac: Salle des fêtes, vendredi 23 à 20 h 30; défilé de mode hiver 92-93 avec le groupe de danse «Diaghilev». Morteau: Salle des fêtes, vendredi et samedi 24, Bourses de layette et de matériel petite enfance ainsi que des vêtements d'hiver organisées par l'Association familiale du Val de Morteau. Morteau: Salle des fêtes, samedi et dimanche de 10 h à 19 h; Deuxième foire des antiquaires. Morteau: Patinoire municipale, samedi 24, concours de pétanque (doublettes) organisé par la classe 92. Villers-le-Lac: Salle des fêtes, dimanche 25, 17 h 30; match au loto de l'Association «Les amis de la Chapelle des Bassets». Les Fins: Salle polyvalente, samedi 24, Nuit de l'accordéon. Villers-le-Lac: dimanche 25, sortie des Sentiers du Doubs avec une randonnée inter-clubs à Pouillier. Départ 8 h 30; Place Droz-Bartholet.



Venez découvrir nos occasions



Nous vous offrons quatre pneus d'hiver sur l'occasion "Splash" de votre choix!!!



LaCroix
LA MARQUE D'UN SERVICE

ENTRETIEN
CARROSSERIE
ELECTRICITE

Apollo
LA MARQUE D'UN SERVICE

038/46 13 13

038/46 12 12

28-128

La lingerie...



Soutien-gorge

Cup B et armature
90% polyester
10% polyamide
070-080
floral pastel

22.-

Slip

10% coton
80% polyester
10% polyamide
S/M/L
floral pastel

12.-

En vente dans les principaux Marchés

Oui, à MIGROS
Neuchâtel-Fribourg

28-92

DIVERS

GYMNASSE DE LA RUE DES ALPES ET
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE BIENNE

ADMISSIONS 1993

Les élèves qui s'intéressent à l'admission 1993 sont cordialement invités, ainsi que leurs parents, à une

SÉANCE D'INFORMATION

relative au Gymnase (formation de 4 ans pour les maturités de types D et E) et

à l'Ecole supérieure de commerce (formation de 3 ans pour le diplôme de commerce)

Dates et lieux:

Mardi 3 novembre 1992 à 20 heures
Aula du Gymnase, rue des Alpes 50 à Bienne (3e étage)

Lundi 2 novembre 1992 à 20 heures
Café Central à Tavannes

Le recteur: Mario Hess

6-1563

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Pour compléter notre équipe, nous engageons pour notre magasin de Neuchâtel

VENDEUR

ayant si possible la connaissance du meuble. Vendeur d'une autre branche pouvant prouver de bonnes capacités serait formé par nos soins. Age idéal: 25 à 40 ans.

Date d'entrée: au plus vite ou à convenir.

Nous offrons: salaire élevé, semaine de 5 jours, ambiance agréable, avantages sociaux d'une grande entreprise, exposition de premier ordre soutenue par une publicité constante.

Prière d'adresser offre écrite avec curriculum vitae et photo à la direction de

28-159

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tel. 038/25 75 05

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

Nous louons pour tout de suite

2 grands studios

avec: - cuisine/salle à manger;
- 1 grande pièce
- salle de bains.

Loyer avec charges dès fr. 530.-

TEL. 031
972 00 64
FAX 031
972 57 60

3097 BERN-LIEBEFELD
TREUHAND AG
TAK-IMMOBILIEN

120 km frontière,

fermette bressane

3 pièces, grange, écurie, combles. Terrain: 2300 m²
Prix SFr. 57 000.- ou crédit possible 90%.

☎ 0033/84 85 12 21
18-1073

A louer à D.-P.- Bourquin à La Chaux-de-Fonds

3 pièces
Fr. 1100.- charges comprises. Libre immédiatement.

3 1/2 pièces
Fr. 1250.- charges comprises. Libre: 01.01.1993
☎ 038/53 55 44 (le matin)
132-506132

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6

grand appartement 3 1/2 pièces
entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéramique, 2 salles d'eau. Entrée à convenir. Fr. 1200.- charges comprises.
☎ 077/28 49 11
440-3090

Feu: 118

DIVERS

Thalasso Centre

Balnéo esthétique
Enveloppements d'algues

Amincissement et raffermissement de la silhouette détente et remise en forme - Massages



Catherine RUESCH
Membre FSM

Bd des Eplatures 19
2300 la Chaux-de-Fonds

thalgo
COSMETIC
039/26 92 96
132-12962

IMMOBILIER

A louer pour le 1er novembre à La Chaux-de-Fonds rue du Locle 1a

Appartement 3 1/2 pièces au sixième

Cuisine agencée, balcon. Fr. 1100.-, tout compris.

Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45

28-152

Emilien

Médium de père en fils Cartes. Voyance sur photos. Aide efficace. Reconnu dans plusieurs pays du monde par son sérieux. ☎ 039 23 03 22.
22-885/4x4

Françoise Médium

23 ans d'expérience, cartes, boule, pendule. Voyance directe sur photo. Aide efficace. Vue à la télévision. Médailles d'or 1992 aux Antilles pour la réalité de ses prédictions et son efficacité. Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4

IMMOBILIER

A LOUER

Jardinière 91 à La Chaux-de-Fonds

GRAND APPARTEMENT de 6 1/2 pièces

Avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute. Libre: tout de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

retim ag

Revisonien Treuhand Immobilien
Dorfchäm, 6247 Schötz
Telefon 045/71 17 07
Telefon 045/71 20 07
Telefax 045/71 47 41

Nous louons à Sonvilier

appartement

2 1/2 pièces avec cuisine et cheminée. Loyer Fr. 620.- Nous sommes volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

561-2109

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

espace & habitat

À VENDRE

OFFREZ-VOUS UNE RETRAITE HEUREUSE POUR MOINS DE FR. 120 000.-

En devenant propriétaire d'un des derniers appartements situés dans une petite copropriété de haut standing à Villers-le-Lac. Possibilité: 90% de crédit à taux fixe, totalement amorti en 10 ou 15 ans donc plus de location à votre retraite.

Renseignements et visites: Espace & Habitat Avenue Léopold-Robert 67 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12185

Tél. 039/23 77 76-77

Donnez de votre sang Sauvez des vies

GASTRONOMIE

Durant tout le mois d'octobre
Marending ET LA SEMEUSE

vous invitent à vous détendre et vous offrent un savoureux

CAFÉ-CROISSANT POUR Fr. 1.50

AU RESTAURANT - CROISSANTERIE DU PRINTEMPS



DIVERS

MULLER musique SA

Avenue Léopold-Robert 50, 039/23 29 93/94
 2301 La Chaux-de-Fonds

Présente:

Cabasse
 Un évènement à ne pas manquer!

DORIS
 BISQUINE
 YAWL
 GALIOTE Amplifiée
 CARAVELLE Amplifiée
 GOELAND VII

Démonstration permanente et sur rendez-vous
 du 22 octobre au 31 octobre 1992
 dans notre **Auditorium «MUSIC LIVE»**
 av. Léopold-Robert 50
TOUS LES JOURS: de 14 h à 18 h, samedi 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
 La Maison Cabasse ce tiendra à votre disposition.

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
 Au sud-ouest de la ville, quartier des Montagnons

VILLA MITOYENNE

6 1/2 pièces, sur parcelle de 300 m²,
 garage individuel + place de parc.

Renseignements et visites: 132-12185
 Tél. 039/23 77 76-77

Nous louons à La Chaux-de-Fonds

studio
 50 m² pour Fr. 650.- + charges

3 pièces
 à partir de Fr. 820.- + charges

3 pièces
 avec galerie pour Fr. 1200.-

Tous les appartements ont la cuisine agencée.

Téléphonez vite à la Gérance
 Nyffenegger, ☎ 063/76 23 01

A louer à La Sagne

appartement
3 pièces avec
superbe ensoleillement

Cuisine agencée, salle de bains,
 W.-C., cave.

Libre: tout de suite ou à convenir.
 ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

DIVERS

DIANA
 MAGASIN DE CHAUSSURES

79.-
 Double cuir

69.-
 Doubleure chaude

79.-
 Doubleure chaude

CUIR VÉRITABLE

La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 37



CHEVIGNON
 Blousons, doudounes
 Chaussures, accessoires

JEANS
 Levi's 501, 511, 517, etc.
 Big Star, Buffalo
 Donovan, Rifle
 Liberto, Pepe

GRAND CHOIX
CUIR
 Hommes, dames
 Vestes, blousons
 Moutons retournés
 Perfecto

SANTIAG
 Sancho, Durango

HangIn' out L.A.

STOCK
US
 Balance 13
 La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds

un appartement de 4 1/2 pièces
 100 m², refait, 9e étage EST.
 Fr. 1200.-

un appartement de 2 1/2 pièces
 centre ville. Fr. 950.-
 ☎ 039/26 97 60

une chambre meublée
 pour jeune fille. Fr. 230.-
 ☎ 039/26 97 60

A louer tout de suite
 Abraham-Robert 39
 La Chaux-de-Fonds

appartements
3 pièces
 dès Fr. 850.- + charges.

Pour tous renseignements:
 ☎ 038/24 22 45

L'Impartial

**Les délais de remise
 des annonces,
 matériel compris
 sont fixés comme suit:**

pour l'édition du lundi: **Jeudi 12 heures**
 pour l'édition du mardi: **Vendredi 12 heures**
 pour l'édition du mercredi: **Lundi 12 heures**
 pour l'édition du jeudi: **Mardi 12 heures**
 pour l'édition du vendredi: **Mercredi 12 heures**
 pour l'édition du samedi: **Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
 Place du Marché
 Case postale 2054
 Tél. 039/210 410
 Téléfax 039/284 863

Le Locle
 Rue du Pont 8
 Tél. 039/311 442
 Téléfax 039/315 042

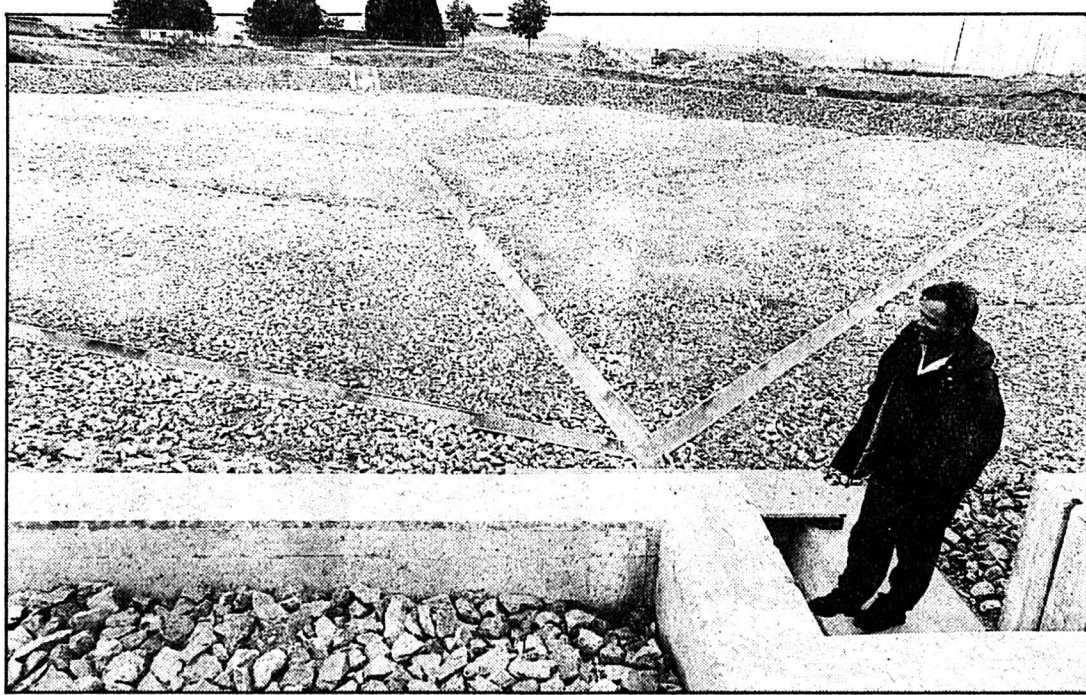
Etang piscicole à Saint-Blaise

Ecologie appliquée à la N5

Le remblai des rives en faveur de la N5 à Saint-Blaise a détruit les frayères naturelles. Arthur Fiechter, responsable cantonal de la faune, a obtenu compensation avec la réalisation d'un étang piscicole.

A la saison des amours, quantité de poissons se glissent entre les roseaux, les femelles pondent, les mâles fécondent. L'éclosion des œufs, la croissance des alevins auront lieu en eau peu profonde. A l'est de Neuchâtel, les travaux de construction de la route nationale 5 ont privé palées, brochets et autres espèces de leurs frayères naturelles. Arthur Fiechter, responsable cantonal de la faune, a négocié avec les ingénieurs pour obtenir une compensation écologique.

Deux étangs piscicoles permettront d'élever des alevins qui seront ensuite rendus au lac. La réalisation du second, sur le site du Musée d'archéologie à Hauterive, n'est pas encore en cours. Mais le premier est presque terminé, devant le nouveau port de St-Blaise.



Arthur Fiechter

Le responsable cantonal de la faune devant ce qui deviendra l'étang piscicole de Saint-Blaise.

Un fond sablonneux, entre deux couches de protection – pour assurer l'étanchéité – a été recouvert de pierres. Il est veiné de rigoles qui draineront les alevins jusqu'à une chambre, en

contrebas, où ils seront recueillis. Par souci écologique – pour éviter le pompage – l'eau sera détournée du Ruau qui passe à côté. Le ruisseau, à l'air libre, ira se jeter dans le lac. Au sud, une

ouverture permettra de vider une partie de l'étang par différence de niveau dans le lac. Au nord, il faudra agir par pompage afin d'attirer les poissons. L'aspect technique de la réalisa-

tion apparaît dans toute sa nudité. Il sera bientôt caché, colonisé par une végétation qui s'installera naturellement. Les alevins de palée, au printemps prochain, n'y trouveront pas encore toute leur nourriture et le pisciculteur de Colombier, Edgar Hoffman, devra veiller à leur croissance.

Cet étang a été prévu pour fonctionner avec une main-d'œuvre réduite. Plus de «mobilisation générale» des pêcheurs, comme pour vider l'étang devant le camping de Colombier.

La pisciculture a surtout été utilisée pour garantir une certaine pêche. Mais les nouvelles dispositions légales visent aussi à favoriser la reproduction d'espèces non comestibles. On pourrait élever des poissons plus rares que ceux servis sur assiette. Arthur Fiechter souligne aussi l'intérêt écologique plus vaste de cet étang. Il attirera des oiseaux, permettra l'établissement d'espèces végétales aquatiques, ajoutera un plus au paysage. D'ailleurs, des concessions ont été consenties dans cet esprit. On a renoncé à un étang surélevé: il aurait permis de se passer totalement du pompage... mais aurait constitué un cratère peu esthétique. AO

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Championnat romand à Lignières

L'élite des chiens

La Société cynologique de Neuchâtel organise le Championnat romand de cynologie qui se déroulera dimanche au collège de la Gouvernière, à Lignières. Quarante chiens sont inscrits dans trois disciplines: classe internationale, défense et sanitaire. Trois membres de l'équipe suisse, qui a récemment défendu les couleurs helvétiques au Championnat du monde de Ljubljana, seront présents. Quinze concurrents se disputeront le titre de champion romand en classe défense et pour la première fois depuis l'existence du concours, des concurrents se présenteront en classe sanitaire. (at)

AGENDA

Neuchâtel

Bourse philatélique

Après Régiphil XXIII, qui a permis d'admirer des collections superbes et inédites à Neuchâtel, le coup d'envoi de la nouvelle saison philatélique sera donné ce dimanche avec la traditionnelle Bourse philatélique d'automne qui se tiendra à la Rotonde, à Neuchâtel. Une vingtaine de marchands y participeront avec du matériel varié, classique et moderne, mais aussi avec de quoi satisfaire les «thématistes» qui sont de plus en plus nombreux. Une table sera spécialement réservée aux jeunes. (comm)

Routes d'Orient

Vingt et un mois de voyage, plus de 20.000 kilomètres à vélo... c'est ce que vous proposez de découvrir, ce soir à 20 h à l'aula des Jeunes-Rives, André Girard et Marianne Kienholz, les auteurs de ce fabuleux périple. A travers les milliers d'images de leur spectacle audiovisuel «Routes d'Orient». A Neuchâtel, d'autres représentations sont prévues le vendredi 23 octobre, ainsi que les 15, 17 et 18 décembre, toujours à la même heure et au même endroit. (comm)

Overdose mortelle devant le Correctionnel de Neuchâtel

La faute à «pas de chance»

En mars dernier, une jeune fille mourait d'overdose dans un appartement de Neuchâtel. Pour ne pas lui avoir porté secours – voire même pour l'avoir tuée par négligence, dans le cas de celui qui était censé avoir pratiqué l'injection – la meilleure amie de la victime et deux de ses copains étaient cités hier à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Mais si des peines fermes ont été prononcées à leur rencontre, cela n'a pas été en raison de ces préventions, qui ont été abandonnées en cours d'audience.

Rentrée à son domicile dans la nuit du 30 mars dernier, en compagnie de M. F., F. C. avait trouvé son amie inconsciente, une seringue encore plantée dans son bras. Assis à ses côtés, M. A., inconscient lui aussi.

Après avoir enlevé la seringue et tenté de réveiller les deux toxicomanes, M. F. et F. C. étaient allés se coucher dans une pièce à

côté. Le lendemain matin, la locataire des lieux retrouvait son amie morte et M. A. dans un état comateux à côté d'elle.

«Il aurait fallu être médecin ou un habitué des symptômes de l'overdose pour se rendre compte que la malheureuse était dans un état critique», constatait d'emblée le substitut du procureur. La victime, outre son importante toxicomanie, consommait en effet régulièrement des médicaments. «Quant à M. A., vu son état au moment du drame, il lui était impossible de porter secours. De même, qu'il n'est absolument pas prouvé que ce soit lui qui ait pratiqué l'injection fatale». Et de proposer l'abandon pur et simple des préventions d'homicide par négligence et d'omission de prêter secours. Un raisonnement qu'a suivi le tribunal à l'heure du jugement en libérant les jeunes gens de ces préventions.

Tel n'a pas été le cas des au-

tres préventions qui pesaient sur la tête des trois prévenus. Ainsi, F. C., pour avoir acheté près de 440 grammes d'héroïne, en avoir consommé 384 et en avoir vendu 50, a été condamnée à 18 mois d'emprisonnement sans sursis. Une peine suspendue au

profit d'un traitement en milieu fermé.

M. A. absent à l'audience, a, quant à lui, écôpé de 5 jours d'arrêt sans sursis pour consommation de stupéfiants. Quant à M. F., qui a déjà comparu 8 fois devant un tribunal pénal, il de-

va purger 15 jours pour un méchant «coup de boule» donné à une tierce personne. (cp)

● Composition du tribunal: Niels Sørensen, président; Anne Ritter, greffière. Willy Aubert, Dominique Turberg, jurés.

«Jeu» dangereux

Au cours de la même journée, le tribunal a condamné A. N., toxicomane, à 12 mois d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire 133 jours de préventive.

Outre un trafic de stupéfiants et une tentative de cambriolage, le condamné s'en était pris, le même jour et en pleine rue, à quatre dames dans la cinquantaine. Les sommants de lui remettre de l'argent en les menaçant d'un objet, dissimulé dans sa poche, qu'il faisait passer pour un pistolet.

Le tribunal a acquis la conviction qu'il s'agissait bien de tentatives de brigandage et non pas d'un «gag», conséquence d'un stupide pari, comme

tentaient de le faire croire le toxicomane. La révocation d'un ancien sursis portant sur une peine de six mois d'emprisonnement ainsi qu'une mesure d'expulsion de 5 ans du territoire suisse ont aussi été prononcées.

Quant à J. M., qui était, lui, poursuivi pour trafic de drogue, il a écôpé de 12 mois d'emprisonnement, moins 45 jours de préventive, avec sursis pendant 3 ans. Une expulsion de 5 ans a été prononcée à son encontre, mesure assortie du sursis, pendant 5 ans aussi, en raison d'un mariage de «dernière minute» contracté avec une Suisse. (cp)

PC et zone de loisirs à Hauterive

La population donne des signes d'impatience

Dans le cadre de la protection civile, Hauterive doit construire un poste sanitaire de secours pour les neuf communes de l'Entre-deux-Lacs. Le dossier suit lentement son cours. Trop lentement selon les habitants du quartier de Vallombreuse, où la commune ne veut pas aménager la zone de loisirs promise pour devoir ensuite la défoncer.

Désignée par le Conseil d'Etat pour construire le poste sanitaire des communes de l'Entre-deux-Lacs (district de Neuchâtel, sans la ville), Hauterive ne peut plus aujourd'hui refuser un dossier difficile et coûteux. Prévu à l'origine dans les travaux de la route d'évitement du cœur du village, projet rejeté par les citoyens après référendum (il y a 5 ou 6 ans), le poste doit se cons-

truire dans le nouveau quartier de Vallombreuse.

«Je dois voir l'Office cantonal cette semaine ou la semaine prochaine pour relancer l'affaire et obtenir des précisions quant au maître de l'ouvrage et aux coûts», précise le conseiller communal Michel Tardin. Si la commune doit supporter le crédit de construction, l'affaire sera doublement lourde car l'ouvrage, couplé à un poste d'attente pour Hauterive, était déjà estimé entre trois et quatre millions de francs il y a quelques années. Or, Hauterive doit déjà «digérer» les sommes importantes investies dans l'aménagement du nouveau port et la rénovation du Centre sportif.

Si la commune est désignée comme maître de l'ouvrage, elle devra assumer le rôle de ban-

quier. Vu l'état général des finances publiques, les autres communes bénéficiaires du poste sanitaire n'avanceront peut-être pas leur part dans l'immédiat. Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux attendre encore un peu? Les habitants du quartier de Vallombreuse, dont la zone de loisirs dépend de l'ouvrage, sont fâchés. Ils l'ont fait savoir par voie de pétition.

«Pendant vingt ans, les enfants se sont bien amusés dans cette zone où nous avons posé des barrières pour délimiter un peu le parking. Il faut donc faire un petit détour pour y accéder», commente Michel Tardin. Malheureusement, quand la commune a dézonné Vallombreuse, les promoteurs avaient offert en contrepartie 6000 à 7000 m² de terrain et dans l'arrêté concer-

nant le plan quartier, il était stipulé que la commune devait aménager une zone de loisirs dans les cinq ans qui suivent la dernière sanction pour la construction des bâtiments. Or, la dernière sanction date de cinq ans...

«Nous n'allons tout de même pas dépenser deux à trois cent mille francs dans un terrain qu'il faudra défoncer pour la PC», s'exclame Michel Tardin qui espère convaincre ses concitoyens fâchés. A.T.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
des Beaux-Arts, av. du 1er-Mars,
jusqu'à 20 h. Ensuite : 25 10 17.

SEREI Neuchâtel

Recherche visiteurs

Les personnes handicapées sont prises en charges, sur le plan médico-social, par un réseau de professionnels. La famille de l'handicapé est, elle aussi, souvent sollicitée.

Toutefois, il existe des besoins qui peuvent être satisfaits par des bénévoles organisés. C'est la raison pour laquelle, le Service régional d'entraide et d'information de l'Association suisse des invalides (SEREI), en collaboration avec la section neuchâteloise de l'ASI, cherche à renforcer son équipe de bénévoles.

Pour des visites aux personnes handicapées à domicile, dans les homes et dans les hôpitaux. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le SEREI, au (038) 24.10.32. (comm-cp)

PARIS, MON AMOUR



Bonne humeur, flirt, joie de vivre. Elle, dans un deux-pièces cintré très féminin: la veste, Fr. 249.-, la jupe à fentes, Fr. 119.-. Lui, à ses côtés, arbore un beau complet croisé de «Linea Mille», Fr. 449.-. La chemise en coton, à Fr. 79.-, est à col boutonné.

SCHILD

C'est chic

LA CHAUX-DE-FONDS: av. Léopold-Robert 21 / NEUCHÂTEL: Saint-Honoré 9

560-317

A vendre à La Chaux-de-Fonds situation tranquille

CHARMANT APPARTEMENT

de 4 pièces, avec cheminée cave, garage individuel et jardin bien ensoleillé.

☎ 038/24 77 40

28-40

A LOUER Aux Ponts-de-Martel

BEL APPARTEMENT de 6 pièces

comprenant 4 chambres à coucher, une cuisine agencée, 2 salles d'eau, 2 caves et chambres hautes.

Libre: à convenir. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

- SIÈRE appart. 4 1/2 p. Fr. 260'000.-
- SION VILLAS 4 1/2 p. Fr. 380'000.-
- SION VILLAS 5 1/2 p. Fr. 490'000.-
- FULLY VILLAS 4 p. Fr. 288'500.-
- Tél. (027) 55 30 53 - (077) 28 18 69

36-40

A louer à Saint-Imier

2 pièces

avec cuisine agencée, tranquille et confortable.

Fr. 700.- + charges.

Gérance Nyffenegger
Téléphone 063/76 23 01

9-1332

HPT
PARTICIPATION LOGEMENT
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT
Garanties par la Confédération

Un financement exceptionnel pour être chez soi:
4% de versement initial suffisent

Résidence
«Les Sagittaires»

La Chaux-de-Fonds
Promotion

3 et 4 pièces, avec balcon-terrasse, cheminée de salon.

Financement et conditions très spéciales sur quelques lots...

...profitez de cette campagne

345 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

OFFRES D'EMPLOI



Cattin Machines S.A.
Equipements pour l'industrie verrière

Nous cherchons, pour une activité à 50%, un(e)

employé(e) de bureau

avec quelques années d'expérience et connaissances de gestion de stock informatisées.

Prière d'adresser vos offres, avec documents usuels, à:
CATTIN MACHINES S.A., Mme Perret
Boulevard des Eplatures 50, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 01

470-492

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Danse pour tous



Club 108

Nouveaux cours

dès **MERCREDI 28 OCTOBRE**
de 20 h 15 à 22 h 30

8 soirées-cours de 2 heures, une fois par semaine Fr. 130.-

le **COURS LE PLUS AVANTAGEUX** pour le nombre d'heures et la qualité de son enseignement.

Facilités de paiement.

Vous pouvez venir seul(e) ou en couple
Rock n'roll, tango, valse, samba, cha-cha-cha, rumba, blues, etc.

Josette et Roland Kern, professeurs diplômés
108, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 13 ou 23 45 83

Le studio de danse est ouvert tous les après-midi dès 14 heures. Cours privés. Petits groupes.

Tous les vendredis soirs dès 20 h 30:

soirée dansante

27 ans de pratique

dans l'enseignement de la danse.

132-12312

IMMOBILIER



GÉRANCE CHARLES BERSET

Une aide efficace pour la location ou la vente de votre bien immobilier

- appartements
- villas
- résidences secondaires
- locaux commerciaux et industriels
- terrains.

Visitez-nous à notre stand 307 à Modhac

470-119

Les pages sportives assurent à vos annonces des résultats de pointe.

28000 lecteurs masculins lisent L'Impartial

Source: MACH-Basic 91 - REMP

PUBLICITAS
Au cœur de la publicité-press.

Nouvelle pédagogie maintenant opérationnelle à la Fondation Carrefour à Travers

Vivre l'éducation au quotidien

Nouveau logo, nouveaux outils de présentation, nouvelle pédagogie. La Fondation Carrefour, dont le siège est à Travers, s'occupe d'adolescents en mal de vivre. Le concept de «l'éducation au quotidien» est aujourd'hui opérationnel et répond aux besoins. Sa particularité réside dans le fait qu'il existe un lieu pour chaque niveau d'autonomie.



Un rapport «carte postale»...

Pour son treizième rapport annuel, Gilles Pavillon, directeur de la Fondation, a choisi l'originalité.

Les buts de la Fondation sont multiples. Il s'agit, d'une part, de développer le courage, la confiance en soi, l'initiative, la prise de responsabilités, la volonté et, d'autre part, d'inculquer le respect de soi et des autres, les règles et les normes en usage dans notre société, des liens entre l'effort et le fruit de l'effort.

Les jeunes, des garçons uniquement, sont pris en charge de la fin de la scolarité obligatoire à la majorité.

Voici deux ans, afin de faire face au changement de profil des adolescents, la Fondation adoptait une nouvelle pédagogie résumée dans un concept: «l'éducation au quotidien». Pour appliquer ce principe, la Fonda-

tion dispose de différents lieux d'accueil adaptés au niveau d'autonomie des jeunes. Mais point de passage obligé ni d'impossibilité de retour à la case départ. Des éléments symbolisés d'ailleurs par le nouveau logo.

FORMATION À LA VIE

Le Foyer La Croisée à Travers se veut un centre de formation à

la vie. Il offre aux jeunes en difficulté un vaste champ d'expériences pour qu'ils puissent découvrir leurs potentialités et leurs limites.

Après quelques mois passés à la cuisine, à l'entretien et à la lingerie du foyer, l'adolescent travaille dans un atelier d'initiation à la mécanique automobile à Fleurier. Ensuite, il pourra ef-

fectuer des stages professionnels. Quant aux loisirs, ils sont des moments privilégiés pour développer des centres d'intérêts personnels.

A Neuchâtel, le Foyer Carrefour pour étudiants ou apprentis offre un accompagnement éducatif où l'accent est mis sur une intégration au monde du

travail. En fin de séjour, un appartement «satellite» facilite le passage vers l'indépendance. La Fondation possède en effet des appartements collectifs, autant de lieux de vie communautaire, où les jeunes salariés peuvent apprendre à gérer la liberté et la responsabilité avec la présence ponctuelle d'un éducateur.

SERVICE D'ENTRAIDE ET URGENCES

Enfin, l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) est un service d'entraide destiné à des jeunes garçons et filles qui vivent de manière indépendante ou dans leur famille et qui éprouvent des difficultés d'ordre personnel ou familial. Un accompagnement leur est proposé pendant une période de leur vie.

Afin de présenter ces différents lieux, la Fondation a choisi d'imprimer des aide-mémoire en forme de téléphones stylisés, un symbole de communication en quelque sorte.

Pour être complète, il manque encore à la Fondation un lieu qui puisse accueillir d'urgence les jeunes momentanément en crise, en détresse ou en danger. Appelé «Accueil 24», le projet, reconnu comme pilote par la Confédération, attend encore une décision cantonale. Quant à l'avenir, il pourrait avoir la forme d'une prise en charge, type AEMO, pour les enfants en âge scolaire et les jeunes adultes.

MDC

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Les Verrières

Perte de maîtrise

Un automobiliste français, M. D. D., circulait, hier à 6 h 15, rue Vy-Renaud en direction de la douane. A la hauteur de la zone de chantier, à l'est des Verrières, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté la signalisation du chantier. Dégâts.

Tribunal du Val-de-Ruz

Pneus trop gonflés

D. P. comparait devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz après avoir fait opposition au mandat de répression du ministère public lui infligeant une amende de 180 fr pour avoir circulé au volant de sa voiture alors que les deux pneus avant de celle-ci ne présentaient plus la sculpture suffisante de 1,6 mm au moins sur toute la bande de roulement. A l'audience, D. P. a expliqué que ses pneus avaient probablement été trop gonflés à l'occasion d'un voyage à l'étranger et qu'à son retour, constatant l'état de ceux-ci, elle avait pris rendez-vous afin de les changer. Elle a cependant dû attendre le délai de livraison des nouveaux pneus. Pendant cette période, D. P. n'a utilisé sa voiture que pour de petits trajets. Compte tenu de la gravité relative de l'infraction, le tribunal l'a condamnée à une peine d'amende de 100 fr ainsi qu'aux frais arrêtés à 50 fr. (pt)

AGENDA

Chévard-Saint-Martin

Soirée disco

C'est à la halle de gymnastique de Chévard-Saint-Martin que se déroulera vendredi 24 octobre une soirée disco. Animée par Alain Beck, elle débutera à 20 heures déjà et réunira toute la jeunesse de la région. (ha)

Valangin

Le pasteur Mabongo bientôt agrégé

C'est effectivement dimanche 25 octobre 1992 que le pasteur Daniel Mabongo, chef de file de la paroisse de Valangin, Fontaines et Boudevilliers depuis trois ans, sera agrégé dans le corps pastoral de l'Eglise réformée neuchâteloise. La cérémonie se déroulera à la Collégiale de Neuchâtel. Daniel Mabongo est titulaire d'une licence et d'un doctorat en théologie de l'Université de Strasbourg. (se)

Construction d'une usine-relais par Alfred Müller S.A. à Fleurier

A quand le premier coup de pioche?

L'entreprise Alfred Müller S.A. vient de faire la demande d'un permis provisoire pour la construction d'une usine-relais Entre-deux-Rivières à Fleurier. Pour l'heure, on ne sait pas encore quand le premier coup de pioche pourra être donné. Cela dépendra, en partie, des clients intéressés à louer ou acheter le bâtiment.

Une double démarche est en cours. Premièrement, l'entreprise attend la décision des autorités concernées de manière à connaître quel volume exact

pourra être bâti. «A partir de là, il s'agira de déterminer les coûts de construction, de location et de vente. Sur cette base, il sera possible de prospecter le marché. Mais notre intention est d'aller de l'avant et de construire le bâtiment», précise Francis Godel, directeur de la succursale d'Alfred Müller à Marin.

Les démarches pour trouver des locataires ou des acheteurs seront menées conjointement par Müller, par la promotion économique du canton et par la commune de Fleurier. «Nous pensons que nous en trouve-

rons, mais il est difficile d'en chercher si nous ne connaissons par les prix. Dans la situation actuelle, il nous faudrait un ou plusieurs preneurs qui s'engagent pour 30 à 40% de la surface», ajoute M. Godel.

PAS N'IMPORTE QUOI

A l'origine du projet d'usine-relais, une motion du groupe Forum déposée en juin 1989. Les motionnaires demandaient «d'utiliser au mieux la dernière surface industrielle de la localité et d'étudier la construction d'un bâtiment pouvant servir de pépinière d'entreprises». En dé-

tembre dernier, le législatif fleurisien acceptait de vendre à Alfred Müller S.A. 4300 m² de terrain.

FONCTIONNEL ET ATTRAYANT

Certaines conditions sont alors posées au promoteur. Les trois quarts des surfaces utiles doivent être mise à disposition d'entreprises industrielles ou commerciales, des secteurs secondaire ou tertiaire. Pas de carrosseries, de garages, d'établissements publics, de supermarchés, d'instituts sportifs ou de soins.

Rappelons qu'Alfred Müller S.A. a déjà construit une usine-relais à Couvet. Un investissement de six millions de francs. L'immeuble, initialement loué par les sociétés Bioren et Racemark, a été racheté par le première nommée en 1990.

La construction d'un tel bâtiment à Fleurier permettra à la localité d'offrir des surfaces industrielles fonctionnelles, attrayantes et bien situées. Ce qui lui fait actuellement défaut. A la clé, la création d'emplois et, à terme, un revenu fiscal non négligeable. (mdc)

Hangar des Sagnettes à Coffrane

On repart pour un tour

On est reparti pour un tour, un tour de quatre, cinq ou six mois dans l'affaire du désormais célèbre hangar que projette de réaliser, sur la zone des Sagnettes à Coffrane, la non moins célèbre entreprise «Bernasconi F. et Cie».

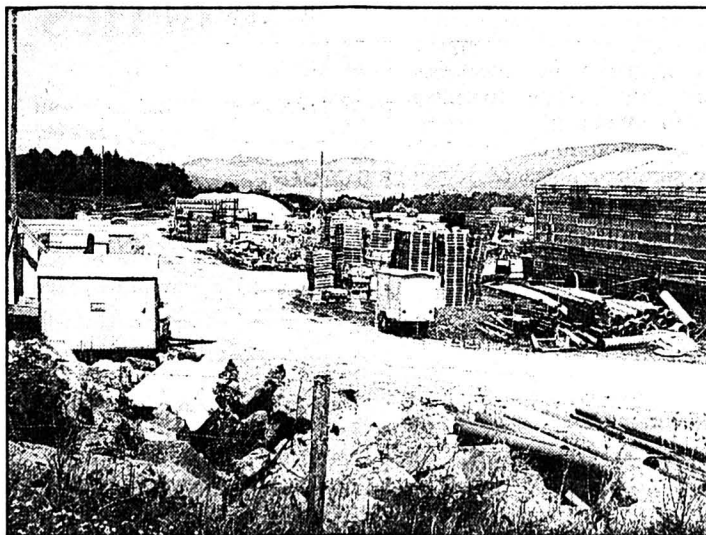
Les opposants à sa réalisation ont obtenu gain de cause, via une décision du Département de l'agriculture; décision contre laquelle l'entreprise a déposé lundi dernier un recours au Tribunal administratif. Le recours va maintenant être transmis «pour observations» aux opposants et à la commune, qui ont un délai de 20 jours pour prendre position. Retour ensuite au Tribunal administratif appelé à instruire le dossier.

La bataille est ainsi relancée pour quelques mois, le temps que le Tribunal statue. Et tranche enfin LA question au centre de la discorde: oui ou non, peut-on construire sur une zone de dépôt.

Par la voix de son manda-

taire, l'entreprise ne tient pas pour l'instant à dévoiler ses arguments dans le souci «que les juges se prononcent sereinement, en droit», estimant par ailleurs que les opposants ont bien trop «politisé l'affaire».

Quatre à six mois d'attente pour le verdict? Vrai, mais reste ensuite, pour la partie perdante, la possibilité de recours au Tribunal fédéral. Là, on passera au tour final, qui promet d'être long lui aussi... (se)



Coffrane

La zone des Sagnettes où est projeté le dépôt.

(Schneider)

Cernier: assemblée de l'Union des sociétés locales

Un pin's pour la cantine

La cantine des sociétés locales de Cernier située en bordure de forêt? On la voudrait plus attrayante, bien sûr, seulement, les sous manquent à l'appel. Un pin's? Pourquoi pas.

Lors de l'assemblée des sociétés locales de Cernier (UDSL), qui s'est tenue mardi soir, Pierre-Alain Bernasconi, président de la Commission de la cantine, a présenté les plans: la transformation devrait se faire par étapes. En commençant par améliorer les sanitaires qui laissent franchement à désirer.

La construction d'une petite cuisine ainsi que de toilettes convenables reviendrait à 18.121 francs. Ce qui suppose un écoulement des eaux dont le coût s'élève à 10.420 francs. Ajoutons-y un local de matériel prévu au nord (21.000 francs), un agrandissement à l'ouest (59.000 francs) et la facture totale plus de cent mille francs. Enorme si l'on sait que les disponibilités de l'UDSL sont de l'ordre de 10.000 francs. Alors que faire? Chiffrer exactement

les différents éléments, les transmettre aux présidents qui en discuteront avec leurs sociétaires. Et, pourquoi pas, tendre la main du côté de la commune pour un coup de pouce. Ça n'engage à rien. D'ailleurs, Philippe Soguel, président de commune, n'a-t-il pas glissé que, fonction de l'enthousiasme des onze sociétés, toutes présentes mardi soir, Cernier pourrait faire un geste? Mais pour l'heure, un pin's fera l'affaire, en partie du moins: on a décidé d'en fabriquer 500 qui seront mis en vente prochainement.

Mais trêve de cantine, place à la fête: le Noël des commerçants est d'ores et déjà planifié le 21 décembre. Ensuite, on saute à pieds joints sur le mois de janvier 1993 et on se retrouve le 6 février avec la soirée des gymnastes, puis le 13, à pieds joints toujours mais dans un caquelon cette fois-ci, pour le rendez-vous des «Douze heures du Fromage». Quant aux fanfarons de l'Union instrumentale, ils se réuniront le 6 mars et les accordéonistes, le 20 mars. (ha-se)

Renan: 150e anniversaire de la fanfare

Une fête dans l'enthousiasme

Une journée à grand succès, dignement fêtée avec de nombreux invités. Concert, délégations, discours, cadeaux, repas de fête, dans un beau décor et dans l'enthousiasme. Bref, la manifestation officielle du 150e anniversaire de la fanfare de Renan, dimanche, a été un succès.

A l'occasion de cette journée, les musiciens ont enfin été eux-mêmes fêtés, par la participation à un repas, entourés de leurs invités.

Auparavant, ils se sont produits dans un concert à l'église, lors du culte dominical, puis à la halle durant l'apéritif, ponctuant les divers discours par des pages musicales fort appréciées. Gageons que ces concerts leur ont procuré autant de plaisir qu'à leur auditoire enthousiaste, donnant ainsi le ton de l'ambiance chaleureuse qui a régné tout au long de la journée.

A l'église déjà, les bannières témoignaient de la fraternité inter-fanfars.

DÉCORS PASTEL

Dans la salle de spectacles, décorée à souhait, près de 200 personnes ont pris place autour d'une multitude de tables rondes



La fanfare en fête à Renan
Un repas animé.

recouvertes de tons pastel du plus bel effet. Bientôt les coupes de champagne y ont fait leur apparition, apéritif de fête, oblige!

NOMBREUX INVITÉS

M. P. A. Theubet, président du comité d'organisation, a eu le privilège de saluer de nombreux

invités dont les députés au Grand Conseil du canton de Berne: MM. R. Benoit, H. Boillat, F. Daetwyler, R. Sigrist et G. A. Houriet; M. B. Grünig, vice-préfet du district; Mme T. Kiener, maire de Renan; les maires des communes voisines de La Ferrière à Villeret, MM.

H. Lanz, F. Racheter, J. Buchs et U. Kaempf; des membres du Conseil communal; M. T. Gutmann, représentant de l'Association cantonale bernoise des musiques; MM. A. Bernasconi et R. Linder, pour la Fédération jurassienne de musique. M. J. J. Vuilleumier, parrain de la ban-

nière; les représentantes des communautés protestantes et catholiques, des membres d'honneur de la fanfare, le comité d'organisation, les représentants de la police cantonale, de la Banque Raiffeisen, des fanfares de La Ferrière, Saint-Imier et Villeret, et des sociétés locales.

Relatant l'énorme travail accompli pour les diverses festivités du 150e, M. Theubet a souligné le dévouement des sociétés locales, le soutien des autorités et de la population. Il a également relevé la motivation des musiciens aussi et du comité d'organisation. Il a donné la parole à Mme Kiener, M. Gutmann, M. Bernasconi, M. J. P. Joss, président de la fanfare. Cette dernière a reçu de nombreux cadeaux souvenirs, des dons et vœux des fédérations, des fanfares, des municipalités présentes et un don important de la Banque Raiffeisen locale.

Remerciements aussi de Vittorio Pozza à sa fanfare, qu'il dirige depuis 20 ans et à un ancien musicien qui s'est déplacé d'Italie pour la circonstance.

Le repas qui a suivi ces congratulations, mené par une équipe de cuisine compétente, a été très animé.

La danse faisait aussi partie de la fête, menée par l'excellent accordéoniste Gilbert Schwab. Une fête réussie à tous points de vue! La fanfare part allègrement dans la deuxième moitié de son deuxième siècle. (hh)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Villeret

Frigo à vignette

Désormais, seuls les frigos munis d'une vignette seront pris en charge lors des ramassages de grands cassons. Ces vignettes sont en vente auprès de l'administration communale, au prix de 100 francs la pièce. Le nouveau système est entré en vigueur, qu'on se le dise. (mw)

Courtelay

Nominations

Le Conseil municipal du chef-lieu a procédé récemment aux nominations suivantes: René Boillat en tant que voyer communal, Raymond Favre en qualité de responsable de la mobilisation en tant de guerre, Willy Girardin comme estimateur officiel et Edouard Staub en tant que responsable de la sécurité au Centre communal. (wal)

Courtelay

Triez, svpl.

Le Conseil municipal de Courtelay souligne que des conteneurs sont à la disposition de la population, sur la place des abat-toirs (Fleur-de-Lys), pour y mettre les boîtes de conserve, l'aluminium et les huiles (comestibles ou de vidange). Et de rappeler que le dépôt du verre, au même endroit, ne doit être effectué que du lundi au samedi, entre 8 h et 20 h. Merci pour les habitants du quartier! (comm)

Courtelay

Que de «oui» et de «non»...

A Courtelay, il a été décidé que pour tous les scrutins, le bureau de vote sera désormais installé dans la salle des mariages, sise au rez-de-chaussée du bâtiment communal. Une salle qui en aura vécu, des «oui» et maintenant même des «non»... (wal)

Moutier

Budget modeste

Le législatif prévôtois préavisera à l'intention du corps électoral, le 26 octobre, le budget communal 93. Grâce aux mesures d'austérité prises dans tous les services communaux et aux revenus fiscaux supplémentaires - 93 constituant le premier exercice d'une nouvelle période - le déficit a pu être limité à quelque 79.000 francs. (de)

Pour les employés du canton de Berne

Vers une hausse des allocations familiales

Le gouvernement bernois prévoit de faire passer les allocations familiales de 125 à 150 francs pour les employés du canton dès le début de 1994. Selon le projet rendu public hier, les travailleurs à temps partiel devraient désormais toucher aussi de pleines allocations, à partir d'un taux d'activité minimal. L'Etat renonce toutefois à augmenter sans délai les allocations des fonctionnaires à bas revenus.

Le canton de Berne distingue les allocations familiales pour les employés, à la charge du patronat, et celles pour les fonctionnaires et les enseignants. Ces derniers reçoivent aujourd'hui 133 francs mensuellement par enfant et en plus une allocation familiale, alors que les employés

(agricoles par exemple) doivent se contenter de 125 francs. En comparaison, les fonctionnaires fédéraux touchent 168 francs.

Le canton envisage d'augmenter les allocations des fonctionnaires à 190 francs, dans le cadre de la révision du décret sur le traitement des fonctionnaires, a précisé Heinz Burkhard, chef de l'Office cantonal des assurances. L'allocation familiale supplémentaire serait alors supprimée.

Quant aux fonctionnaires à bas revenu, ils devront attendre comme les autres. En dépit de l'adoption en janvier de cette année par le Grand Conseil bernois d'une proposition d'augmenter leurs allocations sans délai, le gouvernement a décidé d'attendre la révision du décret cité plus haut. (ats)

Courtelay: concert à l'église

Une chorale tchèque

Le Centre de culture et loisirs de Saint-Imier organise cette fin de semaine un concert en l'église du chef-lieu, donné par la Chorale «Campanella» d'Olomouc, en Tchécoslovaquie.

Cet ensemble vocal, qui fête cette année le 25e anniversaire de sa fondation, est le corps représentatif du fameux Chœur d'Olomouc. Ce chœur compte plus de 600 chanteurs, qui s'expriment dans dix divisions! Il a donné déjà nombre de concerts, dans pas moins de 25 pays.

A son actif également, de multiples et excellents enregistrements réalisés pour des sociétés de radio et de télévision, ainsi que des prestations, sur scène, avec des orchestres symphoniques et dans le cadre de grands opéras.

Le répertoire de la chorale, dont le public de l'église de

Courtelay se verra offrir un large aperçu, est particulièrement varié, avec des compositions actuelles et anciennes, voire parmi les plus anciennes que l'on connaisse.

La direction du chœur est assurée par Jiri Klimes. (de)

● Samedi 24 octobre, 17 h, Eglise de Courtelay. Renseignements et réservations au CCL, Saint-Imier, tél. (039) 41.44.30 (du lundi au vendredi de 14 à 18 h).

AUJOURD'HUI

SAINT-IMIER

MUSIQUE

Max Vandervorst et sa symphonie d'objets abandonnés
Relais culturel d'Erguel
20 h 30

Fédération des communes du Jura bernois

Budgets et élections

Dans sa séance du 28 octobre, l'assemblée de la FJB attaquera un menu très financier, certains divers à la clé. Elle nommera par ailleurs deux membres du Conseil, pour la vingtaine de mois qu'il reste à la fédération.

Jean-Philippe Marti (Bévilard) ayant dû quitter l'exécutif de la FJB suite à son élection en tant que préfet - il entre en fonction début 93 - tandis que Pierre-Alain Schmiéd (Tramelan) démissionnait pour des raisons professionnelles, mais également de divergences de vue, le parti socialiste avait à présenter deux candidats au Conseil. Voilà qui est fait avec Mariette Niederhauser, de Malleray, et Jean-Jacques Zwahlen, de Saint-Imier.

2,4% DE DIMINUTION

La FJB a beau être condamnée, son budget 93 est très comparable à celui de l'année en cours, puisqu'il représente une diminution de 2,59% seulement. Explication de Meinhardt Friedli,

président du Conseil: «Contrairement à ce qu'imaginent certaines personnes, les tâches à assumer n'ont guère diminué. Pour le Conseil, le travail augmente même, sachant notamment que 50 séances au moins devront avoir lieu - une avec chaque maire - dans l'optique des nouvelles structures».

Ce budget 93 roule donc sur un total de 526.000 francs (540.000 au budget 92, 447.000 aux comptes 91). Déduction faite des produits (70.000 francs), le montant servant à établir les cotisations de base s'élève à 456.000 francs, soit 2,98% de moins qu'au budget 92.

Autres budgets que l'assemblée devra approuver, ceux de l'Ecole de soins infirmiers psychiatriques et de l'Ecole de soins infirmiers généraux qui présentent tous deux une augmentation des charges inférieure à ce qu'autorise la Direction de l'hygiène publique.

Les résultats finals prévus: 3,307 millions de francs pour

l'ESIP (41 élèves à fin 92) et 3,128 millions pour Energie (84 élèves).

SERVICE SOCIAL: RÉGION DÉFAVORISÉE

Pour le Service social du Jura bernois, le budget 93 présente une sensible augmentation par rapport à 92: de 1,3 à 1,5 million environ. C'est que la FJB revendique un poste supplémentaire d'assistant social, arguant que la charge d'habitants par assistant social est très nettement supérieure, dans le Jura bernois, à la moyenne cantonale (1 pour 3700, contre 1 pour près de 6000).

Pour le secteur «alcool» du Centre médico-social, le budget atteint 286.000 francs, tandis que celui du secteur «drogue» montre une augmentation (321.500 francs pour 93, contre 286.000 au budget 92) due notamment à l'octroi, par la Direction des oeuvres sociales, d'un poste de stagiaire que requiert la situation actuelle dans ce domaine. (de)

Villeret: succès de la Fête de la jeunesse du Jura bernois

Clowneries à la belge

Célébrée pour la troisième fois au pied de la Combe-Grède, la Fête de la jeunesse du Jura bernois avait attiré bien des jeunes à Villeret. Il est vrai que le programme annonçait André Valardy, un comique belge qui s'est notamment forgé une solide réputation grâce à «La Classe» de FR3.

Exploitant au maximum une physionomie particulièrement expressive, qu'il ne cesse de tor-dre, André Valardy privilégie les grimaces et l'expression corporelle plutôt que la parole. Une sorte de clown désarticulé et grimaçant, dans le genre Sim, mais avec moins d'originalité et de génie.

Quoi qu'il en soit, André Valardy a rempli son contrat, qui a évoqué une heure durant des thèmes sautant de la Communauté européenne à l'amnésie, en passant par les toilettes publiques, les TGV, les restaurants parisiens notamment.

Après ce spectacle, l'orchestre «Les Chips», de Tavannes, prenait possession de la scène pour un concert d'abord, une soirée dansante ensuite. Entre temps, le président du groupe Sanglier, Guillaume-Albert Houriet, avait adressé quelques mots à l'assistance, saluant la présence des représentants de la Fédération des communes du Jura bernois et de la municipalité de Villeret. (mw)



André Valardy

Un comique qui privilégie les grimaces. (Impar-mw)

Le Club des patineurs de Tramelan en fête

Une coupe et dix bougies

Fondé voici 10 ans, le Club des patineurs de Tramelan fêtera ce week-end cet anniversaire en organisant la première Coupe de Tramelan. Le concours promet de belles empoignades, car la concurrence sera vive.

Le Club des patineurs de Tramelan a connu un développement heureux grâce au dynamisme de ses premiers dirigeants et de ses professeurs.

Fondé il y a dix ans sur l'initiative de Mmes Maude Viglietti et Josette Matter, le club bénéficie maintenant d'une belle réputation.

Présidé par la Chaux-de-Fonnière Ariane Haldimann Anderegg, qui fut aussi durant plusieurs années appréciée au sein du club pour ses talents de professeur, le CPT dispose dans son effectif de talentueux élèves. Ces derniers sont actuellement entre les mains de Muriel Léon dont les capacités sont unanimement reconnues et appréciées.

D'autres manifestations seront organisées en cours de saison pour marquer dignement les 10 ans du club, notamment le

traditionnel gala de patinage, la fête de Noël sur glace etc.

PLUS DE VINGT CLUBS

Dans le cadre de ce 10e anniversaire, les responsables du club mettent sur pied la Coupe de Tramelan, une compétition ouverte à toutes les patineuses et patineurs de n'importe quelle catégorie. 75 concurrents représentant plus de 20 clubs sont annoncés. Les trois membres du jury jugeront les catégories élite, junior, cadet, cadet B, espoir et junior B. Cette manifestation a lieu dimanche 25 octobre à la patinoire couverte des Lovières.

Les concours, précédés des tirages au sort, débiteront à 8 heures précises pour se terminer aux environs de 16 h. La proclamation des résultats se déroulera aux environs de 16 h 45.

BELLE PARTICIPATION

La concurrence sera grande au sein des patineurs et patineuses venus de toutes les régions du pays. Le CP Ajoie sera représenté par Amélie Jardot, Nora Zoellig, Crystel Jeannotat. Léa Oswald, Sabrina Di Nuzzo, Laure Girard, Natacha Romy, Aïcha Knobel, Natacha Tondat, Carine Queloz et Marlène Wehrli représenteront le club chaux-de-fonnier. Pour le CP Le Locle nous trouvons Isabelle

Guinard, Sabrina Hentzi. Neuchâtel déléguera Mélanie et Nicole Schaw, Céline Mallet, Christelle Fischer, Céline Blaser. Pour le club des Ponts-de-Martel sont inscrites Priscille Rubi, Annick Yannopoulos, Jessica Hug, Mélissa Buillard. Belle phalange chez les régionaux avec pour Moutier: Chantal Eschmann et Sylvie Rohrer; pour Saint-Imier Emilie Kohler, Cindy Tièche, Nicole Tschanz, Katia Chopard, Natacha Ciucarilli, Alissia Gerber, Cynthia Richard, Vanina Rossini. Le club organisateur sera bien représenté avec ses patineuses dont l'avenir est prometteur. Pleine de talent et future championne, la toute jeune Séverine Bourqui prouvera que les places d'honneur récoltées lors de galas importants ne sont pas le fruit du hasard. Il en sera de même pour Sabrina Choffat qui, elle également, a déjà confirmé à maintes reprises ses ambitions. Avec Sabrina Châtelain, Evelyne Boillat, Catherine et Cindy Erard, le club tramelot s'ouvrira à l'occasion de cette compétition, un beau cadeau pour son 10e anniversaire. Notons encore la participation des clubs de Monthey, Soleure, Berthoud, Bâle, Bienne, Engelberg, Kusnacht, Morges, Olten, Berne, Fribourg, Uzwill et Zurich. (vu)



Séverine Bourqui

L'espoir du club organisateur participera à cette première Coupe de Tramelan. (Photo privée)

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

AGENDA

Conférence sur le Burkina

Le Burkina vu par Annelise Juillard. Cette conférence se tiendra dimanche à 20 h dans la salle de l'Armée du salut de Tramelan. Enfant du village, Annelise Juillard parlera de son expérience passée dans ce pays d'Afrique lors d'une mission particulière. Un rendez-vous à ne pas manquer. (comm-vu)

Drôles d'oiseaux

Ce prochain week-end, la société «Le Chardonneret» organise son exposition-vente d'oiseaux au restaurant du Régional à Tramelan. Samedi de 16 à 20 h et dimanche de 10 à 17 h, les visiteurs auront l'occasion d'admirer un grand nombre d'oiseaux d'origines diverses. Présentée toujours dans un cadre agréable, cette exposition ouvre la saison pour les éleveurs. L'entrée à l'exposition du Chardonneret est libre. (vu)

Aide à la formation des adultes

Une séance d'information concernant les mesures d'application du décret, de la loi et de l'ordonnance sur l'aide à la formation des adultes dans le canton de Berne aura lieu mardi 27 octobre de 14 h 30 à 16 h 30 au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan (CIP). Cette réunion s'adresse à toutes les personnes actives dans le domaine de la formation des adultes, ainsi qu'aux responsables des communes. Les différentes présentations seront suivies d'un débat. (comm-vu)

De retour de Paris avec un nouveau tour de chant

Pari tenu pour DJ'O

On attendait avec beaucoup d'intérêt la «première» de DJ'O, de retour de Paris qui présentait son tout nouveau tour de chant où l'inoubliable Edith Piaf est à l'honneur. Pari tenu pour cet enfant de Tramelan qui va au devant d'une brillante carrière artistique.

Prendre le pari de faire revivre les plus belles chansons d'Edith Piaf constituait un défi difficile à tenir. DJ'O en a pris le risque et s'en est sorti avec brio procurant de merveilleux moments à ses admirateurs qui ont eu le privilège d'assister à sa «première».

Rentrée de Paris où elle travaille régulièrement avec Guy Bontempelli qui l'avait découverte lors du concours de la Médaille d'or de Saignelégier en 1990, DJ'O a ramené dans ses valises un tout nouveau spectacle entièrement consacré aux chansons d'Edith Piaf. Coïncidence prometteuse, pour chanter Piaf, DJ'O se fait accompagner par l'accordéoniste bien connu dans la région Marcel Salvi qui eut, à l'âge de 13 ans, le bonheur d'accompagner Madame Piaf en personne.

POUR LE PLAISIR

DJ'O nous confiait après sa «première» qu'elle avait énormément d'admiration pour les chansons de Piaf. Sa façon de les interpréter en est la preuve. Pourtant cette jeune chanteuse ne cherche surtout pas à imiter

celle qui laisse à beaucoup un souvenir inoubliable. Bien au contraire, elle donne une réplique parfaite des chansons de Piaf mais avec «sa» voix. Sa tenue sur scène ne ressemble en rien à celle de Piaf et c'est tant mieux. DJ'O est dans son style bien à elle et donne le meilleur d'elle-même avec beaucoup de prestance sur les planches.

Une belle ovation a couronné son tour de chant. DJ'O a obtenu

les faveurs des jeunes spectateurs qui ont découvert Piaf et des aînés qui ont pu ainsi revivre de merveilleux moments avec par exemple «La Foule», «Les Amants d'un jour», «L'Homme à la moto» ou encore l'immense succès «Milord». (vu)

● Ce soir DJ'O sera l'invitée de la TSR à l'occasion de l'émission «Courrier Romand» à 19 heures.



DJ'O

Accompagnée par Marcel Salvi à l'accordéon, l'artiste tramelote chante chante Piaf avec succès. (vu)

EX-TRA de Tramelan

Sous le signe des innovations

Toujours sous le signe des innovations, les responsables de l'EX-TRA offriront l'entrée à toutes les personnes qui pourront prouver qu'elles sont nées un 29, 30, 31 octobre ou 1er novembre.

En plus de cette nouveauté, l'EX-TRA sera des plus attractives puisque tous les exposants rivaliseront de zèle pour présenter «le plus beau stand» que les visiteurs désigneront.

De plus, on pourra gagner un



week-end dans une ville d'Europe, des lingots d'or, des hélicoptères et beaucoup d'autres prix.

L'EX-TRA 1992 se tiendra à la salle de la Marelle, jeudi 29 octobre de 19 à 22 h, vendredi 30 de 16 à 22 h; samedi 31 de 14 à 22 h et dimanche 1er novembre de 10 h 30 à 18 h. (comm-vu)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden, ☎ 97 51 51.
Dr Meyer, ☎ 97 40 28.
Dr Geering, ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger, ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

AUJOURD'HUI

TRAMELAN

- PATINOIRE
Patinage public: je, 13 h 30-15 h 30; ve, 13 h 30-15 h 45 et 19 h 45-21 h (1/2 patinoire)
Public hockey: je, 8 h 15-9 h 45; ve, 8 h 45-10 h 45 et 19 h 45-21 h (1/2 patinoire)

TRAMELAN - SALLE DE LA MARELLE

Vendredi 23 octobre, dès 20 h

SUPER LOTO GÉANT

Des quines pour une valeur totale de Fr. 18 000.—

Mat. audio-vidéo, app. électroménagers, bons de voyage et d'achat, jambons, paniers garnis. Prix de consolation aux perdants au tirage au sort.

30 tournées à Fr. 2.—, 6 cartons

+ 2 TOURNÉES ROYALES de 1500.— hors abonnement

1 abonnement Fr. 40.—, 3 abonnements Fr. 80.—

Loterie gratuite en fin de soirée - Cantine

Organisation: Hockey-Club Tramelan

DIVERS

TOYOTA MACHINE À COUDRE
JANOME MACHINE À COUDRE
SUPERBA MACHINES À TRICOTER -
LES PLUS GRANDS EN EUROPE

du 23.10 - 1.11.93 à MODHAC -

STAND 187 - HALLE 1

Toute l'année à NEUCHÂTEL

rue du Seyon 11, ☎ 038/25 12 70

ET MAINTENANT DE NOUVEAU

À LA CHAUX-DE-FONDS

Boutique Da Silva - 56, rue de la Serre,

☎ 039/23 12 52

41-1000

IMMOBILIER

A LOUER
Rue du Pont
à La Chaux-de-Fonds

ATELIER 100 m²

Hauteur 4 m, avec porte de garage
6 x 4 m + bureau et W.-C. (15 m²).
Libre: à convenir.

132 12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

URGENT! Nous cherchons

2 plâtriers qualifiés

ou très bonne expérience.

Contactez au plus vite G. Forino

470 584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ☎ OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

Crèches et garderies devant le Parlement jurassien

La poire en deux

Le financement des crèches et garderies par l'Etat et les communes aura été l'exemple parfait de l'écran de fumée qui cache la réalité ou de l'arbre que chacun s'ingénie à soigner de son mieux, tout en ignorant l'état sanitaire général déplorable de la forêt. En définitive, un compromis a été trouvé hier au Parlement jurassien entre la proposition initiale du Gouvernement où l'Etat supprimait 438.000 francs de subventions aux crèches de Saignelégier, Delémont et Porrentruy et celles des opposants qui voulaient le maintien intégral de cette subvention cantonale.

L'Etat versera la moitié de sa mise actuelle, soit 30% des frais globaux, en l'occurrence 219.000 francs (selon les

comptes 1991). Les communes-sièges précitées supporteront entre elles la moitié des coûts totaux, soit 364.600 francs. Toutes les communes répartiront ensuite entre elles le solde, soit 145.000 francs.

Compte-rendu:
Michel GOGNIAT
et Victor GIORDANO

L'Etat s'efforcera enfin, au sein de la Commission des crèches et garderies, de résoudre ce financement de manière définitive pour les années à venir.

EFFETS POSITIFS

Les protestations des partisans et des utilisateurs des crèches n'auront pas été inutiles. Le Parlement n'a toutefois pas cédé à la manifestation bon enfant organisée hier avant le début de la séance, puisque la proposition détaillée ci-dessus était déjà distribuée à tous les députés à ce moment-là.

Les résultats globaux obtenus par les protestataires sont les suivants: l'Etat endosse 219.000 francs de coûts des crèches, dont il voulait se décharger. Delémont paiera 303.000 contre 64.000 francs jusqu'à présent, mais évite les 542.000 prévus par



Crèches et garderies dans le Jura

Un compromis a été trouvé entre l'Etat et les opposants.

(Impar-Gogniat)

le Gouvernement. Porrentruy y gagne aussi 50.000 francs, alors que Saignelégier, qui avait payé 8200 francs en 1991 versera 26.600 francs dès 1993, mais évitera de déboursier les 45.000 prévus par le Gouvernement. Tout

le monde est donc content, y compris les 79 autres communes qui supporteront entre elles 145.000 au lieu des 291.000 payés en 1991.

Au-delà de ces montants relativement peu importants, le

principal effet de cette controverse sur les crèches aura été de détourner l'attention des vraies causes des déficits cantonaux. Il faudra bien pourtant que ces causes soient abordées, tôt ou tard... V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Prêts LIM pour l'Ajoie

Le Département fédéral de l'économie vient d'octroyer toute une série de prêts LIM à des communes jurassiennes. Cornol (aménagement routiers) reçoit 84.000 francs, Courtemâche 115.000 francs pour ses routes et 221.000 francs pour son école, Buix (abri PC) 90.000 francs, Vendlincourt (abri PC) 129.000 francs, le syndicat de la Vendline (station de filtration) 202.000 francs, Chevenez (réseau d'eau) 54.000 francs, Courchavon (canalisations) 67.000 francs, Porrentruy (Hôtel-Dieu) 150.000 francs, Alle (bâtiment des services communaux) 216.000 francs alors que dans la vallée de Delémont, Soule, pour son école, reçoit un prêt de 45.000 francs. (mgo)

Les Genevez Droit de superficie accordé

Mardi soir, huit citoyens étaient réunis autour de Jean Humair, maire des Genevez, pour tenir une assemblée extraordinaire. Aucune opposition ne s'est manifestée autour de l'octroi d'un droit de superficie pour l'aménagement d'une station d'épuration souterraine destinée au projet Clos-Henri (centre pour le traitement des alcooliques) ainsi qu'une propriété privée au Prédame. (mgo)

AGENDA

Les Breuleux Le Théâtre Boulimie

Plus de 15.000 spectateurs à Lausanne, plus de 100 représentations, le Théâtre Boulimie avec son spectacle «Pour en finir une fois pour toutes avec le 700e, le 701e et suivants» fait un tabac. Et ce n'est pas fini. Concocté par Lova Golovtchiner, ce spectacle d'humour n'en finit pas d'être remodelé pour que la réusite de 91 tienne la route en 92. Sur scène, Martine Jeanneret, Samy Benjamin et Lova Golovtchiner vous apprendront à devenir des Suisses exemplaires, à imaginer les concours d'un TJ en 1291 ou à déguster les têtes de turcs que sont Geneviève Aubry, Pascal Delamuraz, Mme Kopp et tant d'autres. Ce spectacle se déroulera à la salle de spectacle des Breuleux vendredi 23 octobre à 20 h 30. (mgo)

Réductions de salaires

La gauche battue

A part la question de la subvention des crèches (voir ci-dessus), les diverses mesures d'économies proposées par le Gouvernement et adoptées en première lecture ont passé la rampe sans accroche devant un Parlement bien sage.

Les socialistes ont bien tenté d'exonérer les revenus des fonctionnaires, enseignants et personnel hospitalier inférieurs à 45.000 francs (3500 francs par mois) de toute retenue de salaire, mais ils n'ont été suivis que par Combat socialiste. Le pdc, le plr et le pcsi ont été d'avis qu'une contribution de 1%, même pour les petits revenus, se justifiait. Ils n'ont pas pris en compte le fait que la suppression de l'assurance et le calcul du pourcentage sur le montant brut conduisent en réalité à une retenue de 2,25%.

La gauche avait pourtant proposé que les 41.000 francs ainsi non distraits des petits revenus soient récupérés par l'Etat sur les salaires de 150.000 francs et plus. Cette idée a été écartée, ce qui n'a guère plu au secrétaire du SEJ représentant l'Intersyndicale qui avait lancé une telle proposition initialement.

EUROPE SOCIALE

Ayant consacré peu de temps aux mesures d'économie, les députés ont adopté des crédits supplémentaires de 250.000 francs, puis débattu de l'Europe intégrée et peut-être sociale. J. Stadelmann aurait voulu que soit créé un organe de concertation cherchant à prévenir les effets sociaux négatifs de l'EEE, sur les salaires notamment. Le ministre Lachat croit que les conventions collectives y suffiront, ainsi que les mesures fédérales qui seront prises. Personne n'a pensé que les forces des marchés pourraient être plus grandes que celles des mesures tendant à les contraindre à certaines règles.

Bref, l'avenir européen est envisagé avec une grande confiance et les effets négatifs des problèmes soulevés sont minimisés. L'avenir dira avant peu qui des optimistes et des craintifs auront eu raison.

Le Gouvernement a admis en postulat la motion d'André Parrot, cs, relative aux avances à faire aux chômeurs dont les dossiers sont en attente. Faire de telles avances n'est pas nécessaire actuellement, mais si les délais devaient dépasser 15 jours, il faudrait s'y résoudre, a admis le ministre Pierre Boillat.

Son collègue F. Mertenat a répondu à M. Probst, plr, que 80% des habitants vivent dans des communes raccordées à l'épuration des eaux. Quelque 25 projets doivent encore être réalisés. Par des crédits budgétaires de 6 millions dès 1995, l'Etat s'efforcera de terminer les travaux avant que les subventions fédérales soient supprimées. Le cas des communes très étendues, comme Muriaux, a été soulevé par V. Wermeille. Il sera traité avec toute la sérieux voulu, a dit le ministre.

DROITS POLITIQUES ET SÉCURITÉ

L'interpellation du radical N. Carnat tendant à proscrire la récolte de signatures pour des initiatives aux abords de bureaux électoraux a suscité un débat nourri. Le ministre Boillat a souligné qu'elle n'est pas contraire à la jurisprudence. Il faut éviter de récolter des signatures sur une base commerciale, dans le style de Blocher. Mais les citoyens ne sont pas soumis à des pressions intolérables par la collecte de signatures près des bureaux électoraux. N. Carnat a exprimé son mécontentement, ce qui a donné lieu à quelques échanges de propos acides avec la gauche.

Le Parlement a aussi discuté de la création d'une commission chargée de superviser les travaux de l'inspecteur et de l'hygiéniste du travail qui remplissent fort bien leur fonction. Une telle commission paraît superflue, a dit le ministre Beuret qui acceptait la motion Prince sous forme de postulat, afin d'étudier la question à fond. Le député maintenant la motion, elle a été rejetée par 26 voix contre 19, malgré le soutien de M. Vermot, pdc et de quelques-uns de ses collègues.

Si la prévention des accidents

et des maladies doit faire l'objet de mesures strictes, il n'a pas paru judicieux d'instaurer une commission consultative qui aurait surveillé le travail de deux fonctionnaires déjà surveillés par leur supérieur et dont l'activité donne satisfaction.

CULTURES EXTENSO

En fin de séance, le ministre Beuret a encore répondu à une interpellation de Françoise Cattin, pcsi, au sujet des cultures extenso. Elles concernent 2300 hectares de céréales fourragères et 675 hectares de panifiables, soit une contribution totale fédérale de 2,4 millions. Les céréales fourragères sont économiquement intéressantes, alors que la demande de céréales panifiables produites sans fongicides, engrais, etc. est importante. Il est toutefois prématuré d'émettre un avis sur ce type de cultures après une année d'essai. Il faut voir si des conditions climatiques différentes de celles de 1992 exerceront des méfaits sur les récoltes à l'avenir.

Enfin, le baccalauréat technique sera introduit à titre expérimental à l'Ecole de métiers de Porrentruy. Il ne le sera que plus tard, dans le domaine commercial et d'autres formations, car l'OFIAMT est d'avis que ces essais doivent se faire dans des écoles structurées, comme à Porrentruy.

J. Stadelmann, ps, n'était pas satisfait et il reviendra à charge ultérieurement. V. G.

SERVICES

SAIGNELEGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
51 12 03.
- MÉDECINS
Dr Boegli, 51 22 88.
Dr Bloudanis, 51 12 84.
Dr Meyrat, 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, 53 11 65.
Dr Bosson, 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, 54 17 54.

Questions orales devant le Parlement

De la Somalie à La Roche

Après avoir rendu hommage par une minute de silence au poète Jean Cuttat, les députés jurassiens ont attaqué l'heure des questions orales. Les ministres ont été interpellés à treize reprises.

● Action pour la Somalie. — A l'image de ce qui se fait en France, n'est-il pas possible d'organiser une récolte de riz dans les écoles du Jura pour la Somalie, demande Claude Schüchter (ps)? Le principe d'un crédit en faveur de ce pays est décidé alors que la mise sur pied d'une action «riz» dans les écoles se discutera mardi, lui répond le ministre Lachat.

● Encadrer les chômeurs. — Le Jura compte 1370 sans-emploi, 400 chômeurs partiels et 60 personnes en fin de droit. Il faudrait un fonctionnaire pour encadrer 100 chômeurs. Le canton ne compte à ce jour que deux employés à cet effet. N'est-ce pas trop peu demande Michel Vermot (pdc)? Arrêtés et crédit vont tomber en fin d'année, répond le ministre Beuret qui promet la mise sur pied de cours de perfectionnement et de travaux temporaires pour occuper les chômeurs.

● Clos-Doubs. — Le canton a re-

noncé à acquérir dans le projet Clos-Doubs à Saint-Ursanne une part de propriété pour les cours professionnels. Pourquoi cette reculade, demande Jean Paupe (pdc)? Seuls les cours d'apprentis cuisiniers auraient pu être décentralisés à Saint-Ursanne, répond le ministre Beuret. Pour un jour et demi de cours, l'investissement est trop élevé.

● Tranches d'impôt. — Jacqueline Hêche (pdc) s'étonne que les tranches d'impôt s'alourdissent terriblement en fin d'année. Ce n'est pas le cas pour tout le monde, lui répond le ministre Lachat. Seulement les milliers de déclarations ne peuvent pas toutes être dépouillées avant septembre.

● Eboulement de La Roche. — Rémy Montavon (pdc) scrutent les éboulements de La Roche. Le premier a été pris en charge à 95% par la Confédération qui s'est refusée pour l'instant à couvrir le second éboulement. Dans ce cas, il en coûtera 500.000 francs et les travaux sont prêts à démarrer. Quant aux responsabilités, le ministre Mertenat déclare: «Quand on dérange la nature, il arrive qu'elle se venge». Et si l'on dérangeait les ingénieurs... Mgo

Au Bémont

Garage vendu aux enchères

Préposé ad intérim de l'Office des poursuites des Franches-Montagnes, René Domont a procédé hier à la vente du garage-carrosserie du Bémont suite à la déconfiture de Narcisse Michel.

Ce bâtiment a une valeur officielle de 280.350 francs, une assurance incendie qui se monte à 792.000 francs alors que la valeur vénale atteint 510.000 francs. Il faut ajouter à ce dernier montant du matériel d'exploitation pour 137.000 francs soit 647.000 francs au total. Ce

garage est grevé de charges pour 651.000 francs et de saisies pour 197.000 francs soit au total 847.000 francs. Une offre écrite est parvenue à l'Office des poursuites. Elle a mis fin à toute velléité d'enchères. La maison Jubag à Berthoud a, en effet, offert 637.000 francs pour cet immeuble. Le garage lui a été attribué. Jubag est en fait la société coopérative de cautionnement des arts et métiers. Elle avait mis de l'argent dans le bâtiment du Bémont. Elle entendait sauver sa mise pour continuer de louer ce garage. (mgo)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Une idée fausse...

L'article d'Alain Meyrat «Entre détente et attente» («L'Impartial» du 20 octobre) met les Tartempion en situation de résiliation anticipée de leur bail à loyer; pour que la résiliation soit valable, selon Alain Meyrat, «... il suffira de trouver trois candidats solvables, comme l'exige la loi...». Cette idée - fausse - est malheureusement fort répandue.

Il est vrai que bon nombre de baux-types mettent cette exigence en exergue; or une telle clause est nulle: le locataire qui souhaite résilier son bail de manière anticipée peut le faire pour n'importe quelle date - en pratique pour le 15 du mois ou pour la fin d'un mois - pour autant qu'il présente au bailleur un locataire de remplacement solvable et objectivement acceptable. Le message du Conseil fédéral à l'appui de la révision du droit du bail est très clair à ce sujet de même que l'article 264 alinéa 1 du code des obligations en vigueur depuis le 1er juillet 1990: «Lorsque le locataire restitue la chose sans observer les délais ou terme de congé, il n'est libéré de ses obligations envers le bailleur que s'il lui présente un nouveau locataire qui soit solvable et que le bailleur ne puisse raisonnablement refuser; le nouveau locataire doit en outre être disposé à reprendre le bail aux mêmes conditions.» Cet article est de droit impératif: une clause du contrat de bail qui y déroge-

rait en faveur du bailleur serait nulle.

Bien entendu, rien n'oblige le bailleur à accepter le candidat qui lui est proposé. Mais, s'il refuse, il doit libérer le locataire de ses obligations dès la date où le candidat aurait accepté de reprendre le bail. Notons encore que le bailleur ne peut pas exiger du candidat qu'il accepte une augmentation de loyer ou une modification défavorable du contrat.

On peut conseiller au locataire qui désire résilier le bail de manière anticipée de procéder comme suit (David Lachat & Jacques Michelli, «Le nouveau droit du bail», ed. Asloca, 1990, pages 314-315):

- résilier le bail par lettre recommandée pour une date qui convient

- chercher immédiatement, si ce n'est déjà fait, des locataires de remplacement

- faire visiter l'appartement aux candidats

- leur faire confirmer par écrit qu'ils sont disposés à reprendre le bail aux mêmes conditions, en leur faisant préciser la date qui leur convient

- noter les coordonnées des candidats et les inviter à se présenter à la gérance ou au propriétaire

- écrire en recommandé à la gérance ou au propriétaire pour l'informer des candidatures

- quelques jours plus tard, contacter les candidats pour

connaître la réponse du gérant ou du propriétaire

- insister auprès de ce dernier pour qu'il fasse savoir par écrit s'il accepte de libérer le locataire sortant de ses obligations

- en cas de non réponse ou de réponse négative, saisir l'Autorité régionale de conciliation.

La procédure devant l'Autorité de conciliation est gratuite; le locataire peut la saisir par simple lettre où il expose les motifs de sa requête, lettre qu'il adresse à l'Autorité régionale de conciliation, par l'Office du logement, Grenier 22, La Chaux-de-Fonds, pour les immeubles situés dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ou à l'Autorité de conciliation, Escalier du Château 3, Neuchâtel, pour les immeubles situés dans les autres districts.

Reste le cas où le locataire sortant ne parvient pas à trouver un candidat solvable et objectivement acceptable à la reprise du bail: il doit alors en principe le loyer jusqu'au terme du contrat ou, ce qui est plus souvent le cas, lorsque le contrat est de durée indéterminée, jusqu'à la première échéance pour laquelle il aurait pu résilier le bail. Dans ce cas toutefois, on doit attendre du bailleur qu'il ne reste pas inactif et qu'il se mette à la recherche d'un nouveau locataire.

Philippe Merz
Prévoyance 86
La Chaux-de-Fonds

Nouvelle planification hospitalière: et l'homme?



C'est une question fondamentale qu'il me semble important de poser, mettant l'homme au centre des débats.

Tous les discours et argumentations politiques qui tentent, avec leurs mots, de convaincre qu'il n'y a plus rien à faire, excepté de créer un centre hospitalier à Neuchâtel: trouvent-ils leurs fondements dans le pessimisme ou la démagogie?

Dans son rapport au Grand Conseil, notre Conseil d'Etat dit, à propos d'une éventualité que l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds puisse, un jour, être le centre de soins aigus du canton: «qu'il est trop tard pour modifier cette donnée qui ne permet pourtant pas la meilleure économie de moyens».

A cette lecture, je me demande: En quoi est-ce trop tard? Pourquoi? Pour qui? Sur quelles bases cette affirmation est-elle fondée? Quelles preuves disposons-nous au sujet d'une économie de moyens si l'étude n'est même pas envisagée? D'autant plus que les problèmes de distance et de conditions de déplacement sont résolus grâce au tunnel sous La Vue-des-Alpes!

Par ailleurs, on sait que la construction d'un centre hospitalier à Neuchâtel coûtera au minimum 250 millions sans compter le prix qu'il faudra encore payer pour rénover et ainsi maintenir les Hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès en état de fonctionnement pendant les travaux, et pour réorganiser les hôpitaux régionaux!

Le Conseil d'Etat argumente aussi que l'on doit renoncer au «tout partout». Tout quoi? Les hôpitaux régionaux ne font pas,

quoique l'on dise, concurrence aux «grands», ni dans leur technologie, ni dans leurs spécialités. Ils offrent ce que les «grands» n'offrent pas: «L'essentiel» dans le sens du «fondamental». Ils prennent en compte, grâce à leurs dimensions, l'homme, dans son milieu socio-culturel, au sein de sa famille et de ses proches.

L'hôpital régional est un lieu de rencontres et de rassemblement, telle une église, où l'homme peut vivre la rupture douloureuse entre un état de santé et un état de maladie ou de besoins, avec toute la chaleur des siens et des soignants qu'il connaît déjà!

La polémique autour du problème hospitalier semble avoir dangereusement occulté la dimension humaine. Les hôpitaux sont présentés à la lumière d'un projecteur bien sombre: maladie, technicité, moyens, coûts, culpabilisation...

L'hôpital régional offre justement autre chose et c'est pour cela qu'il est tant aimé, car il fait partie de la vie d'une région, suscitant autour de lui de nombreuses activités bénévoles et de soutien, créant ainsi une identité régionale où l'homme, dans sa vie comme dans sa souffrance, reste au centre.

Supprimer l'hôpital régional, c'est amputer l'âme d'une région, c'est la faire mourir, et au travers de cela, c'est mépriser tous les hommes, aussi bien ceux qui sont pour que ceux qui sont contre, car l'essentiel, la dignité humaine, n'est pas prise en compte...

D. Porret
Infirmière-chef
Hôpital-maternité
de La Béroche

On ne juge pas l'arbre à l'écorce.

Proverbe italien

L'avenir, c'est du passé en préparation.

Pierre Dac

FAITS DIVERS

Le Locle

Que de chocs!

Un automobiliste de Mor-teau, M. J. F. J., circulait rue Girardet en direction du Col-des-Roches, hier à 8 h 10. A la hauteur de l'immeuble No 60, il perdit la maîtrise de son auto qui s'est déportée sur la droite et a heurté trois véhicules stationnés en bordure nord de la chaussée.

Pesieux

Conducteur blessé

Un automobiliste de Pesieux, M. B. M., circulait hier à 17 h 45 Grand-Rue en direction de Neuchâtel. A la hauteur de l'immeuble No 8, une collision par l'arrière se produisit, impliquant trois voitures. Blessé, M. B. M. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

DÉCÈS

Cornaux

M. Léon Jacot-Descombes, 1904

Neuchâtel

M. Marcel Gern, 1907

ÉTAT CIVIL

Les Ponts-de-Martel

(septembre)

Mariages

Perrenoud Yves André et Ballmer Michaela. - Fleuti Thierry Marcel Charles et Guillod Patricia Catherine. - Ratschat Torsten et Leuthold Anne-Françoise. - Im-pose Inembe et Yumba Kabuya. - Dubois Alain et Ngo Ndjé Marie Madeleine.

Décès

Juillerat Jean-Marie. - Zahner Robert Philipp, époux de Zahner, née Huguenin-Bergerat Lucette Jaqueline. - Perrenoud, née Erb Alice Esther, veuve de Perrenoud Willy Arthur.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

SEMAINE DU 12.10.1992 AU 19.10.1992

Littoral	1730
Val-de-Ruz	2056
Val-de-Travers	2200
La Chx-de-Fds	2412
Le Locle	2320

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 223554.

Et le CSEM?

Monsieur le conseiller fédéral Delamuraz,

Au cours du TJ-soir du 7 octobre 1992, vous avez avancé que la participation de la Suisse au financement du Centre européen de recherche spatiale était une priorité incontournable. En effet, celui-ci est porteur de grands espoirs pour la technologie de pointe et ses retombées sur l'industrie européenne sont considérables. Vous avez de même souligné qu'en période de stagnation économique il est inopportun de relâcher le soutien financier de la Confédération à un tel organisme.

Le Centre suisse d'électroni-

que et de microtechnique de Neuchâtel (CSEM) est, lui aussi, un haut lieu de la recherche en Suisse, dont la renommée dépasse largement les frontières nationales. Il est un symbole d'intégration européenne puisque 30% de sa clientèle actuelle provient du reste de l'Europe. Or, le Conseil fédéral met en danger son existence au travers de coupes sombres de ses subventions à son égard. La fermeture du CSEM qui découle logiquement de cette décision met en péril la compétitivité de la Suisse dans le domaine de la recherche et du développement et, par là même, l'économie helvétique

que dans son ensemble. Vous qui affirmiez avec tant de conviction l'importance de la recherche en période de crise, ne devriez-vous pas vous mobiliser pour défendre l'avenir d'un tel centre permettant, lui aussi, la mise au point de produits extrêmement sophistiqués.

De plus, vous qui êtes un ardent défenseur de l'intégration européenne, ne vous sentez-vous pas coupable, en tant que membre du Conseil fédéral, de supprimer cet atout d'avenir commun à toute l'Europe? (...)

Florence Rychner
Katy Sautebin
Onex

SERVICES

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● DÉBAT Europe-Uniformisation des goûts? Club 44 20 h 30

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE Twist of fate (Autriche, rock, country) Plateau libre 22 h

● SPECTACLE Routes d'Orient, spectacle multi-images Aula Jeunes Rives 20 h

● CONFÉRENCE La Bohème, de Puccini, l'opéra au théâtre et au cinéma (en italien) Université 20 h 15

COMMUNIQUÉ

Horaire 93-95 des CFF

Mort annoncée et programmée du trafic régional

L'Association transports et environnement communique:

Les CFF viennent d'annoncer une réduction de l'offre ferroviaire pour l'horaire 93-95 avec à la clé la suppression des lignes Travers-Les Verrières et St-Gingolph-Monthey agendée respectivement pour 1993 et 1994. L'ATE s'élève avec force contre cette décision.

Au-delà des CFF, qui manquent singulièrement d'esprit innovateur en la matière, il faut accuser ceux qui tiennent le cordon de la bourse, à savoir l'Office fédéral des transports. Celui-ci n'a qu'un mot à la bouche pour parler aux cantons: vous payez ou l'on supprime!

Si effectivement le mandat de prestations des CFF n'est plus satisfaisant, il s'agit de le renégocier avec tous les partenaires et en passant devant le Parlement et non pas, comme actuellement, de gérer à la petite semaine et sans débat sérieux l'avenir des transports de notre pays.

Cette décision est d'autant plus absurde si l'on sait par exemple, que la modernisation du train sur la ligne du Tonkin serait plus économique que l'introduction du bus.

Pour rester dans les comparaisons, on ne peut que faire un parallèle entre la décision d'aujourd'hui et ce qu'ont vécu les villes de Suisse romande lorsque l'on a supprimé les trams.

Alors qu'il y a moins de trois semaines, la population suisse et en particulier romande a largement soutenu le projet NLFA et à travers celui-ci l'avenir du trafic ferroviaire, on a enterré la ligne Delle-Belfort, la ligne Travers-Les Verrières et son prolongement naturel sur Pontarlier et la ligne Monthey-St-Maurice et les efforts faits pour la réouverture sur Evian et en vue de la création d'une liaison Genève-Sion par le sud du Léman. A l'heure de l'ouverture sur l'Europe, on est en train - ou plutôt en bus - de nous couper les voies qui nous y conduisent.

M. Ogi ferait mieux de lire les conclusions des très sérieuses études neuchâteloise et valaisanne consacrées tant à la ligne du Tonkin qu'à la ligne Travers-Les Verrières, plutôt que de se pencher sur les chemins de fer japonais! (comm)

● Renseignements supplémentaires: David Asséo, chargé de la politique des transports, tél. (066) 22.88.88.

L'Impartial Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 210 210 Rédaction. ☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114. Fax: Rédaction 039 - 210 360. Tirage contrôlé (REMP) 31.712.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410. Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf. Secrétariat jour: Blaise Nussbaum. Secrétariat nuit: Michel Dérens, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz. A Berne: François Nussbaum. Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa. La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Cauninck, Alain Meyrat. Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. Littoral: Claudio Personent, Anouk Ortlieb, Annette Thorens. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Val-de-Ruz: Simone Ecklin. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Egler. Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller. «Singulier»: Sonia Graf. Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley. Dessinateurs: Elzingre, Tony.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME JANE BIEDERMANN-DROZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

14004

Sincères remerciements à tous ceux qui ont témoigné à notre cher époux et papa

FRANZ WICKI-DÖMÖK

tendresse, amour, estime pendant toute sa vie.

Votre présence, vos messages, vos dons et fleurs et autant de témoignages nous ont aidés à passer ces jours douloureux.

Nous aimerions que vous gardiez bon souvenir de notre cher défunt.

La messe du trentième sera célébrée à l'église des Bois, vendredi, le 23 octobre 1992, à 19 h 30.

132-507195

Coop vous informe:

CP/43-92

Les défis Coop à la vie chère

Prix choc

Collants pour enfants uni diverses teintes à la mode duo **12.-**

Toutes les serviettes et garnitures hygiéniques Linda en duo p.ex. Serviettes hygiéniques Linda fix 2 sachets de 20 ~~3.20~~ **2.70** **-50 à 1.-** de moins

Seulement jeudi, vendredi et samedi de 22. 10. au 24. 10. 1992

Raisins Uva Italia le kg **2.40**

Hits hebdo Coop du 21. 10. au 27. 10. 1992

Potages Knorr en sachet pour 1 litre p.ex. Minestrone Knorr, sachet pour 1 litre, ~~1.50~~ **1.20** **-35** de moins

Sugo Midi 3 boîtes de 425 g net ~~8.40~~ **6.20**

Cornichons Midi, le bocal de 380 g net, poids net égoutté 230 g ~~2.65~~ **2.10**

Oignons perle Midi, le bocal de 210 g net, poids net égoutté 135 g ~~1.20~~ **-95**

Twix classique 6-pack, 348 g multipack ~~3.90~~ **3.90**

Mars classique 290 g multipack ~~2.90~~ **2.90**

Mars aux amandes 235 g multipack ~~2.90~~ **2.90**
En vente dans les centres Coop

Divers vins Coop en carton de 6 p.ex. Maître d'Estournel 1990 a.c. Bordeaux 6 bouteilles de 75 cl ~~58.80~~ **46.80** **12.-** de moins

Nectars light Coop en Purepack de 1 litre, p.ex. Nectar d'orange light Coop 1 litre ~~1.15~~ **-85** **-30** de moins

Jambonneau roulé, épaule le jambonneau de 700-1100 g, le kg **14.50**

Le Gourmand fromage français à pâte molle et croûte fleurie, 60% m.g./e.s., la boîte de 200 g En vente dans les centres Coop ~~3.90~~ **3.-**

Fondue Gerber le paquet de 800 g ~~10.60~~ **8.60**

Articles de toilette

Savon Sibonet 4x100 g multipack ~~7.80~~ **5.90**

Lessives et produits d'entretien

Vif super ou Vif citron 3 flacons de 500 ml ~~13.20~~ **8.80**

Canard WC fort, recharge 2 flacons de 750 ml ~~5.10~~ **4.10**

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #



Pull-over pour hommes

35.-

coloris mode, uni, 2 modèles
80% lambswool, 20% nylon

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.



le bouquet de 20 roses

6.90

du 22. 10. au 24. 10. 1992

Coop Restaurants

Ragoût de veau à la crème, spätzli aux œufs, petits pois et carottes parisiennes **9.90** ~~11.50~~

Valable pour les restaurants en libre service du jeudi au samedi

Baïssedeprix sur toutes les pâtes à gâteau et feuilletées Coop

p.ex. pâte à gâteau Coop, rectangulaire, 290g, ~~1.80~~ **1.55**
p.ex. pâte feuilletée Coop, 500g ~~2.85~~ **2.45**



le trio pack 3 x 400 g

9.80 ~~14.70~~

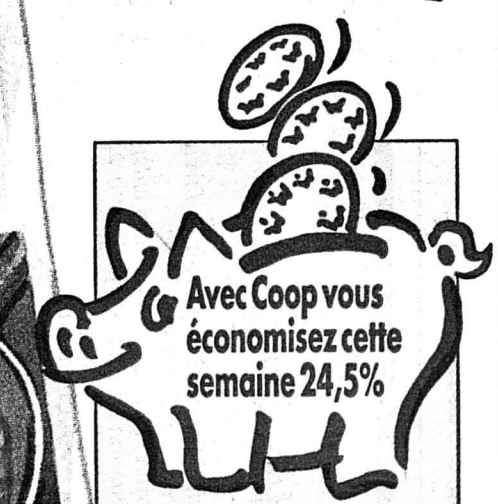
*Croustilles de poisson Gold Star du 21. 10. au 27. 10. 1992

Rösti midi

fixfertig - prêts à servir - beaux et prêts

«3 pour 2», 3 x 500 g **5.50** ~~8.25~~

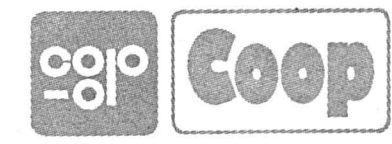
*Röstis Midi du 21. 10. au 27. 10. 1992



Avec Coop vous économisez cette semaine 24,5%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 24,5%.

Prix normal Fr. 150.30
Prix promotionnel Fr. 113.50
Vous économisez Fr. 36.80



Formation professionnelle

Signe

particulier:

Apprenti



Ne peut être vendu séparément

L'Impartial

jeudi 22 octobre 1992



Le bac professionnel arrive!

Les nouveaux défis de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel

Si aujourd'hui on n'apprend plus un métier pour la vie, la formation professionnelle devra à l'avenir veiller à donner aux apprentis un bagage technique et culturel suffisant pour permettre une plus grande mobilité.

La mise en place du baccalauréat professionnel, "eurocompatibilité" oblige, sera un des jalons de cette ouverture qui intéresse autant les apprentis que les entrepreneurs.

L'apprentissage, qu'il s'effectue à plein temps dans une école professionnelle ou au sein d'une entreprise avec un jour de cours par semaine en école, est en perte de vitesse dans notre pays. Un constat que font aussi bien l'Union syndicale suisse, dont la statistique mentionne que 55.731 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés en 1991 alors qu'il y en avait encore 57.170 en 1990 et même plus de 61.000 en

300 professions réglementées par l'Office fédéral de l'industrie et des arts et métiers (OFIAMT), dont 150 proposées au sein du très dense réseau cantonal neuchâtelois. L'apprentissage débouche sur la délivrance de certificats fédéraux de capacité (CFC), de brevets et de maîtrises, pour ne pas oublier de dire qu'il existe aussi des professions qui ne dépendent pas de la loi fédérale; on citera celles de la santé, de

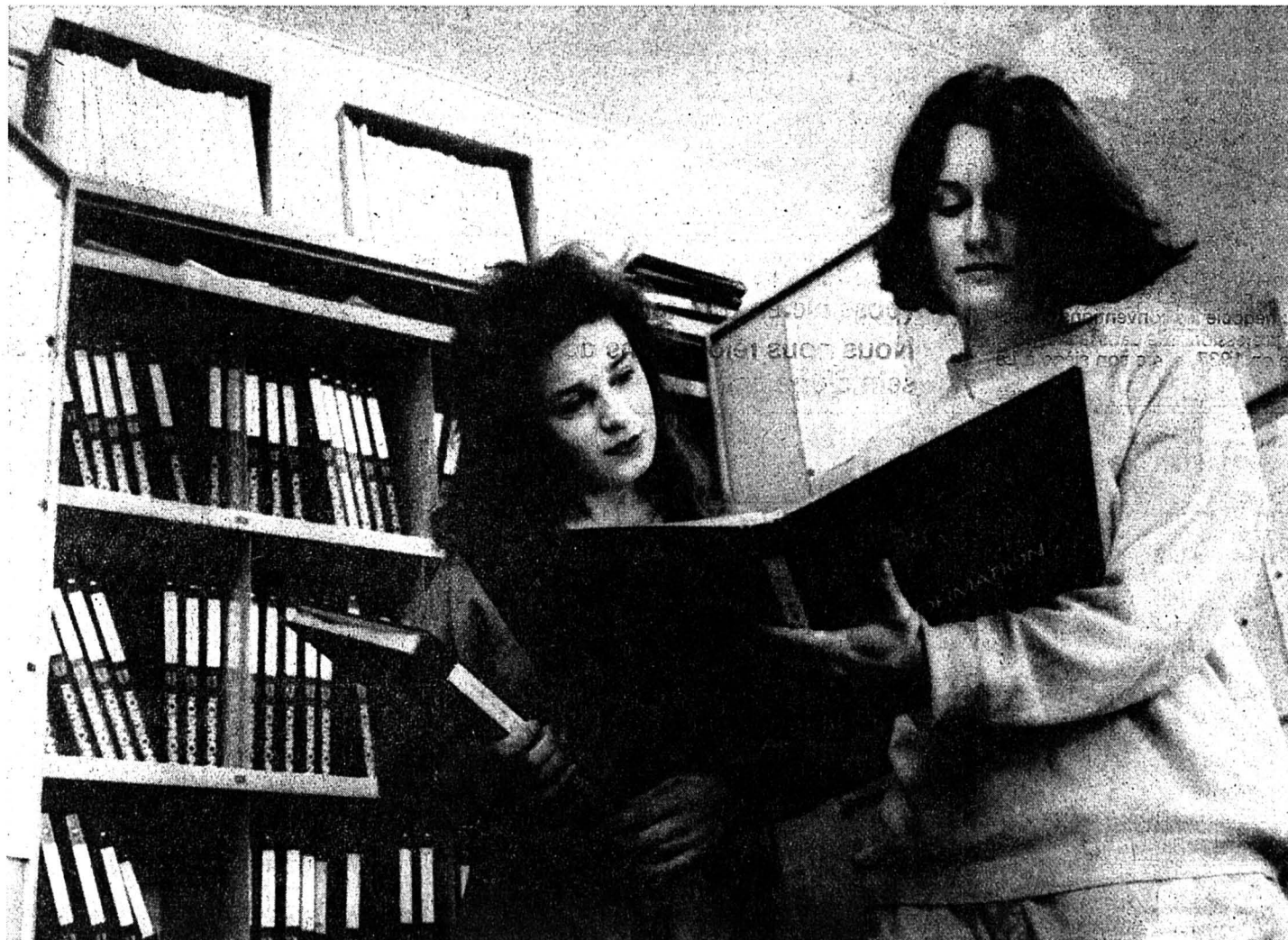
Chaslain précise que "l'OFIAMT" n'a pas encore tranché entre la qualification professionnelle ou le respect des règles européennes. Mais la réputation de qualité de la formation professionnelle en Suisse - comme en Allemagne - n'est pas un vain mot et on doit impérativement garder un haut niveau, ce qui sera sans doute un avantage lorsqu'il s'agira d'affronter la concurrence étrangère!" Ce niveau de

1993-94 car les inscriptions pour les études d'ingénieurs ETS sont déjà ouvertes. Le bac professionnel technique a pour but de permettre l'entrée sans examen dans les écoles d'ingénieurs ETS et d'obtenir la reconnaissance européenne de ce titre, par contre, le bac professionnel, qu'il soit technique ou commercial, ne permettra pas d'entrer à l'Université ni à l'Ecole polytechnique. Il faudra toujours être titulaire d'une maturité fédérale que l'on va rendre monotype. Plusieurs solutions sont encore à l'examen pour organiser le bac professionnel. Il existe une option dite "intensive" où l'apprenti suivrait une formation de trois ans en école de métiers (CPJN/CPLN) à plein temps; la seconde, plus plausible, consisterait à faire un CFC en trois ans puis de suivre encore un an de cours plus généraux, à plein temps, pour obtenir le bac; enfin, la dernière solution serait de pouvoir "capitaliser" son expérience pratique en entreprise après avoir obtenu un CFC. Après le bac, les études d'ingénieurs ETS seront ramenées à trois ans dans tous les cas. Quant au bac commercial, il sera du ressort des écoles de commerce, mais lui non plus ne sera pas un ticket d'entrée pour l'Université.

POLITIQUE ET FINANCE

Le canton de Neuchâtel est richement doté en institutions de formation professionnelle (voir ci-contre), un héritage "historique" qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes financiers et... politiques, lorsqu'il s'agit de réaliser des économies, de rationaliser et de concentrer les moyens techniques mis à disposition. Lorsque l'on parle aujourd'hui de nécessaire coordination, il faut bien constater que les barrières psychologiques entre les différentes parties du canton sont plus tenaces que les obstacles naturels. Le poids de l'histoire, de la juste répartition des investissements et même des arguments de prestige dans les filières proposées par les uns et les autres sont souvent avancés. Il ne semble pourtant pas inconcevable de redistribuer les filières et de concentrer les moyens en exigeant des jeunes neuchâtelois qu'ils se déplacent, souvent de moins de 30 km, pour suivre leur formation dans ce canton. Le tout inscrit dans une logique d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.

Mario Sessa



Les Offices d'orientation professionnelle

Toutes les professions et possibilités d'effectuer un apprentissage dans le canton y sont recensées. (Impar-Gerber)

1989, que le Service de la jeunesse du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel qui rapportait que 509 élèves libérés de la scolarité obligatoire en juin 1992 ont entrepris un apprentissage, soit 21,2% de l'ensemble des élèves contre 24,8% un an auparavant, alors que 302 (249) décidaient de suivre une école des métiers à plein temps. Des faits que ne réfute nullement Claude Chaslain, chef ad interim du service cantonal de la formation technique et professionnelle, mais dont il nuance l'appréciation, dans la mesure où la baisse parallèle de la démographie a des conséquences évidentes sur le nombre d'apprentis alors qu'une partie des étudiants inscrits dans les gymnases et écoles supérieures de commerce du canton renoncent, après un ou deux ans, et viendront souvent grossir les rangs de la formation professionnelle.

COMPLEXITÉ

Organiquement, la formation professionnelle apparaît assez complexe, ce qui s'explique par la reconnaissance de plus de

l'agriculture ou encore de l'enseignement. Neuchâtel connaît deux systèmes d'apprentissage: en entreprise, il y a actuellement près de 3000 contrats en cours dans le canton auprès d'un maître d'apprentissage, ou dans les écoles de métiers à plein temps qui recensent 685 apprentis. Sur ce point, M. Chaslain précise que des professions ont "basculé" de l'industrie à l'école de métiers, principalement en raison des énormes moyens techniques dont il fallait disposer dans les entreprises et quelquefois, aussi, par manque de disponibilité des maîtres d'apprentissage pris en tenaille entre le souci d'assurer la production et celui de bien former les apprentis... Exemple typique, les métiers de la mécanique et de l'électrotechnique ont évolué vers de plus en plus de formation en école de métiers.

La durée d'un apprentissage varie en fonction de la difficulté d'acquiescer une formation. Elle va de deux à quatre ans, mais la tendance européenne est plutôt de trois ans, ce qui n'aurait pas sans poser de problèmes pour assimiler des programmes plus complexes. A ce propos, Claude

qualification pose parfois des problèmes de recrutement, tant il vrai que certains jeunes au sortir de leur scolarité, essentiellement en section préprofessionnelle, sont pénalisés dans l'accès à des métiers très techniques. D'où le fait que de plus en plus de jeunes effectuent une 10^e, voire une 11^e, année de scolarité obligatoire pour terminer leurs études secondaires avant d'entrer en classe de pré-apprentissage, gage d'une formation de base qui permettra d'envisager une profession qui nécessite plus de connaissances, explique encore M. Chaslain.

"Mais si on peut comprendre que l'entrepreneur souhaite, pour des raisons économiques, consacrer le moins de temps possible à la formation de ses apprentis, ne pas entrer en matière lorsqu'il s'agit de jeunes issus des sections préprofessionnelles ou modernes ne se justifie pas".

BAC PROFESSIONNEL

Reste la question clé du bac professionnel. S'il est encore en consultation, il devra impérativement être sous toit à la rentrée

Une fois son métier choisi, par le biais de contacts personnels ou de conseils obtenus auprès des différents offices d'orientation professionnelle du canton (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et les succursales du Val-de-Ruz, de Fleurier, de Saint-Aubin et de Marin), l'apprentissage se fera soit en entreprise soit en école professionnelle à plein temps. Mais dans tous les cas, des cours seront prodigués dans l'un ou l'autre des centres ou écoles suivants:

A Neuchâtel, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) chapeaute l'Ecole technique (ET), l'Ecole des arts et métiers (EAM), l'Ecole professionnelle commerciale (EPC), l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA), l'Ecole neuchâteloise d'informatique de gestion (ENIG), qui a aussi des classes à l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds, ainsi que l'Ecole suisse de droguerie.

A La Chaux-de-Fonds: le Centre professionnel du Jura neuchâtelois (CPJN) chapeaute l'Ecole technique, l'Ecole des arts et métiers, l'Ecole professionnelle commerciale, l'Ecole d'art appliqué, l'Ecole de couture, ainsi que l'Ecole technique du Locle (ETLL).

Au Val-de-Travers: le Centre cantonal de formation professionnelle du Val-de-Travers (CPVT) chapeaute l'Ecole technique de Couvet et l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier (form. commerciales).

A Colombier, le Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMBC) est réservé à tous les apprentis sous contrats privés travaillant dans le vaste secteur des professions liées à la construction et à l'installation dans le bâtiment.

Les écoles des métiers et professionnelles dépendantes de ces centres assurent les formations suivantes:

Ecoles techniques:
Le CPLN (Neuchâtel) forme des automaticiens, des dessinateurs de machines, des techniciens ET en informatique, en mécanique, en électronique, en microélectronique et en électrotechnique. Le CPVT (Couvet) forme des dessinateurs de machines, des électroniciens, des mécaniciens de machines, des dessinateurs de machines, des dessinateurs en microtechnique, des horlogers-rhabilleurs, des horlogers-microélectroniciens, des mécaniciens de machines, des mécaniciens en automobile, des micromécaniciens et des techniciens en informatique, en microtechnique et en restauration d'horlogerie ancienne.

L'Ecole d'art appliqué (La Chaux-de-Fonds) forme des bijoutiers-joailliers, des graphistes, des graveurs et des sertisseurs.

Les écoles des arts et métiers (CPJN/CPLN) sont réservées aux apprentis de l'industrie, de l'artisanat et du commerce auxquels elles proposent des cours centrés sur les branches professionnelles et les branches de culture générale.



LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE: DES CHANCES À SAISIR!

En prise avec l'avenir. Métiers de la montre, de la mécanique, de l'électronique, de l'électrochimie, de la microtechnique, du secteur commercial, d'autres domaines encore: l'industrie horlogère et microtechnique compte plus de 50 professions. Secteur performant, faisant largement appel aux hautes technologies, l'industrie horlogère et microtechnique offre de vastes perspectives professionnelles aux jeunes.

Des perspectives professionnelles étendues. Sanctionnées par divers titres – certificat fédéral de capacité, formation ET ou ETS, certificat d'association – les formations de l'industrie horlogère et microtechnique ouvrent les portes de la polyvalence et du perfectionnement professionnel.

Un vaste choix. Les formations suivantes sont enseignées en école ou en entreprise. Elles sont bien sûr ouvertes aux jeunes filles et jeunes gens:

agent technique des matières synthétiques	faiseur d'étampes graveur	micromécanicien
bijoutier-boîtier	horloger-microélectronicien	opérateur option spiraux
bijoutier-chaînist	horloger-rhabeilleur	ouilleur
bijoutier-joaillier	ingénieur ETS en électronique	polisseur en bijouterie
cadranographe	ingénieur ETS en microtechnique	technicien en horlogerie
décolleteur	laborant en chimie	technicien en informatique
dessinateur en microtechnique	mécanicien-boîtier	technicien en mécanique
électronicien	mécanicien-décolleteur	technicien en microtechnique
électroplaste	mécanicien de machines	technicien en restauration d'horlogerie ancienne
employé de bureau	mécanicien de précision	termineur de boîtes de montres
employé de commerce	mécanicien électricien	sertisseur

Pour tout renseignement:

Convention patronale, service «Formation professionnelle», case postale 939, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 61



CONVENTION PATRONALE

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) regroupe plus de 78% des 575 entreprises horlogères du pays et 87% du personnel de la branche. Elle coordonne les efforts des employeurs en matière sociale; négocie les conventions collectives de travail; encourage et développe la formation professionnelle dans la branche; défend et illustre l'image de cette industrie. Fondée en 1937, elle a son siège à La Chaux-de-Fonds.

132-12662



«Réussissez votre formation professionnelle et préparez votre avenir»

À COOP LA CHAUX-DE-FONDS, vous pourrez porter votre choix sur les apprentissages suivants:

à partir du 1er août 1993

Gestionnaire de vente (nouvel apprentissage de vente OFIANT)	3 ans
Employé de commerce	3 ans
Gestionnaire de stock (Centrale de Distribution)	3 ans
Cuisinier	3 ans
Décorateur(trice)-étalagiste	4 ans
Assistant(e) en pharmacie	4 ans

Nous appuyons votre formation professionnelle au sein de l'entreprise par un encadrement sérieux et structuré.

Il vous est possible, dès maintenant, de nous contacter au

Service Formation
Rue du Commerce 100
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/25 11 61

pour la mise sur pied d'un stage de pré-formation de quelques jours (possible en tout temps)

Nous nous réjouissons de pouvoir prochainement vous accueillir au sein d'une entreprise leader, implantée dans tout l'arc jurassien.

A bientôt!

132-12081



La Chaux-de-Fonds

Des métiers étudiés avec soin



Formations d'infirmières-infirmiers (niveau diplôme) et d'infirmières-infirmiers assistants (niveau certificat). Etudier dans un cadre de nature et d'architecture uniques.

Prochaine séance d'information publique

11 novembre 1992 à 17 h 30

Rue de la Prévoyance 80, CH-2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 20 01



CPJN

Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois La Chaux-de-Fonds

UN CENTRE PROFESSIONNEL PERFORMANT

Une Ecole technique
 Une Ecole d'art appliqué
 Une Ecole de couture
 Une Ecole de culture générale (degré diplôme)
 Une Ecole professionnelle commerciale
 Une Ecole professionnelle des arts et métiers.

Préapprentissage
 Formation de base
 Spécialisations
 Formation continue

Certificats fédéraux de capacité et diplômes
 Diplômes de culture générale
 Diplômes de techniciens
 Préparation à divers examens professionnels supérieurs (maîtrises)

Pour tous renseignements:
 Direction et administration
 Rue de la Paix 60
 2301 La Chaux-de-Fonds 1
 ☎ 039/21 11 65 Fax 039/231 302

PORTES OUVERTES

Vendredi 20 novembre 1992, de 18 à 21 h 30
 samedi 21 novembre 1992, de 9 à 11 h 45

132-12406

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
 CONCESSIONNAIRE PEUGEOT-TALBOT
 engage pour août 1993

**apprenti(s)
 mécanicien(s)
 en automobiles
 apprenti tôlier
 en carrosserie
 apprenti peintre
 en automobiles**

Faire offre ou se présenter:
 avenue Léopold-Robert 146,
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT

132-12006

kummer

fabrique de machines

Nous offrons des

places d'apprentissage

dans les professions suivantes:

mécanicien de machines

(durée d'apprentissage 4 ans)

mécanicien de précision

(durée d'apprentissage 4 ans)

conducteur de machines-outils

(durée d'apprentissage 3 ans)

mécanicien-électricien

(durée d'apprentissage 4 ans)

dessinateur(trice) de machines

(durée d'apprentissage 4 ans)

dessinateur(trice) technique

(durée d'apprentissage 3 ans)

employé(e) de commerce

(durée d'apprentissage 3 ans)

Début d'apprentissage: août 1993. Renseignements et inscriptions à:

6-12066

Kummer frères S. A.
 Fabrique de machines
 2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52





Les métiers de la mécanique

Une formation largement ouverte sur l'avenir

Les mains noires, la salopette sale, les cheveux puant l'huile: le métier de mécanicien traîne à ses basques une image de marque aussi fausse que tenace. Une mauvaise réputation plus difficile à laver que le cambouis le plus gras. Si la chemise à fleurs et les baskets blanches n'ont pas encore remplacé le bleu de travail dans les ateliers de production, il est temps de balayer ces vieux clichés qui fleurissent encore leur début de siècle, pour réhabiliter une profession qui est probablement une des plus porteuses d'avenir pour des adolescents quittant la scolarité obligatoire et soucieux d'apprendre un métier qui ne soit pas, dans quelques années, une impasse.

Il peut paraître bizarre, voire paradoxal, qu'en cette période de profonde déprime dont souffre l'industrie des machines, notamment dans notre région, le métier de mécanicien apparaisse, aujourd'hui encore, comme un "must" trop négligé en matière d'apprentissage. En fait, malgré la récession et le chômage, ce secteur industriel demeure le deuxième en importance sur le plan neuchâtelois, et manque souvent de main-d'œuvre qualifiée suisse. Ainsi, dans les journaux neuchâtelois, ces dernières années, on trouvait encore deux fois et demie plus d'offres d'emplois relatives aux professions de la mécanique que pour l'électronique qui, pourtant, dénombrait deux fois et demie plus d'apprentis.

DEPUIS PLUS DE DIX ANS

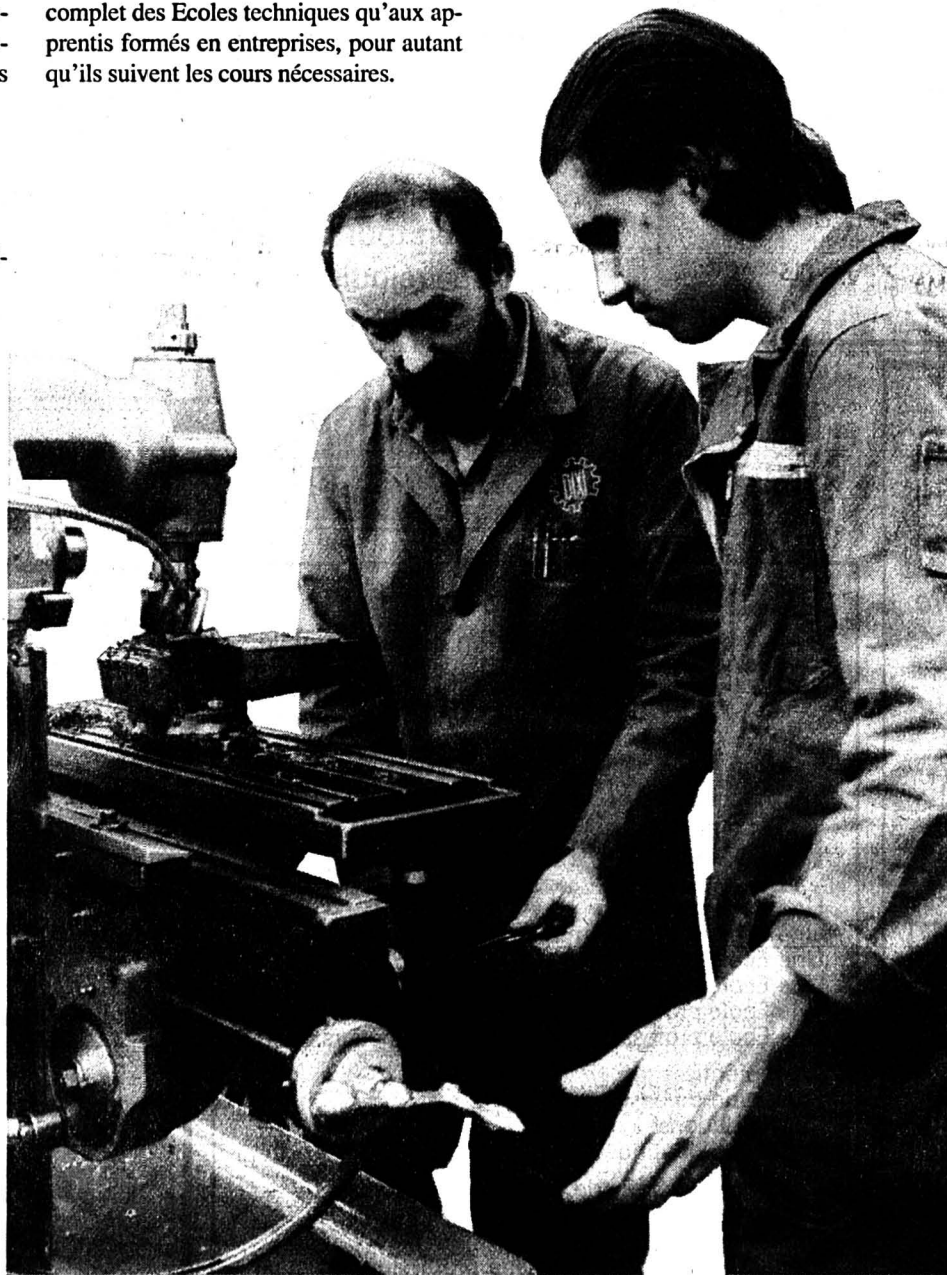
La désaffection dont sont victimes les métiers de la mécanique remonte en réalité à plus de dix ans, soit bien avant le refroidissement conjoncturel et les problèmes structurels que connaît actuellement ce secteur économique. A titre d'exemple, le canton formait dans la branche 514 jeunes en 1962 contre 144 apprentis seulement l'an dernier. Il serait regrettable que, lors de la reprise économique, l'industrie des machines se retrouve, toutes proportions gardées, dans la même situation que l'horlogerie après sa grande mue des années septante. C'est-à-dire avec des carnets de commandes remplis, mais avec des effectifs squelettiques en matière de personnels qualifiés. Une perspective d'autant plus navrante que, même si la récession se prolongeait, les métiers de la mécanique offrent un éventail de débouchés dont la construction de machines-outils n'est qu'une facette. Même s'il ne s'agit pas d'une filière miracle, on relèvera que le gigantesque parc de machines, réparti dans tous les secteurs de l'industrie, a, pour fonctionner, besoin d'une importante cohorte de "mécanos" doués et polyvalents pour assurer son entretien et sa maintenance. Contrairement à certains métiers "cul-de-sac" à la merci d'une subite évolution technologique, les bases professionnelles du mécanicien, par la portée très générale des connaissances qu'il a acquises, débouchent sur une voie largement ouverte sur l'avenir.

LE BAC TECHNIQUE

Cette voie, déjà confortable et roulante, va encore s'épanouir dès l'an prochain. En effet, la loi fédérale prévoit dès 1993 l'introduction d'un nouveau type de diplôme. Les apprentis des domaines techniques vont ainsi pouvoir compléter leur formation en vue de l'obtention d'un bac professionnel, notamment technique. Une nouvelle filière qui aura l'énorme avantage de permettre aux jeunes motivés

de pouvoir viser à la fois un certificat fédéral de capacité, c'est-à-dire d'avoir en main un métier, et, par le biais de cours supplémentaires, un baccalauréat qui leur ouvrira toutes grandes les portes des Ecoles d'ingénieurs. Une perspective non négligeable, puisqu'à l'heure actuelle, le système d'examen d'entrée qui, en principe, permet à un détenteur de CFC, d'entrer à l'EICN, au Locle, constitue souvent, vu ses exigences théoriques, un barrage quasi infranchissable. Ce nouveau type de formation est évidemment ouvert aussi bien aux élèves à temps complet des Ecoles techniques qu'aux apprentis formés en entreprises, pour autant qu'ils suivent les cours nécessaires.

quant cependant aucune disparité qualitative. Dans le canton, il existe par ailleurs deux centres de formation privés, celui créé dans les Montagnes neuchâteloises par les entreprises Dixi, Voumard et Aciera, et celui d'ETA-Chézard. En fait, dans un cas comme dans l'autre, l'apprentissage donne avant tout à celui qui obtient son CFC les bases nécessaires qui vont, ensuite, lui permettre d'apprendre vraiment à maîtriser son métier. Où, d'ici peu, de poursuivre sa formation, par le biais du bac technique, en Ecole d'ingénieurs.



USINE OU ECOLE?

La précision s'impose. Dans le canton de Neuchâtel, pour des raisons historiques, plus des deux tiers des apprentis du secteur de la mécanique sont en effet formés en usines. Une formation pratique évidemment complétée par des cours théoriques et de culture générale dispensés en Ecole technique. Ces apprentissages sont régis par des contrats de droit privé soumis à l'approbation de l'autorité cantonale. La formation en entreprise est, de manière générale, plus pragmatique, plus concrète que celle effectuée en école qui, elle, privilégie peut-être un peu plus l'aspect théorique. De petites différences qui n'impli-

VIVE LA MATIÈRE

Un message, relève M. Claude Laesser, directeur de l'Ecole technique du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois, qu'il est souvent difficile de faire passer, tant auprès des apprentis... que de certains employeurs. Tout comme, d'ailleurs, il n'est guère aisé de convaincre les jeunes gens terminant l'école obligatoire de quitter le confort des habitudes scolaires pour passer de ce que l'on pourrait appeler la "culture de l'ouïe" à celle du "toucher". C'est-à-dire de leur faire accepter d'abandonner, même provisoirement, crayon et bureau pour l'établi et l'outil, afin qu'ils se mesurent à la matière.

D'où la vogue des formations de dessinateurs et la très grande réserve, pour ne pas dire répulsion, des adolescents à l'égard des travaux "manuels". Comme si le chirurgien le plus talentueux n'avait pas dû, d'abord, en tant qu'étudiant en médecine, se faire la main sur des cadavres, et le pianiste le plus génial, passer des heures à répéter ses gammes! Pourtant, les praticiens du concret que sont les divers mécaniciens, de par leur polyvalence, bénéficient, à la fin de leur formation, de plus nombreux débouchés professionnels. A mi-chemin de l'horloger et du mécanicien, voie destinée avant tout aux amoureux du geste précis et de la belle ouvrage, le métier de micromécanicien, par exemple, s'ouvre de belles perspectives dans le domaine de l'industrie des appareils médicaux.

De toute manière, quelle que soit la voie qu'il a choisie, l'apprenti en mécanique doit savoir que la plupart des détenteurs de CFC ne sont plus voués à effectuer à vie des tâches de simples exécutants, même s'ils ne poursuivent pas leur formation au travers des Ecoles d'ingénieurs. Ils seront au contraire de plus en plus appelés à jouer un rôle créatif sur leur lieu de travail, salle de montage ou bureau technique.

INSCRIVEZ-VOUS!

Pour tous les élèves terminant leur scolarité obligatoire en juin 1993 et désireux d'entreprendre un apprentissage, l'heure du choix est proche. Parents et candidats doivent dès à présent songer à effectuer les démarches nécessaires, le nombre de places disponibles étant limité, et certaines professions très prisées. Pour les Ecoles techniques (voir colonne ci-contre), il faut s'inscrire jusqu'à Noël. Les intéressés seront ensuite convoqués pour passer un examen d'entrée (à l'exception des élèves promus à l'issue de la 4e scientifique qui en sont dispensés). Il est de toute manière conseillé, avant de s'inscrire, d'avoir terminé le cycle secondaire complet. Un conseil qui est également valable pour ceux qui souhaitent se lancer dans une formation en entreprise. Pour ceux-ci, s'ils n'ont pas déjà un objectif précis ou un engagement en vue, la meilleure solution est de s'adresser aux Offices régionaux d'orientation scolaire et professionnelle ou aux Offices des apprentissages et des bourses.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Possibilités d'apprentissages dans la région

DECOLLETEUR
durée de formation: 3 ans
lieu des cours: Moutier

DESSINATEUR DE MACHINES
(quatre options)
durée de formation: 4 ans
lieux des cours: Couvet, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
durée de formation: 4 ans
lieu des cours: La Chaux-de-Fonds

MECANICIEN DE MACHINES
durée de formation: 4 ans
lieux des cours: La Chaux-de-Fonds et Couvet

MECANICIEN DE PRECISION
durée de formation: 4 ans
lieux des cours: Couvet, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

MECANICIEN FAISEUR D'ETAMPES
durée de formation: 4 ans
lieu des cours: La Chaux-de-Fonds

MECANICIEN-BOITIER
durée de formation: 3 ans
lieu des cours: Moutier

MECANICIEN-DECOLLETEUR
durée de formation: 4 ans
lieu des cours: Moutier

MICROMECHANICIEN
durée de formation: 4 ans
lieu des cours: La Chaux-de-Fonds

OPERATEUR EN MECANIQUE
(certificat cantonal)
durée de formation: 2 ans
lieu des cours: Neuchâtel

OUTILLEUR
durée de formation: 4 ans
lieu de formation: La Chaux-de-Fonds

Les écoles neuchâteloises concernées

Centre professionnel du Jura neuchâtelois (CPJN)
Rue de la Paix 60
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/21 11 65

Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN)
Rue de la Maladière 82-84
Neuchâtel
tél. 038/21 41 21

Ecole technique cantonale à Couvet
Rue du 1er-Mars 11
Couvet
tél. 038/63.12.30

Autres adresses utiles

OFFICES REGIONAUX D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 53, tél. 039/23 30 18

Le Locle, Daniel-JeanRichard 31, tél. 039/32 16 32

Neuchâtel, Place des Halles 8, tél. 038/22 37 32

Cernier, La Fontenelle, tél. 039/23 30 18

Fleurier, Hôtel-de-Ville, tél. 038/61 29 79

Saignelégier, Orientation scolaire et professionnelle, Bel-Air 7, mercredi de 13h à 18h, tél. 039/51 21 10, sinon 066/66 25 30

Saint-Imier, Office d'orientation scolaire et professionnelle, r. de la Clef 44, tél. 039/41 32 16

Tavannes, 032/91 17 14

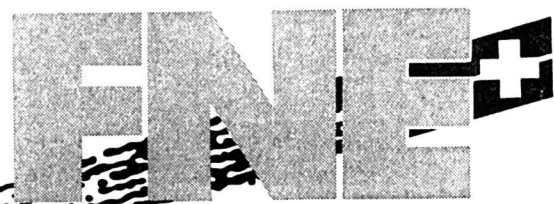
OFFICES DES APPRENTISSAGES ET DES BOURSES

pour La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 22, tél. 039/27 63 14

Le Locle, Hôtel-de-Ville, tél. 039/31 62 62

Roland Graf





FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS
SECTION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

Rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/21 36 06

La FNE a notamment comme but de grouper les professionnels de la construction en une organisation fondée sur la confraternité qu'elle favorise, d'encourager le respect des règles de l'art, de sauvegarder et de défendre la profession, qu'il s'agisse de question de principes ou d'intérêts économiques, et cela en particulier dans les domaines suivants: conditions générales de travail, législation du travail, politique sociale et économique, organisation des entreprises, régimes des offres, formation et perfectionnement professionnel, marché du travail et relation avec d'autres organisations.

Elle peut réaliser des œuvres sociales communes ou participer à des institutions créées par la SSE. Elle s'occupe de toutes les questions qui touchent aux relations de travail; elle recherche une collaboration fructueuse entre maîtres d'ouvrages et entrepreneurs et entre employeurs et travailleurs.

La FNE représente les intérêts professionnels de ses membres à tous égards et notamment vis-à-vis des pouvoirs publics et des organisations de travailleurs. Par une information judicieuse elle s'efforce de renseigner le public sur son activité.



Les métiers de maçon et constructeur de route sont à la base de toutes les activités de la construction

LISTE DES ENTREPRISES MEMBRES

- | | | | |
|---------------------------|--------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| ALLANFRANCHINI & CIE SA | 2006 NEUCHÂTEL | PACI SA | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS |
| ARRIGO & CIE SA | 2034 PESEUX | PACI - FREIBURGHaus SA | 2004 NEUCHÂTEL |
| BARBIER PIERRE SA | 2001 NEUCHÂTEL | PIEMONTESE F. SA | 2052 FONTAINEMELON |
| BERNASCONI F. & CIE | 2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE | PIEMONTESE G. & FILS | 2065 SAVAGNIER |
| BERNASCONI PIERRE-ALAIN | 2053 CERNIER | PIERSA SA | 2074 MARIN-ÉPAGNIER |
| BERTSCHINGER WALO SA | 2006 NEUCHÂTEL | PIZZERA SA | 2000 NEUCHÂTEL |
| BERTSCHY J. | 2068 HAUTERIVE | PROSERPI ATTILIO | 2205 MONTMOLLIN |
| BIERI - GRISONI SA | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | REV. ET TRAVAUX SPÉCIAUX SA | 2015 AREUSE |
| BIERI RENAUD | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | REZZONICO JEAN | 2002 NEUCHÂTEL |
| BONJOUR & SCHNURRENBERGER | 2523 LIGNIÈRES | RIBAUx CONSTRUCTIONS SA | 2022 BEVAIX |
| BOSQUET EDOUARD | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | RIGOLI - ROGNON SA | 2024 SAINT-AUBIN |
| BUHLER EUGÈNE & FILS SA | 2074 MARIN-ÉPAGNIER | ROQUIER FRÈRES | 2034 PESEUX |
| CODONI & CIE SA | 2108 COUVET | SABLISOL SA | 2088 CRESSIER |
| CONSTRUCTEUR COMINA SA | 2024 SAINT-AUBIN | SCHMALZ SA | 2000 NEUCHÂTEL |
| CORSINI DOMENICO | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | SCHNEEBERGER & CIE | 2112 MÔTIERS |
| DENTAN G. SA | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | SETIMAC GILBERT BERNASCONI SA | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS |
| DUCKERT PIERRE SA | 2015 AREUSE | SETIMAC ÉTANCHÉITÉ SA | 2006 NEUCHÂTEL |
| DURINI SA | 2316 LES PONTS-DE-MARTEL | STE COMMERCIALE DE LA SSE | 2035 CORCELLES |
| FACCHINETTI S. SA | 2008 NEUCHÂTEL | STE COMMERCIALE DE LA SSE | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS |
| FRANCHINI SA | 2400 LE LOCLE | SPINEDI RENÉ | 2016 CORTAILLOD |
| FREIBURGHaus PIERRE SA | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS | STOPPA - CARAVAGGI & FILS SA | 2006 NEUCHÂTEL |
| CYGI ENTREPRISE | 2022 BEVAIX | STUAG | 2002 NEUCHÂTEL |
| INDUNI MICHEL | 2016 CORTAILLOD | TARDITI & CIE | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS |
| INFRA 2000 SA | 2074 MARIN-ÉPAGNIER | TONON P. | 2300 LA CHAUX-DE-FONDS |
| LAMBELET CONSTRUCTIONS SA | 2114 FLEURIER | TRABAT | 2013 COLOMBIER |
| L.B.C. SA | 2108 COUVET | TURUANI SA | 2000 NEUCHÂTEL |
| LOSINGER CONSTRUCTIONS SA | 2008 NEUCHÂTEL | VANOLI SA | 2012 AUVERNIER |
| MARTI H. SA | 2006 NEUCHÂTEL | WEBER PAUL SA | 2088 CRESSIER |
| MASPOLI JEAN-PIERRE SA | 2400 LE LOCLE | WEISS APPETITO SA | 2074 MARIN-ÉPAGNIER |
| MATÉRIAUX SA | 2088 CRESSIER | WYSS & FILS CIE | 2105 TRAVERS |
| MAULINI V. & FILS | 2105 TRAVERS | ZMOOS J.-P. | 2318 BROT-PLAMBOZ |
| MERONI SA | 2400 LE LOCLE | ZUCCHET ELIO | 2034 PESEUX |
| NOSEDA SA | 2072 SAINT-BLAISE | ZURBUCHEN J.-J. | 2314 LA SAGNE |
| NOTARI PIERRE & CIE | 2400 LE LOCLE | ZUTTON SA | 2036 CORMONDRÈCHE |

Présent à MODHAC
du 23 octobre au
1er novembre 1992
28-506934

INVITATION

à une démonstration "machines à café"
De la simple machine espresso à la machine entièrement automatique Gastro à usage industriel, nous proposons toutes les grandes marques de machines à café. Nous nous ferons un plaisir de vous faire la démonstration du modèle correspondant à vos besoins, cela dans les marques:

NOVAMATIC eldom
NESPRESSO BOSCH BRAUN PHILIPS rotel

Nouveauté Modèles d'exposition super-avantageux en permanence!



Fust
gastro CA 250

Machine à café entièrement automatique à arrivée d'eau fixe pour bureaux, cantines, restaurants, hôtels, homes, etc.

jusqu'à 40 000 portions de café/thé par an.

Nous réparons toutes les marques

FUST ELECTROMENAGER
Cuisines/Bains, Luminaires, TV/HiFi/Video

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65; Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25; Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51; Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48; réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01; service de commande par tél. 021 312 33 37.

OFFRES D'EMPLOI

RAM BAR
Boudevilliers
cherche
JEUNE
SOMMELIÈRE-EXTRA
Pour le samedi de 7 à 17 heures.
Contact: ☎ 038/53 62 88

132-507222

Diamant cosmétiques SA, cherche
AMBASSADRICES
dans le domaine de la cosmétique.
Nous vous offrons: salaire élevé, formation assurée et continue, rendez-vous fixé par l'entreprise.
Nous vous demandons: un contact facile, bonne présentation et ambition, voiture indispensable. Veuillez appeler au 021/732 11 35

22-1934

Girard-Perregaux

Manufacture de montres d'exception
depuis 1791



engage
pour son Service après-vente

une collaboratrice

pour la gestion administrative des réparations,
y compris la facturation.

Cette employée devra également assurer la correspondance du service avec les agents et les clients.

A ce titre, une bonne connaissance des langues anglaise et allemande sera un atout supplémentaire.

Date d'entrée: au plus vite.

Veuillez faire vos offres manuscrites à:

Girard-Perregaux SA, à l'attention du chef du personnel
Place Girardet 1, CH-2301 La Chaux-de-Fonds

132-12254

COUPLE
DE CONCIERGES

Ce poste comporte l'ensemble des tâches imparties au service de conciergerie d'un complexe industriel comprenant, tant des locaux de fabrication et de stockage que des locaux administratifs, notamment:

- les travaux de nettoyage et d'entretien;
- la surveillance des locaux et installations;
- l'entretien des alentours de l'immeuble;
- participation active à l'application des mesures de sécurité visant à prévenir des sinistres;
- des livraisons en ville avec fourgonnette, etc.

Nous offrons:
- emploi stable à temps complet pour le mari, à temps très partiel pour l'épouse;
- prestations sociales étendues;
- travail dans bâtiment moderne;
- joli appartement chauffé.

Nous demandons:
- qualités professionnelles et morales correspondant aux exigences d'un poste de confiance;
- disponibilité,
- conviendrait bien à personne manuelle.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae sous chiffres K 132-729497 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer
dans garage collectif:
places pour voitures
places pour
véhicules utilitaires

Freiburghaus, le pro du pneu
Collège 68
2300 la Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 33

132-12352

SAINT-IMIER
Garages

à louer au
1er novembre 1992
Renseignements par
6-1092



Gérance SA
032 22 04 42
2502 Bienne

POURQUOI
PAS
VOUS?

Donnez de
votre sang
Sauvez
des vies

Nous cherchons pour missions de courte, moyenne ou longue durée plusieurs:

manœuvres
aides-monteurs
mécaniciens
électriciens
électroniciens

Pour travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement hôtel payé. Nous vous renseignons volontiers au 032/93 60 36 ou 038/25 02 95

480-100719



CTL HORLOGERIE SA
A Villeret, vallon de Saint-Imier

"Je m'intéresse beaucoup au futur, car je vais y passer le reste de ma vie."
Ch. Katering

Si ton ambition est de participer au prestige international de marques de renom telles que:

**CARTIER, BAUME & MERCIER,
YVES SAINT LAURENT,**

la nôtre est de t'offrir une formation sur 4 ans

**D'APPRENTI(E)
HORLOGER-
MICROELECTRONICIEN**

dès le mois d'août 1993

qui fera de toi un collaborateur indispensable au rayonnement de nos marques.

Si tu souhaites obtenir plus de renseignements

contacte sans tarder

Madame Yolaine Bôle au N° 039/42 11 75

CTL HORLOGERIE SA
Les Faverges 1, 2613 Villeret



LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER

470-902

Nous cherchons pour le mois d'août 1993 pour nos garages de La Chaux-de-Fonds et du Locle

**apprentis mécaniciens
sur automobiles**

Possibilité de cours spécialisés à la marque durant l'apprentissage. Equipement et installations de garage moderne.

Pour La Chaux-de-Fonds, nous cherchons en outre:

apprenti peintre en voitures

apprenti tôlier en carrosserie

apprenti vendeur

en pièces accessoires automobiles.

**apprenti(e) employé(e)
de commerce**

S'adresser au:
GARAGE DES TROIS ROIS SA

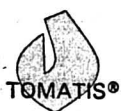
Boulevard des Eplatures 8
2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 81 81 (interne 31)

132-12007

APPRENTIS & ETUDIANTS

Difficultés?

- Concentration
- Mémorisation
- Retards
- Examens
- Langues...



**CENTRE
TOMATIS**

La Chaux-de-Fonds

Ouvert

du lundi au samedi
9 heures à 19 h 30

Tilleuls 2 - Tél. 039/23 03 05

Soirée-information:
le 10.11.92 à 20 heures;
veuillez vous inscrire

132-12844

**OUI, VOUS
POUVEZ REUSSIR...**

**DIPLOME
DE COMMERCE
du GEC**

- Prép. à l'entrée aux écoles hôtelières
- Prép. au Certificat Fédéral de Capacité
- Cours du soir gratuit pour les élèves des cours du jour

● Aussi en internat
ENTREE IMMEDIATE POSSIBLE
Demandez notre documentation.

**Ecole
Lémania
Lausanne**

CH. DE PREVILLE 3
1001 LAUSANNE
TEL. 021/ 20 15 01
FAX 021/ 312 67 00
VIX * 4711 #

241-105609



Association neuchâteloise
des Maîtres Menuisiers Charpentiers Ebénistes
et Parqueteurs

NOS MEMBRES FORMENT DES APPRENTIS

- menuisiers
- charpentiers
- ébénistes

Pour tous renseignements, contactez notre
secrétariat à Neuchâtel au 038/21 36 07

28-506657



TELECOM
Le bon contact

A vous qui terminez votre scolarité et désirez acquérir un solide bagage professionnel, la Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) offre une activité dynamique dans le domaine en constante évolution des télécommunications.

La DTN cherche, pour août 1993

**3 apprenti(e)s
de commerce
et
4 apprenti(e)s
électronicien(ne)s**

Elle propose une formation complète de trois, respectivement quatre ans, dans ses différents services.

Vous avez obtenu de bons résultats scolaires; alors n'hésitez pas! Adressez vos offres manuscrites à notre division personnel et état-major, en précisant le domaine dans lequel vous souhaitez être formé(e).

Direction des télécommunications
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel

5-7550

OFFRES D'EMPLOI

La mode, la beauté vous attirent

**DÉBUTANTES
BIENVENUES**

Haut salaire + primes importantes.
Possibilité d'avancement.
Nous vous demandons un contact avec la clientèle et de l'entregent. Soutenues au sein d'une équipe jeune et sympathique.
Premier contact ☎ 038/46 25 52

28-506772

ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

lucrative et passionnante dans les relations humaines.

Cherchons une personne dynamique pour votre région, disposant d'un bureau vide (éventuellement à domicile) ou d'une arcade, de 20 à 30 m², d'un téléphone et d'un investissement de 15000 fr. pour la vente de multiples thèmes astrologiques assistés par ordinateur, ainsi que CD, cassettes, livres. Possibilité de gain élevé.

Nous offrons un agencement complet (package), une formation, un soutien technique, publicitaire et de vente continu.

Ecrire à APAL SA, case postale 143, 1217 Meyrin, Genève.

18-509166 4x4

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

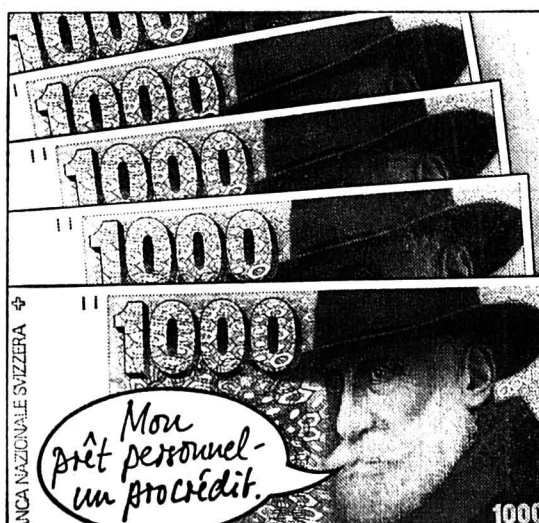
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à _____ ou téléphoner _____

Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds 08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4*4



BANCA NAZIONALE SVIZZERA

Mon prêt personnel - un procrédit.

1000

104-4143/DO

Publicité intensive, Publicité par annonces



Les métiers de l'horlogerie

Une relève à assurer

Tout au cours de sa phase glorieuse, l'horlogerie a été riche d'une panoplie impressionnante de métiers et l'industrialisation semblait multiplier les spécialisations à l'infini. Dans les années 70, le quartz est arrivé, fauchant toutes ces branchilles pour ne réduire ce secteur qu'à deux professions, enseignées officiellement, soit horloger-microélectronicien et horloger-rhabilleur. Mais les rouages tournent et l'on s'inquiète fort de l'avenir: d'autres métiers doivent impérativement être sauvés et, pour les jeunes intéressés, c'est porteur d'avenir.

Curieuse destinée que celle de l'horlogerie vue sous l'angle professionnel de ceux qui en ont fait métier et son histoire mérite d'être rappelée pour mieux comprendre sa situation actuelle.

Sans passer trop de temps à côté de l'établi du paysan-horloger, souvenons-nous qu'ensuite celui-ci devint artisan voué à une fabrication qui, peu à peu, se fractionne; dans chaque secteur, les créateurs et spécialistes sont stimulés, de la fabrication et assemblage du mouvement, à son habillage avec les confections et décorations des boîtes et cadrans.

Au passage à l'industrie, les pouvoirs publics se sont intéressés à former officiellement ces horlogers de plus en plus nécessaires. C'était aussi une manière de casser la rétention du savoir, pratiquée par ces hommes de l'art horloger peu enclins à partager un savoir-faire acquis au fil d'une longue pratique et gardant jalousement leurs secrets.

PASSAGE OBLIGE

L'école professionnelle a bien atteint son but, et même mieux puisque très vite, la formation est devenue essentiellement le fait de l'école et que les apprentis se sont faits rares dans les entreprises, du moins dans la région du Jura neuchâtelois et Jura bernois d'alors. Le «Tech», comme on disait, était un passage obligé pour entrer dignement dans cette corporation prestigieuse qui, sans avoir les falbalas ou la tradition de certains compagnonnages n'en a pas moins donné naissance à une sorte de dynastie. Au temps de la gloire quasi universelle de cette industrie de l'infiniment petit et de la beauté technique et décorative, on était fier d'appartenir à son monde.

DEUX METIERS ?

Les diverses crises ont quelque peu atténué ce prestige, privant la branche de la sécurité de l'emploi; ce phénomène a été accentué par l'évolution technique avec l'arrivée du quartz qui a supprimé nombre de maillons, et par là autant de métiers spécialisés, de la fabrication. Parallèlement, les jeunes se sont de moins en moins pressés aux établis, craintifs devant un avenir mal dessiné et abhorant peut-être l'idée d'un métier vissé à sa chaise sans mobilité possible et aux ambitions de réussite professionnelle limitée.

C'est alors aussi que l'OFIAMT, par manque de combattants, a procédé à un sérieux dépoussiérage, ne conservant officiellement que deux formations couronnées d'un CFC, soit horloger-microélectronicien et horloger-rhabilleur. Ont disparu alors de l'enseignement public, toute une série de formations, telles que celles d'acheveur, monteur, régleuse, etc. Jusqu'à ce que la branche elle-même réagisse et réalise les dangers de cet amaigrissement.

Le virage de l'horlogerie suisse, de plus en plus accentué vers le haut de gamme, et la

pérennité de la montre mécanique, que d'aucuns avaient déjà condamnée à jamais, causent actuellement quelque effroi aux entrepreneurs et responsables qui se mobilisent.

Certains se sont déjà unis pour offrir à nouveau des formations spécialisées, comme les opérateurs et opératrices en horlogerie, successeurs des anciennes régleuses si connues et estimées.

La Convention patronale, par son service de la formation professionnelle, lance un cri d'alarme et mène l'enquête. En l'an 2000, 30% des horlogers actuels prendront leur retraite; dans des parties très spécialisées, de l'habillage par exemple, on constate avec stupeur que les derniers tenants du savoir et de l'expérience s'en iront bientôt aussi. Après eux, le désert! Si l'on sait que pour nombre de ces métiers, il faut un savoir-faire longuement et patiemment acquis, on peut sans exagérer imaginer que certains seront perdus à jamais si l'on ne réagit pas prestement. Et cette crainte englobe également des mé-

les horlogers-rhabilleurs, toutes professions qui peuvent s'apprendre en écoles, durant 4 ans.

Elles ouvriront également au bac technique dans un futur proche, vraisemblablement avec une année supplémentaire, et mènent aussi aux voies de techniciens. Dans la palette existante, n'oublions pas les métiers horlogers, qui peuvent découler de la formation de bijoutiers ou graveurs, dispensée en Ecole d'Art appliqué (CPJN) — pour la Chaux-de-Fonds — ou autres sections parallèles; songeons aux bijoutiers-joailliers ou aux sertisseurs.

ECOLE OU ENTREPRISE ?

Les deux possibilités existent. Mais attention les places en écoles sont rares et font le plein. L'industrie devra impérativement prendre le relais et les offres être augmentées dans les deux secteurs. Le métier est d'avenir, les horlogers qualifiés se font vieux.

la technique et la matière, que ceux qui envisageraient ensuite de passer dans le secteur technico-commercial, de la conception des produits à la vente, etc.

L'horlogerie a également le mérite de proposer des formations courtes en entreprises, qui valorisent les talents manuels et pratiques; il faut alors se renseigner aussi sur les formations de polisseur en bijouterie (2 1/2 ans), cadranographe (2 ans), et autre agent technique des matières synthétiques (2 ans), certaines formations ne conduisant, comme les opérateurs d'horlogerie, qu'à des titres décernés par les associations professionnelles.

L'enquête détaillée de la Convention patronale qui fait le point avec l'OFIAMT sur les besoins, apportera prochainement des données intéressantes pouvant guider l'orientation. Mais nombre de formations sont actuellement en phase transitoire.

Et, faut-il le rappeler, c'est une branche qui par excellence s'ouvre grande aux filles et aux garçons. Ils peuvent entrer sans examen à l'Ecole technique (CPJN)



tiers annexes mais indispensables, comme les électroplastés «dont le manque est effarant», constate Claude Laesser, directeur de l'Ecole technique du CPJN à La Chaux-de-Fonds.

PAR-LÀ, L'AVENIR !

Ce tableau brossé à gros traits laisse entrevoir les potentialités de cette branche professionnelle toujours dynamique et variée, même si aujourd'hui, l'OFIAMT reconnaît essentiellement les horlogers-microélectroniciens, soit les anciens horlogers-praticiens et horlogers complets, et

Rappelons que les apprentis en entreprises suivent également les cours théoriques avec leurs camarades en écoles à plein temps. On reconnaît aux apprentis formés en entreprises une préparation plus pragmatique et aussi une solide culture d'entreprise; ils doivent toutefois éviter le risque d'enfermement dans un style de fabrication, par exemple le haut de gamme ou la gamme moyenne.

Si l'éventail réussit ces prochaines années à s'étoffer à nouveau, les métiers de l'horlogerie devraient tenter autant les jeunes gens et jeunes filles qui recherchent une profession manuelle passionnante et aiment

s'ils sortent de secondaire scientifique et passeront un examen venant d'autres sections. C'est dès maintenant qu'il faut s'en préoccuper.

Irène-Brossard



Ecole neuchâteloise concernées:

CPJN (Centre professionnel du Jura neuchâtelois)

Ecole technique (ET)
Rue du Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039 / 21 11 65

Ecole d'art appliqué (EAA)
Rue de la Paix 60
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039 / 21 11 65

Possibilités d'apprentissage dans la région:

HORLOGER-MICROELECTRONICIEN
durée de formation 4 ans
Lieu des cours:
La Chaux-de-Fonds

HORLOGER-RHABILLEUR
durée de formation 4 ans
Lieu des cours:
La Chaux-de-Fonds

BIJOUTIER-JOAILLIER
durée de formation, 4 ans
Lieu des cours:
La Chaux-de-Fonds

GRAVEUR
durée de formation, 4 ans
Lieu des cours:
La Chaux-de-Fonds

SERTISSEUR
stage d'un an, après l'obtention d'un CFC en bijouterie
Lieu des cours:
La Chaux-de-Fonds

Les nouvelles Mercedes 200-400 avec technique multisoupapes.



Seul un petit panneau indique ici une innovation de taille. Mais son secret ne vous sera révélé dans toute sa splendeur que durant une course d'essai. Lorsque les moteurs multisoupapes à haut régime des nouvelles 200-400, bien que faiblement polluants, vous prouveront leur tempérament de feu.

A nouvelles donnes, nouveau sigle.



Mercedes-Benz

PK 12/92

252-273012/4**

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. **Delémont:** Etablissements Merçay SA, Chemin des Places 5, Tél. 066 22 17 45. **Bienne:** Zeughaus-Garage Rotach AG, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 41 11 44.

IMMOBILIER

retim^{ag} / Revisions / Treuhand / Immobilien
Dorfchäm, 6247 Schötz
Telefon 045/71 17 07
Telefon 045/71 20 07
Telefax 045/71 47 41

Nous louons à **Cortébert**
appartement 4½ pièces
avec cuisine. Loyer Fr. 1450.-
appartement meublé
1½ pièces avec cuisine. Loyer Fr. 620.-
Studio
avec cuisine. Loyer Fr. 350.-
Nous sommes volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

561-2109

retim^{ag} / Revisions / Treuhand / Immobilien
Dorfchäm, 6247 Schötz
Telefon 045/71 17 07
Telefon 045/71 20 07
Telefax 045/71 47 41

Nous louons à **Saint-Imier**
pour date à convenir
appartement 3 pièces
avec cuisine. Loyer Fr. 840.-
appartement 5½ pièces
avec cuisine. Loyer Fr. 1350.-
Nous sommes volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.
Les intéressés s'adressent à:
☎ 039/41 37 77, jusqu'à 19 heures

561-2109

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER
Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise horlogère de réputation mondiale, nous recherchons un/une

**ADJOINT(E)
DIRECTION FINANCIÈRE**

- apte à prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale jusqu'aux écritures de bouclement
- personne de confiance pouvant justifier d'une expérience professionnelle et apte à devenir le bras droit de la direction financière
- expérience et bonne maîtrise en gestion informatique
- bonne maîtrise de l'anglais

Intéressé(e), curieux(se)?
N'hésitez pas à contacter
M. Dougoud pour de plus amples informations.

470-176
Tél. 039/23 22 88

OFFRES D'EMPLOI

CTL HORLOGERIE SA
A Villeret, vallon de Saint-Imier

Nous recherchons un collaborateur, pour renforcer l'équipe de notre département "terminaison".

Si vous êtes

HORLOGER COMPLET

au bénéfice d'un CFC ou CAP et d'une expérience de plusieurs années dans la branche chronographe à quartz et mécanique,

Prenez vite contact avec nous.

Nous vous ferons visiter en toute simplicité nos ateliers ultra-modernes, uniques dans le monde horloger. Ce cadre de travail exceptionnel pourrait être le vôtre. Et si vous avez l'ambition de participer au prestige international de marques de renom telles que:

**CARTIER, BAUME & MERCIER,
YVES SAINT LAURENT,**

vous êtes peut-être le futur collaborateur que nous attendons.

Appelez directement le 039/42 11 75, Mme Bôle, ou adressez votre offre à:

CTL HORLOGERIE SA
Les Faverges 1, 2613 Villeret

LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

470-902/4*4

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER.

La «Grande Famille» de Corgé-
mont (famille thérapeutique)
cherche une

collaboratrice
(fonction d'aide-éducatrice).

Profil souhaité:
faculté d'écoute et d'investissement, capacité d'adaptation et d'ouverture, apprécier le travail en équipe, être souple face à l'horaire.

Salaire selon barème cantonal, bonnes prestations sociales.

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1993 ou pour date à convenir.

Veillez adresser votre lettre de candidature à **Association «Grande Famille», D. Gigon et M. Patthey, Quart-Dessous 5, 2606 Corgémont.**

Pour d'autres renseignements, tél. 032 97 18 97.

06-523386/4x4

Société leader dans l'esthétique
recherche

femme dynamique

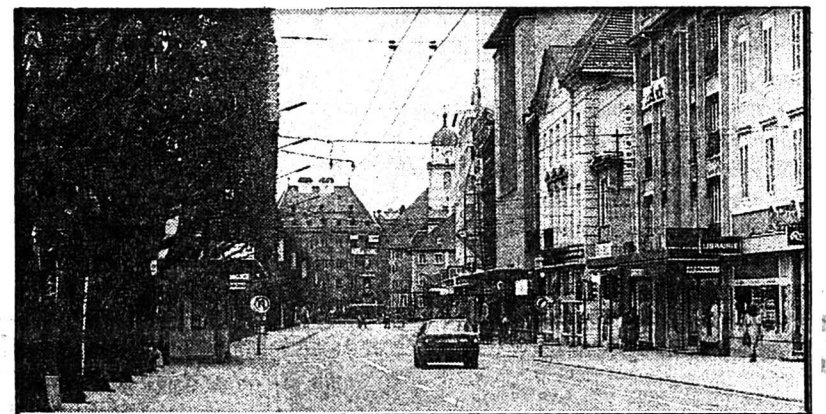
entre 22 et 40 ans dans votre
région.

Nous vous apportons une formation complète pour une activité évolutive avec possibilité de responsabilité à terme.

Si vous avez une bonne présentation un permis de conduire contactez-nous au 038/21 15 81

22-3594

LE POD



claudé havrey En exclusivité
chez

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni
BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Avenue Léopold-Robert 11
Vis-à-vis Fontaine Monumentale
132-12247



Achetez vos appareils
TV couleur, vidéos, hi-fi
chez votre spécialiste de confiance
depuis 60 ans

**PRIX
ATTRACTIFS**
Grand choix, crédit, service après-vente

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83
Video TV Hifi

Frésard

039-23-21



BERNINA

Votre centre de couture

M. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 54

132-12386



**Intercoiffure
Jacky Mayor**

Avenue Léopold-Robert 40
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 90

**Une équipe
sympa!**

132-12021

BIENVENUE DANS L'AVENUE

**Migros:
de bonnes garanties
pour l'avenir**

Accorder sa chance à chacun



La formation de vendeuses et vendeurs connaîtra une évolution sensible l'année prochaine. Selon une formule reconnue par l'Office fédéral des arts et métiers, les jeunes apprentis dans la vente auront désormais le choix entre deux formations: soit la filière traditionnelle de deux ans, soit la nouvelle carrière longue de trois ans qui leur donnera le diplôme de gestionnaire de stock.

Migros comme Coop appliquera cette nouvelle possibilité dès l'année prochaine. Cette formation répond à la volonté de doter les jeunes apprentis d'un bagage solide qui leur donnera des connaissances plus approfondies, notamment dans le domaine des marchandises. Cette nouvelle option, qui sera donc expérimentée l'année prochaine, offrira au jeune apprenti un plus large éventail, mais il devra également afficher certaines capacités.

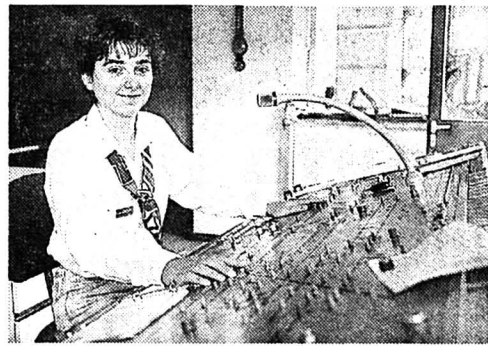
Dans la panoplie des formations traditionnelles de vendeurs, d'une durée de deux ans, Migros offre différentes spécialités: alimentation générale, boucherie-charcuterie, brico-loisirs, articles de sports, électronique de loisirs, textiles, enfin fleurs et plantes. Autre formation classique, celle de décorateur (quatre ans) et de magasinier (trois ans). Une filière importante demeure celle d'employé de commerce dont la formation dure trois ans. Si cinq secteurs possibles s'ouvrent aux apprentis, en fait ils passent dans trois départements à raison d'un département par année, en fonction des possibilités et des facultés (par exemple logistique, écoles-club, etc.).

Pour l'été prochain, Migros Neuchâtel-Fribourg compte engager une trentaine d'apprentis, ce qui correspond à peu près au même effectif que ces dernières années. Ce chiffre est assez stable dans la Centrale de Marin, avec même une légère hausse du nombre d'engagements l'été dernier.

La sélection des candidats se fait par tests préalables. S'il est vrai que l'on demande aux jeunes des résultats scolaires satisfaisants, Migros tient toutefois à donner ses chances à chacun. Ce qui signifie qu'un jeune apprenti éprouvant quelques difficultés scolaires pourra aussi trouver un emploi répondant à ses qualifications. Les apprentis suivent des cours dans les écoles professionnelles, ils bénéficient également de cours internes de soutien. Au terme de leur formation, les apprentis ont de bonnes chances d'être réengagés s'ils présentent les qualités attendues de leur part. D'aucuns souhaitent parfaire leur formation en Suisse alémanique ou à l'étranger. Mais par exemple, tous les vendeurs qui ont décroché leur certificat de capacité ont été réengagés cet été.

CONTACT

Migros Neuchâtel-Fribourg
26, rue de la Fleur-de-Lys
2074 Marin - tél. 038 / 35 11 11



Large éventail aux CFF

Multiplés carrières ferroviaires

Les Chemins de fer fédéraux offrent une large gamme de professions aux jeunes sortant de scolarité obligatoire, mais également aux jeunes adultes. Les conditions requises sont l'achèvement de la scolarité obligatoire, avec dans certains cas une formation supplémentaire. Les candidats sont soumis à des examens d'admission.

La carrière d'agent du mouvement ferroviaire est une formation de trois ans avec certificat de capacité (CFC) reconnue par l'OFIAMT. L'une des voies offrant le plus de débouchés est l'exploitation qui prépare à des postes de chef de bureau ou chef de gare. Après quelques années d'expérience, il est possible d'obtenir un avancement aux directions d'arrondissement, à la direction générale ou à la division commerciale. La formation se fait en trois ans (niveau secondaire, 15 à 20 ans) ou en deux ans (école d'administration préalable de deux ans, 17 à 25 ans). Il y a par ailleurs une formation d'agents du mouvement en 18 mois réservée aux adultes détenteurs d'un certificat d'employé de commerce, d'école supérieure de commerce ou d'école équivalente. On demande des connaissances orales de l'allemand (âge 18 à 30 ans). Les secrétaires d'exploitation se destinent au domaine commercial et donc pas à la circulation des trains. Ils suivent un apprentissage de deux ans avec CFC reconnu par l'OFIAMT. On demande un niveau scolaire secondaire avec des connaissances en langues. Les futurs secrétaires travailleront au guichet ou dans le secteur administratif, avec avancement possible. Les contrôleurs suivent une formation spécifique ferroviaire. Elle dure deux ans et n'est donc pas couronnée par un CFC (scolarité obligatoire, âge 16 à 30 ans). On forme aussi des apprentis employés d'exploitation (service des bagages, manœuvre, entretien des bâtiments). Âge de 15 à 18 ans. Les CFF recherchent toujours des monteurs de voie. C'est un métier qui exige naturellement une bonne santé et un goût pour les travaux de plein air. Il s'agit de l'entretien (ou construction) de la voie et de ses abords. Âge de 15 à 18 ans. Enfin, on engage toujours quelques pilotes de locomotives. Pour y accéder, il faut être en possession d'un CFC de deux ou trois ans dans une branche technique, ou avoir réussi une maturité fédérale de n'importe quel type. Âge dès 20 ans. En outre, il est possible de faire un apprentissage aux Ateliers CFF d'Yverdon dans les domaines de mécanicien, mécanicien-électricien, construction de machines. Âge de 15 à 20 ans.

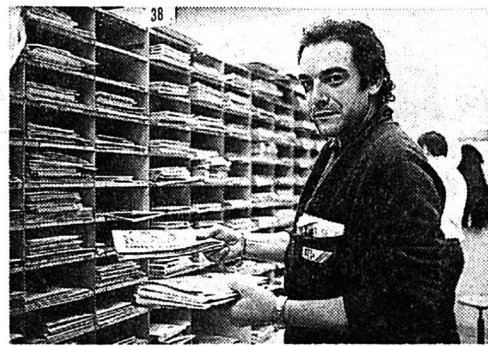
Pour la rentrée de l'été 1993, le premier arrondissement des CFF, à Lausanne, compte engager, sous réserve, environ 80 jeunes apprentis romands, soit 30 employés d'exploitation, 20 contrôleurs, 20 monteurs de voie, 20 pilotes de locomotives, dix apprentis aux Ateliers. Il y a également quelques places dans les autres formations plus spécifiques.

CONTACT

Centre d'information
professionnelle des CFF
Case postale 345 - 1001 Lausanne.
Téléphone vert: 155 2010

Trois filières dans les Postes

Une profession de monopole



C'est un monde qui peut surprendre le non-initié. Les postes, par leur organisation même, forment de jeunes apprentis dans des professions de monopole. Dans une certaine mesure, les télécommunications en font partiellement de même, mais elles engagent aussi du personnel formé dans d'autres corps de métiers.

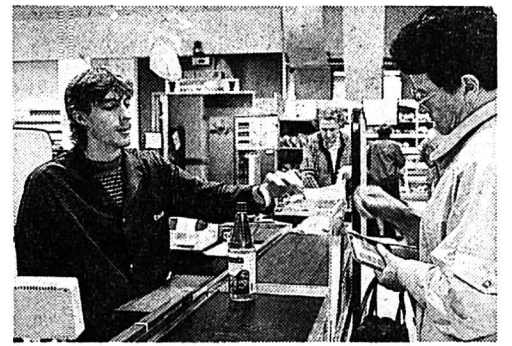
Pour ce qui est de la poste, tout le personnel suit une formation spécifique. Même les gens préalablement formés devront passer par cette filière de base. Si ce principe permet de répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise, les certificats délivrés ne sont pas pour l'heure reconnus par l'OFIAMT. Les postes offrent trois filières principales de formation aux candidats apprentis: fonctionnaires en uniforme; assistant(e)s d'exploitation; secrétaires d'exploitation. Pour la première catégorie, on exige seulement d'avoir suivi l'école obligatoire; pour la deuxième, l'école secondaire dans le canton de Neuchâtel; en principe, la troisième demande une formation de deux ans dans une école de degré diplôme ou une école d'administration reconnue par l'OFIAMT. L'apprentissage de fonctionnaire postal dure un an, plus un mois d'introduction. L'assistant d'exploitation suit une formation un peu plus longue de 15 mois; enfin le secrétaire d'exploitation suit une filière normale de 18 mois. Le travail pratique s'accompagne de cours théoriques. Les employés en uniforme se voient offrir deux possibilités, la distribution (facteur) et l'expédition (y compris le transbordement). Les assistantes d'exploitation, dans leur majorité des femmes, travailleront essentiellement au guichet. Quant aux secrétaires d'exploitation, ils se destinent en principe à des postes à responsabilité après une formation ultérieure, dans des bureaux de poste, aux services financier et administratif (éventuellement aux directions d'arrondissement ou à la direction générale). Si les trois filières sont relativement cloisonnées, des employés ou des assistants peuvent se perfectionner. Notons que les télécommunications ont un système différent et proposent entre autres la formation de télé-opératrice (durée un an).

Les PTT sont aussi confrontés aux difficultés économiques que l'on sait. C'est pourquoi le nombre de places d'apprentis est à la baisse. L'arrondissement postal de Neuchâtel a engagé cet été 35 employés en uniforme, 12 assistantes d'exploitation et huit secrétaires d'exploitation. La dotation de 1993 devrait être du même ordre de grandeur.

La régie offre une bonne rémunération dès l'engagement et une garantie d'emploi à l'issue de la formation, la possibilité de travailler dans toute la Suisse et de faire carrière dans l'entreprise.

CONTACT

Arrondissement postal, 2000
Neuchâtel; tél. 155 8000. Arrondissement
des télécommunications, 2000
Neuchâtel, tél. vert: 155.9000



Coop souhaite
intensifier le
recrutement

La relève du personnel en priorité

Pour Coop La Chaux-de-Fonds, comme pour Migros, il s'agit de mettre à profit la nouvelle conception d'apprentissage de vendeurs approuvée par l'OFIAMT, pour intensifier le recrutement des apprentis. L'accent est également porté sur le relèvement du niveau de formation. On observe une tendance à un allongement de la scolarisation, voire même à une préformation dans certaines écoles professionnelles ou supérieures.

Dans le choix de ses apprentis, Coop s'est aussi fixé certaines exigences répondant à cette évolution afin d'assurer la relève de son personnel à moyen terme, soit dans un délai de trois à cinq ans. Dans le secteur des employés de commerce (trois ans), Coop a mis au point un concept de passeport professionnel. Les apprentis de commerce font en effet une rotation dans les six départements administratifs. En fonction de ses connaissances, le futur employé de commerce aura de larges possibilités de promotion au sein de l'entreprise. Coop propose d'autres apprentissages plus spécifiques tels que celui d'assistant en pharmacie (trois ans); de droguiste (quatre ans); de gestionnaire de stocks (trois ans, approvisionnement et logistique); de décorateur-étalagiste (quatre ans), enfin de cuisinier (trois ans, avec spécialisation possible de traiteur et stage chez un professionnel de la branche). Sans oublier évidemment, la filière de base de vendeur (deux ans) ou la nouvelle option de gestionnaire de vente (trois ans). Si les apprentis suivent des cours au Centre professionnel, ils bénéficient également d'une formation interne spécifique, avec cours d'appui et possibilité de se perfectionner par la suite au Centre romand de formation Coop de Jongny. Coop La Chaux-de-Fonds forme actuellement une trentaine de jeunes, mais ce sont une quinzaine de nouveaux apprentis qui ont été engagés à la rentrée de l'été dernier. Si l'entreprise n'assure pas la sécurité de l'emploi au terme de l'apprentissage, elle accorde la préférence à ses apprentis dans toute la mesure du possible. La situation économique n'a pas eu d'effet sensible sur le nombre de candidatures. On assiste plutôt à une lente régression du nombre des contrats d'apprentissage, de l'ordre de 10% ces dernières années en Suisse. La raison principale en est évidemment le recul démographique de la nouvelle génération. Les jeunes se lançant dans cette carrière peuvent compter sur d'intéressantes propositions d'avancement, car Coop offre un encadrement permettant aux jeunes les plus doués d'accéder à d'enviables postes à responsabilité.

Blaise Nussbaum



CONTACT

Coop La Chaux-de-Fonds
100, rue du Commerce
tél. 039 / 25 11 61



COLLABORATEURS/TRICES DE VENTE

plein temps et temps partiel et

DÉCORATEUR/TRICE

Si vous êtes aimable, si vous possédez de l'allant, si vous vous adaptez facilement, si vous aimez la mode et le contact humain, vous pourriez être la personne que nous souhaitons engager pour notre

nouveau magasin de La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons du personnel de vente qualifié pour les rayons de confection dames, messieurs, enfants et tissus. Nous serions heureux de recevoir vos offres manuscrites ou votre appel téléphonique.

Salaire élevé, conditions sociales d'avant-garde, excellent climat de travail sont nos principes de base.

C & A MODE SA
Rue de la Croix-d'Or 8, 1211 Genève 3
☎ 022/312 23 60, Mme Dubois, int. 48



44-349

Dans nos **Super Centres Coop et Centres Coop**
La Chaux-de-Fonds
Delémont
Le Locle - Bassecourt
Saignelégier - Moutier
Porrentruy - La Neuveville
Bévilard-Malleray - Sonceboz

chaque vendredi de 8 h à 12 h

Vente de poissons frais

En promotion, vendredi 23 octobre 1992



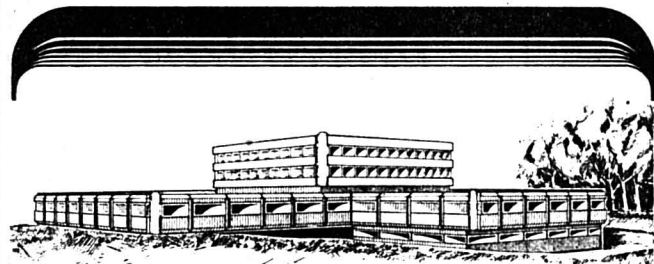
FILETS DE PERCHE

(sans peau) au lieu de 3.40 100 g **2.80**

132-12081/4x4



La Chaux-de-Fonds



Entreprise de renommée mondiale dans le domaine de la connectique désire engager, pour entrée immédiate ou à convenir

un constructeur d'outillage

au bénéfice d'un CFC de dessinateur-constructeur, pouvant justifier d'une expérience confirmée dans la construction et la gestion des outillages.

- d'outillages traditionnels de fabrication et de montage pour de petits ensembles mécaniques;
- de moules pour l'injection de matières plastiques.

Nous demandons un candidat:

- capable d'assurer la responsabilité d'un petit bureau de construction;
 - ayant un bon esprit de synthèse et d'organisation, familiarisé aux moyen de gestion informatisée,
- ainsi qu'un

technicien électroplaste

capable de définir, mettre en œuvre, contrôler et corriger tous les processus de fabrication concernant les traitements de surfaces utilisés par le groupe Lemo.

Nous demandons un candidat:

- au bénéfice d'un CFC d'électroplaste ou titre équivalent, complété par une formation d'agent de méthodes ou similaire, avec quelques années d'expérience dans le domaine de la galvanoplastie.

Outre des prestations sociales de qualité, nous offrons l'horaire variable ainsi qu'un restaurant d'entreprise.

Age idéal pour les 2 postes: 30 à 40 ans.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres manuscrites, en précisant le poste choisi, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats à:

LEMO SA - Service du personnel
Case postale 194 - 1024 Ecublens

Société de distribution recherche URGENT

HOTESSE
de démonstration et vente

Article exclusif secteur arts culinaires, appareil simple facile à utiliser. Indispensable à tous les ménages. Brevet européen. Gains importants. Dès 23.10.92. ☎ 039/23 27 28
Scamer SA La Chaux-de-Fonds

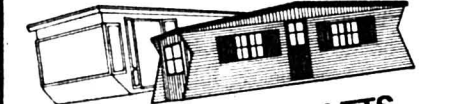
132-506608

1963-1993 30 ans d'expérience Profitez-en!



1580 AVENCHES - Route de Berne 21
037/751 449 Fax 037/753 857

Venez visiter notre exposition permanente à AVENCHES, rte de Berne 21



MOBILHOMES-CHALET
Construction personnalisée d'importation ou de fabrication SUISSE
Places à disposition



Location et vente de caravanes et camping-bus

Dethleffs
Les modèles 93 sont arrivés!
Prix 92 valables jusqu'à fin octobre

Votre avenir nous passionne

Pour plusieurs entreprises horlogères, nous recherchons

emboîteurs(euses)

avec quelques années d'expérience sur produits soignés et Haut de gamme.

Veuillez contacter G. Forino

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Vous êtes

étancheurs ou ferblantiers

vous avez quelques années d'expérience et vous êtes libre rapidement.

Contactez G. Forino, il vous proposera un emploi à d'excellentes conditions.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX: OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

La Miellerie
1024 Ecublens
☎ 021/691 37 92
cherche

VENDEUSES
pour son stand à Modhac
22-520325

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

22-2231

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Faites une tentative auprès de l'employée de Plaisir-Safari, mais il y a peu d'espoir.

Le directeur continua:

- Angie est extraordinaire. Elle possède mille hectares avec une demeure, elle veut installer un hôpital pour animaux, des écoles, des crèches, elle veut donner une fortune au gouvernement kenyan, mais, avant, elle veut parcourir une fois de

plus le trajet classique pour juger de son programme du côté «public». Elle veut toujours connaître toutes les facettes d'une affaire, c'est sa force, Mr. Landler... Là, dit-il soudain, là...

Il désignait le grand couloir qui, en partant du hall de l'hôtel, devait aboutir aux salles à manger.

- Quoi, là?

- Vous voyez la jeune femme? Elle vient d'arriver, c'est elle qui s'occupe des clients de Plaisir-Safari. Adressez-vous à elle.

- Ma femme la connaît?

Je présumais que tout le monde avait déjà été en relation avec Angie, que tout le monde l'appelait par son prénom, et qu'ils m'observaient tous, moi, le plus bizarre des animaux auxquels elle ait pu s'intéresser.

- Je ne sais pas, dit le directeur. Les employés de Plaisir-Safari changent

souvent de lieu de travail, ils vont d'un hôtel à l'autre où ils assurent à tour de rôle la réception. Si elle n'a rien à vous proposer, je pourrai essayer de mon côté, Angie me dira ce soir où elle veut absolument aller... Alors, à tout à l'heure, Mr. Landler.

- A tout à l'heure.

Si j'allais chercher l'Audi et sortais subrepticement Annie de l'hôtel pour nous rendre à Mombassa, nous atteindrions ensuite Nairobi assez tôt le matin pour essayer de trouver des places dans n'importe quel vol partant pour l'Europe: à Paris, à Francfort, à Genève? Mais il fallait fuir d'ici.

Pour afficher une nonchalance élégante, moi, le bourreau, j'ai fait de loin un signe amical au kenyan qui, sans une ombre de lassitude, proposait aux clients ses noix de coco ouvertes, piquées de pailles et décorées

de fleurs rouges... Je me dirigeai vers la Suisse. Un demi-niveau plus bas, séparés par quelques marches de la galerie principale, les serveurs de l'hôtel en veste blanche préparaient un buffet de pâtisseries et de petits sandwiches, la cérémonie du thé, héritée des Anglais, allait bientôt commencer.

- Mademoiselle... j'ai besoin d'aide...

J'essayais de plaire, me voilà, le grand type séduisant, si naïf aussi, le bougre. Il ne sait rien de sa femme, ce con... Je souris.

La fille à la peau blanche parsemée de taches de rousseur me répondit avec une amabilité mécanique:

- Je m'appelle Gertrude Zwinke. Que puis-je pour vous, Mr...?

- Landler. Ma femme a réservé de Los Angeles un voyage complet.

(A suivre)

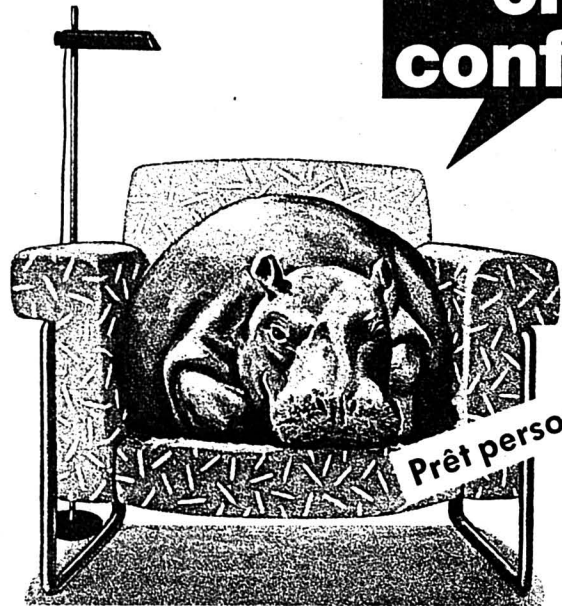


Finalba

Banque Finalba
Filiiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

**mon
crédit-
confort**



Prêt personnel pour tous!

2502 Bienne, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.
Intérêts et frais 13-16,4 % p. a. incl. assurance pour solde de dette. 44-9809/4x4

EEE/CE

Entrer dans l'EEE par peur?

- Lettres de menaces de grandes entreprises à leurs fournisseurs
- Les citoyens induits en erreur par de hauts fonctionnaires fédéraux
- Des millions de nos impôts pour payer la propagande

Sont-ce là les "arguments" des pro-EEE?

Nous ne nous laisserons pas faire!

L'EEE est la plus mauvaise et la plus dangereuse de toutes les solutions. En vérité, il nous promet:

- le chemin le plus direct pour adhérer à la CE (Conseil fédéral dixit)
- affaiblissement de la démocratie et de la neutralité
- perte de souveraineté et de droits populaires
- droit étranger et juges étrangers
- baisse des salaires et des revenus des indépendants (financement de l'AVS!)
- augmentation du chômage et diminution des places de travail pour les Suisses, pénurie de logements accrue
- augmentation des immigrants et de la population étrangère
- des taux d'intérêt plus hauts, des loyers en augmentation, un net renchérissement
- un coût de 500 millions dès la première année, augmentation des impôts
- surdéveloppement de la bureaucratie, 500 nouveaux fonctionnaires fédéraux

L'EEE/CE n'est pas digne d'un peuple libre:


EEE:NON

Action pour une Suisse indépendante et neutre ASIN. Vice-Président suisse et responsable romand: Martin Chevallaz. 12'000 membres. CCP: 30-10011-5. Cotaution annuelle: Membre Fr. 35.-, couple Fr. 50.-, donateur Fr. 100.-

S'inscrire: ASIN, Case postale 28, 1000 Lausanne 25. 530-342/4x4


Nom et prénom: _____

Adresse: _____




GRAND PRIX HONDA

**Essayez une Honda. Gagnez une Honda.
Les Accord mènent la course.**



Pour gagner une Honda, venez essayer une des voitures de série du Champion du Monde des Constructeurs de F1. Le modèle vedette de la gamme Accord par exemple, la Sedan 2.2i/4WS, qui offre pour Fr. 38 800.- un moteur à injection de 150 ch ainsi qu'une maniabilité et une sécurité exceptionnelles dues aux 4 roues directrices. A titre de comparaison, testez par la même occasion l'attrayante limousine 2.0i, qui développe 133 ch et ne coûte que Fr. 33 300.- ou la spacieuse Aerodeck à Fr. 39 600.- ou encore l'élégant coupé à Fr. 34 000.-! Bien entendu, l'équipement de tous ces modèles est si complet qu'il en rehausse encore le plaisir de conduire. Dès la fin de votre galop d'essai, déposez votre carte de participation au Grand Prix dans l'urne de votre concessionnaire.



Voici les garages Grand Prix: La Chaux-de-Fonds: Jean-Denis Haag SA, Bld. de Eplatures 25-27, Tél. 039/26 04 55.
Cormoret: Garage J. Lutz, Route Principale 1, Tél. 039/44 17 44.

44-5050

ASSOCIATION FERDINAND GONSETH

Samedi 31 octobre 1992, de 10 h 00 à 16 h 30 environ.

ENTRETIENS DE BIENNE 1992

Restaurant Beau-Rivage

Route de Neuchâtel 132. Bienne

Intégration, Exclusion

Réflexion sur les comportements racistes de l'homme

Avec la participation de:

- André BRAICHET
- Claude MIEVILLE
- Edmond KAISER
- François BONSAK
- Jean-François GIOVANNINI
- Amilcar CIOLA

Ouvert au public; entrée libre. Inscription souhaitée pour le repas. Menu du jour: Fr. 14.- à la charge des participants.

Renseignements et inscriptions: Secrétariat de l'AFG, case postale 1081, 2501 Bienne, ☎ 032/23 83 20, le matin.

6-511667

IMMOBILIER

K.BRUN

Immobilien und Verwaltungen
Agence immobilière
TH.-Kocher-Strasse 11, rue Th. Kocher
2501 Biel-Bienne ☎ 032/28 84 74

LES BREULEUX, rue du Midi 8

Nous louons pour le 1er novembre 1992, bel

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Situation ensoleillée.

Loyer: Fr. 750.- + Fr. 90.- charges acc. + 23.- TV
Conciergerie: ☎ 039/54 14 34

6-2938

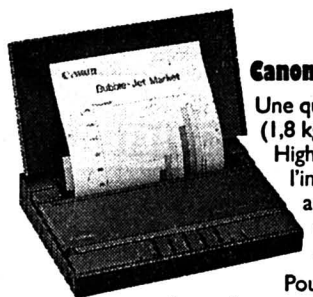
Police-secours: 117

L'annonce, reflet vivant du marché

Canon

P comme Perfection

En vente dans les magasins d'informatique



Canon BJ-10ex (imprimante à bulle d'encre)

Une qualité optimale pour un poids plume (1,8 kg) à un prix imbattable. Système Ultra High Quality (360 dpi) pour le texte et l'image. Impression pratiquement sans aucun bruit, même à grande vitesse (83 cps). Le nec plus ultra en matière de mobilité. Fr. 698.-*

Pour les utilisateurs plus exigeants qui demandent une plus grande diversité d'écritures et une vitesse d'impression supérieure: Canon BJ-20. Fr. 898.-*

Gratuit à l'achat d'une BJ-10ex ou d'une BJ-20: combi-bag très pratique d'une valeur de Fr. 115.- (jusqu'à épuisement du stock).



Canon BJ-300 (imprimante à bulle d'encre)

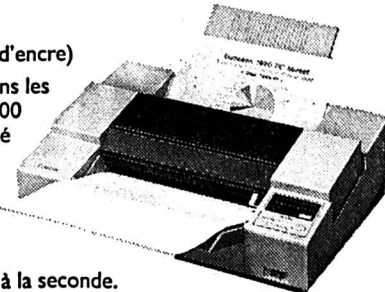
Imprimante multifonctionnelle pour le poste de travail. Haute résolution (360 dpi), impression très silencieuse, entretien nul et consommation de courant et de matériel minime. Vitesse d'impression sensationnelle de 300 signes à la seconde. Format d'impression: A4. Fr. 1280.-*

Même modèle, mais avec format A3: Canon BJ-330. Fr. 1580.-*

Canon BJC-800

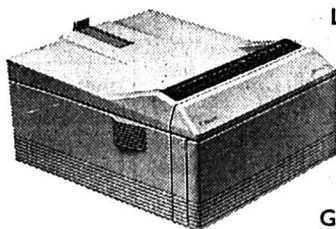
(imprimante couleur à bulle d'encre)

La couleur fait son entrée dans les bureaux. L'imprimante BJC-800 garantit une excellente qualité d'impression tant en noir qu'en couleur (jusqu'au format A3). Résolution de 360 dpi. Vitesse d'impression semblable à celle d'une imprimante laser: 300 signes à la seconde. Fr. 5480.-*



Canon LBP-4 LITE (imprimante laser)

L'imprimante idéale pour le texte à installer à chaque poste de travail. Laisse le champ libre à la créativité: les caractères peuvent être par exemple agrandis ou réduits, tournés, ombragés ou remplis de petits cœurs. 4 pages à la minute; résolution de 300 dpi. Fr. 2280.-*



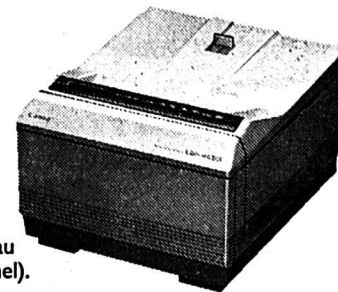
Gratuit: introducteur pour 250 feuilles d'une valeur de Fr. 250.- (offre limitée au 31.10.92; réservée à l'usage professionnel).

Canon LBP-4 PLUS (1.5MB)

(imprimante laser)

Petite, mais pas insignifiante: 4 pages à la minute. Résolution de 300 dpi. Polices vectorielles. Egalisation automatique des bords (A.I.R.). Grande mémoire interne (1.5 MB) et mode vectoriel. Fr. 2980.-*

Gratuit: introducteur pour 250 feuilles d'une valeur de Fr. 250.- (offre limitée au 31.10.92; réservée à l'usage professionnel).



*Prix catalogue indicatif

P comme Poste: des informations pour vous

4x4/22.10.1992

Veillez m'envoyer de la documentation sur les imprimantes Canon suivantes:

- BJ-10ex BJ-20 BJ-300 BJ-330
 BJC-800 BJC-880 LBP-4 Lite
 LBP-4 PLUS/1.5MB LBP-8III PLUS

Nom/prénom: _____

Rue/no: _____

NP/localité: _____ Tel. _____

A renvoyer à Walter Rentsch SA, Département Vente Indirecte, Industriestrasse 12, 8305 Dietlikon

253-208755-04/4x4

FAITES LE BON CALCUL. LA SIERRA COUNTRY: UNE TRANSMISSION 4X4 À FR. 2000.- AU LIEU DE FR. 4000.-.



Impossible d'être mieux équipé à meilleur marché. Car en plus de sa transmission 4x4, la Sierra Country est équipée d'une climatisation. Deux

avantages qui ne vous coûtent que Fr. 2800.- au lieu de Fr. 6280.-, soit une économie de Fr. 3480.-. La Sierra Country est disponible en modèle break

déjà à partir de Fr. 29 850.-. Aujourd'hui plus que jamais, vous pouvez compter sur votre concessionnaire Ford.



GARAGE
DES 3 ROISSA

La Chaux-de-Fonds: bd des Eplatures 8, ☎ 039/26 81 81
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/21 21 11
Le Locle: rue de France 51, ☎ 039/31 24 31

Courtelay: André Froidevaux SA, ☎ 039/44 16 88 - Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappex Frères, ☎ 038/57 18 18 - Le Noirmont: Garage Rio, ☎ 039/53 13 01 - Saint-Imier: Garage Méria, ☎ 039/41 16 13. 44-2211/4x4

DIVERS

Notre nouveau prospectus sort le 25 octobre

OTTO

LE SOLDEUR

Mélange de condiments

"Légumes"

Jumbo-boîte 1,1 kg

Maggi

4.90

Pull dame long Pull homme

uni, 40% angora pour hommes. col en V col rond, col roulé pour dames: avec boutons col roulé, vestes tricotées

pour seulement

49.90

Pull de ski polaire

avec empiècement "Tactel"

t. S - XL

98.-



Pourquoi payer plus?
Chez nous vous trouvez des meubles à des prix imbattables!

Armoire à chaussures

pin et noir

69.-

avec 6 clapets 89.-

Salon

3-E-2-1 avec canapé-lit

1398.-



Vous nous trouvez à:

LA CHAUX-DE-FONDS

Cap Sud Boulevard des Eplatures/vis-à-vis Jumbo

Lu 13.30-18.30 h
Ma-Ve 09.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa 08.00-17.00 h non-stop

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer tout de suite ou à convenir, au centre du Locle **APPARTEMENT 2 PIÈCES** avec poutres apparentes, grande cuisine agencée, Fr. 900.-, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, Fr. 1100.-, **UNE CHAMBRE MEUBLÉE**, Fr. 300.-. Tout confort et toutes charges comprises. ☎ 039/31 40 87 157-901818

A louer, La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert **GARAGE**. ☎ 039/23 64 03, heures bureau 132-501468

Le Locle, loue **2 PIÈCES + JARDIN**, Fr. 730.- charges comprises. ☎ 039/33 22 00, travail. 132-507199

A louer, Quartier de l'Abeille, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 627.- charges comprises. Libre dès 01.11.92. ☎ 039/26 01 61 ou 039/23 07 79 132-507216

VENDS MALBUISSON (FRANCE) -25, altitude 900 mètres, vue sur Lac Saint-Point, 10 km de Pontarlier. Studio 4 personnes dans petit immeuble. Balcon donnant sur le lac. Tout équipé. Kitchenette. Salle de bains, etc. Terrain de tennis privé. ☎ 0033/81 52 06 88, après 20 heures. 132-507217

Fonctionnaire CFF **CERCHE APPARTEMENT 4 PIÈCES** et plus. Loyer maximum Fr. 1100.-. Entrée à convenir. ☎ 039/63 16 89 132-507218

A vendre, La Chaux-de-Fonds **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 5 PIÈCES** cheminée, garage, situation exceptionnelle. ☎ 039/23 51 85, heures repas. 132-507228

Jeune couple cherche à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3-4 PIÈCES** mansardé ou duplex. ☎ 039/23 76 09, le soir. 132-507229

A louer, début novembre, La Chaux-de-Fonds **2 PIÈCES** Fr. 550.-. ☎ 039/23 36 52, le soir. 132-507230

A la Sagne à louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cheminée de salon, Fr. 1000.- charges comprises. ☎ 039/23 37 78 132-507235

A louer à Saint-Imier pour date à convenir **UN APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** + salle de bains et cuisine non agencée. Location Fr. 440.-, + acompte charges Fr. 100.-. Ecrire à case postale 123, 2610 Saint-Imier. 132-507147

A louer, La Chaux-de-Fonds **5 PIÈCES** Fr. 1235.- charges comprises. ☎ 039/28 91 21, le soir. 132-503996

Aux Ponts-de-Martel, à louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, Fr. 450.-. ☎ 039/37 11 09 132-507235

Urgent, loue, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, coditel-charges, Fr. 1040.-. ☎ 039/26 43 59 157-901823

Cherche à louer ou acheter, Le Locle, **APPARTEMENT 5 PIÈCES** minimum, standing ou villa. ☎ 039/31 33 49 157-901822

A louer, quartier Tennis Le Locle **GARAGE**. ☎ 039/31 89 07, 039/31 13 90 157-901824

A louer, centre Le Locle, 1er décembre ou à convenir **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, Fr. 700.- charges comprises. ☎ 039/31 74 18, repas. 157-901825

Particulier vend **PETITE MAISON FAMILIALE** avec 1000 m² de terrain, dans quartier tranquille à La Chaux-de-Fonds. Non-solubles s'abstenir. Faire offres sous chiffres P 132-729405 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer au Centre du Locle, **GRAND APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. ☎ 039/31 45 69 157-901813

A louer **PLACES DE PARC** dans garage collectif. Quartier Le Corbusier, Le Locle. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

chambres à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE AVEC TV pour 1 ou 2 personnes. Libre 1er novembre. ☎ 038/24 29 21

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

IMMOBILIER

À LOUER AU LOCLE

Rue des Envers 48-50 (Centre ville) dans bâtiment entièrement rénové avec ascenseur

SUPERBES APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

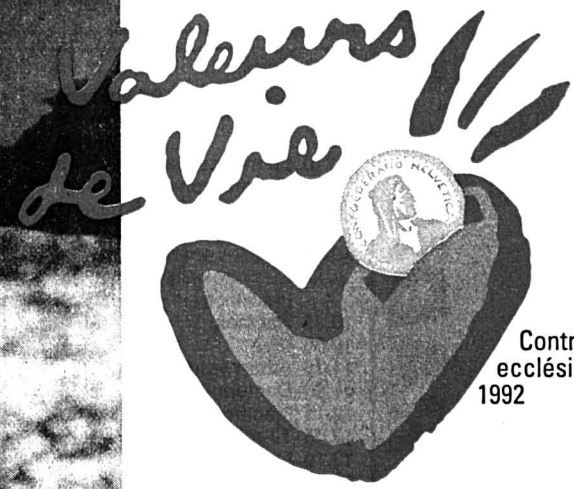
Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée et d'un lave-vaisselle.

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

Gestes d'Amour.



Contribution
ecclésiastique
1992

Donnons aux vraies valeurs
les moyens de s'exprimer.
Merci de votre contribution!

Baptêmes, mariages, services funèbres, visites et assistance aux malades et aux personnes âgées, aide à tous ceux qui affrontent des difficultés diverses, information et enseignement religieux, accueil, services sociaux multiples... autant de gestes d'amour qu'accomplissent, chaque jour, les Eglises, au nom du Christ et au service de tous. Un rôle irremplaçable dans notre société. Seule la contribution ecclésiastique permet la présence des hommes et des femmes qui assurent ces services indispensables. Payer cette contribution: un geste d'amour aussi. En l'accomplissant, vous chiffrez la place que vous accordez aux valeurs essentielles de la vie.

Eglise réformée évangélique Eglise catholique romaine Eglise catholique chrétienne

28-714

OFFRES D'EMPLOI

BONNET
DESIGN & TECHNOLOGY

Nous engageons
pour août 1993

**une apprentie
employée
de commerce**

sortant de section
classique ou scientifique.

Faire offre avec copie des
derniers bulletins à:
BONNET D + T SA.
M. Parietti
avenue Léopold-Robert 109,
2301 La Chaux-de-Fonds

132-12537

Travailler dans une entreprise
d'avant-garde vous intéresse?

Alors, contactez-nous si vous êtes

OPÉRATEURS CNC

car nous avons des emplois temporels
et fixes en équipes à pourvoir.

Patrice Blaser vous en
dira plus lors
de votre appel!

ideal job
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

132-12610

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds,
Rue Fritz-Courvoisier 34f dans un
immeuble neuf

4 1/2 PIÈCES

cuisine agencée, quartier tranquille
proche du centre ville, idéal pour les
enfants.

Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer dès Fr. 1432.- + 157.- de
charges.

Pour tous renseignements:

28-486



Régie Immobilière

F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

IMMOBILIER

À VENDRE CAUSE DÉPART

appartement 3 pièces rénové, salle de
bains, cuisine agencée, neuve, balcon,
garage, dégagement, plein soleil, quartier
résidentiel La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffres F 132-729490 à
Publicitas, case postale 2302 La Chaux-
de-Fonds.

A vendre à **CERNIER** proche de la
forêt

APPARTEMENT DE 90 M²

2 chambres à coucher, salon - salle à
manger, cuisine habitable, balcon,
cave et place dans le garage.
Fr. 270 000.-. ☎ 038/24 77 40

28-40

Le mot mystère

Définition: os de l'avant bras, un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la
liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que
le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 21

E	L	U	G	E	R	E	P	R	R	E	H	C	E	P
A	T	O	M	E	G	R	R	R	P	E	E	G	R	O
E	N	E	U	E	E	E	D	O	U	V	E	T	R	
G	V	V	B	V	E	I	I	T	R	C	E	E	E	T
T	N	A	E	N	E	T	C	E	I	E	H	R	L	E
E	R	R	C	L	L	N	A	P	S	C	C	E	G	E
G	C	B	E	I	L	E	R	V	O	N	U	U	R	A
D	R	A	L	T	N	E	G	R	A	E	O	T	R	E
U	E	M	L	A	C	R	C	E	C	R	L	P	R	E
N	E	R	E	G	E	M	A	I	R	I	C	E	E	E
E	O	P	V	N	E	R	L	M	F	E	V	R	D	R
V	D	D	A	G	A	A	I	M	A	E	V	A	R	B
E	R	D	R	O	M	C	C	O	S	I	L	I	C	E
R	I	O	G	O	N	L	E	S	V	A	R	A	N	I
N	G	D	R	O	C	E	R	R	M	A	U	E	M	S

- | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------------------|--|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|---|-------------------------|--|---|--------------------------------|--|
| A Ancrer
Argent
Atome
Avoir | B Bête
Brave
Brave | C Calice
Calme
Cave
Citer
Cordon
Cravate
Crever | D Douve
Elever
Entier | E Elever
Entier | F Ficelle
Filtre | G Glace
Gong
Gorge
Grabuge
Gracier
Gravelle
Grenadin | L Lard
Légère | M Maire
Malade
Maléfice
Malice
Mégère
Menacer
Mordre
Néant | N Néant
Orge
Paon
Pêcher
Poêle | Louche
Loue
Luger | Proche
Raclé
Record
Récuré
Réponse
Revenu
Rouge
Sévère
Silice
Sirop
Sommier |
|---|---------------------------------|--|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|---|-------------------------|--|---|--------------------------------|--|

Banque Cantonale Neuchâteloise

Nous cherchons pour l'exploitation de notre
SERVICE INFORMATIQUE à COLOMBIER

un collaborateur

intéressé à travailler dans les secteurs de la pro-
duction (operating), gestion des systèmes, équi-
pements et transmissions.

Ce poste exige un horaire spécial, comprenant en
particulier un samedi matin par mois.

Formation et expérience en informatique souhai-
tées et connaissances des langues anglaise et
allemande exigées.

Entrée dès que possible.

28-57/4x4

Faire offres écrites accompagnées des documents habituels à :

Banque Cantonale Neuchâteloise
Service du personnel, 2001 Neuchâtel

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement
aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service
fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera
le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à
d'autres demandes.

A vendre à Couvet

**SUPERBE
APPARTEMENT
EN DUPLEX**

de 7 1/2 pièces, 240 m², 3 salles d'eau.
Vue imprenable. Y compris 2 places
de parc dans garage collectif.

Fr. 570 000.-

Renseignements: Thyb's Gestion
☎ 038/61 25 56

157-14352

PROGESTIM
GÉRANCES IMMOBILIÈRES

A louer à La Chaux-de-Fonds,
5 minutes du centre

**APPARTEMENTS NEUFS de
2 PIÈCES DUPLEX-MANSARDÉS**

Loyer: de Fr. 820.- + charges

3 1/2 PIÈCES DUPLEX-MANSARDÉ

Loyer: Fr. 1000.- + charges.

4 1/2 PIÈCES (2 salles d'eau)

Loyer: Fr. 1180.- + charges.

Ces appartements sont entièrement
équipés.

28-1538

7, rue des Terreaux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

Siège du Musée romand de la machine agricole

Chiblins accueille Neuchâtel

Idéalement implanté sur plus de 11.000 m² de verdure à Chiblins, commune de Gingins, le Musée romand de la machine agricole est né de la passion de quelques collectionneurs désireux de sauvegarder le patrimoine agricole et de partager leur passion avec le public. Grâce à leur travail, chacun peut suivre à la trace, à trois minutes de la sortie Nyon de l'autoroute Lausanne-Genève, les lents progrès de la mécanisation. Les travaux agricoles ont évolué: la machine a permis progressivement de supprimer les travaux les plus difficiles.

UN LIEU À SAUVEGARDER

Implanté sur plus de 11.000 m² de verdure, et bordé par les méandres de l'Asse, le moulin qui abrite le musée possède encore son ancienne roue à aubes, alimentée par un bief. Remise en état, elle permettra de faire fonctionner à nouveau le moulin à farine.

A noter également que des activités de meunerie sont signalées en ces lieux en l'an 970 déjà. Les plus anciens bâtiments actuels datent de 1850 environ, les constructions antérieures ayant été incendiées.

TRAVAUX À LA FERME

Si la fin de l'automne, et l'hiver qui approche, marquent pour l'agriculteur un abandon tout provisoire des travaux des champs, c'est à la ferme que celui-ci va passer ses journées en accomplissant un grand nombre de tâches différentes. Ce sont ces activités, souvent méconnues, que le musée souhaite aujourd'hui faire revivre en organisant sa troisième et dernière manifestation publique de l'année 1992.

Dans la cour du moulin de Chiblins les visiteurs peuvent assister aux divers travaux qui meublent la saison morte de l'agriculteur. D'une part il s'agit de conserver, ou transformer, les produits récoltés. On presse les pommes, on distille les fruits ou le marc, on prépare la choucroute, on fait boucherie. De l'autre, il s'agit de réparer ou

confectionner les objets utiles dans l'exploitation. Le jonc ou l'osier deviennent paniers et corbeilles. Avec la blanchette on prépare la réserve de balais pour l'année, avec les plus petites branches récupérées, les fagots de bois d'allumage.

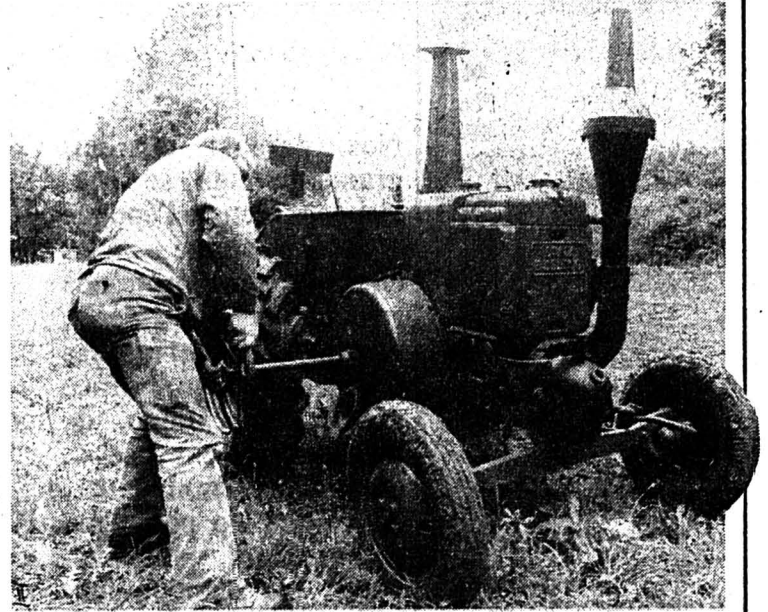
VOCATION ROMANDE

Ces travaux parmi les plus humbles seront pour une fois à l'honneur deux jours à Chiblins, les 24 et 25 octobre. Ici, point de techniques sophistiquées, mais la main de l'homme et son savoir-faire irremplaçable.

Afin de marquer la vocation romande du musée, et pour la première fois, ce dernier accueille à cette occasion son premier invité d'honneur, à savoir le canton de Neuchâtel qui présentera les produits de son terroir et son folklore.

Divers outils et machines sont présentés à tous les étages du moulin. Plusieurs nouvelles collections seront visibles pour la première fois.

Dans la cour, les visiteurs auront l'occasion d'assister à des démonstrations de rassemblement de moutons par des chiens de troupeaux, de tonte de moutons, de ferrage de chevaux ainsi que l'attelage d'une paire de vaches. Un carrousel de poneys permettra aux plus jeunes de passer un moment en agréable compagnie.



Tracteur Lanz Bulldog

Ces tracteurs Lanz «Bulldog» étaient construits à Mannheim, Allemagne. Ils ont un moteur semi-diesel à deux temps (dit aussi moteur à «boule chaude») à un cylindre horizontal de grosse cylindrée. Pour mettre en marche le moteur froid, il faut commencer par chauffer une partie de la culasse (la «boule chaude») à l'aide d'une lampe à souder, puis enlever le volant de direction pour le fixer à l'extrémité du vilebrequin du moteur (notre photo). Le tracteur de la photo, construit en 1937, a une cylindrée de 4,8 litres et une puissance de 20 ch (14,7KW). Il a été donné par Messieurs Albert et Bernard Desboilles de Meinier.

Sous la cantine, jambons et saucissons de campagne seront cuits dans la distilleuse alors que la taverne et le carnotzet proposeront une sélection des vins du terroir neuchâtelois. (sp)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (♣ 23 72 22)
Au cœur des ténèbres (documentaire sur le tournage d'Apocalypse now), 16 ans, jusqu'à lu 20 h 30.
- CORSO (♣ 23 28 88)
Fais comme chez toi (de F. Oz avec S. Martin), pour tous, tous les jours 16 h, 18 h 30, 21 h.
- EDEN (♣ 23 13 79)
1492 - Christophe Colomb (de R. Scott avec G. Depardieu), 12 ans, tous les jours 14 h 30, 17 h 30, 20 h 45.
- PLAZA (♣ 23 19 55)
La cité de la joie (de R. Joffé avec P. Swayze), 12 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 21 h.
- SCALA (♣ 23 19 18)
JF partagerait appartement (de B. Schroeder avec B. Fonda), 16 ans, tous les jours, 16 h 30, 20 h 30. Obsession fatale (de J. Kaplan avec K. Russel), 16 ans, tous les jours 18 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, 1492 - Christophe Colomb (de R. Scott avec G. Depardieu et S. Weaver), 12 ans.
- APOLLO 2
15 h, 20 h 30, Fais comme chez toi (de F. Oz avec S. Martin), 12 ans. 17 h 30, Horizons lointains (de R. Howard, avec T. Cruise) 12 ans.
- APOLLO 3
15 h, 20 h 45, Un cœur en hiver (de C. Sautet avec D. Auteuil, E. Béart), 12 ans. 18 h, Ariel (cycle Aki Kaurismaki).
- ARCADES
me et je 16 h, et 20 h, Connaissance du Monde, Le Maroc.
- BIO
14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, Lunes de fiel (de R. Polanski, avec E. Signer), 18 ans.
- PALACE
15 h 30, 18 h, 20 h 30, Obsession fatale (de J. Kaplan avec K. Russel), 16 ans.
- REX
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le dernier des Mohicans (de M. Man, avec D. Day-Lewis), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, La cité de la joie (de R. Joffé avec P. Swayze), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIÉ

- ESPACE NOIR
20 h 30, Ashik Kerib (de S. Paradjanov, URSS 1988).

TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE
relâche.

Les fondateurs du musée veulent créer un lien entre le passé, le présent et l'avenir en conservant les traces de l'ingéniosité de ceux qui, en réalisant de continus progrès, ont permis d'atteindre le stade de développement actuel.

TV-À-PROPOS

L'audience à tout prix

Avec le «Temps présent» de ce soir, il est question d'une nouvelle vague déferlante d'émissions à paraître, excellent audimate, venues d'un peu partout, même de Moscou, pudiquement appelées «Reality Show». Traduisons! Cela pourrait donner «spectacle du réel» ou «spectacle de la réalité». En français, le rapprochement à quelque chose d'heureusement péjoratif, de choquant même, et peut-être d'un brin surréaliste. Mieux vaut donc camoufler un genre démagogique sous un anglais anodin...

De quoi s'agit-il? On oublie les notables de «Table ouverte», les vedettes qui poussent les mêmes chansonnettes dans des émissions de variété qui se ressemblent. On veut faire de l'audience à n'importe quel prix, plus même qu'à tout prix.

JEU BÊTE

Cela durera ce que cela doit durer: lassitude du public venue, on trouvera bien autre chose, immédiatement sur les chaînes commerciales, plus lentement dans le service public qui se laisse aussi prendre à ce jeu in-

dispensable, mais bête sans être méchant de l'audimate. Une bonne audience, pour une émission, une soirée, une période est essentielle pour les recettes publicitaires. Dans la presse écrite, ces recettes dépendent aussi de l'audimate appelé alors tirage. Mais il arrive encore que la rédaction ne soit pas sous l'influence de la publicité.

Comment faire cette audience? Avec Monsieur ou Madame tout-le-monde, embarqués dans leurs problèmes. En Italie, le temps de trois numéros, on en vient même à filmer des gens faisant l'amour. Là-bas et ailleurs, on aime montrer des scènes de ménage, l'animateur habile à jeter de l'huile sur le feu. Plus près de nous, en France, voici «Perdu du vue» où des gens séparés se retrouvent dans les larmes, au jour prévu et à l'heure exacte du passage de l'émission, quitte à les faire attendre. Voici «L'amour en danger» où des couples étalent leurs problèmes privés (tout cela sur TF1). Et «France 2» n'est pas en reste: avec «La nuit des héros», on reconstitue des accidents ou incidents graves parfois arrivés il y a

longtemps, en remettant certains de ceux qui les ont vécus dans les conditions initiales. Et ainsi de suite...

LARMES ET SEXE

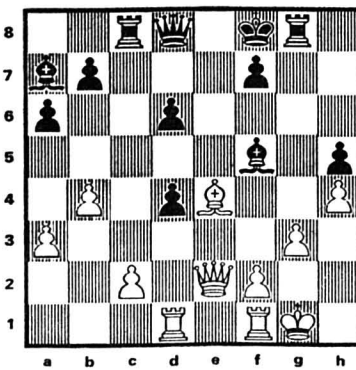
Des témoins mettent en cause cette télévision. D'autres, parmi ceux qui les organisent, soutiennent ces expériences au nom de la vérité, du social, de l'humain, en restant fort discrets sur le rôle économique. Claude Torraccina souhaite que la TSR évite, même seule au monde sur son île de vertu, ce genre qui ne montre jamais les ambiguïtés de la réalité et évite de s'interroger sur elles. Un «spectacle du réel», toujours mis en scène, par conséquent manipulé, réussit quand jaillissent les larmes. Et mieux encore si l'on y parle de sexe! C'est cette télévision-là qui a besoin de larmes et de sexe pour jouer sur l'émotion sans réflexion. Ce genre est donc fait par des exhibitionnistes qui s'adressent à des voyeurs avides d'émotion et de rien d'autre...

Freddy LANDRY

● TSR/Temps présent, ce soir peu après 20 h. Reprise samedi 24 vers 16 h.

ÉCHECS

Chronique No 248



Gaffe mortelle

Au tournoi de Zurich, en 1959, partie entre Donner et le grand Kérés, alors l'un des plus forts joueurs du monde. Les Noirs viennent d'échanger une pièce en jouant Fe6 x Cf5. Les Blancs abandonnèrent alors sur le champ, constatant leur gaffe, ce au grand étonnement des

spectateurs. Pourquoi Donner ne peut-il reprendre le Fou en f5, préférant se résigner que de continuer une lutte sans espoir?

Solution de la chronique No 247

1. Tf8+ R x f8 2. Cg6+! 1-0. Si 2... h x g6 3. Dh8

Lever de rideau au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

«Atout cœur» avec Micheline Dax

La saison, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, débute par un vaudeville. «Atout cœur», trois actes de Maurice Germain, relate l'histoire d'une aristocrate, d'habitude très maîtresse d'elle-même... Plantons le décor.

Au milieu d'un vaste parc à l'anglaise, se dresse le château de la famille Beaufort de Châtillon. Cette aristocrate demeure, préservée des agressions du monde moderne, semble être le refuge d'une certaine art de vivre.

Elisabeth (Micheline Dax) attend la visite d'une jeune fille dont elle doit, à cette occasion, faire la connaissance. Mais pourquoi cet événement, si banal au demeurant, provoque-t-il une telle nervosité chez cette aristocrate si sûre de sa personne?

Et pourquoi la jeune fille (Marie-Hélène Vian) donne-t-elle l'impression de dissimuler quelque chose?

Charles-Henri, l'homme de la maison (Yvan Varco), physique avantageux, est frappé d'hébété en découvrant les deux femmes ensemble...

Quant à Auguste (Bernard Lavalette), majordome du château et frère de lait d'Elisabeth, il se permet de traiter son maître d'étonnante façon...

Elisabeth, qui mène le jeu avec verve, va peu à peu révéler le dessous des cartes.

Un texte écrit sur mesure pour ces interprètes, mis en scène par Philippe Rondet, transfuge de la Comédie française. (Imp)



Micheline Dax et Yvan Varco (Photo sp)

Bon de participation

au tirage au sort de trois places gratuites pour «Atout cœur», au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, mercredi 28 octobre à 20 heures.

Question: Racine, Feydeau et Beckett ont, à des titres divers, marqué le théâtre. Un seul d'entre eux est pourtant un spécialiste du vaudeville. Lequel?

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

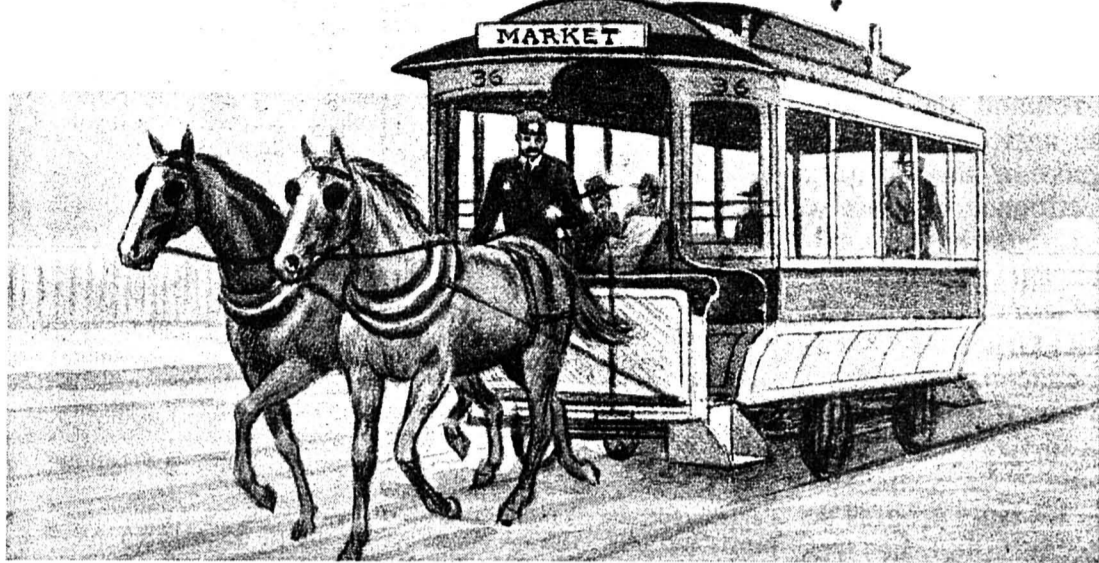
NP Localité:

A expédier avant vendredi 23 octobre à minuit à:
L'Impartial, Service promotion
14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les gagnants seront avertis personnellement.

Les chevaux des Montagnes au siècle dernier (1)

Le bruit des sabots dans les rues



Entre Neuchâtel et Saint-Blaise

Un tram hippomobile tel qu'on pouvait en voir jusqu'en 1897

Nos parents ou nos grands-parents se souviennent bien de l'époque – pas si lointaine – où les chevaux couraient nos rues. Au début du siècle, ces quadrupèdes attelés faisaient encore office d'auto, de camion, de tracteur, de car postal, d'omnibus, d'ambulance, de voiture de pompiers, de corbillard, de chasse-neige, de camion-poubelle... Cependant le train, le tram, le téléphone et le vélo tentaient déjà de renvoyer les chevaux aux écuries du passé. (1)

Par
Andréa TISCHHAUSER

Jusqu'à l'Entre-deux-Guerres, les équidés étaient encore les rois de la route. Un règlement de La Chaux-de-Fonds précisait à cet égard que «si des chevaux s'effraient au passage d'un vélocipède, le vélocipédiste doit s'arrêter et descendre jusqu'à ce que le danger soit écarté» (2). Un chroniqueur local, Arnold Bolle, raconte même que le premier automobiliste de la ville s'était brouillé avec son banquier: celui-ci, d'ailleurs officier de cavalerie, possédait en effet un attelage de chevaux alezans, bêtes magnifiques mais facilement effrayées par le bruit du seul et unique moteur de voiture de la localité. Le banquier menaçait donc de couper les crédits de son client-automobiliste, mais l'affaire s'arrangea par un compromis à l'amiable (3).

C'était au tournant du siècle. Aujourd'hui le code de la route n'autorise les chevaux à se mêler à la circulation qu'à de nombreuses conditions: «Les cavaliers emprunteront le bord droit de la chaussée. Seuls les cava-

liers exercés emprunteront les chaussées à trafic intense; ils ne monteront que des animaux habitués à la circulation...» (4). Autres temps, autres mœurs. Ce seul exemple illustre bien la profonde mutation que le monde des transports et des communications a subi.

DÉJÀ DES ACCIDENTS DE CIRCULATION

Jusqu'à l'Entre-deux-Guerres, la rue appartenait donc aux chevaux, et aussi aux piétons. Ceux-ci étaient légion au siècle dernier, puisqu'on ne recensait dans le canton qu'une trentaine de chevaux pour mille habitants; à titre de comparaison, le canton compte aujourd'hui plus de 600 véhicules pour mille habitants! Face à ces chiffres, on devine que beaucoup de gens ne conduisaient pas souvent un cheval, et savaient encore moins monter. Les journaux de l'époque foisonnaient de récits d'accidents cheval-vélo, cheval-train, cheval-auto, ou simplement cheval-cheval, événements mouvementés et souvent mortels, tant pour les humains que pour les bêtes. Exemple notoire, l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, de passage à Neuchâtel en 1865, dut garder le lit suite à un accident: ses chevaux s'étaient emballés à cause du sifflement d'une locomotive.

Les chevaux s'emballaient parfois sans cause apparente. Arnold Bolle rapporte un accident qui fit plus de bruit que de mal: un attelage laitier sans conducteur descendait une rue en trombe, «les boilles de lait, heureusement vides, étaient heurtées l'une contre l'autre et accompagnaient cette chevau-chée d'un bruit infernal de cymbales enrégées» (5). Tous s'écartaient promptement sur son passage, sauf le curé Albert Rais, qui se planta au milieu de la rue, les bras en croix... et le cheval s'arrêta net. Cela se passait à La Chaux-de-Fonds vers 1890.

LES PREMIERS CONCURRENTS DU CHEVAL

C'était déjà le début de la fin pour les chevaux. Leurs premiers concurrents étaient apparus quelque quarante ans plus tôt, au milieu du siècle. D'abord il y a eu le télégraphe, installé à La Chaux-de-Fonds en 1853. Auparavant il fallait compter sur les chevaux pour transmettre les nouvelles rapidement. Ainsi, lors de la révolution du premier mars 1848, ce fut un courrier envoyé au galop depuis Le Locle qui annonça la victoire républicaine de la Mère-Commune aux Chaux-de-Fonnières. Mais le télégraphe bouleversa beaucoup moins les habitudes

des Montagnons que le téléphone, installé trente ans plus tard, en 1884. Très vite, cette ingénieuse invention conquit les chaumières: trois ans après son installation, on comptait déjà 71 abonnés, et l'année d'après, en 1888, il y en avait plus de trois cents! A la veille de la Première Guerre, presque chaque maison avait son téléphone. Cependant, il existait encore des messagers à cheval, moins rapides, certes, mais plus mobiles: le téléphone sans fil restait à inventer...

Mais c'est sans doute le chemin de fer qui a le plus chamboulé les moyens de transport au cours du siècle dernier. Avant d'être reliées au bas du canton, les villes jumelles du haut possédaient déjà leur ligne, le Jura-Industriel, mis en place en 1857. Pour amener jusqu'aux rails la locomotive et les wagons, il fallut bien avoir recours à ces bons vieux chevaux! Le même scénario se produisit en 1892, quand il fallut faire parvenir à la gare de l'Est la locomotive destinée à desservir les Franches-Montagnes: les deux gares de La Chaux-de-Fonds n'étaient pas encore connectées. Pour déplacer ce train, on essaya d'abord de se passer de chevaux. La locomotive tracterait les wagons à travers les rues, à grand renfort de vapeur. Arrivée à la rue Fritz-Courvoisier, en pente, la

loco cracha un surcroît de fumée, en vain: on se résigna donc à atteler les wagons, un à un, à de robustes chevaux. Une fois mis en place, le train se passa fort bien du cheval et le remplaça même avantageusement: il ne fallait plus que quinze minutes pour relier les deux villes du haut, alors qu'en diligence il fallait compter une heure, voire cinq (en cas de tempête de neige).

Après le train, le tram. Ce mode de locomotion fonctionna à La Chaux-de-Fonds dès 1897. Cette ville a sauté directement de l'omnibus, tracté par un cheval, au tramway électrique. Elle n'a jamais connu, contrairement au bas du canton, le tram hippomobile. Si les piétons appréciaient le tram électrique, on peut douter de sa popularité parmi les conducteurs de chevaux: ceux-ci glissaient parfois sur les rails ou entraient en collision avec la machine. En 1901, la voiture postale des Planchettes fut carrément renversée par le tram; on assura par la suite que c'était de la faute des chevaux, qui avaient fait un brusque saut en arrière. Malgré ces nouveautés à rail, des diligences ont continué de sillonner le canton jusqu'à l'Entre-deux-Guerres, époque à laquelle l'automobile a définitivement pris le relais, mais ça, c'est une autre histoire...

NOTES

- 1) Cet article est basé sur un travail d'histoire présenté à l'Université de Neuchâtel en juillet 1992. D'autres articles sont prévus dans le cadre de ce sujet.
- 2) Procès-verbal du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, 30 octobre 1896
- 3) BOLLE A., *Le nid de la Cité*, Boudry, 1970, p.98
- 4) Département fédéral de justice et police, *Manuel suisse des règles de circulation*, 1982, p.121
- 5) BOLLE op.cit., p.53
- 6) *Bulletin agricole neuchâtelois*, mars 1895
- 7) ZIPPERLEN, *Le vétérinaire de la ferme*, Berne, env.1875, p.179
- 8) *Bulletin agricole neuchâtelois*, novembre 1898

LA POSTE À DOS D'ÂNE

L'évolution des techniques employées par la poste est particulièrement évidente à travers l'histoire du courrier Neuchâtel-Chaumont.

Au milieu du siècle dernier, c'était un privé qui se chargeait de transporter le courrier entre ces deux localités, ou plutôt une privée: une laitière descendait chaque jour à pied depuis Chaumont avec son âne, chargé de deux boilles de lait frais. Au retour elle ramenait le courrier, tout simplement. Cette dame a ainsi rempli consciencieusement (et sportivement) le rôle de postière pendant de nombreuses années, et jusqu'à un âge respectable. Arriva malgré tout le temps où son beau-fils dut la remplacer. Pour ce faire, le nouveau postier s'attacha également les services d'un baudet, mais attelé à un véhicule.

Vers 1875, l'acheminement du courrier entre Chaumont et Neuchâtel se modernisa considérablement: on confia cette tâche au cocher de la diligence, tractée par deux solides chevaux. Après 1880, la diligence fut remplacée par une voiture fédérale jaune, mais la source d'énergie restait la même: les chevaux mettaient deux heures et demie pour gravir la pente raide.

Soucieux de rentabilité et d'efficacité, les PTT essayèrent de parcourir le chemin en automobile pour la première fois en 1901. Des résultats concluants amenèrent la poste à remplacer la diligence par un autocar, et ceci dès 1903. Désormais le temps de déplacement était réduit à une heure seulement!

L'évolution en matière de transports a donc été plus grande en cinquante ans que pendant tous les siècles précédents, que ce soit à Chaumont ou ailleurs en Suisse...

En 1900: quel avenir pour les chevaux?

Nombreux étaient les hommes d'affaires, les politiques et les scientifiques qui, au tournant du siècle, se demandaient quel rôle serait réservé aux chevaux à l'avenir. Le commun des mortels, lui, ne voyait rien venir: le cheval occupait, apparemment du moins, toujours autant de place dans l'économie.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'invention du train n'a pas entraîné une diminution immédiate du nombre de chevaux dans les villes. D'abord les grands chantiers – mise en place des rails, creusement de tunnels et construction de gares – ont nécessité la collaboration de nombreux chevaux, de préférence bien robustes. Ceux-ci sont ensuite devenus de précieux auxiliaires dans les grandes gares, où ils étaient employés au déplacement des wagons et à la formation des trains. Non seulement le nombre de chevaux n'a pas diminué dans les pays industrialisés au XIXe, mais en plus leur taille a augmenté: on a assisté à l'éclosion de races de gros trait, tels le percheron en France, le shire ou le clydesdale en Angleterre. Ces chevaux, véritables colosses animés, dépassaient parfois deux mètres au garrot, soit environ quarante centimètres

de plus qu'un équidé «traditionnel»! Ces chevaux hyperperformants gagnaient également les champs, où ils tractaient des engins agricoles de plus en plus perfectionnés et remplaçaient les bœufs de trait, jugés désuets. A la fin du siècle, un journaliste ne pouvait que constater: «Plus les machines se développent, plus aussi l'emploi du cheval se généralise» (6).

Cette mise en valeur des chevaux s'est aussi rencontrée dans nos régions au siècle passé, à cette différence près que le gros trait n'a pas connu le même succès que chez nos voisins français. Les Romands, et les habitants du Jura en particulier, ont toujours préféré la race locale: un cheval de trait léger, polyvalent, tel que nous le trouvons aujourd'hui dans les Franches-Montagnes. La population équine n'a donc cessé de croître jusqu'à la Première Guerre mondiale, alors que, par rapport au nombre d'habitants, les chiffres sont restés sensiblement les mêmes.

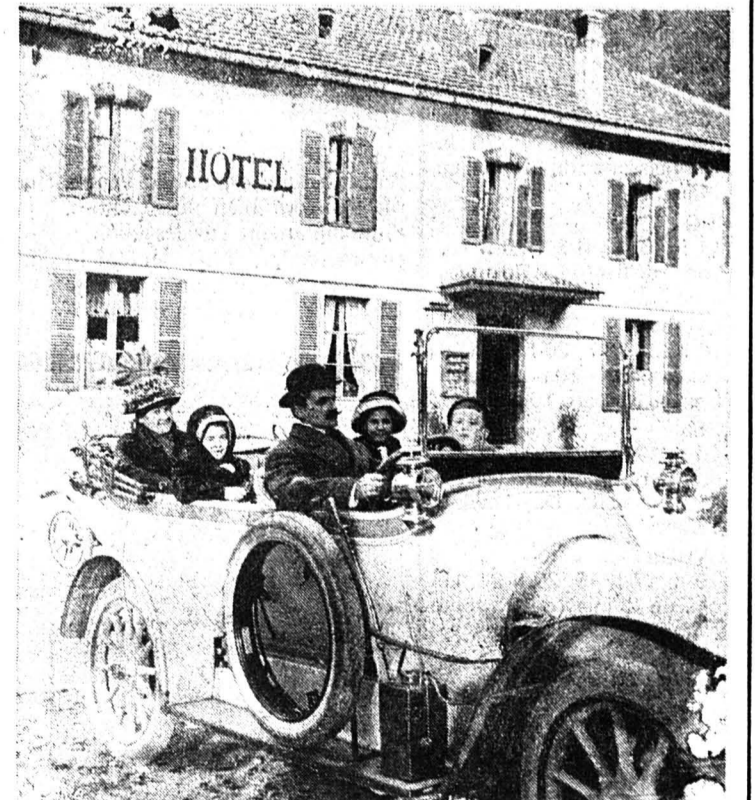
PRONOSTICS CONTRAIRES

Face à cette réalité, les pronostics variaient énormément. Vers 1875 un vétérinaire allemand estimait que «par l'établissement

de nouveaux moyens de circulation, l'importance du cheval n'a diminué en aucune façon, comme on pouvait le penser en principe; tout au contraire, il est devenu plus nécessaire que jamais, parce que d'aucune espèce on ne demande autant de services et d'aussi variés» (7).

Vingt ans plus tard, dans les années 1890, le correspondant d'un journal neuchâtelois écrivait depuis Paris: «En ce temps d'automobilisme et de cyclisme à outrance, beaucoup de gens s'imaginent qu'au point de vue pratique – question d'art mise à part – le cheval est appelé à disparaître ou à ne plus servir qu'à l'alimentation comme le bœuf, le mouton ou l'âne. Le cheval deviendra, au contraire, d'autant plus un animal de luxe qu'il sera moins employé par les Compagnies de tramways, d'omnibus, de fiacres et de transports commerciaux en tous genres» (8). Le journal en question s'empressait de corriger cette opinion (trop?) prophétique en argumentant que jamais l'agriculture ne saurait se passer de chevaux...

Aujourd'hui on peut se poser le même genre de question: agronomes et écologistes ne préconisent-ils pas un retour du cheval dans certains travaux agricoles?



Une des premières automobiles chaux-de-fonnières

Des véhicules pas toujours bienvenus (document extrait de «La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère», éditions d'En Haut)